



HAL
open science

Le choix du prénom chez le trans

Elizabeth Núñez González

► **To cite this version:**

Elizabeth Núñez González. Le choix du prénom chez le trans. Psychologie. Université Sorbonne Paris Cité, 2018. Français. NNT : 2018USPCC151 . tel-02392524

HAL Id: tel-02392524

<https://theses.hal.science/tel-02392524>

Submitted on 4 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

U^S-PC

Université Sorbonne
Paris Cité

université
PARIS
DIDEROT
PARIS 7

Thèse de Doctorat de l'Université Sorbonne Paris Cité

Préparée à l'Université Paris Diderot

École doctorale Recherches en Psychanalyse et Psychopathologie ED 450

Centre de Recherches Psychanalyse, Médecine et Société

Le choix du prénom chez le *trans*

Par Elizabeth NÚÑEZ GONZÁLEZ

Thèse de Doctorat de Psychopathologie Fondamentale et Psychanalyse

Dirigée par Laurie LAUFER

Co-dirigée par Ouriel ROSENBLUM

Présentée et soutenue publiquement à Paris, France, le 29 novembre 2018

Président du jury : YI Mi-Kyung / Professeure des Universités / Paris Diderot – Paris 7

Rapporteur : DUCOUSSO-LACAZE Alain / Professeur des Universités / Université de Poitiers

Rapporteur : OUVRY Olivier / MCU HDR / Paris Villetaneuse – Paris 13

Directrice de thèse : LAUFER Laurie / Professeure des Universités / Paris Diderot – Paris 7

Co-directeur de thèse : ROSENBLUM Ouriel / Professeur des Universités / Paris Diderot – Paris 7

Membre examinateur : GRIHOM Marie-José / Professeure des Universités / Université de Poitiers

A mis padres: María y Felipe.

Révision du contenu : Hans R. Saettele Zuend

Édition : Javier Jiménez León

Révision et correction de traduction : Michèle Gaido-Daniel

Emmanuel Koerner

et

Chloé Constant

Table de matières

Note au lecteur	11
Introduction	15

CADRE THEÓRIQUE

CHAPITRE 1

Trans-sexualité/genre, psychanalyse et transsexualité, choix, nom propre

1.1. Transsexualité, l'émergence d'une nouvelle catégorie	33
1.2. De l'hôpital à la rue, le <i>transgenre</i>	38
1.3. La « persistance » transsexuelle	41
1.4. La psychanalyse face au <i>trans</i>	43
1.5. La psychanalyse contribue-t-elle à la stigmatisation ?	45
1.6. Un appel croisé	49
1.7. Choix, <i>choix du sexe</i>	54
1.7.1. Au-delà de l'imaginaire et le symbolique	57
1.8. Le <i>nom propre</i> en psychanalyse	60

CHAPITRE 2

De l'identité à l'identification

2.1. Canine	65
2.2. <i>Savoir qui on est</i>	67
2.3. Naissance d'une nouvelle notion : le <i>genre</i>	68
2.3.1. <i>Core gender identity</i> : Stoller face à la <i>transsexualité</i>	71

2.3.2. Tâches thérapeutiques selon les <i>Standards de soins pour la santé des personnes transsexuelles, transgenres et de genre non-conforme</i>	74
2.4. <i>Identification</i> plutôt qu'identité	77
2.4.1. <i>Einzigiger Zug</i> . De Freud à Lacan	79
2.4.2. La notion de sujet dans sa relation avec le signifiant	81
2.4.3. Il n'y a pas de tautologie. Le registre symbolique	83

CHAPITRE 3

Moi, c'est moi... Tautologie ?

3.1. Le signifiant du <i>Nom-du-Père</i>	87
3.2. <i>Identité sexuelle</i> . Tenir compte de l'autre sexe	89
3.3. <i>Moi, c'est moi</i> . Le même	92
3.4. Forclusion lacanienne	93
3.4.1. Au-delà de la pathologisation	95
3.5. Les élèves de Lacan et la différenciation structurelle par rapport au transsexualisme	97
3.6. <i>Suspendre</i> les certitudes	99
3.7. « Je sais qui je suis » ≠ « Je voudrais l'être »	101
3.8. Méconnaître le sexe ≠ Refuser le genre	103

CHAPITRE 4

L'Autre dans diverses identifications

4.1. L'identification par le miroir, l'imaginaire et le symbolique	107
4.2. L'image qui était déjà là. Identification symbolique antérieure	111
4.2.1. L'Autre primordial	112
4.2.2. Au-delà de ce qu'il y a là. <i>Ce n'est pas moi</i>	118
4.3. L'Autre barré → l'objet <i>a</i> ← le sujet	119

4.3.1. Besoin, demande, désir	121
4.4. Du moi au fantasme, deuxième type d'identification imaginaire	125
4.5. Le « je pense que je suis » est inconscient	127
4.6. Des psychanalystes face à la CRS	129

LE CHOIX DU PRÉNOM CHEZ LE TRANS

CHAPITRE 5

Le nom propre, la loi en termes juridiques et le malaise dans la culture

5.1. Les Droits Humains et la législation sur le prénom au Mexique	136
5.1.1. Droit à l'identité de genre	136
5.1.2. Droits humains et législation sur l'identité <i>trans</i>	137
5.1.3. Droits humains au Mexique et législation sur l'identité <i>trans</i>	139
5.1.3.1. La <i>Loi Trans</i> , 2008	141
5.1.3.2. Le <i>genre</i> à la place du <i>sexe</i> . La réforme de 2014	144
5.1.4. <i>Passer</i> de l'Imaginaire au Symbolique	148
5.1.5. Violence et discrimination	149
5.2. La psychanalyse et le Droit	152
5.2.1. La psychanalyse et le champ social	154
5.2.2. Fondements du Droit et de la culture, selon Freud	154
5.2.3. L'impasse face au droit naturel et à la différence sexuelle	156
5.2.4. Pulsions de mort et Droits Humains	159
5.2.5. Le droit de la parole	162

CHAPITRE 6

De la métaphore à la suture : Le nom propre

6.1. Des trous	165
----------------	-----

6.2. <i>Signor-elli</i> chez Freud	166
6.3. Lecture de Lacan de l'oubli du nom <i>Signorelli</i>	169
6.3.1. Le contexte de 1957	169
6.3.1.1. Métaphore	171
6.3.1.2. Métonymie	175
6.3.2. <i>Signorelli</i> , 1957. Trou dans la métaphore	177
6.3.3. L'importance de la signification du prénom et l'impossibilité du sens dans la transsexualité	180
6.4. <i>Signorelli</i> , 1965. Un trou propre du sujet	186
6.4.1. Le fil et la couture	190
6.5. L' <i>après-coup</i> de la métaphore	191

CHAPITRE 7

La lettre qui a été inscrite

7.1. Le nom propre n'a pas de signification	196
7.2. Le caractère distinctif du nom propre	197
7.3. Du son à l'écriture, et la conception du sujet	198
7.4. Le nom propre, un signifiant isolé	200
7.5. La lettre en tant que bord	201
7.6. La lettre et la différence sexuelle	204
7.6.1. Todes, Todxs, Tod@s	204
7.6.2. Les lettres conservées dans la modification du prénom chez le <i>trans</i>	205
7.7. Tabac pour « <i>femme</i> » ?	207

CHAPITRE 8

Le désir de l'Autre et la collectivité

8.1. Le donneur du nom, son désir et le choix du sujet	210
--	-----

8.1.1. Re-signification de la transition par le nouveau prénom	213
8.2. L'attestation de l'Autre et des autres	215
8.3. La mort du prénom	219
8.3.1. Renaissance et communauté	222
8.4. Les groupes, une formation de l'inconscient	226
8.4.1. Psychologie des masses et l'impasse de Freud	227
8.4.2. La libido et le désir : De Freud à Lacan	229
8.4.3. Reformulation du schéma par Lacan	230
Conclusions	235
RÉFÉRENCES	241

Note au lecteur

La subjectivation du sexe n'enfante rien, si ce n'est le malheur.

*Jacques Lacan*¹

Donna Haraway parle de *savoir situé*² pour nous prévenir que chaque fois que l'on étudie un sujet, quel qu'il soit, on fait partie du sujet lui-même, raison pour laquelle notre point de vue n'est jamais neutre. À mon avis, le savoir situé s'explique par la façon de s'approcher du sujet, les auteurs auxquels on recourt, les concepts qui sont repris, la façon de se positionner face aux difficultés théoriques, sociales, cliniques, politiques... Position que l'on peut reconnaître dans la manière même de tisser le texte.

Dans mon cas, la question s'est posée dès le départ. Comment développer un travail du point de vue de la psychanalyse sur un sujet tel que la *transsexualité* / le *transgenre* ? Travail qui plus est s'inscrit dans un programme doctoral universitaire intitulé *Psychopathologie et psychanalyse*. Comment s'y positionner ?

La question *trans* est une vraie question, étant donné qu'elle a été abordée par diverses disciplines et groupes, comme la philosophie, quelques groupes féministes, la médecine, la psychiatrie, les études trans, l'anthropologie, entre autres, et également la psychanalyse... Une diversité qui montre qu'il existe plusieurs façons d'aborder un « même » sujet. Annoncer le domaine à partir duquel on travaille n'est pas suffisant pour situer notre approche, car à l'intérieur de chaque discipline on trouve des divergences entre les divers auteurs, qui sont parfois irréconciliables. C'est pourquoi on ne peut pas parler des « psychanalystes » au pluriel,

¹ J. Lacan, « Séance du 26 avril 1967 », dans *La logique du fantasme*, Le Séminaire (1966-1967), Livre 14, non publié.

² Cfr. D. Haraway, *Simians, cyborgs and women : The reinvention of nature*, Routledge, New York, 1991.

ni de la « psychanalyse » en général. Raison pour laquelle énoncer que notre travail s'effectue à partir de la clinique psychanalytique, qui suivrait la ligne Sigmund Freud–Jacques Lacan, ne signifie pas grand-chose.

En effet, au sein de la psychanalyse, le principal débat a tourné (et tourne encore aujourd'hui) autour de la question du « diagnostique » dans sa relation avec les structures cliniques. Un débat auquel je prends part...

Tout au long de ce travail, mes points de vue seront développés en relation à ma position face au discours médical, militant et psychanalytique, sans oublier que mon intérêt est né de mon travail à l'intérieur de la clinique analytique.

Les auteurs auxquels j'ai eu recours pour développer cette thèse ont travaillé sur la transsexualité et/ou le transgenre, le nom propre, le choix du sexe... c'est-à-dire, des termes liés à notre sujet. Sur ces travaux se basent mes recherches. Il faut souligner que chacun des concepts ne peut être isolé car il pourrait être remis en question ou nuancé. Aussi faut-il lire ce travail en fonction des contextes signalés, car certains termes dépendent, justement, du contexte, et acquièrent alors une signification particulière.

Pour aider à la lecture, je souligne les points suivants en guise d'avertissement au lecteur :

Tout au long de ce travail, j'utiliserai deux termes pour me référer au sujet : transsexualité et trans.

Le terme *transsexualité* sera utilisé dans deux cas : le premier, quand il s'agira de l'apparition du concept au sein de la médecine et la psychiatrie ; le second, quand on parlera depuis la psychanalyse, spécifiquement lorsqu'on présumera le fait que l'instauration du *Nom-du-Père* n'a pas eu lieu. Il faut souligner que les termes peuvent être utilisés de diverses façons ; pour ma part, je maintiens le complément « *sexuel* » dans la notion de transsexualité par rapport à Freud, situant notre travail à partir de la clinique analytique et son fondement, l'inconscient, lié expressément à la sexualité.

Par rapport au terme *trans*, on l'utilisera lorsque nous parlons du sujet de manière générale, sans intention de faire une différenciation clinique. Cette expression est très utilisée dans le quotidien, justement sans faire référence à la clinique.

En revanche, les termes *transgenre* et *transidentité* seront peu utilisés, étant donné qu'ils obéissent à un champ peu utilisé pour ma recherche. Mais aussi parce que les personnes auxquelles je me réfère pour traiter le sujet (des personnes *trans*, confrères psychanalystes, psychiatres, militants...) ne les utilisent quasiment jamais (c'est le cas plus précisément de *transidentité*). En outre, le terme *trans* est souvent utilisé comme synonyme de *transgenre*, et même de *transsexualité*.

De plus, au Mexique, en 2008, lorsque la législation a permis le changement de prénom et de sexe dans l'acte de naissance, l'utilisation de la terminologie scientifique –par exemple, *transsexualité*–, a permis de remplacer les adjectifs dénigrants et offensifs, de différencier également les sujets d'autres conditions telles que l'homosexualité, et de trouver enfin une façon plus formelle de se référer à la Chirurgie de Réassignation Sexuelle (CRS). « L'adoption et la diffusion d'une langue validée par ces disciplines scientifiques –comme le terme de *réassignation sexuelle*– a été l'une des principales stratégies pour remplacer la langue couramment utilisée ».³ Toutefois, les groupes davantage politisés utilisent plutôt le terme *trans*.

Quand il s'agira de la relation au biologique-anatomique, on parlera de *sexe* et pour ce qui est du rapport au socio-culturel, on parlera de *genre*. Ainsi, le lecteur trouvera à plusieurs reprises le binôme *sexe/genre*, particulièrement quand il s'agira de distinguer la *transsexualité* (dimension du sexe) du *trans* (dimension du genre) en termes cliniques.

On dira *femme trans* ou *femme transsexuelle* quand on se référera à une personne née dans un corps mâle et qui devient femme. Et, on dira *homme trans* ou *homme transsexuel*, lorsqu'on se référera à une personne née femelle qui devient homme.

³ E.M. Sandoval Rebollo, *La transgeneridad y la transexualidad en México: En búsqueda del reconocimiento de la identidad de género y la lucha contra la discriminación*, CONAPRED, México, 2008, pp. 97-98. [Traduction personnelle]. Bien entendu, cette utilisation n'est pas partagée par tous, mais elle a le mérite de donner une fonction aux termes techniques.

Tandis que notre travail s'attache plutôt aux *femmes trans* et *femmes transsexuelles* adultes, on parlera surtout de personnes nées hommes qui sont devenues femmes, et c'est uniquement quand les *femmes trans* et les *hommes trans* ont quelque point en commun qu'alors je m'autoriserai à les mentionner. Parfois aussi aura-t-on recours à des récits de personnes intersexuées ou bien d'adolescentes *trans* pour rendre explicite une idée générale.

Enfin, il s'agit avant tout d'un travail de psychanalyse qui évite les vignettes cliniques, même s'il se sert de courts récits qui proviennent de l'espace analytique. Je puiserai mes exemples dans autobiographies, le cinéma, l'anthropologie et la sociologie, entre autres, afin de rendre explicite ce que j'exprime.

Introduction

À la mi-2012, alors que je m'intéressais à la théorie queer et ses intersections avec la psychanalyse depuis déjà un certain temps, j'ai reçu en cadeau le livre autobiographique d'une femme *trans*. À cette époque, je n'étais pas familiarisée avec le concept de *transsexualité* et encore moins ses variantes : *transgenre*, *transidentité*, etc. La lecture de ce livre m'a fait me poser de nouvelles questions, qui ne se limitaient pas simplement à la compréhension des concepts, mais avaient trait au processus de transition en lui-même. À cet égard, ce que j'ai trouvé très énigmatique fut le changement de prénom, et dans ce cas particulier le choix pour soi-même d'un prénom féminin. À partir de là, je me suis demandée comment une personne pouvait changer de prénom, puisque c'est l'une des premières choses qui nous est assignée et qu'elle est, de plus, ancrée sur l'anatomie avec laquelle on naît. Il s'est avéré que cette question est devenue le fil conducteur d'une recherche que j'ai commencée entre 2012 et 2013, dans le cadre du Master 2 *Recherche en psychanalyse et champ social* réalisé à l'Université Paris VII Diderot, et que je poursuivis pour cette thèse de doctorat. Entre 2012 et aujourd'hui, un élément particulier a provoqué un changement significatif dans mon approche et a marqué les chemins que j'ai parcourus dans la construction de ce travail : la pratique clinique au sein de mon cabinet, où je reçois des personnes *trans* depuis 4 ans. Avant cette période, pour répondre à mes questions, j'avais eu quelques rencontres avec des patients en milieu hospitalier et j'avais mené des entretiens que certaines personnes *trans* m'ont gentiment accordés, tant à Mexico qu'à Paris. Avec l'appui de textes de Sigmund Freud, Jacques Lacan et quelques psychanalystes qui ont travaillé sur le sujet de la transsexualité, j'ai alors rédigé un mémoire de Master intitulé *Le choix du prénom chez le transsexuel*.

À cette époque, j'ai réalisé l'importance que les personnes *trans* donnent à la signification de leur nouveau prénom, ainsi que les difficultés qu'elles éprouvent dans l'environnement social. Je trouvai alors un référent pour cette première élaboration dans la fameuse thèse de Catherine Millot sur le soutien que la *Chirurgie de Réassignation Sexuelle*

(CRS) peut apporter, dans certains cas, en intervenant sur le *réel* du corps. J'ai ainsi mûri l'idée que le nouveau *prénom* pouvait éventuellement soutenir le sujet, par une sorte de lien qui partirait de cet élément et se jouerait spécifiquement dans le registre du *symbolique*.

Cependant, l'une des questions qui m'étaient posées alors –et à laquelle je ne n'étais pas en mesure de répondre à l'époque– était ma position sur la question de la différenciation structurelle. Depuis le début de mes recherches, j'ai été témoin de l'énorme stigmatisation liée au diagnostic clinique, en particulier face au mot « psychose ». Dès lors, j'ai perçu l'effort de nombreux cliniciens, universitaires et activistes pour dépathologiser une telle condition, en recourant à la non-utilisation de ce mot, ou en le rejetant, en critiquant ouvertement son utilisation, ce qui aurait pour conséquence de ne pas faire de diagnostic différentiel. Le *trans* s'est politisé et, sur cette base, la pratique clinique –non seulement psychiatrique, mais aussi psychanalytique– a été remise en question. À cet égard, la question était incontournable : la différenciation structurelle contribue-t-elle à la pathologisation ?

Depuis, ma pratique clinique a nourri mes premières approches du sujet. Certaines personnes *trans* ont commencé à m'appeler et, éventuellement, se sont allongées sur mon divan. Au cours de cette pratique, j'ai remarqué que moi-même je voulais contribuer à la dépathologisation, et je m'efforçais de m'écarter d'une pratique stigmatisante qui, selon ce que je comprenais, était fondée sur l'exercice diagnostique. Cependant, au cours du travail analytique, je me suis retrouvée face à des façons tellement différentes de dire et d'agir qu'il m'apparut nécessaire d'essayer d'élucider, dans chaque cas, à quoi correspondaient les diverses formes énonciatives et les actes conséquents.

C'est ainsi que je repensais l'idée de diagnostic et de différenciation. Comme on le verra tout au long de ce travail, je soutiens maintenant qu'il est fondamental pour la pratique clinique de savoir à quels mécanismes correspond, dans chaque cas, le fait de se dire ou de s'identifier au *sexe* et/ou au *genre* qui « ne correspond pas » à l'anatomie. Pour moi, cet exercice a commencé justement avec la différenciation entre des concepts tels que *sexe - genre, identité - identification, refoulement - forclusion - démentie...* Je suis alors parvenue à percevoir que la clinique différentielle ne comporte pas, en elle-même, de pratique pathologisante, et ce malgré le recours à des concepts issus de la psychiatrie, laquelle est à

son tour régie par des paramètres normatifs qui ont largement contribué à la stigmatisation de cette identité et d'autres encore.⁴ Il est donc nécessaire de considérer l'effort de dépathologisation comme une tentative pour résoudre l'extraordinaire violence qui s'exerce contre les *trans*. Le pari tient dans ce que, dans la mesure où on ne pathologise pas, la violence diminuera. Pour ma part, bien que je partage cette préoccupation, il me semble que le travail analytique ouvre ses propres voies et qu'il est nécessaire de les explorer.

Ainsi, à la question principale sur laquelle repose cette recherche –comment une personne peut-elle changer de *prénom* (et de *sexe* ou de *genre*) ? –, s'y ajoute une autre, qui vise à se demander s'il est justifié ou non –et pourquoi– de continuer à faire une différenciation structurelle basée sur les critères de la psychanalyse.

Face à cette situation, j'ai tissé un réseau, composé de ma pratique clinique, de la lecture de textes, de la discussion avec mes collègues, de mon analyse personnelle et de mon analyse de contrôle ; autant d'éléments qui m'ont permis de prendre position sur ces questions. Ce travail correspond donc non seulement à une élaboration théorique –à partir de concepts, en particulier ceux de Freud et Lacan–, mais aussi à une position éthique dans mon travail clinique quotidien.

Il convient de remarquer que, si les mentions de Lacan sur le sujet apparaissent entre les années 1950 et 1970 –alors que les travaux de ses élèves se développent depuis les années 1970–, au Mexique il n'existe que de rares ouvrages sur le sujet, mais ils sont cependant principalement écrits par des psychiatres et des sexologues. En ce qui concerne les psychanalystes, pour autant que j'aie pu le vérifier au cours de ces années de recherche, il n'y a pratiquement rien sur le sujet, ce qui ne signifie pas, bien sûr, qu'il n'y ait pas de travail clinique et de discussions théoriques.

Ainsi donc, je me base sur des textes provenant de trois latitudes différentes : la psychiatrie et la *théorie queer* des États-Unis ; la psychiatrie, la sexologie et le féminisme du

⁴ J'écris « à l'époque » parce que, comme je montrerai plus tard, les psychiatres qui travaillent avec des *trans*, ainsi que les sexologues, sont aujourd'hui caractérisés par une énorme empathie envers cette communauté, pariant pour faire sortir la dysphorie de genre (avant transsexualisme) de la catégorie des troubles mentaux.

Mexique, et la psychanalyse de France. J'ai situé dans ce cadre de coordonnées variées ma propre pratique clinique, qui se développe en cabinet et à Mexico.

Étant donné que mon intérêt provient de la pratique analytique, ce travail est basé sur l'enseignement de Lacan. Ses développements étant si nombreux et complexes, –notamment de la fin des années 1940 à 1980–, il était nécessaire de délimiter la période à partir de laquelle je fonderais ma recherche. Considérant que la spécificité de mon travail fait appel à la question du choix du *prénom*, la période à laquelle se circonscrit ma thèse va de 1961 – l'année où il a commencé son séminaire *L'identification*– à 1965 –celle consacrée aux *Problèmes cruciaux de la psychanalyse*–, période au cours de laquelle Lacan travaille davantage sur la question du *nom propre*. Cette délimitation n'exclut pas, cependant, lorsqu'il m'a semblé nécessaire, de faire des liens vers d'autres moments de son enseignement, en tenant compte de leur contexte et de leur pertinence pour mon développement.

Par rapport à la période correspondant à la première moitié des années 1960, il est important de remarquer qu'elle coïncide avec le moment où Lacan a annoncé la pluralisation des *noms du père* ; cela m'a permis de souligner l'importance du passage du trou à la métaphore au trou constitutif du sujet, reflété dans le *nom propre*, ce qui a des conséquences cliniques, notamment quant à la question des structures. C'est pourquoi le titre de mon travail est passé de *Le choix du prénom chez le transsexuel* à *Le choix du prénom chez le trans*. La raison de ce changement est exposée tout au long des premiers chapitres.

*

Après avoir exposé les motifs et le contexte de mon travail, je vais maintenant présenter un résumé de chaque chapitre, ce qui me permettra de placer chaque partie du développement dans le contexte général du texte. L'ensemble se compose de huit chapitres, divisés en deux sections : dans la première, du chapitre un au chapitre quatre, je développe le cadre théorique ; dans la deuxième, du chapitre cinq au chapitre huit, je développe le thème du *prénom* et son *choix* chez les *trans*.

Chapitre un

Le premier chapitre est consacré aux concepts de base, à l'espace et la temporalité du travail. Je commence par situer, dans le discours médical, l'émergence de la notion de transsexualité et du traitement hormonal et chirurgical qui a conduit à son invention, autour de 1960. À la même époque se produit un glissement dans la catégorie des *troubles mentaux*, étant donné que, comme on l'a immédiatement su, les spécialistes n'étaient pas devant des corps ambigus, comme c'était le cas des *intersex*, mais devant des corps anatomiquement définis. L'appartenance à l'« autre sexe » s'est révélée comme une conviction personnelle, motivée par des éléments psychiques. La psychiatrisation de cette condition a alors donné naissance, dans les années 1970, à la notion de *transgenre*, laquelle est dotée d'une vision politique et subversive qui remet en question le pouvoir médical qui normalise et naturalise les corps. Remplacer *sexuel* par *genre* a permis de soustraire le critère essentialiste et de mettre l'accent sur l'*identité*.

Malgré cela, encore aujourd'hui, certaines personnes voudraient pousser les modifications de leur corps à l'extrême, par le biais de la consommation d'hormones, l'injection d'huiles, de chirurgies esthétiques et de CRS. Ces actions, ont suscité l'une des grandes questions qui traversent ce texte : comment se fait-il que, lorsque certaines personnes sont capables de choisir une voie plus « subversive » et moins invasive, elles décident de se faire intervenir le corps ? Il s'agit là de l'un des éléments qui, une fois que ma pratique clinique avec des personnes *trans* a commencé, m'a amenée à aborder la question de la différenciation diagnostique et sa corrélation, la stigmatisation supposée dont on serait la cible si on optait pour une telle distinction.

Dans ce premier chapitre, j'examine aussi brièvement la notion de *choix*, à la fois dans Freud (*choix de névrose*, et même délire dans Schreber) et dans Lacan (*choix du sexe*), une notion fondamentale pour le sujet en question, à partir des trois registres que ce dernier a repris pour penser la clinique : *Imaginaire*, *Symbolique* et *Réel*.

Enfin, la notion de *nom propre* est étudiée à partir du travail de Freud et de l'enseignement de Lacan. Elle permet d'expliquer comment le *prénom* en fait partie et

comment les éléments déployés par ces deux psychanalystes permettent une approche du sujet *trans*.

Chapitre deux

Dans le deuxième chapitre, j'effectue la différenciation entre le concept d'*identité* et d'*identification*. Le premier est basé principalement sur le travail de Robert Stoller, médecin et psychiatre américain qui, dans les années 1960, a collaboré étroitement au traitement des personnes *intersex* et *transsexuelles* aux États-Unis, s'opposant à la CRS pour ces dernières. Ce médecin, également psychanalyste, à partir du travail de Freud, a essayé d'élucider les éléments psychiques qui donnent lieu à la conviction d'appartenir à l'« autre sexe ».

Bien que Stoller ait élaboré son travail il y a plus de 50 ans, il semble pertinent d'y recourir dans la mesure où il reprend les notions d'*identité* et de *genre*, qui font partie du sujet qui nous concerne.

C'est là que se situe la particularité de la clinique psychanalytique, qui différencie l'identité –conçue comme *conscience de soi*– de l'*identification*, comprise dans la psychanalyse à partir de la notion de *sujet* dans sa constitution par rapport à l'*Autre* et qui a pour axe la notion d'inconscient.

Chapitre trois

Le troisième chapitre est consacré à la compréhension, au sein de la psychanalyse, de la notion de structure et, par conséquent, à la différenciation entre névrose et psychose. Le signifiant du *Nom-du-Père* est l'élément de base de ces élucidations et permet non seulement de repérer les éléments qui distinguent les structures, mais surtout de soutenir l'importance de cette distinction.

Les psychiatres se soucient qu'après la CRS puisse surgir un acte sans retour comme le suicide. J'ai pour ma part constaté que dans de nombreux cas la CRS est vitale, mais dans d'autres, l'opération n'est pas nécessaire. Même s'il n'existe pas de risque de suicide,

certaines personnes ont recours à la parole : on parle du désir. Ainsi, loin d'insister sur le fait que tous les trans réfèrent à une psychose, je constate que, dans de nombreux cas, il ne s'agit pas d'une transsexualité en termes cliniques -forclusion du *Nom du père*- mais d'autre chose, de sorte que, dans le cas où la personne a décidé de frapper aux portes d'un d'analyste, la parole ouvre la possibilité de tester la certitude apparente de l'identité et les actes qui en découlent.

Chapitre quatre

Le quatrième chapitre est avant tout théorique puisqu'il repose sur la différenciation diagnostique autour de termes propres de la psychanalyse tels que *désir, sujet, Autre*, etc. À partir du *schéma optique* et du *graphe du désir*, j'expose les identifications du *moi imaginaire* à l'*Autre du signifiant*, à l'*Autre absolu* et à l'*a* dans le fantasme. Cela permet de localiser les différentes manières de l'aliénation du sujet, selon la configuration du sujet par rapport à cet *Autre*, un *Autre* qui peut ou non se montrer divisé. En plus avec le *tore*, on verra l'interrelation entre la demande et le désir, propres du sujet et l'*Autre*, tous les deux divisés.

Si dans le chapitre précédent nous suivons les analystes qui, à partir de la *forclusion* du *Nom-du-Père*, parlent de l'impossibilité de signifier le *sexe* comme propre, dans cette section, l'accent est mis sur l'*identification antérieure*, explicitée à partir du premier étage du *graphe*, où l'inconscient n'a pas encore été configuré, et où l'enfant est soumis à un *Autre* beaucoup plus primordial dont il peut rester aliéné. Cela permet de rendre compte de ce que Stoller a expliqué avec le *noyau de l'identité de genre*, selon lequel une personne transsexuelle aurait su que son sexe était erroné dès son plus jeune âge –autour de 2 ans–, bien avant la période œdipienne, *futur antérieur* qui fonctionne comme un prélude à l'établissement du désir, grâce à l'insertion du signifiant du *Nom-du-Père* qui, dans ces cas, n'aurait pas eu lieu.

Ces spécifications nous permettent, une fois de plus, de définir à quoi peut être due la conviction d'appartenir à un autre *sexe* ou à un autre *genre*, puisque ce n'est pas toujours le cas. La relation avec l'organe sexuel et avec le grand *Autre* varie énormément, en fonction des cas. Parfois, alors, l'identification avec « l'autre sexe » peut être configurée pour répondre au

manque de l'Autre, en se proposant comme l'objet manquant, seconde *identification imaginaire*, celle du fantasme, qui nous permet de savoir que le sujet n'est pas resté attaché à l'Autre primordial. L'*objet a* servira de guide dans ces élaborations.

*

Ces quatre chapitres constituent ce que j'ai regroupé dans la *Première partie*. Ce qui a été développé jusqu'à présent m'a permis de situer les points généraux et les distinctions nécessaires pour que je puisse développer la deuxième partie de ce travail qui, bien qu'elle continue d'être basée sur le travail effectué précédemment à partir des différents auteurs cités –en particulier Freud et Lacan–, représente davantage un partage de mes réflexions sur la question du *prénom* chez les personnes qui changent de *sexe* et/ou de *genre*. De telles élaborations ne sont pas destinées à être généralisables mais, au contraire, à faire appel à l'importance de la distinction de chaque cas, une singularité que soutient la clinique psychanalytique.

Chapitre cinq

Le chapitre cinq est consacré à examiner les lois adoptées au Mexique –et en particulier à Mexico– en faveur de la communauté *trans*, reflets d'un mouvement mondial en faveur des droits humains qui favorise cette communauté parmi d'autres. Bien que l'on trouve un précédent en 2004, c'est en 2008 que fut adoptée la loi qui reconnaît les identités *trans*, résultat des efforts des organisations civiles, gouvernementales et de défense des Droits Humains. Celle que l'on nomme *Loi Trans* autorise le changement d'identité légale, en modifiant le *sexe* et le *prénom* dans l'acte de naissance. Ces progrès dans le domaine juridique ont toutefois montré leurs limites, puisqu'il apparaissait nécessaire de répondre à une série d'exigences pour effectuer ces changements, dont notamment l'expertise psychologique et la représentation juridique par un avocat. Cela présentait deux inconvénients : d'une part, la

personne devait « prouver » que son identité de genre était vraie et, d'autre part, elle devait couvrir les frais de l'expertise et la représentation juridique.

Des militants *trans* et acteurs politiques de Mexico, soutenus par des déclarations internationales telles que *Les Principes de Jogjakarta* (2007) et les *Droits de l'homme et identité de genre* du Commissaire aux droits de l'homme des États membres du Conseil de l'Europe (2009), entre autres, ont réussi à faire reformuler cette loi en 2014. L'un des principaux résultats consiste en ce que le changement d'identité ne s'effectue plus à travers un procès juridique –avec l'attestation d'une expertise et la représentation légale– et devient une simple procédure administrative. Cela évite ainsi les explications des raisons du changement et les frais liés aux services professionnels que la plupart des personnes ne pouvaient pas régler. L'une des grandes conséquences de ce changement légal a été que le *genre* prend la place du sexe anatomique pour définir les papiers officiels d'identité.

Cette reformulation de la loi a profité à un grand nombre de personnes qui aujourd'hui peuvent être légalement identifiées à partir du *genre* qu'elles ont choisi, ce qui privilégie, dans une certaine mesure, le droit à la diversité. Le rejet de la discrimination, la violence et la stigmatisation constitue le moteur de cette lutte, une lutte pour la reconnaissance et le respect, en faisant en sorte que l'État veille.

Dans cette lignée et à partir du même argument, les psychiatres et les sexologues rejoignent l'effort collectif visant à créer une culture d'inclusion qui commence par les services de santé. Ils soutiennent les réformes législatives, parce que dans la mesure où l'État reconnaît le droit à l'*identité de genre*, il commence à prendre en charge le traitement médicale de ces personnes. C'est ainsi que, dans le cas particulier de Mexico, depuis 2009 et grâce à la *Loi Tans*, a été ouverte la *Clinique Intégrale Transgenre* au sein la *Clinique Spécialisée Condesa*, un lieu où, jusqu'à aujourd'hui, environ de 1800 membres de cette communauté sont suivis, reçoivent des traitements hormonaux, effectuent des dépistages de maladies vénériennes et ont accès à certains traitements.

Pour ma part, la question de l'inclusion et de la non-discrimination me ramène à essayer de comprendre pourquoi les taux de violence continuent à être si élevés, malgré les réformes juridiques. En effet, il s'avère que le Mexique est le deuxième pays au monde en nombre de

meurtres contre les personnes *trans*. La question à laquelle j'essaie de répondre à cet égard est la suivante : pourquoi, en dépit d'une société de plus en plus inclusive, l'agressivité non seulement n'a pas diminué, mais se manifeste par des actes chaque fois plus cruels ? C'est ici que, en m'appuyant sur Freud, j'essaie de comprendre ce phénomène.

Une telle élaboration ne prévoit pas en tant que telle de solution commune car, du point de vue de Freud, nous savons que gouverner et éduquer sont des tâches impossibles.

Bien que la psychanalyse soit aussi l'une de ces tâches impossibles, le pari de l'espace analytique est que le sujet qui vient avec un analyste peut se prévenir non seulement des risques que comportent sa forme de jouissance dans le domaine social, mais aussi du terrain de la pulsion de mort qui le commande lui-même. C'est à partir de là que la psychanalyse me semble rendre possible un *soin de soi-même*. Je reprends le thème de la CRS –chez les personnes pour qui une telle opération n'est pas vitale– pour penser précisément à de telles décisions comme une obéissance à un mandat, qui pourrait être remis en question.

Chapitre six

Le sixième chapitre continue d'examiner l'insertion et les difficultés des personnes *trans* dans l'espace social, tout d'abord en essayant d'élucider la difficulté d'être nommé par les autres en fonction de l'identité revendiquée. Dans ce chapitre, je prends comme fil conducteur l'oubli du nom *Signorelli* que Freud présente en 1901, puis les lectures de Lacan de 1957 et 1965.

La première époque de Lacan, régie par son attachement à la linguistique, l'a conduit à soutenir que l'oubli de Freud montre un trou dans la métaphore, un défaut qui fait que l'oubli de *Signorelli* révèle, différencié, le refoulé qui réside dans *Signor*. Dans cette interprétation, Lacan suit Freud, arguant que ce que l'on ne veut pas savoir, ce sont les choses dernières, la *sexualité* et la *mort*, où *Herr*, élément métonymique, donne la directive de savoir qu'il s'agit de ce qui représente pour Freud le *maître absolu*.

Pour la présente recherche, nous distinguons clairement que le changement du prénom chez le *trans* ne s'agit pas d'un oubli qui échappe à la conscience, mais c'est un acte conscient

et volontaire d'enlever ou de modifier le prénom attribué à la naissance, ceci, ajouté au fait, très significatif, que cette modification est accompagnée d'une identification à l'« autre sexe ».

La formule de la métaphore sert à expliquer ce complexe en distinguant le *sens* –produit de la métaphore– de la *signification* –concept– du *nom propre*. Le *sens* est produit grâce à la substitution de deux signifiants qui, en principe, sont le *Désir-de-la-mère* et le *Nom-du-Père*, qui rendent le *Phallus*, des éléments qui font partie de la formule de la *métaphore paternelle*. Ces éléments me permettent de penser que la difficulté pour les *trans* d'être reconnus dans l'environnement social sous leur nouvelle identité, montre un décalage entre l'identité actuelle –dont le *prénom* est un élément fondamental– et la relation avec l'anatomie.

L'affirmation de Lacan dans les années 1950 –dans le processus de création de sa propre lecture du signifiant, basée sur la formule de la métaphore– soutient que la production d'un nouveau *sens* s'effectue grâce au fait que deux signifiants opposés se substituent. Pour en rendre compte, il prend l'exemple *hommes* et *dames*. Au début de ses explications, à propos de la façon dont le signifiant crée un nouveau *sens*, il fait valoir que le signifiant est inséré dans la réalité, dans ce cas, dans le corps. La subjectivation du *réel* du corps n'est pas sans le *symbolique* et le *symbolique* est lié à la fonction de l'*Autre*. À partir de ces éléments, j'é mets l'idée que face au « X » qui montre le trou dans la métaphore, le sujet –comme Freud quand il oublie le nom du peintre dans les fresques d'Orvieto– est certainement obligé de créer un nouveau... sens ?

Il s'avère que, pour beaucoup de personnes *trans*, la signification du nouveau nom est très importante, ce qui ne signifie pas qu'il soit validé dans le domaine social, et la féminisation ou la masculinisation qu'elles tentent de représenter, en désaccord avec l'anatomie, est rejetée par beaucoup ; c'est-à-dire que le nouveau *prénom* n'arrive pas à créer un nouveau *sens*, qui, comme on l'a expliqué, est coincé dans le sexe anatomique. C'est là qu'on peut différencier sens et signification.

La lutte pour la déstigmatisation –par des moyens légaux, par l'éducation– tient le pari de la reconfiguration des codes du langage, ce qui me fait poser une autre question : est-il possible qu'à un moment donné le langage se détache de la référence anatomique ?

*

La lecture de Lacan en 1965 est très importante puisqu'elle a été précédée par la pluralisation des *noms du père*, annoncée en 1963. Cette pluralisation sera formalisée, cependant, des années plus tard, en *RSI* entre 1974 et 1975, où le *Nom-du-Père* continuera d'être celui qui peut constituer le sujet, mais non plus le seul élément qui peut le faire. Le *Nom-du-Père* ainsi que le registre *symbolique* cessent d'être prépondérants dans la pensée de Lacan, ce qui a des conséquences sur la clinique. Grâce à cela, il est possible de lire l'oubli de Freud non pas à partir de la métaphore, mais à partir de la topologie, en particulier à partir de la bouteille de Klein.

À cette époque, ce trou n'est plus dans la métaphore, mais propre du sujet. La conception du *nom propre* passe d'être intraduisible (1961) à être irremplaçable, et ce parce qu'il peut manquer. Le manque est ce qui révèle l'union des deux extrémités de la bouteille de Klein ; lorsque le *nom propre* prend la fonction d'une fausse suture, il est un élément volant, révélant alors que ce qu'il y a là, c'est un trou. Ainsi, il ne s'agit pas simplement de quelque chose qui échoue, mais de quelque chose qui constitue tout sujet. La différence structurelle est toujours importante, mais notre attention se porte, là, sur le fil et le chemin qu'il suit dans le tissu, car le trou est un fait.

Chapitre sept

Le chapitre sept montre le passage du purement *symbolique* au *réel*. Si, au début des années 1960, le *trait unaire*, fortement lié au *nom propre*, est considéré comme un signifiant et, donc, comme un élément *symbolique*, plus tard, dans les années 1970, il est considéré tel un élément qui se joue comme un *littoral* entre le *symbolique* et le *réel*, ce qui échappe au mot et dont le sujet lui-même ne peut pas rendre compte. La *lettre*, liée à la fois au *trait unaire* et à l'écriture, me permet de revenir au début des années 1960, lorsqu'apparaissent ces premières mentions qui ne seront formalisées que lors de la dernière décennie de l'enseignement de Lacan.

En ce qui concerne spécifiquement le *trans*, je pense qu'il ne s'agit pas uniquement de l'intraduisible mais de l'« incompatible » du *prénom*. Si le *choix du sexe* –comme il est expliqué dans le premier chapitre– se réfère à une forme de jouissance et que le *prénom* est un élément qui ne représente pas simplement l'identité mais plutôt un *choix* –qui se situe en dehors des codes communs–, quelque chose du *nom propre* est incommunicable, incompatible dans le domaine social à partir des codes du langage. Je remarque alors que, parfois, ce qui est modifié n'est qu'une partie du *prénom* assigné, par une féminisation ou une masculinisation, selon les cas, c'est-à-dire par ajout ou suppression de lettres –normalement des voyelles– qui donnent compte de l'identité générique ; par exemple, on passe d'Alejandro à Alejandra. Cet exemple me permet, d'une part, de démontrer que quelque chose du *prénom* a été inscrit, reconnaissant la *trace* qui vient de l'*Autre*, alors que son côté *réel*, de jouissance, devient évident : *la sexualité au-delà de l'identification*. Ainsi, différencié des codes partagés, l'espace analytique ne considère pas seulement les éléments du langage, mais aussi ce qui ne peut être dit.

Chapitre huit

Le dernier chapitre est beaucoup plus anecdotique, car j'y cite beaucoup plus de récits qui rendent compte de ce que j'ai trouvé au cours de ces années de travail. Le rejet et la stigmatisation sont répertoriés comme deux constantes provenant non seulement de la part d'inconnus, mais aussi de la famille, des amis, etc.

Les sexologues et les psychiatres évoquent l'importance que les proches acceptent et soutiennent la personne dans la transition pour rendre celle-ci plus aisée. C'est à ce titre que je prends quelques exemples qui illustrent soit l'acceptation soit une sorte de « négociation » qui a permis de conserver certains liens.

Dans d'autres cas, cependant, le rejet est manifeste. En ce sens, dans ce chapitre j'aborde l'idée de la « mort symbolique » de la personne d'avant la transformation. Cette idée signifie que, pour la famille et les amis, l'être cher « est mort » après la transition, ou même que la personne *trans* l'« a tué ». Une idée radicale qui, dans certains cas, rend non-restituable

le lien avec certains proches, alors que dans d'autres, il les plonge dans un deuil qui, à terme, leur permettra de retrouver la nouvelle personne ?

Cette idée d'être « mort » vient parfois de la personne *trans* elle-même, qui ne veut plus rien savoir de son « autre vie », ce qui pourrait être traduit, dans le contexte de ce texte, comme la « *mort du prénom* ». Le débat est aussi présente chez eux : sont-ils toujours les mêmes qu'avant la transition ou non ? Pour certains, cette « mort » implique un enterrement de celui qui est parti avec toutes les qualités négatives attribuées au sexe d'origine, ce qui s'accompagne généralement de l'idée d'une nouvelle vie, d'une sorte de renaissance qui est souvent symbolisée par le *prénom* choisi.

Cette idée de renaissance m'a fait envisager autre chose : bien que, dans certains cas, on puisse parler de *forclusion* du *Nom-du-Père*, cela n'implique pas que le registre *symbolique* ne soit pas en jeu, mais la question est de savoir comment. Il s'avère que les personnes *trans* se rendent chez le médecin pour avoir le corps *vrai* ; ainsi, elles font aussi appel à l'État pour faire reconnaître leur identité. Ces deux instances –la médicale et l'étatique– fonctionnent, à leur manière, comme des figures qui remplissent la fonction de l'*Autre*. À cet égard, je reprends le baptême de l'actuelle Caitlyn Marie Jenner, une personne *trans* qui, lors d'une cérémonie religieuse dirigée par la pasteure Allyson Dylan Robinson, s'est confiée à Dieu pour être reconnue par son nouveau prénom et sa nouvelle identité, et ce en communion avec sa *nouvelle famille transgenre*.

Je n'ai pas entendu parler de l'exécution d'un tel rituel au Mexique. Cependant, ce qui existe, ce sont les groupes, les réseaux de soutien, une communauté. Je mets l'accent sur le lien social créé entre les pairs, parce qu'ils accomplissent parfois la tâche de choisir et donner le nouveau prénom à la personne qui ne l'a pas encore défini. Cela me permet de me demander si l'*Avertissement* dont parle Lacan est une qualité qui fait irremplaçable le nom propre ou si, dans la mesure où les groupes construisent leurs propres codes, on peut en parler quand, dans ce contexte, en prononçant le nouveau *prénom*, on sait immédiatement de qui on parle.

A partir de cela, la dernière partie de ma thèse met en évidence la fonction d'appartenance aux groupes qui, à partir des élaborations de Lacan –qui s'appuie toujours sur

Freud-, permet de nous détacher de la distinction entre l'individuel et le collectif, et de soutenir que le collectif, la conformation du groupes, est aussi une *formation de l'inconscient*, dans la mesure où le sujet y est lié à partir de sa propre subjectivité. Au-delà des noms communs –*trans, transsexuel, transidentité, transgenre...*–, ce qui soutient le sujet, c'est l'appropriation de son *nom propre*, socialisé.

CADRE THÉORIQUE

Trans-sexualité/genre, psychanalyse et transsexualité, choix, nom propre

1.1. Transsexualité, l'émergence d'une nouvelle catégorie

« EX-GI DEVIENT UNE BELLE BLONDE. Les opérations transforment les jeunes du Bronx ».⁵ Voilà ce qu'on lisait en l'une du journal *Daily News* de New York, le 1^{er} décembre 1952. Ce fait médiatique a rendu visible le carrefour d'une condition personnelle et de la science médicale, et a reçu le nom de *transsexualité*.

Née avec un corps mâle, Christine (anciennement George) Jorgensen (1926–1989) est une icône de la transsexualité.⁶ Après un séjour en Europe, il rentre aux Etats-Unis transformé en une femme⁷ : ceci montre non seulement que certains ne reconnaissent pas le sexe de

⁵ Gros titre, extrait du Ben White, « Ex-GI becomes blonde beauty. Bronx youth is a happy woman after medication, 6 operations », *New York Daily News*, Vol. 34, N° 136, 1952, p. 2.

⁶ Si ce n'est pas le premier cas, ce fut le plus médiatique. Avant elle, il y eut l'histoire bien connue de Lili Elbe–Einar Mogens Wegener (1882–1931). Même si aujourd'hui on se demande s'il s'agissait plutôt d'une intersexualité, le fait est qu'à l'époque les traitements hormonaux étaient déjà appliqués, ainsi que, dans son cas, la tentative d'implantation d'utérus.

⁷ Pendant plus d'un an, Jorgensen aurait subi des traitements hormonaux pour sa féminisation, la réalisation d'une orchidectomie et d'une pénectomie, ainsi que la modification de son image extérieure (vêtements, gestes, maquillage), dans l'intention de montrer son passage à femme. La dernière étape de sa transformation a eu lieu quand Christine, retournant aux États-Unis, s'est fait faire un neovagin, opération dans laquelle Harry Benjamin –considéré comme le pionnier dans le traitement médical de personnes transsexuelles– a été directement impliqué.

naissance comme le leur, mais aussi que la science médicale s'est développée à tel point qu'elle peut corriger cette « erreur de la nature ».⁸

La conviction d'appartenir à l'autre sexe n'apparaît pas avec Jorgensen. Pendant des siècles, des groupes d'hommes effectuaient des transformations pour obtenir l'apparence d'une femme, pratiquant occasionnellement des chirurgies de castration maison. C'est le cas, par exemple, des *hijras*.⁹ Ce qui a changé depuis le début du siècle dernier, c'est l'invention d'une thérapie hormonale et chirurgicale qui permet de façonner les corps selon le sexe reconnu comme propre.

La science médicale offre une réponse concrète devant l'impasse d'être dans « le mauvais corps », à ceux pour qui les caractéristiques sexuelles secondaires sont étranges, désagréables. Dans le cas de certaines personnes nées avec des organes génitaux masculins, il est commun d'écouter le mépris et l'inconfort vis-à-vis de ces parties du corps. En revanche, dans le cas des personnes nées avec des organes génitaux féminins, les seins sont ceux qui dérangent régulièrement. La thérapie hormonale et chirurgicale parvient alors à matérialiser le « vrai sexe ».¹⁰

Jorgensen n'a pas été la première personne à recevoir un traitement pour le changement de sexe, et Harry Benjamin ne fut pas non plus pionner en la matière. Mais c'est le médecin le plus célèbre non seulement pour avoir effectué des interventions médicales –en participant à l'invention d'un neovagin pour Jorgensen, ce qui lui a permis d'être aussi connu que son patient–, mais aussi parce qu'il a lutté pour la légalisation du traitement aux Etats-Unis, il a différencié la transsexualité du travestisme¹¹ et a aidé à créer des institutions qui

⁸ Idée que Jorgensen exprime à ses parents dans une lettre. Cfr. <http://www.harpersbazaar.cl/Lifestyle/Christine-Jorgensen-la-Historia-de-un-transgenero>

⁹ Groupe religieux –en principe, masculin et intersexué– venant d'Inde, caractérisé par une tenue vestimentaire et des rôles culturellement liés à la figure féminine. Ils furent respectés jusqu'à l'occupation britannique et la pénalisation de toute forme de diversité sexuelle venant de l'Europe occidentale.

¹⁰ Au point de créer un neovagin, dans le cas des personnes qui passent d'homme à femme. Et dans le cas des personnes qui passent de femme à homme, d'implanter un pénis.

¹¹ Cfr. H. Benjamin, « Transsexualism and transvestism as psycho-somatic and somato-psychic syndromes » (1954), dans S. Stryker & S. Whittle (Eds.), *The transgender studies reader*, Routledge Taylor & Francis Group, New York, 2006.

accompagnent les personnes qui demandent ces traitements. À la fin des années 1970, il a également établi les *Standards of care*, des lignes directrices qui, encore aujourd'hui, orientent le traitement pour cette communauté dans de nombreux pays. Si Benjamin considère qu'au-delà d'une étiologie génétique, il faut tenir compte d'une composante psychologique, il soutient que « l'objectif de guérir cette condition [avec la psychothérapie] est le temps mort ». ¹² Selon lui, seul le traitement hormonal et chirurgical soulage la souffrance des personnes qui ne reconnaissent pas leur sexe comme propre.

La *transsexualité* apparaît comme une nouvelle catégorie à partir du développement du traitement médical : elle est définie dans une logique binaire, comme la conviction d'une personne d'appartenir à *l'autre sexe*, celui qui ne correspond pas à son anatomie de naissance.

Soulignant la différence par rapport au travestisme, Harry Benjamin décrit la *transsexualité* ainsi :

Le transsexualisme est un problème différent et beaucoup plus grand. Il cherche quelque chose de plus que simplement jouer un rôle. Le transsexualisme dénote le désir intense et souvent obsessionnel de changer complètement l'état sexuel, y compris la structure anatomique. Alors que le travesti mâle, cherche à *représenter* le rôle d'une femme, le transsexualiste veut *être* une femme et *fonctionner* en tant que telle, désireux d'assumer autant que possible leurs caractéristiques physiques, mentales et sexuelles. [...] Le transsexualiste, d'autre part, ne vit qu'en attendant le jour où ses organes sexuels détestés peuvent être enlevés, des organes qui pour lui ne sont rien de plus qu'une difformité terrible. Par conséquent, le transsexualiste cherche toujours l'aide médicale tandis qu'habituellement le travesti demande simplement à être laissé seul. ¹³

L'un des grands débats pour que le traitement soit légalisé a été de savoir s'il était légal de réaliser des interventions sur des corps sains. ¹⁴ Les résultats ne furent pas moindres :

¹² *Ibid.*, p. 51. [Traduction personnelle].

¹³ *Ibid.*, p. 46. [Traduction personnelle].

¹⁴ Rappelons que, à la même époque, à l'hôpital John Hopkins de Baltimore, on recevait des patients intersexués pour qui le traitement médical n'impliquait quasiment aucune restriction, étant donné que

l'approbation du traitement a entraîné le fait qu'à partir d'une anomalie physique inexistante, la *transsexualité* a été répertoriée dans le domaine de la psychiatrie, entrant dans la catégorie de *trouble mental*.

Le problème de la psychiatisation de la *transsexualité* a des conséquences diverses, voire opposées, qui se manifestent par l'impossibilité d'un accord entre les groupes *trans*.¹⁵ D'une part, cette catégorie, inscrite dans les manuels de diagnostic de santé mentale – *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM)* et *The International Statistical Classification of Diseases and Related Health Problems (ICD)* –, a matérialisé une différenciation clinique et le traitement correspondant, lequel garantit, dans certains endroits et dans une certaine mesure, que l'État prenne soin d'elle, même si comme le pense Judith Butler, ceux qui optent pour cette option sont confrontés à un « choix médicalement conditionné ».¹⁶ D'autre part, à partir d'une position critique contre le pouvoir médical et l'essentialisation du sexe qui renforce les normes de genre, certains groupes refusent d'être classés par ces paramètres qui certes les différencient mais les pathologisent à la fois. Ainsi, pour le moment, ils ont trouvé un mode de conciliation dans la modification de la manière de nommer cette condition. C'est ce qui apparaît dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux –DSM–*, qui élimine le concept de transsexualisme au bénéfice de celui de *dysphorie de genre*.

*

leurs organes présentait une ambiguïté physique qui justifiait l'intervention. Aujourd'hui, le sujet est beaucoup plus complexe, car les groupes activistes résistent à une détermination totale venant des médecins.

¹⁵ Cfr. J. Butler, « Desdiagnosticar el género », dans *Deshacer el género*, Paidós, Barcelona, 2006.

¹⁶ Cfr. *ibid.*, p. 113. [Traduction personnelle]. Au Mexique, par exemple, le gouvernement de la capitale offre des conseils, des tests pour la détection des maladies vénériennes et fournit des hormones aux personnes « trans », à ceux qui « démontrent » se sentir (savoir qu'il/elle est) de l'« autre sexe » depuis tout/es petits/es, ou qui démontrent vivre leur rôle à plein temps, depuis deux ans. Ils prennent aussi en considération l'existence de troubles mentaux, l'utilisation de drogues, évaluent les réseaux sociaux, familiaux, etc. Communication personnelle avec le Dr. Jeremy Cruz-Islas, de la Clínica Integral Transgénero, Clínica Especializada Condesa, mars 2018. Aujourd'hui d'autres états de la République proposent les mêmes services.

La *transsexualité* apparaît pour la première fois dans la troisième édition –publiée en 1980– de ce *Manuel*. Elle est alors appelée *transsexualisme* et se trouve dans le groupe de *Troubles psychosexuels*. Plus tard, en 1994 –dans sa quatrième édition–, elle a été classée comme un *Trouble d'identité sexuelle*. Dans sa publication la plus récente et la plus controversée, le DSM-V –publié en 2013– comprend une modification majeure : il supprime les dénominations « *troubles* » et « *transsexualisme* », et nomme la *Dysphorie de genre*,¹⁷ terme attribué au médecin anglais Norman Fisk, qui l'employa pour la première fois en 1974.¹⁸ Ce changement a permis de mettre l'accent sur la non-conformité que certaines personnes vivent entre leur identité de genre et le corps dans lequel ils vivent, de souligner une sorte de graduation selon chaque personne, de montrer que tout le monde ne le vit pas de la même manière et qu'il ne s'agit pas d'un trouble mental.¹⁹ On voit comment, dans le cadre de l'appellation psychiatrique, la notion de *genre* questionne la pathologisation de cette condition.²⁰

Cette dénomination (dysphorie de genre) est également utilisée dans les *Standards of care* de l'*Association professionnelle mondiale pour la santé transgenre* (WPATH), qui la définissent comme une « détresse causée par la discordance entre l'identité de genre d'une personne et son sexe d'assignation à la naissance (et les rôles de genre et/ou caractères sexuels primaires ou secondaires associés) ».²¹

¹⁷ Le DSM-III-R, en plus de la *dysphorie de genre*, incluait une sous-classification des troubles de l'identité à l'adolescence ou à l'âge adulte, qui pouvait être transsexuelle ou non-transsexuelle ; l'inconfort de genre n'est alors pas assez intense pour désirer la modification du corps.

¹⁸ Cfr. N. Fisk, « Gender Dysphoria Syndrome. The conceptualization that liberalizes indications for total gender reorientation and implies a broadly based Multidimensional rehabilitative regimen », *Western Journal of Medicine*, 120 : 386-391, 1974.

¹⁹ Dans les ICD-10 (Classification Internationale des Maladies –CIM– en français), les Troubles de la personnalité et du comportement chez l'Adulte sont classés dans la section de Troubles de l'identité sexuelle.

²⁰ D'autre part, le 18 juin 2018, le *Organisation Mondiale de la Santé* (OMS) a annoncé que, l'an prochain, il sera proposé de retirer l'« incongruence de genre » (transsexualisme) de la classification de troubles mentaux, pour la faire passer dans la nouvelle version, l'ICD-11, dans un chapitre dédié à la santé sexuelle.

²¹ World Professional Association for Transgender Health, *Standards de soins pour la santé des personnes transsexuelles, transgenres et de genre non-conforme*, Association Mondiale des Professionnels pour la Santé Transgenre, plusieurs pays, 2012, p. 103.

Il est intéressant de rappeler que la notion de *genre* est également née dans l'espace médical, au moment de l'apparition du traitement des personnes *transsexuelles*. Comme il sera précisé dans le chapitre consacré à la notion d'*identification*, ce concept est attribué à John Money²² qui, au milieu du siècle dernier, a travaillé avec des patientes *intersexués*, dans le même environnement dans lequel Harry Benjamin et Robert Stoller (dont nous parlerons plus loin) ont travaillé.

La grande contribution de Money a été de différencier entre la biologie et les *rôles de genre*, arguant que, indépendamment de la disposition physique, le *genre*, qui implique l'*identité sexuelle*, peut être modelé.²³

1.2. De l'hôpital à la rue, le *transgenre*

La notion de *genre* acquiert une pertinence sociale et politique lorsqu'elle se distingue de l'espace médical, grâce au mouvement féministe qui critique la hiérarchie des sexes et les rôles basés sur des préceptes essentialistes attribués aux femmes,²⁴ la maternité étant la plus représentative.

Que la différence biologique, quelle qu'elle soit (anatomique, biochimique, etc.), soit interprétée culturellement comme une différence substantielle qui marquera le destin des gens, avec une moralité différenciée pour les uns et pour les autres, est le problème politique qui sous-tend toutes les discussions académiques [et pas seulement académiques] sur les différences entre les hommes et les femmes.²⁵

²² Psychologue né aux États-Unis, affilié à l'hôpital Johns Hopkins à Baltimore, où il a travaillé comme endocrinologue, et particulièrement dans la zone pédiatrique des enfants intersexués.

²³ Dans le contexte de cette partie, il est pertinent de rappeler la lecture que Beatriz (maintenant Paul) Preciado fait dans son ouvrage *Testo Yonqui*, où elle/il souligne que le genre, plus que toute autre chose, est une création technoscientifique, étant donné que le traitement se base sur la création et la fourniture d'hormones. Cfr. B. Preciado, *Testo Yonqui*, Espasa-Fórum, Madrid, 2008.

²⁴ Même si on trouve des antécédents au XIX^e siècle.

²⁵ M. Lamas, « La antropología feminista y la categoría de "género" », *Nueva Antropología*, Vol. VIII, N^o 30, 1986, p. 178. [Traduction personnelle].

En 1975, Gayle Rubin lance une critique de poids en dénonçant ce qu'elle appelle le *système sexe-genre* qui « naturalise » les préceptes sociaux et les propriétés qui sont socialement attribuées à chacun des sexes, en se basant sur la disposition anatomique. L'auteure souligne que la *lecture* de la disposition biologique des corps *produit* des formes de relation entre les sexes qui n'ont rien de naturel, et met l'accent sur le fait que cette production est *invisible* et favorise la hiérarchie qui entraîne l'inégalité entre les femmes et les hommes.²⁶

Parallèlement, ce champ de la mobilisation féministe est repris par un autre groupe. À la fin des années 1960 et au début des années 1970, des personnes, jusqu'alors appelées exclusivement *homosexuelles* (une autre catégorie psychiatrique),²⁷ sortent dans la rue pour exiger la reconnaissance d'autres formes de lien sexuel et amoureux, en particulier entre personnes du même sexe.²⁸ La catégorie du *genre* est alors élargie pour inclure une communauté qui décide de s'auto-nommer *gay*, qui réclame le droit à la non-discrimination et à la visibilité de cette autre forme d'érotisme.

L'argument homophobe se base également sur des références essentialistes, à savoir la supposée « complémentarité des sexes » ; il prône la maternité obligatoire des femmes, c'est-à-dire la reproduction, à travers le paradigme du couple qui, pour être considéré comme tel, devrait avoir la capacité de se reproduire. En parallèle, la lutte pour la visibilité, la non-stigmatisation et la revendication de droits identiques à ceux des hétérosexuels, est toujours d'actualité.

*

À partir de ce bref résumé historique, on remarque que les notions de *femme* et *homosexuel* ne sont plus traitées exclusivement à travers des références concrètes et matérielles, et par

²⁶ Cfr. G. Rubin, « The traffic in women: Notes on the "Political Economy" of sex », dans R. Reiter (Ed.), *Toward an anthropology of women*, Monthly Review Press, New York, 1975.

²⁷ Ce n'est qu'en 1973 que cette appellation est retirée de la catégorie des maladies mentales par l'*American Psychiatric Association* (APA).

²⁸ Le phénomène « éclate » avec les Émeutes de Stonewall, qui ont eu lieu à l'aube du 28 juin 1969, dans un bar des États-Unis qui réunit des homosexuels, des drags, des travestis... Le résultat le plus tangible étant que, depuis 1978, la *Gay Pride* a lieu tous les ans.

conséquence « naturelles » ; la remise en question de l'essentialisme des corps conduit au terrain social et politique les affaires jusqu'alors réservées à la médecine et à la psychiatrie. Ce virage touche également les personnes qui, jusque dans les années 1970, avaient été nommées exclusivement « transsexuelles » : c'est alors qu'apparaît l'appellation *transgenre*, grâce à cette longue histoire, avec ses luttes et ses succès, et aussi ses contradictions, mais qui, en tout cas, a permis de mettre en question les déterminations créées par ce système *sexe-genre* qui « normalise » les corps et les formes de lien.

Virginia Prince, activiste *trans* américaine, propose le terme *transgenre* (*transgenderist*), nommant ainsi l'expérience de méconnaître/refuser le *sexe/genre* attribué aux organismes. La plus grande vertu de ce terme, selon les *transgenres*, est la possibilité de façonner le corps et l'apparence ou simplement l'auto-nomination identificatoire, sans modifier l'anatomie génitale, c'est-à-dire sans se faire pratiquer de Chirurgie de Réassignation Sexuelle (CRS) ; sans modifier les caractéristiques sexuelles secondaires, c'est-à-dire sans prendre d'hormones ; et /ou sans changer d'apparence, c'est-à-dire en s'habillant par exemple comme un « homme » mais en demandant à être appelé « femme ».

Cette dénomination (*transgenre*), avec toutes ses variations, est promue comme une forme subversive qui critique la naturalisation forcée des corps : *être une femme n'implique pas avoir un corps féminin et être un homme n'implique pas avoir un corps masculin*. Malgré les différences entre les *théories du genre* et la *théorie queer*, à partir de l'argument précédent, nous pouvons comprendre la pertinence sur le terrain politique et militant de l'interprétation que Judith Butler fait de la notion de *sexe*, en assurant que celui-ci est aussi une production discursive et, par conséquent, normative.²⁹ Le *transgenre*, avec cette espèce de malléabilité, pousse à sortir de cette logique binaire, essentialiste, dans laquelle la *transsexualité* a été confinée.

Malgré tout, cette dénomination pertinente et subversive n'a pas fonctionné pour les personnes qui continuent à vivre leur corps comme étrange, qui cherchent encore à modifier non seulement leur prénom et leur apparence, mais aussi leurs corps.

²⁹ Dans le premier chapitre de *Trouble dans le genre...*, la philosophe déclare : « En effet, on montrera que le sexe est, par définition, du genre de part en part ». Cfr. J. Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, La Découverte, Paris, 2005, p. 71.

1.3. La « persistance » transsexuelle³⁰

Actuellement, la division entre les deux positions apparaît évidente, si l'on remarque que la transsexualité persiste, à travers cette dialectique entre le discours médical et les personnes qui cherchent à subir une intervention pour changer leur anatomie. À titre d'exemple, voyons une conversation dans laquelle une femme transsexuelle (elle utilise ce mot dans le titre de son livre autobiographique) se souvient, quand elle avait huit ans, qu'elle espérait ce qu'elle a réalisé à l'âge adulte : se faire pratiquer la CRS.

Dans la baraque voisine, une dame bien en chair m'observe longuement de ses gros yeux curieux comme si je venais de la planète Vénus. Je vois bien que ça la démange de m'interpeler. Un jour, elle n'y tient plus, elle se plante devant moi, droite dans ses sandales en corde, et m'interroge :

—Tu connais l'histoire de la montagne magique ?

—Non, c'est quoi ?

—Dans un pays lointain, il a une montagne, très, très haute. Si on la franchit, de part en part, une fois descendu de l'autre côté, on est une fille.

Je lui demande alors naïvement :

—Il s'appelle comment, ce pays ?

—Je ne l'ai jamais su mais elle, elle tient sa réponse. Mon air émerveillé lui confirme ce qu'elle soupçonne déjà. Je retourne à mes jeux, en croyant qu'un jour, je pourrai trouver le pays magique qui me libérera de mon corps de garçon.³¹

Il faut souligner ici que cette aspiration obéit, dans de nombreux cas, à un grand malaise, un mécontentement, l'angoisse d'avoir les organes génitaux qu'on a :

³⁰ Cfr. C.A. Serra Barragán, *Relaciones de poder y formas de subjetivación en el proceso de reasignación sexo-genérica en la Ciudad de México*, Thèse Doctorale non publiée, UAM, México, 2018, pp. 122-134.

³¹ A. Cerdan, *Transsexuelle et convertie à l'islam*, Editions Alphée, Paris, 2010, pp. 27-28.

Oui, je me suis rendu compte que mon principal ennemi était mes organes génitaux, non ? Et je me blessais. Je suis arrivé à me blesser, je voulais les arracher, même avec la main, de n'importe quelle manière. Ce furent des moments désespérants.³²

A ce propos, Norma Mejía, femme transsexuelle qui effectue sa thèse doctorale en anthropologie sur ce sujet, avertie sur les conséquences pour la santé et la stigmatisation, justifie la CRS en se faisant opérer elle-même. Face aux arguments que Jon Meyers – psychanalyste à l'*Hôpital Johns Hopkins*– énonce contre cette opération, Mejía déclare :

Bien que Meyer, Hoopes et Ihlenfeld avaient raison, actuellement [la transsexualité] est traitée d'une manière superficielle, sans guérir un problème qui a des racines plus profondes ; les processus de transsexualisation restent en vigueur jusqu'au moment où l'on trouvera une autre façon de guérir ou de traiter ce quelque chose de plus profond. Si on laisse de côté la qualité de vie, la plupart de ceux qui ont été opérés jugent que l'opération leur a apporté la paix intérieure (et, dans mon cas, la joie intérieure, une sorte de bonheur continu). Pourquoi, alors, nous le refuser ? C'est comme si on refusait les analgésiques à une personne en phase terminale (du cancer ou autre) qui souffre beaucoup, sous prétexte qu'ils ne vont pas la guérir de toute façon.³³

Des positions de ce type ont fortement été critiquées, par les groupes qui font appel à la dépathologisation du *trans*. Toutefois, face à ceux qui se manifestent contre l'opération, l'auteure maintient :

Il est évident que si les transsexuels ont généralement tant de difficultés à s'adapter à la société telle qu'elle est, que bien souvent ils n'ont plus la force de lutter et se suicident ou se réfugient dans la drogue, peu nombreux sont ceux qui espèrent pouvoir changer le monde dans lequel leur propre marginalisation leur permet seulement d'avoir une vue partielle et de l'extérieur.

³² M. Lamas Encabo, *Transexualidad: Identidad y cultura*, Thèse Doctorale non publiée, UNAM, México, 2012, p. 179. [Traduction personnelle].

³³ N. Mejía, *Transgenerismos: Una experiencia transexual desde la perspectiva antropológica*, Ediciones Bellaterra, Barcelona, 2006, p. 111. [Traduction personnelle].

Demander aux trans d'être révolutionnaires, suggère Marie-Antoinette en disant au peuple :
« avez-vous faim ? Mangez des brioches ! ». ³⁴

*

Face à ces convictions, qui n'ont pas diminué avec l'émergence de la nouvelle dénomination *transgenre*, je me demande comment l'analyste se place quand il reçoit quelqu'un qui déclare être insatisfait du genre attribué à son corps et/ou à son sexe (ce qui n'est pas la même chose), sachant que « personne ne dit que toutes les questions posées par les transgenres [transsexuels] se résolvent [avec l'opération] [...] Mais personne ne peut douter que cela apporte un soulagement aux trans ». ³⁵

1.4. La psychanalyse face au *trans*

Depuis l'émergence du terme *transsexualité*, la psychanalyse a joué un rôle secondaire aux États-Unis –avec Robert J. Stoller– bien qu'elle soit assez prolifique –et controversée– en France, avec Jacques Lacan et les « lacaniens ». Aussi est-elle presque inexistante au Mexique, un pays où les personnes *trans* ont plutôt été accompagnées par des groupes de soutien, des médecins et des sexologues. ³⁶ Les psychanalystes y développent leur pratique

³⁴ *Ibid.*, p. 78. [Traduction personnelle]. Dans ce même ouvrage, Mejía souligne que l'une des difficultés pour connaître les effets des interventions médicales réside dans le manque d'études « fiables » qui nous permettent de connaître les véritables conséquences de ces interventions. L'endroit où les choses sont prononcées détermine ce qui est dit. Ceux qui ont subi un traitement médical et qui savent que de leurs réponses dépend le soutien aux générations futures, peuvent être pris comme référence positive face aux interventions, même si cela n'a pas été leur cas.

³⁵ J. Allouch, « Avergonzados », *Revista Imago Agenda* #93, Letra Viva, Buenos Aires, Septembre de 2005, p. 4. [Traduction personnelle].

³⁶ Au Mexique, les « psy », les plus connus ont été : Juan Luis Álvarez-Gayou, Rafael J. Salin Pascual et David Barrios Martínez, surtout à l'époque où il fallait faire des expertises pour le changement de prénom (de 2008 à 2014).

essentiellement dans des cabinets privés et ne participent pas aux débats sur la législation et le traitement médical.

Dans l'œuvre de Sigmund Freud, ce sujet est pratiquement inexistant étant donné que le traitement et la catégorie *transsexualité* surviennent plus d'une décennie après sa mort. Pour sa part, Robert Stoller, médecin et psychanalyste a travaillé en étroite collaboration avec les premiers cas aux États-Unis. Au cours de la seconde moitié du siècle dernier, il s'est engagé à vérifier que la transsexualité trouvait son origine plutôt dans le psychisme, argument qu'il a utilisé pour soutenir son opposition contre la CRS sur des corps « sains ». Malgré ses efforts, ces recherches n'ont pas été suivies et, de plus il fut ensuite fortement critiqué par des analystes qui se consacrèrent au sujet et soulignaient que Stoller avait ignoré la pierre angulaire de la psychanalyse, à savoir, le complexe d'Œdipe.

Parmi les différentes « psychanalyses », celle de Lacan est celle qui fait une approche plus profonde du sujet. Bien qu'il ne mentionne que quelques fois ce thème tout au long de son enseignement. Les premières mentions correspondent aux années 1950, quand il parle de la pratique et la jouissance transsexualiste ; dans ce contexte, il suggère la lecture de la Thèse de Jean-Marc Alby,³⁷ à la même époque qu'il différencie entre *l'homosexualité féminine* et le *transsexualisme masculin*.³⁸ Après, aux années 1970, il parle de la « forclusion lacanienne »³⁹ dans le transsexualisme et l'« erreur commune »⁴⁰ chez le *transsexualiste*. Contemporaine de ces deux dernières citations, Lacan fait une présentation de malade d'un cas de transsexualité à Sainte-Anne, datée du 27 février 1976, occasion où il recommande encore une fois consulter

³⁷ Cfr. J. Lacan « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » (1955-56), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966 et J.-M. Alby, *Contribution à l'étude du transsexualisme*, Thèse pour le Doctorat en Médecine, Faculté de Médecine de Paris, Paris, 1956.

³⁸ Cfr. J. Lacan, « Propos directifs pour un Congrès sur la sexualité féminine » (1960 [1958]), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966.

³⁹ Cfr. J. Lacan, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Le Séminaire (1971), Livre 18, Seuil, Paris, 2007.

⁴⁰ Cfr. J. Lacan, *...ou pire*, Le Séminaire (1971-1972), Livre 19, Seuil, Paris, 2011 et *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, *op. cit.*, respectivement.

la thèse de Alby.⁴¹ Cela suffit pour que certains de ses élèves réalisent des travaux sur ce sujet (articles, livres, journées d'étude...)⁴²

*

Étant donné que ce travail se base sur la théorie de Jacques Lacan, il est nécessaire de nous prononcer face à la principale difficulté que l'on trouve au sein de ce domaine et de notre sujet, et d'établir notre position face à ces difficultés, dans le contexte de la pratique analytique à Mexico.

1.5. La psychanalyse contribue-t-elle à la stigmatisation ?

La difficulté majeure correspond à la « pathologisation » et la « stigmatisation » de la question *trans*, à laquelle la psychanalyse est supposée contribuer. Deux éléments alimentent cette

⁴¹ Cfr. J. Lacan, « Entretien avec Michel H. » (1976), dans Association Freudienne Internationale, *Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme I*, Actes des journées du 30 novembre et 1^{er} décembre 1996 au Centre Hospitalier Sainte-Anne, AFI, Paris, 1996, pp. 312-350.

⁴² Le premier livre consacré au sujet est *Horsexe*, de Catherine Millot, publié en 1983. Cfr. C. Millot, *Horsexe. Essai sur le transsexualisme*, Point Hors Ligne, Paris, 1983. Cependant, on trouve des articles plus récents d'autres analystes comme Moustapha Safouan qui, en mars 1971, fait un exposé à l'*Ecole Freudienne de Paris*, sous le titre *Contribution à la psychanalyse du transsexualisme*, qui sera publié en 1973 puis repris dans son livre *Etudes sur l'Œdipe* en 1974. Voir aussi les articles d'Elizabeth Croufer-North, Nicole Kress-Rossen, Henri-Pierre Klotz, Léon Pérel, entre autres. Cfr. *Ornicar ?* N° 22-23, Paris, 1981. Entre les années 1980 et 2000, Marcel Czermak travaille également en profondeur le sujet ; il publiera une série d'ouvrages, travaillant avec Henry Frignet (auteur du livre *Le transsexualisme*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000), en soutenant des discussions qui, à l'époque, ont été effectuées en France autour de l'amendement de la Loi concernant la *Chirurgie de Réassignation Sexuelle* et le changement légal d'identité. A cette époque, Pierre-Henri Castel y participe également et publie son livre *La métamorphose impensable : Essai sur le transsexualisme et l'identité personnelle*, Gallimard, Paris, 2003. En outre, Geneviève Morel apporte sa propre contribution dans *Ambiguïtés sexuelles : Sexuation et psychose*, Anthropos, Paris, 2000. Enfin, plusieurs autres articles que j'ai trouvés, remarquant celui de Erik Porge, « Entre tentative et tentation de guérir : À partir du transsexualisme », dans « Détours de la transmission », *Essaim*, N° 6, automne 2000.

problématique : d'une part, l'utilisation non critique de termes provenant de la psychiatrie – c'est le cas, bien évidemment, du mot « transsexualité »–;⁴³ d'autre part, la reproduction d'une pratique qui peut être ressentie comme humiliante, méprisante, dégradante pour le « malade », celui-ci pouvant être qualifié de « psychotique ».⁴⁴

Les discussions apparaissent alors pertinentes, car ces catégories ont souvent été utilisées par des psychanalystes dans un sens pathologisant. C'est le cas, parmi d'autres, du terme « perversion » en ce qui concerne l'homosexualité. Souvenons-nous qu'au temps de Freud, l'homosexualité était pour les analystes berlinois – parmi lesquels Karl Abraham –, une raison suffisante pour leur refuser l'entrée en tant que analystes. Selon Élisabeth Roudinesco, cette disposition a été approuvée par Anna Freud, qui soutenait que le traitement analytique pour une personne homosexuelle devait aboutir à des relations hétérosexuelles de la part du patient. Dans cette lignée, Ernest Jones considérait l'homosexualité comme « un crime

⁴³ Il est intéressant de remarquer que certains dénoncent que la psychanalyse « psychiatrise » (compris comme synonyme de pathologie) la condition trans, entre autres parce qu'elle reprend le terme transsexuel. En 2018, j'ai effectué des entretiens avec deux psychiatres, l'un à Sainte-Anne à Paris, dans l'espace où l'on travaille la « dysphorie de genre », l'autre à Mexico avec un psychiatre de la Clínica Especializada Condesa. Tous les deux ont déclaré que normalement les trans ne sont pas des psychotiques. Dans ce sens, il semblerait que, pour la psychiatrie, la folie se constate uniquement, si la personne présente des délires et des hallucinations (des signes positifs). De plus, à la Clínica Especializada Condesa de Mexico, on emploie le terme « trans », et non pas « transsexuel », dans l'intention de se défaire de cette dénomination. Aussi le personnel se prononce-t-il en faveur du retrait du terme « transsexualisme » de la catégorie de troubles mentaux afin de le considérer comme n'importe quelle condition de santé, tel que la grossesse. Par conséquent, par rapport à l'étiologie de cette condition, ils s'appuient surtout sur des théories qui la rendent explicite à partir de facteurs biologiques et neuronaux, en envisageant aussi les facteurs génétiques. Cfr. J. B. Cruz-Islas, A. H. Hirata-Hernández, J. A. Ruíz-Rosas & E. H. Vega-Ramírez, *Guía clínica. Personas transgénero*, Clínica especializada Condesa et Instituto Nacional de Psiquiatría, México, 2017, pp. 1-2. Dans les deux villes, la psychiatrie semble faire preuve d'empathie. Je me demande donc de quoi parle-t-on quand on dit « psiquiatrisant ». « Mes chers collègues psychiatres : nous ne sommes pas devant un trouble mental ». Cfr. *ibid.*, p. 4. [Traduction personnelle].

⁴⁴ Cfr. T. Ayouch, « Genre, classe, "race" et subalternité : pour une psychanalyse mineure », dans L. Croix & G. Pommier, *Pour un regard neuf de la psychanalyse sur le genre et la parentalité*, Érès-Point Hors Ligne, Paris, 2017, pp. 185-216.

dégoûtant : si l'un de nos membres le commettais, cela nous déconsidérerait sérieusement ».⁴⁵

Plus récemment, sous la dénomination de « psychanalyse », on trouve certaines pratiques qui favoriseraient un retour à la norme. Il s'agit d'une approche de la subjectivité en termes essentialistes conduisant à une vision pathologiste. Par exemple, en ce qui concerne la discussion sur la paternité *gay* en France, Christian Flavigny a publié en 2002 un texte intitulé *Je veux papa ET maman – « Père-et-mère » congédiés par la loi*. L'idée, pour l'essentiel, est que les enfants, pour grandir en bonne santé, ont besoin de parents biologiques.⁴⁶ À notre avis, ces types d'affirmation qui prétendent que la seule façon de se constituer « normalement » est de reproduire le schéma hétérosexuel de la famille, n'est pas « freudienne ». Faire valoir que, depuis Freud, une position normative peut être soutenue, c'est méconnaître, entre autres choses, que dans son travail homme et femme sont des catégories de contenu incertain⁴⁷ et que la pulsion est sans objet.⁴⁸

En 1921, Freud reçut une lettre d'Ernest Jones dans laquelle il fait remarquer qu'un médecin homosexuel, qui avait aspiré à devenir analyste, avait été découvert et emprisonné, et demande si ce fait servirait à renforcer l'argument contre l'acceptation des homosexuels en tant qu'analystes. En réponse, Sigmund Freud –dont la position reflétait celle d'Otto Rank– dit :

Votre question, cher Ernest, concernant l'adhésion éventuelle d'homosexuels a été examinée par nous et nous sommes en désaccord avec vous. En effet, nous ne pouvons exclure de telles personnes sans autres raisons suffisantes et nous ne sommes pas d'accord avec leur poursuite

⁴⁵ E. Jones, cité dans É. Roudinesco, « Psychanalyse et homosexualité : Réflexions sur le désir pervers, l'injure et la fonction paternelle », *Cliniques Méditerranéennes*, N° 65, 2002, p. 12.

⁴⁶ Cfr. C. Flavigny, *Je veux papa ET maman – « Père-et-mère » congédiés par la loi*, Salvator, Paris, 2012.

⁴⁷ Cfr. S. Freud, « XXXIIIe Leçon : La féminité », dans *Nouvelle suite des leçons d'introduction à la psychanalyse* (1933 [1932]), *Œuvres Complètes*, Volume XIX, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, pp. 196-197.

⁴⁸ Cfr. S. Freud, *Trois essais sur la théorie sexuelle* (1905), *Œuvres Complètes*, Volume VI, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, p. 80.

légale. Nous avons le sentiment que la décision dans de tels cas devrait dépendre de l'examen complet des autres qualités du candidat.⁴⁹

En ce qui concerne la « *transsexualité* », parler tout simplement de « psychose » serait transformer en « étiquette » ce qui, pour nous, est beaucoup plus qu'une catégorie, mais qui, c'est vrai, est parfois utilisé pour faire référence à une « déficience » ou, en tout cas, un « mauvais pronostic ». En fait, ce n'est pas exclusivement aux élèves de Lacan que s'adressent les critiques, mais aussi à Lacan lui-même, par rapport à la façon dont il a traité son patient *transsexuel* lors de la présentation de malades à Sainte-Anne le 27 février 1976.⁵⁰ Il s'agit de « M. H. » –qui a choisi le prénom féminin *Corinne*–. Il était arrivé à l'hôpital après une tentative de suicide, contrarié de ne pas avoir un corps de femme. Dans un court article intitulé *Avergonzados*, Jean Allouch –qui de plus se prononce aujourd'hui fortement contre les présentations de malades– évoque cet événement. Il souligne le souvenir de cette présentation par le fait qu'à la fin de l'année 2003, il avait été invité à présider une table ronde entre personnes *trans* et psychanalystes. L'évocation d'un événement précédent lui avait fait refuser l'invitation :

J'ai alors eu honte, honte de Jacques-Marie Lacan, qui a reçu un transsexuel pour sa présentation de malades, il a eu des mots que je ne voudrais pas reproduire, honte de moi-même pour avoir pris position si tard, honte du mouvement freudien. Non, je n'avais pas la légitimité de présider la première séance d'un colloque qui rassemblait des trans et des psychanalystes, c'était clair.⁵¹

⁴⁹ Cfr. S. Freud & E. Jones, « Lettre du 1er décembre 1921 », dans *Correspondance complète* (1908-1939), PUF, Paris, 1998.

⁵⁰ Cfr. J. Lacan, « Entretien avec Michel H. » (1976), *op. cit.*, pp. 312-350.

⁵¹ J. Allouch, « *Avergonzados* », *op. cit.*, p. 4. [Traduction personnelle]

1.6. Un appel croisé

Une ressource qui a été utilisée dans le but de « retirer » ce type de procédure de la pratique clinique –et l'utilisation de termes stigmatisants– est l'incorporation à la psychanalyse de lectures provenant d'autres domaines, comme certaines féministes, la théorie queer et l'œuvre de philosophes comme Michel Foucault. Allouch, l'un des promoteurs de ce mouvement, connu non seulement en France mais également en Amérique latine, a eu un grand impact au sein d'un bon nombre d'analystes mexicains qui s'opposent à la classification diagnostique,⁵² argumentant que cela entrave l'*écoute analytique*.

Dans le même ordre d'idées mises en œuvre pour entretenir une pratique non normative, en France on trouve également l'idée d'intégrer à la psychanalyse la notion de *genre*,⁵³ dans son côté politique et subversif.

C'est précisément l'outil épistémologique du genre qui peut redonner un nouvel élan à une psychanalyse oubliée de l'infantile, du polymorphe, de l'inventivité inconsciente du désir et du corps érogène. Il s'agit de puiser dans les études de genre les critiques faites à la psychanalyse pour mettre en mouvement la psychanalyse, elle qui ne peut pas s'exclure de l'histoire dans laquelle elle s'inscrit.⁵⁴

Rappelant l'ancienne discussion entre Freud et Adler sur la *protestation virile*, il me semble qu'apporter le concept de *genre* à la pratique analytique serait une arme à double tranchant : d'une part, ce serait rappeler que la pratique clinique ne peut pas être normative, et, d'autre part, ce serait introduire une sorte d'« idéologie » qui aurait pour but de porter davantage d'attention aux préceptes considérés comme normatifs, qui pourrait laisser de côté l'exercice de la règle fondamentale de l'analyste, l'écoute flottante, ainsi que l'implication du

⁵² Cfr. J. Allouch, « Perturbation dans Pernespsy », *Littoral*, N° 26, Érès, Toulouse, 1988.

⁵³ Cfr. V. Bourseul, *Le sexe réinventé par le genre. Une construction psychanalytique*, Érès, Toulouse, 2016.

⁵⁴ L. Laufer, « Ce que le genre fait à la psychanalyse », dans L. Laufer & F. Rochefort, *Qu'est-ce que le genre ?* Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2014, p. 204.

sujet, qui parfois trouve dans les préceptes les plus normatifs quelque cohérence, quelque sens, quelque soulagement.

Freud n'a jamais abandonné l'idée selon laquelle la structure psychique se base sur les aléas libidinaux, c'est à dire sexuels.⁵⁵ Si nous retenons l'idée que les homonymes ne sont pas synonymes de pratiques équivalentes, il serait important de faire l'effort de maintenir le complément *sexuel* dans le terme *transsexuel*, à condition de le reprendre à partir de la notion d'*inconscient* et non de la psychiatrie. L'inconscient dans le travail de Freud se réfère à la sexualité, produisant une conception distincte de celle de l'anatomie, « essentialiste » ; l'appel à la constitution libidinale, qui est sans précédent dans ses travaux, reste en vigueur.

De plus, il est nécessaire de reconnaître que le paradoxe des discours militants et féministes (théorie de genre comprise) est qu'ils finissent à maintes reprises par normaliser et parfois essentialiser leurs préceptes. C'est le cas des féministes « TERF »⁵⁶ qui rejettent les *femmes transsexuelles*, sous prétexte qu'elles ne sont pas des femmes « naturelles » mais plutôt des hommes camouflés, montés sur un cheval de Troie. Les « tous », « toujours » ou « jamais », finissent par être normatifs, dans n'importe quel domaine. D'où la pertinence *queer* de Judith Butler, qui propose que les acteurs d'une cause spécifique doivent se réunir pour cette cause particulière et, une fois réalisée, dissoudre le collectif pour éviter de maintenir un regroupement qui finirait par imposer aussi sa pratique autant que ses préceptes.

En outre, Butler distingue deux types de normes, déclarant qu'il n'est pas nécessaire de se défaire de toutes :

À mon avis, la tâche de tous ces mouvements [mouvement transgenre, intersexué et transsexuel] est de faire la distinction entre les normes et les conventions qui permettent aux gens de respirer, de désirer, d'aimer et de vivre; et les règles et conventions qui restreignent ou

⁵⁵ À cet égard, rappelons que Freud a jugé suffisant qu'Adler –comme Jung– cesse de nommer ses travaux comme « psychanalyse ».

⁵⁶ *Féministes Radicales Trans-Exclusives (Trans-Exclusionary Radical Feminists)*.

entravent les conditions de vie. Parfois, les règles fonctionnent dans les deux sens à la fois, et parfois ils travaillent d'une façon pour un groupe particulier et d'une autre pour un autre.⁵⁷

Ma lecture de cette idée est que les « normes » fonctionnent dans chaque cas d'une manière différente, et qu'il est nécessaire de comprendre la différence dans chaque histoire, dans chaque récit.

Dans ce contexte, il vaut la peine de rappeler l'émergence de la théorie queer, qui a dénoncé la manière dont les théories de genre avaient ignoré d'autres éléments qui contribuent aux pratiques discriminatoires : la race, le statut social et économique, entre autres. De plus, ce qui est important à souligner dans ce contexte, c'est que dans leur exercice critique, le queer fait appel à la psychanalyse pour surmonter cette faille :

Si nous allons comprendre Queer comme un mot contestataire qui soit vraiment inclusif de la sexualité, nous avons besoin d'une conception de la sexualité qui aille au-delà, à la fois des confusions nébuleuses du genre, ainsi que des préoccupations médicales au sujet de la fonctionnalité reproductive. Mais nous avons déjà une telle conception dans ce que Freud a théorisé avec la sexualité des pulsions partielles et qu'il a observé plus franchement dans les manifestations les plus claires de celles-ci : dans l'enfance, une sexualité polymorphe non reproductrice, compulsive et sans normes.⁵⁸

Cet appel à la psychanalyse indique la possibilité qu'il y ait une « piste » pour répondre à ce qui, dans les sciences sociales, n'a pas été résolu. Teresa de Lauretis –initiatrice de la théorie queer–, à cet égard, ajoute : « Autrement dit, ces notions psychanalytiques infâmes : la castration et le complexe d'Œdipe, ne sont pas des ennemis, mais des alliés du genre... ».⁵⁹

En plus de l'appel « théorique » à la psychanalyse, je récupère quelque chose qui concerne directement la pratique clinique par rapport au sujet qui nous occupe. Marta Lamas,

⁵⁷ J. Butler, *Deshacer el género*, op. cit., p. 23. [Traduction personnelle].

⁵⁸ T. De Lauretis, « Teoría queer, 20 años después. Sexualidad y política », Conférence présentée dans le cadre du *1^{er} Seminario Internacional sobre Diversidad Sexual e Igualdad Social*, MUAC, México, 21 mai 2010. [Traduction personnelle].

⁵⁹ *Ibid.*

féministe mexicaine reconnue, a réalisé sa Thèse de Doctorat sur la transsexualité, en regrettant, quand elle parle des soins psychologiques au Mexique, que la psychanalyse ne figure pas parmi les options plus communes de traitement, une absence qui, selon elle, permet que la stigmatisation et la pathologisation perdurent dans le traitement des personnes *trans* :

Certaines personnes *trans* ont poursuivi la thérapie après avoir constaté ses avantages, bien que chez elles on ne les comprenait pas. [...] À cette absence notable d'une culture *psy*, s'ajoute un fort behaviorisme qui domine dans la formation psychologique et qui entraîne la (rare, peu fréquente) préparation psychanalytique de la majorité des psychothérapeutes au Mexique. Cette combinaison produit des expériences négatives qui sont très courantes en raison de l'ignorance généralisée de la transsexualité, ce qui conduit à des malentendus qui parfois frôlent la cruauté et qui renforcent également le paradigme de la pathologie.⁶⁰

Cette référence est très significative, en principe, parce qu'elle fait référence au Mexique, mais aussi parce que l'auteure trouve dans cette absence le paradigme d'une pathologie qui persiste.

Je pense qu'aucun effort n'est inutile, et l'un et l'autre (introduire des lectures d'autres champs que celui de la psychanalyse ou retourner à ses fondements) peuvent soutenir la cause des personnes *trans*, sans offrir cependant de garantie.

Il est vrai que le diagnostic clinique, pour certains, peut-être synonyme de pathologisation : « Le 'diagnostic' peut fonctionner de diverses manières, mais l'une des façons dont il peut et, en fait fonctionne, spécialement parmi ceux qui sont transphobes, est comme un instrument de pathologisation ».⁶¹ Cette déclaration de Judith Butler, dans son intégralité, permet de remarquer que le diagnostic fonctionne de *diverses manières*, l'une (pas toutes) étant la pathologisation. Précisément, comme on verra tout au long de ce travail, il ne sert pas nécessairement à « étiqueter » et ne peut pas simplement être lu comme quelque

⁶⁰ M. Lamas Encabo, *Transexualidad: Identidad y cultura*, op. cit., pp. 157-158. [Traduction personnelle].

⁶¹ J. Butler, *Deshacer el género*, op. cit., p. 114. [Traduction personnelle].

chose qui contribue à la stigmatisation. À partir de cela, j'argumenterai pourquoi il est nécessaire de savoir à quoi répond, dans chaque cas, –d'où l'importance du *diagnostic différentiel*–, la conviction de ne pas avoir le « vrai » corps et/ou s'identifier à un genre en particulier. Je me baserai sur Lacan qui reconnaît que le désir est justement ce qui n'est pas normatif et que le symptôme n'est pas une entité pathologique qui doit être diminué ou enlevé, mais qu'il est juste le moyen par lequel le sujet va revendiquer son expérience, toujours singulière.

C'est vrai qu'il n'est pas possible de parler de la « psychanalyse »⁶² de manière générale pour juger s'il s'agit d'une pratique normative ou non ; c'est la pratique de chaque analyste, son style, qui montrera son approche clinique, laquelle contribue ou surmonte la stigmatisation de catégories qui appartiennent encore, à la psychiatrie.

*

Du titre de ce travail –*Le choix du prénom chez le trans*–, il faut encore préciser deux éléments pour la mise en contexte. D'abord, la question du *choix*, ensuite le *prénom*. Nous verrons les bases de ces deux concepts au sein de la psychanalyse.

Il est important de rappeler que cette recherche est fondamentalement ancrée dans le travail effectué par Jacques Lacan entre les années 1961 et 1965, époque à laquelle on trouve ses apports les plus marquants sur le nom propre. Cependant, la concentration sur cette époque n'implique pas que nous ignorions les développements ultérieurs qui, rétrospectivement, marquent une relecture de ce qui a été dit dans la première partie des années 1960. C'est pourquoi dans cette section nous mentionnerons quelques éléments qui apparaissent chez lui dans les années 1970, et qui nuanceront ou donneront de la force à ce que je retiens pour cette recherche.

⁶² C'est l'idée de Mme. Laufer, qui dans la note 26 du texte que nous venons de citer, on ne peut pas parler depuis « LA » psychanalyse.

1.7. Choix, *choix du sexe*

La notion de « choix » dans la psychanalyse se trouve très tôt dans les textes, lorsque le créateur de la psychanalyse en parle, en se demandant comment est-ce que la névrose est choisie :

Pourquoi et comment un être humain peut tomber malade d'une névrose, c'est certainement l'un des problèmes auxquels la psychanalyse doit apporter une réponse. Mais il est vraisemblable que cette réponse ne pourra être donnée qu'une fois posé un autre problème, qui est plus particulier : celui de savoir pourquoi il faut précisément que telle ou telle personne tombe malade d'une névrose déterminée et pas d'une autre. C'est là le problème du *choix de la névrose*.⁶³

Cependant, ce *choix*, depuis Freud, ne réfère pas uniquement à la névrose. En ce qui concerne le Président Schreber, Freud se demande :

Je pense que nous ne continuerons pas à nous rebeller contre l'hypothèse selon laquelle le facteur occasionnant l'entrée en maladie fut la survenue d'une fantaisie de souhait féminine (homosexuelle passive) qui avait pris pour objet la personne du médecin. Contre cette même fantaisie s'éleva de la part de la personnalité de Schreber une résistance intense, et le combat défensif, qui aurait peut-être pu tout aussi bien s'effectuer sous d'autres formes, *choisit*, pour des raisons inconnues de nous, la forme du délire de persécution.⁶⁴

La notion de *choix*, qui reste très énigmatique dans ce domaine, souligne le fait que la détermination psychique ne se produit pas sans la participation de la personne en question (l'enfant). Ce qui est intéressant de remarquer ici, c'est que la reconnaissance d'un *choix* nous

⁶³ S. Freud, *La disposition à la névrose de contrainte. Une contribution au problème du choix de la névrose* (1913), Œuvres Complètes, Volume XII, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, p. 85. [Mise en relief personnelle].

⁶⁴ S. Freud, *Remarques psychanalytiques sur un cas de paranoïa (Dementia paranoides) décrit sous forme autobiographique* (1911 [1910]), Œuvres Complètes, Volume X, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, p. 270. [Mise en relief personnelle].

soustrait de l'idée que la psyché serait déterminée de façon unidirectionnelle, soulignant plutôt que la personne participe à sa propre constitution. La question est alors de savoir comment conjuguer l'idée de *choix* avec la notion d'inconscient.⁶⁵

Si la question du « choix » –soit dans la névrose, soit dans la psychose– importe ici, c'est parce que, comme nous le verrons, dans le travail de Lacan, celles qu'on appelle désormais les « structures cliniques » sont liées –comme chez Freud– à la différence sexuelle et, par conséquent, à l'identité sexuelle, aspect central de notre sujet. C'est Lacan qui, précisément, parle du *choix du sexe*.

Cette notion est apparue dans son enseignement dans les années 1970 mais on en entrevoit le préambule dès les années 1960. C'est la formulation de *l'objet a*, référent à la constitution du sujet avec l'identification que « suppose l'action du sujet qui consiste à prélever un trait de l'Autre »,⁶⁶ action dans laquelle on reconnaît une sorte de *choix* alors que c'est le sujet qui « prélève », parmi d'autres, ce *trait*. Cependant, si cette approche est valable, il faut situer que ce qui correspond au *choix du sexe* –mieux connu sous le nom de *sexuation*–⁶⁷ est, comme nous l'avons dit, caractéristique de la dernière décennie du travail de Lacan, époque où il souligne non seulement la question du désir et l'identification, mais, au-delà, de la jouissance. À cette période, cette catégorie, liée au registre du *réel* sera remarquable.⁶⁸

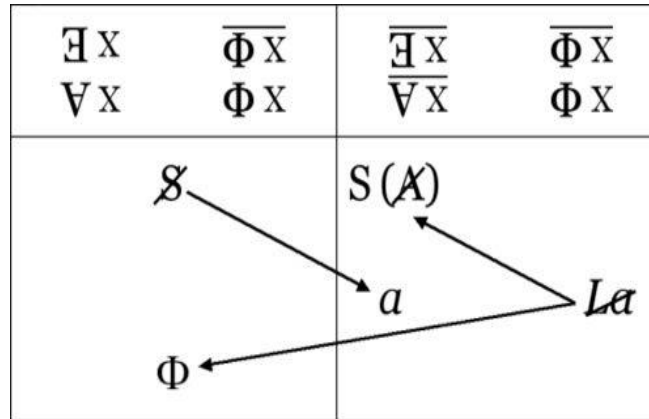
⁶⁵ Spécifiquement autour de la question que Freud soulève, il formule une série de réponses qui obéissent à différents moments de son travail : premièrement, ce qui s'explique à partir de la position de laquelle il a été vécu une expérience sexuelle au cours de la petite enfance, la passivité ou l'activité, qui correspondraient à l'hystérie et à la névrose obsessionnelle, respectivement. L'autre correspondra à la période de vie durant laquelle une expérience traumatisante a été vécue et/ou le moment où une défense contre elle a été activée. Une explication postérieure, correspondant au texte cité précédemment, se réfère à la conception de fixation avec sa composante régressive de la libido.

⁶⁶ L. Izcovich, *Les noms du sujet. Cours du Collège de clinique psychanalytique de Paris (2014-2015)*, Trèfle, Paris, 2015, p. 16.

⁶⁷ Le 14 mai 1974, Lacan parle d'« options, dites d'identification sexuée ». Cfr. J. Lacan, « Séance du 14 mai 1974 », dans *Les non-dupes errent (Les Noms-du-père)*, Le Séminaire (1973-1974), Livre 21, non publié.

⁶⁸ *L'imaginaire*, le *symbolique* et le *réel* sont les trois registres du nœud borroméen que Lacan conçut pour considérer les éléments qui constituent le psychisme. Apparue en 1953, ce n'est que dans les années 1970 qu'il prendra tout son poids. *L'imaginaire* se réfère à l'image, à la ressemblance, au corps, le semblable, l'autre ; le *symbolique* au registre de la parole, le signifiant, l'Autre ; tandis que le *réel* se réfère à ce qui est laissé hors de la parole, la jouissance, l'impossible.

Les développements sur la *sexuation* seront formalisés par le biais des *formules de la sexuation*, nommées telles quelles dans le séminaire *Les non-dupes errent*,⁶⁹ mais ayant été écrites pour la première fois le 17 mars 1971 dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant*,⁷⁰ et complétées quelques années plus tard avec les deux cases de la ligne ci-dessous, dans le cadre du séminaire *Encore*.



Formules de la sexuation⁷¹

On trouve également des antécédents dans d'autres séminaires comme *L'identification*, dans lequel Lacan montre une relation entre le *trait unaire*, le *nom propre* et le *Nom-du-Père*. Le premier et le troisième sont des points d'exception, l'un inaugurant la chaîne signifiante, l'autre –comme cela sera formalisé des années plus tard, justement avec les formules– constituant l'exception (*il y en a au moins un qui n'est pas castré*) qui sert à l'universalisation de la position homme (*tout homme est sous la fonction phallique*). Cette fonction phallique participe de la conformation du côté femme (*il n'y en a aucune qui ne soit pas castrée*), mais avec une particularité. Tous deux sont toujours constitués dans ce passage par la figure du père et de la langue : *homme* et *femme*, en termes de désir et de castration dans la référence au *Phallus*. *Jouissance phallique*, dit Lacan, qui a, du côté féminin, un supplément : une *Autre*

⁶⁹ Cfr. J. Lacan, « Séance du 9 avril 1974 », dans *Les non-dupes errent (Les Noms-du-père)*, op. cit.

⁷⁰ Cfr. J. Lacan, « D'une fonction à ne pas écrire. Séance du 17 mars 1971 », dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, op. cit., p. 110.

⁷¹ Cfr. J. Lacan, « Une lettre d'amour. Séance du 13 mars 1973 », dans *Encore, Le Séminaire (1972-1973)*, Livre 20, Seuil, Paris, 1975, p. 73.

jouissance. Chaque femme est castrée, mais pas-toute. Supplément (non complément) qui, en nouant le *symbolique* avec ce qui passe en dehors de la parole, démarque les *formules de la sexuation* d'une formalisation binaire, car les deux types de jouissances ne sont pas équivalentes.⁷²

Grâce à ces formules, deux conséquences fondamentales sont formalisées :

- 1) Le féminin échappe à ce qui peut être articulé par la parole –révélant, donc, le registre du *réel*–, de sorte que *les femmes ne forment pas un ensemble (La femme n'existe pas)* ;
- 2) D'autre part, et par conséquent, *il n'y a pas de rapport sexuel*, il n'y a pas de complémentarité.

1.7.1. Au-delà de l'*imaginaire* et le *symbolique*

Bien que la sexuation prenne en considération la jouissance placée dans le registre du réel, dans la psychanalyse se reconnaît la participation de la disposition anatomique des corps et l'attribution culturelle en fonction des sexes, mais à sa façon.

Tout d'abord, reprenons la manière dont la différence sexuelle a été reconnue par la psychanalyse depuis sa création. Pour Freud il y aurait une détermination de celle-ci à partir de la différence anatomique. En concentrant sa théorie sur le complexe d'Œdipe, Freud fera valoir que la menace de castration aura des effets différents sur les enfants, précisément à partir de la différence anatomique. Les garçons ne veulent pas « perdre » ce qu'ils ont et ils constatent ce manque chez les autres, les filles, qui sont en proie à « l'envie du pénis ».

⁷² Cette logique « binaire » est présente dans les formulations de Freud –qui, cependant, reconnaît qu'elles échouent–, en particulier dans leur tentative d'expliquer la sexualité féminine, quand il soutient que la résolution du complexe d'Œdipe chez les femmes (« positif »), passerait par le fait d'avoir un enfant (mâle) qui viendrait occuper la place du pénis qu'elle n'a pas eu ; fils, d'ailleurs, qui serait le produit de la relation avec un homme non interdit, comme interdit qu'a été le père. Cette résolution finit donc par s'appuyer sur la capacité de reproduction de cette mère, avec une partie de précepte biologique et aussi selon une logique « complémentaire ».

La différence dans cette part du développement sexuel chez l'homme et la femme est une conséquence compréhensible de la diversité anatomique des organes génitaux et de la situation psychique qui s'y connecte, elle correspond à la différence entre la castration accomplie et la castration simplement proférée en menace.⁷³

Ces formulations, très questionnées, me reviennent comme une interrogation, lorsque l'on observe que, dans de nombreux cas de personnes *trans*, l'anatomie semble avoir « fait le destin ».⁷⁴ Le fait de « *savoir qu'il/elle appartient à l'autre sexe* », deuxième élément de la phrase citée ci-dessus –« *la situation psychique qui s'y connecte* »–, prend tout son sens, par le retrait de l'expression d'une référence organique ordinaire.

De plus, la théorie d'Œdipe est considérée comme une loi qui provoque le refoulement, loi qui montre le côté « social » de ce mécanisme, mais aussi inconscient. Pour sa part, la *sexuation*, grâce à la référence à la langue, en lien avec les notions de phallus et de castration, nous permet de nous débarrasser de la référence au pénis pour la concevoir dans le domaine de la parole et du manque.

Mais, comme les personnes *transsexuelles* le prouvent, la matérialité du corps n'a de cesse d'avoir des conséquences. Ce qu'elles nous apprennent, c'est que le corps ne se joue pas en arrière-plan. On a déjà dit qu'il s'agit, pour certains d'entre eux, d'un élément fondamental, lequel n'est même pas remis en question par les discours les plus subversifs, puisque pour beaucoup d'entre eux, la voie directe continue à être les hormones et/ou la chirurgie. Bien qu'il soit possible de lire dans cet acte un assujettissement de la norme essentialiste du sexe (et genre), à notre avis il s'agirait plutôt de quelque chose qui renvoie à la notion d'inconscient. Modifier son corps, se faire opérer le sexe, ne peut pas être lu simplement comme l'équivalent de n'importe quelle opération, comme une chirurgie plastique. Par exemple, se faire opérer pour être « la plus belle » et rester attrayante pour son partenaire ne se produit pas dans la même logique selon laquelle on est « dans le mauvais

⁷³ S. Freud, *Quelques conséquences psychiques de la différence des sexes au niveau anatomique* (1925), Œuvres Complètes, Volume XVII, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, p. 200.

⁷⁴ Reprise d'une phrase de Napoléon (« *Le destin, c'est la politique* ») par Freud, qui affirme : « *Le destin, c'est l'anatomie* ». Cfr. S. Freud, *La disparition du complexe d'Œdipe* (1924), Œuvres Complètes, Volume XVII, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, p. 31.

corps ». Le « choix », dans ce contexte, n'est pas quelque chose qui peut se débarrasser des conditions culturelles, mais montre que parfois le sujet même est dépassé par la non-conformité de son corps.

Le choix montre bien qu'il s'agit de quelque chose au-delà de l'imaginaire et du symbolique, on parle donc de jouissance et du registre du réel. La position sexuée est énigmatique pour le *sujet* lui-même, qui recourt à des stratégies pour se positionner face à une impossibilité : « Dans le psychisme, il n'y a rien par quoi le sujet puisse se situer comme être de mâle ou être de femelle ». ⁷⁵ Alors, pour tout sujet (pas uniquement le *trans*), le choix du sexe ne peut pas être considéré comme un acte de « liberté », volontaire et conscient.

*

La *sexuation* –qui vise au-delà de l'identification,⁷⁶ au-delà du symbolique–, nous a permis de saisir l'articulation sexuelle dans toutes les structures, et pas seulement dans la névrose. Lacan offre un outil pour réfléchir sur notre sujet, justement à partir des formules de la sexuation. Il s'agit d'une notion qu'il prononça une seule et unique fois: le *pousse-à-la-femme*,⁷⁷ notion à partir de laquelle il va essayer de penser la féminité de Schreber. S'il ne s'agit pas d'une transsexualité, ce cas nous permet une compréhension de l'existence d'une *jouissance Autre*⁷⁸ qui se déroule en dehors de la référence phallique. Formulation qui montre sa pertinence dans le travail clinique lorsque nous rencontrons une personne qui *pousse* pour se faire opérer, une option qui, parfois, mais pas toujours, résout le malaise.

⁷⁵ J. Lacan, « Le sujet et l'Autre : L'aliénation. Séance du 27 mai 1964 », dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Le Séminaire (1964), Livre 11, Seuil, Paris, 1973, p. 186.

⁷⁶ On pourrait trouver un point en commun entre la théorie queer et la psychanalyse : il n'y a pas d'identifications (identités) communes qui conviendraient à toute la diversité des sujets –dans le cas de psychanalyse, chaque femme doit être considérée une par une. En revanche, en reconnaissant que la fonction phallique fait la limite à la jouissance, en instaurant une inscription dans chaque sujet, la psychanalyse ne soutient pas qu'il ait des identifications infinies, non limitées.

⁷⁷ Cfr. J. Lacan, « L'étourdit » (1972), dans *Autres Écrits*, Seuil, Paris, 2001, p. 466.

⁷⁸ Geneviève Morel, dans *Ambigüités sexuelles...* insiste sur le fait qu'il faut considérer la transsexualité au-delà des identifications et travaille justement sur la *jouissance Autre*.

1.8. Le *nom propre* en psychanalyse

Vous savez, comme analystes, l'importance qu'a dans toute analyse le nom propre du sujet. Vous devez toujours faire attention à comment s'appelle votre patient. Ce n'est jamais indifférent.

Jacques Lacan⁷⁹

Les textes de Lacan parlent en général de *nom propre*, et il est nécessaire de se rappeler que, bien qu'il y ait une référence au patronyme (*nom*), le *prénom* est un élément inséparable de l'ensemble, même s'il conserve ses propres caractéristiques, parmi elles celle de pouvoir le changer légalement dans le cas des personnes *trans*. Cependant, dans l'acte de ne pas reconnaître le *prénom* comme propre, il y a un détachement par rapport au donneur du prénom, qui appartient à une génération avant la naissance de la personne en question, touchant la ligne ascendante et, par conséquent, expulsant quelque chose de la filiation.

Dans l'œuvre de Freud, le terme apparaît à deux moments⁸⁰ : d'abord, dans *Sur la Psychopathologie de la vie quotidienne*, texte qui s'ouvre sur l'analyse de l'oubli du nom Signorelli ;⁸¹ plus tard, dans *Totem et tabou*, où Freud souligne que le totem, chez les peuples primitifs, est représenté par un animal qui a un nom distinctif, et qui différencie chaque clan

⁷⁹ J. Lacan, « Séance du 20 décembre 1961 », dans *L'identification*, Le Séminaire (1961-1962), Livre 9, non publié.

⁸⁰ En plus des cas cliniques comme « L'Homme aux rats ». Cfr. S. Freud, *Remarques sur un cas de névrose de contrainte* (1908), Œuvres Complètes, Volume IX, Presses Universitaires de France, Paris, 1998.

⁸¹ Cfr. S. Freud, *Sur la psychopathologie de la vie quotidienne* (1901), Œuvres Complètes, Volume V, Presses Universitaires de France, Paris, 2012. L'oubli du nom *Signorelli* sera travaillé dans le *Chapitre 6*.

de la même tribu. Distinction importante à son tour pour chaque individu en relation au groupe auquel il appartient :

Au nombre de parties constitutives essentielles d'une personnalité se trouve, selon la vision des primitifs, son nom ; si donc on connaît le nom d'une personne ou d'un esprit, on a acquis un certain pouvoir sur le porteur du nom. D'où les curieuses précautions et limitations dans l'emploi des noms, qui ont été effleurées dans l'essai sur le tabou. La ressemblance est manifestement remplacée dans ces exemples par l'appartenance.⁸²

D'autre part, dans la mesure où le nom conserve les propriétés de l'animal qui est autant adoré que craint, le nom du totem devient un *tabou*. Ainsi, ce nom ne pouvait-il pas toujours être prononcé ; c'est le cas de défunts.⁸³

Dans l'enseignement de Lacan, le *nom propre* occupe une place plus importante encore, par le biais de références à des auteurs qui travaillaient le sujet depuis trois domaines : la linguistique, la logique et l'anthropologie, et dont il tirera ses propres conclusions. Ces auteurs sont John Stuart Mill, Lord Bertrand Russell, Alan H. Gardiner, Claude Lévi-Strauss, Rudolph Carnap, Saul A. Kripke, Charles Sanders Peirce et John Searle.

Dans les années 1960, la notion de *sujet* formulée à partir de la linguistique acquiert une importance énorme pour les premiers développements de Lacan autour de la question du *nom propre*. Il conçoit, au début de cette décennie, la constitution d'un *sujet de désir* à partir d'une première marque, le *trait unaire*, un « un » soutien du *nom propre*, lié à la notion d'*identification*, et qui souligne la valeur de la fonction *signifiante*. À cette époque, le *nom propre* implique un élément relatif à l'inconscient qui aura des conséquences en termes d'identité sexuelle. L'accent est alors mis sur la métaphore et le *Nom-du-Père*. En ce temps, la *lettre* va être un élément important de sa discussion avec les auteurs qu'il reprend, et dont il

⁸² S. Freud, *Totem et tabou, Quelques concordances dans la vie d'âme des sauvages et des névrosés* (1913 [1912-13]), Œuvres Complètes, Volume XI, Presses Universitaires de France, Paris, 1998, pp. 290-291.

⁸³ Cfr. *ibid.*

remarque la qualité d'intraduisible et par conséquence sans signification. *Lettre* qui plus tard ne sera plus exclusive du registre *symbolique* mais aussi du *réel*.

Après, en 1965, Lacan va reconnaître que le *nom propre* a une signification, en la reliant au donneur du prénom. En plus, en s'appuyant sur la bouteille de Klein, Lacan précise que le *nom propre*, devant le vide caractéristique de la constitution du sujet, joue comme une tentative de suture. En ce sens, le *nom propre*, plutôt que comme *signifiant*, a une « fonction objectale » dans sa relation à l'Autre et au manque : « c'est que le nom du sujet est ceci : il manque l'Un pour le désigner. Qu'est-ce qui le remplace ? Qu'est-ce qui vient 'faire fonction' de cet Un ? [...] L'objet a d'un côté [...] le nom propre de l'autre, remplissent la même fonction ». ⁸⁴ À ce propos, Lacan remarque que, plus qu'intraduisible, le nom propre est *insubstituable*, parce qu'il peut manquer. Enfin, il ajoute une autre caractéristique à la signification, c'est l'*avertissement*.

Dans les années 1970, Lacan met l'accent sur l'importance de la nomination, à un moment où le nœud borroméen comporte déjà quatre ficelles. Il s'agit des formulations qui touchent la conception et l'importance qu'a le *nom propre* comme ressource pour l'analyse. ⁸⁵ En outre, il porte une attention particulière sur le *nom propre* comme un *appel*, un appel à parler, le temps où le *phallus* a changé de fonction et est reconnu comme celui d'où ne sort aucune parole, « le nom c'est ce qui appelle. Sans doute, mais à quoi ? C'est ce qui appelle à parler. Ce qui fait le privilège du phallus, c'est qu'on peut l'appeler éperdument, il ne dira toujours rien ». ⁸⁶ Celui qui nomme, donc, est un sujet de désir, en manque : « le Nom-du-Père, si c'est un nom qui a une efficace, c'est précisément parce quelqu'un se lève pour répondre ». ⁸⁷

⁸⁴ J. Lacan, « Séance du 15 décembre 1965 », dans *L'objet de la psychanalyse*, Le Séminaire (1965-1966), Livre 13, non publié.

⁸⁵ Cfr. C. Fontana, « En busca del nombre perdido », dans L. Vacarezza, G. Strada, M. Conde, M. Prado, M^a. J. de la Viña Guzmán & C. Fontana, *Reflexiones sobre el pase. Los efectos de un cártel*, Publidisa, Barcelona, 2007.

⁸⁶ J. Lacan, « Du mythe que Freud a forgé. Séance du 16 juin 1971 », dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, *op. cit.*, p. 172.

⁸⁷ *Ibid.*

Bien que nous nous concentrons plutôt sur les deux premières époques décrites, maintenir ces trois moments apparaît pertinent car, bien que dans ses premières formulations (1960-1962) apparaisse une relation entre le *nom propre* et l'inscription du *Nom-du-Père*, les deuxième et troisième moments nous permettent de penser le *nom propre* quand ce signifiant montre son inconsistance. Le *Nom-du-Père* n'étant pas la seule chose à fournir la constitution du sujet, parce qu'il y a d'autres options d'amarrage. À partir de ce qui précède, deux positions en particulier s'éclaircissent : la première, présente dans *Subversion du sujet...*, où Lacan, en référence à la névrose, dit que le sujet est *importuné* par son *nom propre* ;⁸⁸ la seconde, présente dans le séminaire *Le sinthome*, où il fait remarquer l'étrangeté du nom que Joyce vit, causée par le *Verwerfung de fait*, attribuée à l'abandon du père, auquel l'auteur aurait été impérieusement *appelé*⁸⁹ à répondre avec son œuvre.

Ces formulations de Lacan, permettent de réfléchir sur la façon dont le *nom propre* fonctionne chez les personnes *trans*. Ainsi mettrai-je l'accent, précisément, sur la particularité du sujet qui peut être représenté, justement à cause du vide, avec le *nom propre*, en le différenciant des noms communs comme *transsexuels*, *transgenres*, *transidentité*, etc.

Ces différents éléments, permettent aussi une approche du sujet par le choix (changement) d'un nouveau prénom lors du passage d'un *sexe/genre* à un autre. Cet élément apporte au travail clinique et montre le passage –et la fracture– entre recevoir un prénom et se l'approprier. « S'approprier » ce *prénom*, montre que le nom propre n'est nullement « propre » depuis le départ. Le franchissement de *quelqu'un m'appelle* à *je m'appelle* n'est pas linéaire ni automatique ; le *trans* nous montre assez bien que cela correspond à un *temps logique* :

⁸⁸ Cfr. J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966, p. 826.

⁸⁹ J. Lacan, « Joyce était-il fou ? Séance du 10 février 1976 », dans *Le sinthome*, Le Séminaire (1975-1976), Livre 23, Seuil, Paris, 2005, p. 89.

Dans toute identification il y a ce que j'ai appelé : *l'instant de voir, le temps pour comprendre, et le moment de conclure*. Nous y retrouvons les trois dimensions du temps qui sont –même pour la première– loin d'être identiques à ce qui s'offre pour les recevoir.⁹⁰

⁹⁰ J. Lacan, « Séance du 13 janvier 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, Le Séminaire (1964-1965), Livre 12, non publié.

De l'identité à l'identification

Qu'un nom, si confus soit-il, désigne une personne déterminée, c'est exactement en cela que consiste le passage à l'état humain. Si on doit définir à quel moment l'homme devient humain, disons que c'est au moment où, si peu que ce soit, il entre dans la relation symbolique.

*Jacques Lacan*⁹¹

2.1. Canine

La chute d'une canine, peu importe si c'est la gauche ou la droite, est la condition qui doit être remplie par l'un des trois jeunes enfants pour quitter la maison. *Canine*, film grec de 2009,⁹² montre les conditions d'existence dans lesquelles ces enfants sont confinés par leurs parents. Le lien avec les autres, la sexualité, l'accès au savoir, l'entraînement physique, la langue, etc., sont étranglés, sans raison explicite, pour les garder hors du lien social, à une exception près...

De ce film, qui illustre la subtilité de la folie et la force de la pulsion, je retiens un détail pour donner le ton à notre thème : le père, à un moment donné, doit s'adresser à l'un de ses enfants, en la nommant : *l'aînée*. Au-delà du registre de l'État et avec une appellation générale

⁹¹ J. Lacan, « Zeitlich - Entwicklungsgeschichte. Séance du 7 avril 1954 », dans *Les Écrits techniques de Freud*, Le Séminaire (1953-1954), Livre 1, Seuil, Paris, 1975, p 178.

⁹² Cfr. Y. Lánthimos, *Canine*, Boo Productions, Grèce, 2009.

qui passe par le *nom propre*, la question qui se pose est comment cette nomination constitue quelque chose de l'identification de ce sujet qui, même aliénée, peut aussi se démarquer. Il s'avère que l'*aînée* parvient à franchir la frontière de la maison. Comment fait-elle ? Elle s'arrache la canine droite... Voici le paradoxe : ce n'est pas sans respecter l'indication du père que l'*aînée* réussit. Est-ce que l'Autre est aussi barré ?

*

L'intention de ce chapitre est de présenter la notion d'*Identification* dans l'œuvre de Freud et de Lacan, et mettre en évidence le fait qu'elle soit liée à la notion d'inconscient dans la mesure où elle se fonde à partir de la constitution du sujet dans sa relation à l'Autre et sa séparation vis-à-vis de lui.

La question : *qui suis-je ?* Depuis la psychanalyse, ne va pas sans le complément : *qui suis-je pour l'Autre ?* En ce sens, la nomination personnelle est un élément subjectif qui ne se réduit pas à la conscience identitaire, ni se trouve dans un seul élément, un seul mot. Dans cette première partie, nous verrons les bases depuis lesquelles on comprend, en clinique, toute déclaration identitaire, y compris, évidemment, quand une personne née avec le sexe masculin dit *je suis une femme*, ou quand une personne née avec le sexe féminin déclare *je suis un homme*. Toute transformation *trans* implique, pour ceux qui la font, soit de construire, soit de réaffirmer une identité qui, pendant un certain temps, serait restée dans l'ombre. Passer d'un *sexe/genre* à autre correspond à un mode de réponse à la question *qui suis-je ?* Ou, encore mieux, *qui suis-je en réalité ?* Et relatif, dans ce cas, au sexe anatomique. Le nouveau prénom –le prénom choisi– le montre, la plupart du temps, en se féminisant, ou en se masculinisant, selon le cas. Auto nomination qui, comme nous le verrons, n'est pas concluante ni autonome.

2.2. *Savoir qui on est*

L'identité, selon l'une des définitions de la *Real Academia Española* (RAE), est la « conscience qu'une personne a d'être elle-même et différente des autres ». ⁹³ Cette définition, par conséquent, renvoie à une sorte de *connaissance de soi-même, savoir qui l'on est*, dans sa différence avec les autres.

L'identité, en ces termes, représente un des éléments principaux d'une personne, un élément délimité par ses données et ses relations, qui conduit à penser que le *je suis* est manifestement référencé. En ce sens, il est possible d'homologuer l'identité avec l'identique, celle qui n'a qu'une seule représentation, toujours la même : le même, ce qui ne change pas. « *Juanito a toujours été comme ça* », par exemple, est une déclaration basée sur cette idée. On verra comment, dans la psychanalyse, plutôt que d'identité, ⁹⁴ on parle d'*identification*, laquelle n'est pas circonscrite à la *conscience* et au *moi*, s'agissant de la différence radicale.

L'importance de cette distinction, en ce qui concerne la question qui nous occupe, est pertinente dans la mesure où cette idée que la personne *sait qui elle est*, a influencé de manière significative le traitement de ce qu'on appelle, dès le départ, *transsexualité*. C'est Robert Stoller qui apporte la notion d'identité au travail clinique avec les personnes « transsexuelles », laquelle conserve sa validité si l'on pense en termes de *conscience* et de *connaissance de soi-même*.

Dans la mesure où la notion d'identité est liée, dans ce développement, à celle du *genre*, la section suivante abordera les principales élaborations de l'auteur autour de ce binôme. Binôme qui demeure d'actualité, étant actuellement utilisé pour argumenter en faveur des droits des personnes *transgenres* et *transsexuelles*, comme dans les *Principes de Jogjakarta* :

⁹³ Real Academia Española (RAE), « L'identité », dans le *Dictionnaire de la langue espagnole*. Cfr. <http://dle.rae.es/?id=KtmKMfe> [Traduction personnelle].

⁹⁴ Tout au long de ce travail, quand nous emploierons « identité » par rapport au genre, ce sera en référence à cette sorte de « conscience du moi ». « Identité sexuelle » dans le cadre de la psychanalyse, par rapport à la castration, côté symbolique. Et à la fin de la thèse l'on trouvera le terme « identité », pour référer à Lacan qui, dans les années 1970, reprend ce mot en parlant d'identité de soi à soi, le symptôme et la fin de l'analyse, remarquant sa rapport à la lettre.

« L'identité de genre » comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle du sexe faite par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris une conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou divers) et d'autres expressions du sexe, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire.⁹⁵

2.3. Naissance d'une nouvelle notion : le *genre*

Le *genre* est un concept né à la même période que le *transsexualisme* (dans les années 1960) et a la même portée.

Le genre est un terme qui a des connotations psychologiques ou culturelles, plus que biologiques. Si les termes appropriés pour le sexe sont « mâle » et « femelle », les termes correspondants pour le genre sont « masculin » et « féminin » ; ces derniers peuvent être totalement indépendants du sexe (biologique).⁹⁶

L'inclusion de la notion de *genre* à la question *trans* apparaît pertinente, car elle est devenue un élément central pour encadrer l'étude et le traitement des personnes qui, au milieu du siècle dernier, avaient eu recours aux hormones et à la chirurgie pour changer de sexe.

John Money⁹⁷ a utilisé ce concept pour la première fois en 1955, dans le domaine de la médecine, pour distinguer le sexe biologique des qualités qui lui sont attribuées, qualités que chaque personne peut assumer ou non, quel que soit le sexe de naissance. Cette notion, en

⁹⁵ *Les Principes de Jogjakarta, principes sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre*, mars 2007, p. 8. Cfr. http://yogyakartaprinciples.org/wp-content/uploads/2016/08/principles_fr.pdf

⁹⁶ R. Stoller, *Recherches sur l'identité sexuelle*, Gallimard, Paris, 1968, p. 28.

⁹⁷ Psychologue américain qui a travaillé à l'Hôpital Johns Hopkins de Baltimore, aux États-Unis, au sein du service de pédiatrie endocrinologie, où il s'occupait des enfants intersexués.

clinique, permet d'éclairer le cas des patients *intersexués*, c'est-à-dire des personnes nées avec des qualités sexuelles physiques qui, en première instance, ne permettent pas d'identifier un sexe défini ; on parle d'ambiguïté de sexe. Cette distinction a été nécessaire alors que, face à ces patients, les médecins devaient décider en faveur de quel sexe ils feront leur intervention médicale.

Dans ce contexte, la considération selon laquelle une personne peut être assignée à un *genre*, indépendamment ses qualités physiques, a ouvert une possibilité dans ces cas d'ambiguïté, car alors que le corps n'était pas clairement différencié, la personne, dans son affiliation générique, pouvait l'être. Par conséquent, le travail de Money consistait non seulement à intervenir sur les corps pour optimiser les qualités du sexe dans lequel il était transformé, mais aussi aider à une sorte d'« éducation générique » pour que cette transformation du corps soit accompagnée par des comportements, des goûts, des vêtements, bref, de ce qui est culturellement reconnu pour chaque sexe. Pour Money, « modéliser » les corps était suffisant, quelle que soit l'identité sexuelle du patient ou le désir des parents. Par exemple, si les médecins transformaient un corps en femme, même si le patient s'identifiait à un homme, selon Money il pouvait jouer un rôle de femme.⁹⁸

Money propose l'introduction du concept *rôle du genre*, compris comme : « tout ce qu'une personne *dit ou fait* pour révéler son statut de garçon ou d'homme, de fille ou de femme ». ⁹⁹ D'après ce qui précède, il est clair que ce *rôle* n'est pas établi à partir d'une condition innée, mais plutôt d'une construction psychosociale. Ainsi, l'idée que ce *rôle* met en évidence, c'est qu'il n'y a pas toujours une correspondance entre le sexe biologique et ce qu'une personne *dit ou fait* avec le *genre*. Pour reprendre les mots de Stoller :

⁹⁸ Cette conception, qui semblait « libérer » de la correspondance obligatoire entre le corps et le rôle, a fini par montrer son côté de normalisation. C'est le cas, par exemple, de ce qui s'est passé avec Bruce/David Reimer, dont le cas est travaillé de façon critique et concise par Judith Butler dans son livre *Deshacer el género*, *op. cit.*

⁹⁹ J. Money, cité dans C. Chiland, *Changer de sexe. Illusion et réalité*, Odile Jacob, Paris, 2011, p. 36. [Mise en relief personnelle].

[...] le « rôle » de *genre* est le comportement manifeste que l'on révèle en société, le rôle que l'on joue, en particulier avec d'autres personnes, pour établir sa position avec eux, dans la mesure où, en ce qui concerne le genre, leur appréciation et la sienne sont en jeu.¹⁰⁰

À partir de l'*intersexualité*, la catégorie de *genre* s'avère nécessaire. Ainsi, la reconnaissance de l'influence de l'environnement est mise en avant et présentée comme l'élément qui peut déterminer notre sexualité. La façon simple et stéréotypée de concevoir la relation entre le corps et le rôle social perd de sa consistance. Il en résulte également la supposition selon laquelle l'exécution de ce rôle puisse coïncider, ou pas, avec la dimension sociale attribuée aux sexes. Ainsi, la notion de *genre* ouvre la distinction entre le biologique et la construction identitaire : *le sexe correspond à l'anatomie et le genre au psychosocial*. Les conséquences sont importantes parce que la « naturalisation » du sexe perd de la force -elle a montré ses apories- et souligne l'importance de l'attachement personnel aux coordonnées culturelles autour des rôles qui sont joués dans les groupes.

En 1960, on parle d'*identité de genre (gender identity)*,¹⁰¹ en référence au sentiment d'être une femme ou un homme. Ainsi, « l'*identité de genre* commence avec la connaissance et la perception, conscientes ou inconscientes, que l'on appartient à un sexe et non à l'autre ». ¹⁰² On s'identifie comme un homme ou une femme en dépassant le déterminisme biologique, ce qui donne lieu à la « connaissance et perception » que chacun a de soi-même.

Par ailleurs, on voit comment cette notion, qui apparaît dans le domaine de la médecine, a été élargie, plus tard, au champ social et politique.

¹⁰⁰ R. Stoller, *Recherches sur l'identité sexuelle*, op. cit., pp. 28-29.

¹⁰¹ La première occurrence est attribuée à Evelyn Hooker.

¹⁰² R. Stoller, *Recherches sur l'identité sexuelle*, op. cit., p. 28.

2.3.1. Core gender identity : Stoller face à la transexualité

Robert Stoller,¹⁰³ dans la deuxième moitié du siècle dernier, a collaboré au sein de la *Gender Identity Research Clinic* (GIRC)¹⁰⁴ à l'Université de Californie (UCLA), avec John Money et Harry Benjamin. Se déplaçant entre la psychiatrie et la psychanalyse, il participe activement au traitement des personnes *transsexuelles*, c'est-à-dire celles qui demandaient une modification de sexe, et ce sans nécessité de justification d'une indétermination biologique, comme dans le cas des *intersex*. En ce sens, Stoller affirme que le « transsexualisme est la conviction d'un sujet biologiquement normal d'appartenir à l'autre sexe ».¹⁰⁵

Médecin, psychiatre et psychanalyste, Robert Stoller s'opposait à des interventions chirurgicales sur des corps qui n'avaient pas d'anomalie physique. Comme ce bouleversement pointait plutôt une origine psychique, le *transsexuel* ne devait pas, selon lui, être traité avec des techniques médicales. Stoller tente donc –avec les ressources de la théorie freudienne– de localiser sa racine psychique, utilisant cependant la notion de *genre* et renforçant celle de l'identité.

Pour Stoller, l'origine était dans une combinaison entre une mère assez proche et un père absent, même s'il était physiquement présent. Le point crucial, selon ses critères, était de savoir comment et combien de temps l'enfant avait été accaparé par sa mère, tandis que l'enfant avait vécu cette proximité de manière très gratifiante, comme un substitut de la vie intra-utérine. Stoller l'appelle *symbiose*, se référant à ce qui est nommé dans le discours de la mère comme un « nous », plutôt que comme un « lui et moi ». Mais cette *symbiose*, dit Stoller, peut se produire dans d'autres cas sans que le résultat soit une transsexualité. Ce lien avec la mère serait alors présenté sans ambivalence de la part de celle-ci, causant ainsi un lien qui n'admet jamais de signe de tension, produisant un plaisir sans interruption, un lien agréable qui dispense l'enfant d'établir des frontières corporelles entre lui et elle, lui faisant

¹⁰³ Qui a commencé son travail sur la transsexualité en 1962, publiant plus tard les résultats d'un long travail sur le sujet. Cfr. R. Stoller, *Sex and gender : The development of masculinity and femininity*, Karnac Books, London, 1968.

¹⁰⁴ *Clinique de Recherches d'identité de Genre*, aujourd'hui *Gender Identity Institute (Institut de l'Identité de Genre)*.

¹⁰⁵ R. Stoller, *Recherches sur l'identité sexuelle, op. cit.*, p. 113.

vivre une « fusion » pleine de satisfaction. Par ailleurs, Stoller élucide une forme particulière de l'absence (non physique) du père, parce qu'en tant que père il n'est pas érigé comme une figure d'identification, mais laisse place à la mère. En outre, Stoller a fait valoir que, dans un premier temps de la vie, chaque personne éprouve un lien passif face à une mère qui la féminise. L'identification, en principe, se fait avec elle et ce n'est que dans un deuxième temps que, dans le cas de mâles, l'enfant sera reconnu comme tel (en tant que garçon), son identité se tournant alors vers la masculinité.

Pour Stoller, les concepts de *genre*, *rôle de genre* et *identité de genre*, sont pratiquement identiques. En revanche, l'auteur propose la notion du *noyau de l'identité de genre* (*core gender identity*), qui constitue la plus importante de ses contributions à l'étude et aux traitements de la *transsexualité*. Le *noyau de l'identité de genre* se forme dans le deuxième temps décrit ci-dessus et indique, ou pas, une correspondance entre le sexe et le genre, qui prend sa base et sa force dans la première étape. Donc, si le premier lien avec la mère ne permet pas ce changement, nous allons trouver plus tard un homme identifié avec le genre féminin, soit un cas de « transsexualité ».

Il y a un troisième temps considéré par Stoller, qui correspond au *stade œdipien*. Mais ce dernier serait en conflit, ou non, à cause du deuxième, ce qui signifie que, pour l'auteur, le *complexe d'Œdipe* et la *castration* ne sont pas décisifs dans la constitution subjective du transsexualisme. Selon la théorie de Stoller, dans le cas de la *transsexualité*, étant donné que le *noyau de genre* se réalise avant l'Œdipe, il n'y a pas de conflit avec une mère œdipienne et, par conséquent, avec le père castrateur. Les conflits auxquels les *transsexuels* sont confrontés apparaissent, en revanche, lorsqu'ils entrent dans le domaine social, et qu'ils souffrent de rejet et de difficulté à s'adapter à l'environnement.¹⁰⁶ Ce qui est remarquable dans cette

¹⁰⁶ Argument encore présent dans la promotion du respect de la diversité, l'importance de l'éducation, l'explication de ce que sont les préjugés et l'ignorance, des éléments qui expliquent que les personnes trans (et tant d'autres) sont expulsées des liens sociaux. Face à cela, une femme trans que j'ai interviewée il y a longtemps (2012) me disait qu'à un moment donné elle a réalisé que quelque chose en elle était différent des canons de la norme de genre. Elle se rendait compte qu'elle portait des vêtements de « femme », ne sachant pas qu'ils l'étaient avant le jour où elle est entrée à l'école primaire. Il s'avère que, vivant encore comme un garçon, il a hérité des vêtements de ses sœurs aînées, l'uniforme de l'école ne faisant pas exception ; il est allé à l'école primaire avec un gilet et non pas un

théorie c'est que l'identité sexuelle est due à une affiliation générique qui a lieu dès les premières années de la vie. Les enfants ont déjà formé la conviction d'appartenir à l'un ou l'autre sexe entre l'âge de deux et trois ans.

Or, on trouve chez Stoller une contradiction quand il parle de *noyau de l'identité de genre*, parce qu'il le fait valoir à partir d'une *conscience biologique* dans la construction de l'identité sexuelle. Stoller dit à ce sujet que

la connaissance que *Je suis un mâle*, avec son implication biologique plutôt que générique, commence à se développer beaucoup plus tôt que le sentiment que *Je suis masculin* ou que des perturbations dans l'identité de genre comme *Je suis féminine ; je suis comme une femelle*.¹⁰⁷

Laissant de côté l'analyse de l'ambiguïté entre le *genre* et le *biologique*, ce qui apparaît dorénavant intéressant c'est l'accent que met l'auteur sur la *connaissance* qui ressort dans le *Je suis*. Stoller, malgré la tentative de constater la causalité psychique de la *transsexualité* à partir des éléments de la théorie freudienne –qui considère, en principe, la notion d'inconscient–, finit par soutenir une sorte de « conscience de soi-même » qui lie identité et genre, plus typique des théories psychologiques du moi.

Chez Freud, l'inconscient suffit à spécifier le « psychique », chez Stoller l'identité le remplace et comble le manque entre le Moi et l'inconscient ; elle rend à l'individu la place centrale que Freud lui avait retirée. La révolution freudienne est méconnue et rejetée : la « psychologisation » remplace l'écoute analytique.¹⁰⁸

*

pull, ce qui a été identifié par ses camarades de classe comme étant de « femme ». C'est à ce moment-là qu'il/elle a pris conscience de la différence. Bien que ce récit puisse permettre de montrer que c'est dans le milieu social où apparaissent (et sont causées) les difficultés, dans le chapitre 5 je ferai un développement depuis la psychanalyse qui montrera comment, dans cet espace, sont considérées ces difficultés.

¹⁰⁷ R. Stoller, *Recherches sur l'identité sexuelle*, op. cit., p. 61.

¹⁰⁸ A. Faure-Oppenheimer, « Discussion : Le sexe et son destin », dans *Le choix du sexe. A propos des théories de R. J. Stoller*, PUF, Paris, 1980, p. 80.

La conception stollerienne est donc beaucoup plus compatible avec les accompagnements qui sont proposés à partir de la psychologie humaniste et de la sexologie. On peut reconnaître ces cadres dans les recommandations d'Harry Benjamin sur les normes de soins pour les personnes transgenre –*Standards of care* (1979). Parmi les éléments qu'il aborde, on trouve des indications sur la *Santé mentale*, qui sont résumées dans les paragraphes suivants.

2.3.2. Tâches thérapeutiques selon les *Standards de soins pour la santé des personnes transsexuelles, transgenres et de genre non-conforme*

D'après la section *Tâches des professionnels de santé mentale travaillant auprès d'adultes présentant une dysphorie de genre* –de l'ouvrage *Santé Mentale des Standards de soins pour la santé des personnes transsexuelles, transgenres et de genre non-conforme*–,¹⁰⁹ les professionnels qui travaillent dans le domaine de la santé mentale « peuvent servir en tant que psychothérapeute, conseiller ou thérapeute familial, ou comme [...] diagnosticien / évaluateur, défenseur, ou éducateur ».¹¹⁰

Parmi les activités décrites dans ce manuel, on trouve les *Tâches relatives à l'évaluation et l'orientation* :

1. *Évaluer la dysphorie de genre ;*
2. *Donner les informations sur les options d'éventuelles interventions médicales possibles pour l'expression et l'identité de genre ;*
3. *Évaluer, diagnostiquer et discuter les options de traitements pour les problèmes de santé mentale coexistant ;*
4. *Si c'est approprié, évaluer l'éligibilité, préparer et orienter vers l'hormonothérapie ;*
5. *Si tout est conforme, évaluer l'éligibilité, préparer et orienter vers la chirurgie.*

¹⁰⁹ Cfr. World Professional Association for Transgender Health, *Standards de soins pour la santé des personnes transsexuelles, transgenres et de genre non-conforme*, op. cit.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 26.

Cela indique donc que le professionnel de la santé mentale participe à l'évaluation, au diagnostic et à la dérivation vers les traitements médicaux correspondants, en plus de fournir des informations utiles.

En ce qui concerne les *Tâches relatives à la psychothérapie*, il faut, avant toute chose, que la personne en question décide de requérir au service, parce qu'il ne s'agit plus d'une condition requise pour accéder au traitement médical.¹¹¹ Cependant, tel qu'il apparaît dans le manuel, la psychothérapie est « fortement recommandée ».¹¹²

La psychothérapie, qui peut être individuelle, en couple, en famille ou en groupe, a pour objectif principal :

trouver des moyens d'optimiser le bien-être psychologique de la personne, sa qualité de vie et son sentiment de réalisation personnelle. La psychothérapie ne vise pas à modifier l'identité de genre de la personne, elle peut l'aider plutôt à explorer les problèmes de genre et à trouver des moyens d'atténuer la dysphorie de genre si elle est présente. En règle générale, le but ultime du traitement est d'aider les individus transsexuels, transgenres et de genre non-conforme à atteindre un confort à long terme vis-à-vis de leur identité de genre, avec des chances réalistes de succès dans leurs relations, éducation et travail.¹¹³

La thérapie individuelle, en particulier, implique une *orientation* et un *soutien pour les changements dans le rôle de genre*, qui accompagnent la clarification et l'exploration de l'expérience de changement de rôle. Traiter de la stigmatisation et de l'impact de ce changement –montrer qu'ils peuvent l'assumer–, facilite le processus de « sortie du placard », stimule les compétences interpersonnelles et favorise la récupération des liens avec des personnes significatives, face « à un environnement rarement préparé pour accueillir et respecter les personnes transsexuelles, transgenres et de genre non-conforme ».¹¹⁴ En outre,

¹¹¹ À partir de 2012, dans la 7^{ème} édition des *Standards of care* de la WPATH, la psychothérapie n'est plus obligatoire.

¹¹² World Professional Association for Transgender Health, *Standards de soins pour la santé des personnes transsexuelles, transgenres et de genre non-conforme*, op. cit., p. 32.

¹¹³ *Ibid.*, p. 32.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 33.

la psychothérapie « peut également aider à soulager tout autre problème de santé mentale coexistant (type anxiété, dépression) identifié pendant la phase de dépistage ou d'évaluation ». ¹¹⁵

En ce sens, le thérapeute peut établir un programme individuel en incluant des *objectifs et délais spécifiques* par rapport à la transition et ses implications, prenant en compte de possibles obstacles dans le domaine social, privé, professionnel, économique, légal, etc., et accompagnant ceux qui n'ont pas encore commencé la transition et n'ont pas expérimenté leur nouveau rôle.

La psychothérapie peut offrir un espace aux clients pour commencer à s'exprimer en harmonie avec leur identité de genre, et pour certains clients, surmonter les craintes liées aux changements d'expression de genre. Des risques calculés peuvent être pris en dehors de la thérapie pour gagner en expérience et en confiance dans le nouveau rôle. Un accompagnement au coming-out dans la famille ou la communauté (amis, école, lieu de travail) peut être mis en place. ¹¹⁶

Selon ce *Manuel*, aux professionnels de la santé mentale incombent, aussi, d'autres tâches comme : « Éduquer et défendre pour le compte des clients dans leur communauté [...] et aider les clients à obtenir leur changement d'état civil [ainsi que] fournir information et orientation vers des référents pour le soutien par les pairs ». ¹¹⁷

Dans le cas du Mexique, le service public suggère

que toute intervention psycho-sociale commence par un processus psycho-éducatif, en comprenant les explications des éléments biologiques et psycho-sociaux de la condition transgenre, les mesures d'affrontement face à la transition et toutes les options de soin dans le domaine psycho-social, soit hormonal ou chirurgical, tel que la personne le désire. ¹¹⁸

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 33.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 35.

¹¹⁸ E. Coleman, W. Bockting, M. Botzer, P. Cohen-Kettenis, G. DeCuypere, J. Feldman & W.J. Meyer, « Standards of care for the health of transsexual, transgender, and gender-nonconforming people »

Pour les personnes qui demandent un suivi, il est évident que ce travail est d'une valeur inestimable, bien qu'il diffère de celui effectué dans un espace analytique, également requis par certaines personnes *trans*. Ce que nous allons maintenant développer va poser les bases du cadre psychanalytique.

2.4. Identification plutôt qu'identité

Dans la pratique analytique, soulignons que l'identité apparaît, la plupart du temps, comme une interrogation. Dans l'espace analytique, quelqu'un se demandait : *Que suis-je... ?* Cette formulation l'interpelle, alors qu'il ajoute : *que suis-je... ! ? Je devrais plutôt me demander qui suis-je ?* Peu après, il se questionnera lui-même : *qui serais-je... ?* Formulation en suspens, car elle peut être une référence au présent conditionnel : *Qui serais-je ?* Ou bien, au futur simple : *Qui serai-je... ?*¹¹⁹

En psychanalyse, la notion d'*identité* est loin d'être conçue comme une référence pratique, publique et, par conséquent, consciente. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà mentionné, plus que d'identité, on parle d'*identification*, pour contrer l'idée d'une *conscience de soi*, d'un élément reconnu par soi-même et par d'autres, parce que cette identification n'a rien à voir avec le *moi* mais avec la notion de *sujet* :

Si ce que la psychanalyse a appelé le moi, c'est l'ensemble des images, image du corps incluse, et des signifiants qui identifient l'individu social ou socialisé, du coup on conçoit que ce que Lacan appelle sujet, c'est la part de l'être qui n'est pas identifié, pas identifié par ces images et ces signifiants.¹²⁰

(2012), *International Journal of Transgenderism*, 13(4): 165-232, cités dans J.B. Cruz-Islas, A.H. Hirata-Hernández, J.A. Ruíz-Rosas & E.H. Vega-Ramírez, *Guía clínica. Personas transgénero*, op. cit., p. 10.

¹¹⁹ Selon Lacan, « ce qui fait la dignité du névrosé, c'est qu'il veut savoir [...] ce qu'il y a de réel dans l'effet du signifiant ». Cfr. J. Lacan, « Séance du 14 mars 1962 », dans *L'identification*, op. cit.

¹²⁰ C. Soler, *Vers l'identité (Cours 2014-2015)*, Éditions du Champ Lacanien, Paris, 2015, p. 11.

En ce sens, des déclarations identitaires comme celle qui suit soulèvent des questions. *Julieta* (auparavant *Ramón*) dit : « J'ai commencé le processus d'ajustement de mon intériorité avec mon physique –je sais maintenant qu'on appelle ça 'réassignation intégrale'– pour avoir une concordance entre le sexe et l'identité de genre. C'est-à-dire, une égalité entre l'intérieur et l'extérieur ». ¹²¹ Pour Lacan, « l'identification n'a rien à faire avec l'unification. C'est seulement à l'en distinguer qu'on peut lui donner, non seulement son accent essentiel, mais ses fonctions et ses variétés ». ¹²² L'idée que l'identité se matérialise et se trouve dans des éléments concrets n'est pas exclusivement réservée à l'expérience *trans* bien que, dans ces cas-là, elle soit montrée d'une manière plus radicale, surtout quand il est nécessaire de faire intervenir le sexe ¹²³ pour les faire « correspondre ».

Dans la psychanalyse, la notion d'*identification* ramène à la singularité de chaque sujet dans son inscription inconsciente, au-delà de sa propre connaissance. En ce sens, l'inconscient est conçu comme « cette partie du discours concret en tant que transindividuel, qui fait défaut à la disposition du sujet pour rétablir la continuité de son discours conscient [considérant, alors, que] l'inconscient participe des fonctions de l'idée, voire de la pensée ». ¹²⁴

À ce propos, à la lumière de sa deuxième topique, Freud va remettre en question l'idée d'un *moi* « entièrement étanche ». Dans l'allégorie du cavalier et du cheval, le créateur de la psychanalyse remarque la faiblesse de la détermination du *moi* dans la vie psychique : le cavalier (*moi*) fait croire qu'il est celui qui dirige le cheval (*ça*), ce dernier étant vraiment celui qui impose le voyage. Ainsi, lorsque les déclarations par rapport au *je suis* semblent consolidées, ce qu'elles montrent, la plupart du temps, n'est qu'une aporie, le *nom propre* étant, nous le verrons plus tard, un bon exemple. Lacan reconnaît là le moyen par lequel on

¹²¹ D. Barrios Martínez & M.A. García Ramos, *Transexualidad : La paradoja del cambio*, Alfil, México, 2008, p. 5. [Traduction personnelle].

¹²² J. Lacan, « Séance du 29 novembre 1961 », dans *L'identification*, *op. cit.*

¹²³ En particulier dans le cas des hommes qui deviennent femme, lorsqu'ils se font enlever les organes génitaux afin de construire une neovagin. Dans le cas des femmes qui deviennent homme, le plus souvent, la chirurgie est seulement destinée à enlever les seins.

¹²⁴ J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse » (1953), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966, pp. 258-259.

essaie de suturer le trou constitutif du sujet.¹²⁵ De plus, dans *Sur la psychopathologie de la vie quotidienne*,¹²⁶ Freud montre la condition de méconnaissance de la personne face à elle-même. Dire une chose au lieu d'une autre, oublier un nom (le cas Signorelli, par exemple), etc., sont des événements liés, sans aucun doute, à la notion d'inconscient. À partir de là, il montre comment la personne est traversée par quelque chose qu'elle ne sait pas, qui lui pose des questions. Rougir après un lapsus, par exemple, montre dans quelle mesure nous nous y engageons.

2.4.1. Einziger Zug. De Freud à Lacan

Jacques Lacan travailla sur la question de l'*identification* tout au long de son enseignement, mais en particulier entre les années 1961 et 1962, lorsqu'il nomme son séminaire, précisément, *L'identification*. Dès la première séance, il annonce que le sujet de cette année n'est pas, comme il le montrera, aussi banal qu'il y paraît. En effet, c'est après le retour à Freud qu'il reprend de *Psychologie des masses et analyse du moi* la notion d'*identification*, définie par le créateur de la psychanalyse comme « l'unique mode de liaison de sentiment à une autre personne ».¹²⁷

Dans le texte de Freud, Lacan trouve trois types d'identification :

1. Au père (les parents) ;
2. Au père et/ou à la mère comme objets de rivalité ou libidinaux, selon le cas ;
3. L'identification par l'effet de contagion, caractéristique de l'hystérie et des masses.

D'après le texte de 1921, dans le cadre du deuxième type, « l'identification est, les deux fois, partielle, extrêmement limitée, et emprunte seulement un trait unique [*einziger Zug*] à la

¹²⁵ Cfr. J. Lacan, « Séance du 6 janvier 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, op. cit.

¹²⁶ Cfr. S. Freud, *Sur la psychopathologie de la vie quotidienne* (1901), op. cit.

¹²⁷ S. Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi* (1921), Œuvres Complètes, Volume XVI, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, p. 42.

personne-objet ». ¹²⁸ Ce deuxième type d'identification peut se produire avec le rival, ou bien avec l'objet d'amour, typiques du temps œdipien. Freud illustre avec le cas Dora –qui prend l'élément de la toux du père (objet bien-aimé)– l'identification par rapport au symptôme névrotique, évoquant la constitution de celui-ci par la répression, mécanisme qui donne lieu à la répétition. ¹²⁹ Ainsi, il affirme que « l'identification est venue à la place du choix d'objet, le choix d'objet a régressé à l'identification ». ¹³⁰

Le *einzigster Zug*, *trait unique* –traduit par Lacan comme *trait unaire*–, est un *trait* de sérialité, certes, mais plus encore, de coupure. C'est ainsi que, dans les termes de Lacan, l'*identification* est réservée à un point d'amarrage, où il constitue le sujet dans sa relation avec l'Autre, à partir du signifiant pris de lui. ¹³¹

*

Remarquons que le signifiant est un élément fondamental dans les termes de la constitution du sujet, un aspect sur lequel Lacan mettra l'accent à juste titre, car le signifiant évite d'être pris au piège de la référence moïque, narcissique :

C'est grâce à elle [à la fonction du signifiant] que ce qui vient de ce champ ouvre au sujet la possibilité de sortir de la pure et simple capture dans le champ narcissique [...] C'est seulement à introduire l'articulation du signifiant dans la structuration du champ de l'Autre, que peuvent se résoudre des questions cliniques jusqu'ici demeurées irrésolues et qui prêtent pour cette raison à des confusions irréductibles. ¹³²

¹²⁸ *Ibid.*, pp. 44-45.

¹²⁹ Le troisième type d'identification suppose également être compris. Freud donne l'exemple de la contagion de la crise des nerfs entre les partenaires de l'internat, quand une jeune fille reçoit une lettre de son bien-aimé.

¹³⁰ S. Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi* (1921), *op. cit.*, p. 44.

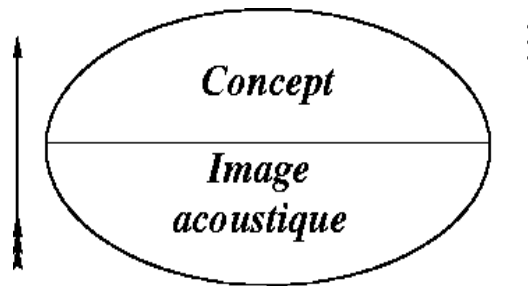
¹³¹ J. Lacan, « Séance du 20 décembre 1961 », dans *L'identification*, *op. cit.*

¹³² J. Lacan, « Rêve d'une ombre, l'homme. Séance du 21 juin 1961 », dans *Le transfert*, Le Séminaire (1960-1961), Livre 8, Seuil, Paris, 1991, pp. 441-442.

2.4.2. La notion de sujet dans sa relation avec le signifiant

Il est bien connu que Lacan utilise de nombreuses disciplines et plusieurs auteurs pour construire ses formulations sur la clinique. Ainsi trouve-t-on, entre autres, une forte influence de la linguistique sur ses élaborations, en particulier dans les années 50, principalement avec Ferdinand de Saussure et Roman Jakobson. De Saussure, particulièrement, il reprend le *signe linguistique*, signe qui, pour le linguiste, désigne la *totalité*¹³³ qui unit les deux éléments qui le composent : *concept* et *image acoustique*, ce dernier compris comme la représentation mentale que l'on a des sons qui servent de support au concept.

Une qualité particulière du *signe* est que ses éléments *se conditionnent réciproquement* :¹³⁴



Saussure remplace le *concept* par le *signifié* et l'*image acoustique* par le *signifiant*, substitution qui lui permet « de marquer l'opposition qui les sépare soit entre eux, soit du total dont ils font partie ».¹³⁵ D'autre part, il conçoit le *signifié* comme une représentation psychique. Ainsi, plutôt que l'objet réel évoqué, l'important est l'idée que chaque personne a de cet objet. Pour sa part, le *signifiant* est considéré comme la partie matérielle du *signe* (le son ou la lettre écrite), ce qui permet que le signifié soit représenté. De plus, la notion de *signe*, comprise comme celle qui forme une totalité avec les deux éléments décrits qui s'influencent réciproquement, en font un élément fermé (il y a le cercle fermé), total et, par conséquent, positiviste.

¹³³ F. De Saussure, *Cours de linguistique générale* (1916), Arbre d'Or, Genève, 2005, p. 128.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 131.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 75.

Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens ; elle est sensorielle, et s'il nous arrive de l'appeler « matérielle », c'est seulement dans ce sens et par opposition à l'autre terme de l'association, le concept, généralement plus abstrait.¹³⁶

Lacan inverse les éléments du schéma : il place le *Signifiant*, avec une majuscule, au-dessus du *signifié*. La ligne qui les sépare est utilisée pour indiquer comment le sujet est traversé, divisé, de sorte que quand il parle, il ne sait pas tout à fait ce qu'il dit. En supprimant le cercle qui entoure les deux éléments, il insiste sur le fait qu'un signifiant ne représente pas nécessairement toujours la même chose. « L'opposition du signifiant et du signifié n'est pas un simple substitut de l'opposition fameuse et non moins inextricable de l'idée, ou de la pensée, et du mot ».¹³⁷

À partir de ces éléments, qui permettent de « casser » le *signe*, Lacan se distance d'une lecture positiviste et laisse place à la subjectivité, à ce qui est incomplet.

Signifiant signifié

Lacan souligne, en outre, sa valeur en négatif, que la linguistique-même lui a déjà conférée, c'est-à-dire qu'un signifiant est ce que ne sont pas les autres. S'appuyant sur Jakobson, il va souligner la primauté du signifiant en ce qui concerne la constitution du sujet dans sa différence –dans la répétition du *trait* qui n'est jamais le même– citant l'exemple du train de 10h15. Chaque jour, un train part de la même gare, à la même heure, pour la même destination, et cependant n'est pas le même train : *A n'est pas égal à A*. Cet exemple permet de mettre en évidence la différence entre l'identité et, ce qui intéresse maintenant, *l'identification*.

¹³⁶ *Ibid.*, pp. 73-74.

¹³⁷ J. Lacan, « Métaphore et Métonymie (II) : Articulation signifiant et transfert de signifié. Séance du 9 mai 1956 », dans *Les psychoses*, Le Séminaire (1955-1956), Livre 3, Seuil, Paris, 1981, p. 253.

L'identification, par conséquent, ne fait jamais référence à la même chose, mais à ce qui est différent, « les signifiants ne manifestent d'abord que la présence de la différence comme telle et rien d'autre ». ¹³⁸ De plus, le *signifiant* n'est pas synonyme du *sujet*, parce que le premier (le signifiant) n'arrive jamais à représenter complètement le deuxième (le sujet). Il en ressort l'une des maximes de ce séminaire : « Le signifiant, à l'envers du signe, n'est pas ce qui représente quelque chose pour quelqu'un, c'est ce qui représente précisément le sujet pour un autre signifiant ». ¹³⁹

La notion de *sujet* dans sa division est expressément liée au *signifiant* et, à ce moment, le but manifeste du séminaire *L'identification* est, précisément, de démontrer la dépendance « de la formation du sujet par rapport à l'existence d'effets du signifiant comme tel ». ¹⁴⁰

2.4.3. Il n'y a pas de tautologie. Le registre symbolique

L'identification dans la psychanalyse, diffère des qualités ou attributs qui peuvent être conférés à une personne, qui la feraient « identique à elle-même ». Nous sommes bien loin de l'idée du *noyau de l'identité de genre*, sans laisser de côté, toutefois, l'identification imaginaire qui, dans l'enseignement de Lacan, est présentée dans les explications sur le *stade du miroir*, et qui est le propre du *moi*. Cependant, à partir de ce qui précède, il est possible d'affirmer que le *moi* de l'image –qui serait entier– s'avère inconsistant, parce qu'il surviendrait combler la division : « le Moi vient à servir à la place laissée vide pour le sujet ». ¹⁴¹

Le *trait unaire* (*einzigiger Zug*) est le garant dépersonnalisé, soutien de la *chaîne signifiante*, ¹⁴² en tant que *l'un* (élément non binaire) qui précède le sujet, lui permet de compter dans les deux sens du terme. Donc le sujet compte et se compte. ¹⁴³

¹³⁸ J. Lacan, « Séance du 6 décembre 1961 », dans *L'identification, op. cit.*

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ J. Lacan, « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache : "Psychanalyse et structure de la personnalité" » (1960), dans *Écrits, op. cit.*, p. 668.

¹⁴² J. Lacan, « Séance du 22 novembre 1961 », dans *L'identification, op. cit.*

¹⁴³ J. Lacan, « Séance du 28 mars 1962 », dans *ibid.*

L'abord donc que j'ai choisi dans la deuxième forme de l'identification n'est pas de hasard, c'est parce que cette identification est saisissable sous le mode de l'abord par le signifiant pur, par le fait que nous pouvons saisir d'une façon claire et rationnelle, un biais pour entrer dans ce que ça veut dire l'identification du sujet, pour autant que le sujet met au monde le trait unaire, plutôt que le trait unaire, une fois détaché, fait apparaître le sujet comme « celui qui compte », au double sens du terme [...] « celui qui compte » activement sans doute, mais aussi « celui qui compte » tout simplement dans la réalité, « celui qui compte » vraiment.¹⁴⁴

Remarquons que pour se « compter » il faut d'abord se différencier et, une fois différencié, on ne peut que reconnaître sa propre division, le manque. L'aphorisme : *Un sujet est ce qui est représenté, entre un signifiant et un autre*,¹⁴⁵ montre qu'il n'y a pas un seul signifiant qui, à lui seul, peut représenter le *sujet*. Pour ce faire, il devrait glisser entre un signifiant et un autre, ce qui montre l'impossibilité d'être signifié par un de ces signifiants, une fois pour toutes.¹⁴⁶

À la question *Qui es-tu ?* une femme *trans*,¹⁴⁷ interrogée par le psychologue de l'institution où elle est suivie, répond : *Moi, moi c'est moi, moi c'est moi...* À partir de ce qui a été dit précédemment, on dirait que le second *Moi* n'est pas le premier, *A n'est pas égal à A*, il n'y a pas de tautologie.¹⁴⁸

Il n'y a pas de tautologie parce que l'identification a rapport à la division et par conséquent le signifiant est circonscrit à ce qui, dans le travail de Lacan, se trouve dans le registre du *symbolique*. Ainsi, « de même que l'unité du signifiant et du signifié est fondatrice de la linguistique, c'est une division du signifiant et du signifié qui est fondatrice du

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ J. Lacan, « Séance du 6 décembre 1961 », dans *ibid.*

¹⁴⁶ Loin de supposer, comme la psychologie actuelle, que les êtres humains ne cessent de changer tout au long de la vie (conception du développement), en psychanalyse on considère qu'il y a une répétition du même, mais toujours différent. Dans le cas de la transsexualité, on se demande ce qui se répète dans la différence, au-delà du changement d'apparence, de prénom et même de corps.

¹⁴⁷ Dans l'Association *Prévention Action Santé Travail pour les Transgenres* (PASTT). Cfr. <http://www.pastt.fr/>

¹⁴⁸ Plus tard, je reprendrai cette déclaration *–moi c'est moi–* pour considérer une autre lecture possible.

symbolique ». ¹⁴⁹ Le *symbolique* est circonscrit à ce qui se passe dans le registre de la parole et, par conséquent, comme nous l'avons fait remarquer, à la différence. En ce sens, l'identification, issue de la mise en place du *trait unaire*, se joue à l'intérieur de ce registre : « concernant la fonction de l'identification [...] ce qui se passe, se passe essentiellement au niveau de la structure [...] Et la structure [...] est [...] ce registre du symbolique ». ¹⁵⁰ C'est pourquoi, alors que le *sujet* est ce qui se situe entre deux *signifiants*, le registre du *symbolique* –du langage– est lié à l'inconscient.

En résumé, si l'identification est conçue à partir du *trait unaire* (*einziger Zug*) –qui, dans l'œuvre de Freud, est explicitement lié à la seconde forme d'identification, là où, en termes de Freud, l'on a renoncé à l'objet incestueux–, l'*identification symbolique* correspond, dans ces termes, à la structure de la *névrose*.

¹⁴⁹ E. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, Érès, Toulouse, 2004, p. 81

¹⁵⁰ J. Lacan, « Séance du 13 décembre 1961 », dans *L'identification*, *op. cit.*

Moi, c'est moi... Tautologie ?

3.1. Le signifiant du *Nom-du-Père*

Dans les années 1950, la *névrose* est conçue dans sa différence avec la *psychose* par la mise en place d'un *signifiant* qui remplace le *Désir de la mère*. Ce *signifiant* est le *Nom-du-Père*.

La notion de *Nom-du-Père – noms du père*, dans l'enseignement de Lacan, se développe à deux moments différents qui représentent des conceptions différentes. Le premier est lié à la métaphore paternelle (années 1950 et début des années 1960), tandis que le second –celui qui apparaît dans une seule et unique séance sur *Les noms du père* (1964) et qui sera formalisé jusqu'à *R.S.I.* (1974-1975)–, avec sa pluralisation, vise le trou caractéristique de ce signifiant. Pour le moment, je ne décrirai que la première conception, compte tenu de sa pertinence par rapport à ce qui va être développé.

Ce concept apparaît pour la première fois dans le séminaire que donne Lacan, entre 1951 et 1952, autour de *l'Homme aux Loups*. Cependant, entre ce moment et le séminaire *Les psychoses* (1955-1956), le *nom du père* n'eut qu'une importance mineure en comparaison avec la fonction symbolique et le père symbolique. Malgré cela, à l'époque il existe déjà des articulations entre le *nom du père* (toujours sans traits d'union), le *symbolique*, la *loi* et *l'inconscient* :

C'est dans le *nom du père* qu'il nous faut reconnaître le support de la fonction symbolique qui, depuis l'orée des temps historiques, identifie sa personne à la figure de la loi. Cette conception nous permet de distinguer clairement dans l'analyse d'un cas les effets inconscients de cette fonction d'avec les relations narcissiques, voire d'avec les relations réelles que le sujet soutient

avec l'image et l'action de la personne qui l'incarne, et il en résulte un mode de compréhension qui va à retentir dans la conduite même des interventions.¹⁵¹

Toutefois, le *Nom-du-Père* sera articulé et écrit de cette manière (avec les traits d'union) pour la première fois dans le séminaire sur *Les psychoses*,¹⁵² en passant à la catégorie de *signifiant*, ce, dans sa fonction métaphorique, grâce à laquelle est située une distinction entre la fonction du père et celle du parent. Il apparaît formellement dans ce séminaire qui se penche particulièrement sur le cas Schreber ; le *signifiant* est alors homologué au registre *symbolique* avec la *Loi* et la parole. À partir de là, dans les années 1950 et 1960, la *névrose* sera expliquée à partir d'une opération que Lacan, s'appuyant une fois de plus sur la linguistique, appellera la *métaphore paternelle*, spécifiquement dans le séminaire *Les formations de l'inconscient* (1957-1958) où il soutiendra que « le père est une métaphore ».¹⁵³

Les trois temps de la formule de la métaphore sont les suivants :

1. L'enfant est soumis au caprice de la mère. Il veut être l'objet de la mère. À ce moment, le père est seulement entrevu. Le phallus apparaît, et même s'il ne peut pas être nommé, il représente déjà le symbolique, comme un au-delà de l'enfant.
2. Le père intervient au niveau imaginaire comme privateur de la mère, pas de l'enfant. Privateur du phallus. La mère est soumise à la loi de quelqu'un qui a le phallus que l'enfant voulait être pour elle. Là, ce qui est déterminant c'est le cas que la mère fait de la parole du père, du « non » du père.
3. Le père réel intervient, en montrant qu'il est celui qui a le phallus qui manque à la mère. Le père montre qu'il ne peut pas uniquement priver à la mère, mais lui donner le phallus. Dans cette étape le garçon peut s'identifier à lui, et la fille l'inclure à son désir.

¹⁵¹ J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse » (1953), *op. cit.*, p. 278.

¹⁵² J. Lacan, « Le signifiant, comme tel, ne signifie rien. Séance du 11 avril 1956 », dans *Les psychoses*, *op. cit.*, p. 218.

¹⁵³ J. Lacan, « La métaphore paternelle. Séance du 15 janvier 1958 », dans *Les formations de l'inconscient*, Le Séminaire (1957-1958), Livre 5, Seuil, Paris, 1998, p. 174.

Ce dernier temps inclut donc la différence sexuelle.

La première ébauche de la formule est donnée dans *D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose*,¹⁵⁴ où l'on trouve les éléments qui la composent :

$$\frac{\text{Nom-du-Père}}{\text{Désir de la Mère}} \cdot \frac{\text{Désir de la Mère}}{\text{Signifié du sujet}} \rightarrow \text{Nom-du-Père} \left[\begin{array}{c} \text{A} \\ \text{Phallus} \end{array} \right]$$

Le *Nom-du-Père* vient à la place du *Désir de la Mère*, devenant, par conséquent, la mise en place du *Phallus*, qui révèle la castration et, par conséquent, le désir.

Conformément à l'écriture de la métaphore, en accédant à cette fonction métaphorique, de nom, le mot « père » se dote d'un supplément de signification phallique, ce qu'écrit le \rightarrow (A / Phallus). Le phallus est inverse par rapport à la place de l'Autre car dans l'Autre « y manque le signifiant du désir, suppléé par le phallus comme préposé à l'ensemble des relations du signifiant au signifié » et le signifié arrive comme message au sujet du lieu de l'Autre sous une forme inversée.¹⁵⁵

3.2. *Identité sexuelle. Tenir compte de l'autre sexe*

Alors on comprend pourquoi « Pour Lacan, *l'identité sexuelle* est plus liée à cette identification de signifiant qu'à l'image ». ¹⁵⁶ En ce sens, il faut prendre *l'identité sexuelle* dans son ensemble, c'est-à-dire en liant les termes identité et sexuelle, et non pas prendre le terme

¹⁵⁴ Cfr. J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » (1955-56), *op. cit.*

¹⁵⁵ E. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, *op. cit.*, p. 137.

¹⁵⁶ M. Darmon, « Homme couleur de femme, femme couleur d'homme », dans Association Freudienne Internationale, *Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme I*, Actes des journées du 30 novembre et 1^{er} décembre 1996 au Centre Hospitalier Sainte-Anne, *op. cit.*, p. 441.

identité tout seul. Dans la psychanalyse, l'*identité sexuelle* s'établit grâce à l'instauration de la *métaphore paternelle*. En conséquence, même s'il est vrai qu'il y a un au-delà de l'anatomie, il est également vrai que la prise en charge du corps sexué (*sexe*) révèle que la *Loi symbolique* qu'implique la différence sexuelle, a eu lieu.¹⁵⁷

Pour que l'être humain puisse établir la relation la plus naturelle, celle du mâle à la femelle, il faut qu'intervienne un tiers, qui soit l'image de quelque chose de réussi, le modèle d'une harmonie. Ce n'est pas assez dire— il y faut une loi, une chaîne, un ordre symbolique, l'intervention de l'ordre de la parole, c'est-à-dire du père. Non pas le père naturel, mais de ce qui s'appelle le père. L'ordre qui empêche la collision et l'éclatement de la situation dans l'ensemble est fondé sur l'existence de ce nom du père.¹⁵⁸

En plus, en faisant appel à la qualité négative du *signifiant*, dans le cas de la *névrose*, l'*identité sexuelle* est installée à partir de *ce qu'on n'est pas*. Sur *YouTube* on voit une vidéo dans laquelle un artisan Inca offre ses créations, représentatives des éléments que l'on trouve dans la nature : des animaux, des cascades, etc. Parmi les pièces qu'il montre, il y a un couple d'oiseaux, mâle et femelle, qui se distinguent non seulement par la couleur et la taille, mais par le son qu'ils émettent. Chacun d'eux produit un son différent, celui de la femelle étant plus aigu que celui du mâle.¹⁵⁹ Face à cela, on pourrait faire valoir que la représentation obéit à une logique binaire, à laquelle on pourrait attribuer un reflet de ce que Judith Butler appelle la *matrice hétérosexuelle*,¹⁶⁰ où le pouvoir normatif ne créerait que des pratiques lisibles qui

¹⁵⁷ Par exemple la transsexualité, dans d'autres temps, a été considérée comme synonyme d'homosexualité. Aujourd'hui, la différence est plus claire ; en principe, parce que dans l'homosexualité, le corps en jeu est celui du partenaire, identique à celui du sujet ; par conséquent, nous parlons plutôt de choix d'objet. Et bien que parfois dans l'homosexualité il puisse y avoir plus d'identifications imaginaires avec les caractéristiques génériques qui sont attribuées au sexe que l'on n'a pas, le corps est reconnu comme propre et on jouit de lui.

¹⁵⁸ J. Lacan, « La dissolution imaginaire. Séance du 18 janvier 1956 », dans *Les psychoses, op. cit.*, p. 111.

¹⁵⁹ Cfr. <https://www.youtube.com/watch?v=GdDWauNo2HU>

¹⁶⁰ Cfr. J. Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion, op. cit.*

correspondraient à la différence traditionnelle des sexes.¹⁶¹ Cependant, depuis l'enseignement de Lacan, il est possible de faire une autre lecture en soulignant la qualité *signifiant*, qui a une incidence sur la réalité –ce qui implique la différence entre les tailles, les formes, les sons, le sexe mâle ou femelle–, et permet d'être placé à partir de ce qu'on n'est pas, ce qui ouvre une chaîne à laquelle on peut accrocher d'autres éléments qui seront distingués, précisément, grâce à la différence.

De l'introduction de cette différence, qui porte sur sa qualité négative, l'homme sait qu'il est un homme parce qu'il n'est pas une femme et, vice versa, la femme sait qu'elle est une femme parce qu'elle n'est pas un homme. « L'identification sexuelle ne consiste pas à se croire homme ou femme, mais à tenir compte de ce qu'il y ait des femmes, pour le garçon, qu'il y ait des hommes, pour la fille »,¹⁶² ce qui ne signifie pas que l'on puisse affirmer ce qu'est exactement une femme ou ce qu'est un homme.

*

L'identité sexuelle, du point de vue de la psychanalyse, est pertinente pour le sujet qui nous occupe dans la mesure où, pour certains *trans*, *l'identité* est sans référence à la différence de l'autre sexe. Ainsi, parfois la personne *transsexuelle* se positionne comme *La femme*, ou *Le homme*,¹⁶³ sans altérité. « C'est qui est perdu est la différence non identifiable, c'est-à-dire l'altérité, la spécificité, qui étaient précisément l'enjeu de départ ». ¹⁶⁴

¹⁶¹ Cfr. J. Butler, *Deshacer el género*, op. cit., p. 39.

¹⁶² J. Lacan, « L'homme et la femme. Séance du 20 janvier 1971 », dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, op. cit., p. 34.

¹⁶³ Catherine Millot et Geneviève Morel font, chacune à sa manière, un développement ponctuel de cette formulation. Cfr. C. Millot, *Horsexe. Essai sur le transsexualisme*, op. cit. et G. Morel, *Ambiguïtés sexuelles. Sexuation et psychose*, op. cit.

¹⁶⁴ G. Morel, *Ambiguïtés sexuelles. Sexuation et psychose*, op. cit., p. 78.

3.3. *Moi, c'est moi*. Le même

Cette position –*Le homme - La femme*– implique une logique particulière lorsque la dialectique n'apparaît pas dans la constitution subjective. Revenons à l'exemple cité plus haut, celui dans lequel une femme *trans* assure : *Moi c'est moi*. Nous avons dit qu'il n'y a pas de tautologie, c'est-à-dire que le second *moi* n'est pas le premier, et ce à moins qu'on ne parle pas d'un mot qui jouerait dans le domaine du *symbolique*. Dans ce cas, il s'agirait plutôt d'un élément du *réel*, ce qui est *le même*, qui revient à la même place :

[...] le réel est ce qui introduit le même, ou plus exactement : « Le réel est ce qui revient toujours à la même place ». Qu'est-ce à dire, sinon que la section de coupure, autrement dit le signifiant, étant ce que nous avons dit : toujours différent de lui-même –A n'est pas identique à A– nul moyen de faire apparaître le même, sinon du côté du réel. Autrement dit la coupure, si je puis m'exprimer ainsi : au niveau d'un pur sujet de coupure, la coupure ne peut savoir qu'elle s'est fermée, qu'elle repasse par elle-même, que parce que le réel, en tant que distinct du signifiant, est le même.¹⁶⁵

Dans ce contexte, la thèse qui soutient que, dans la *transsexualité*, le sujet est *hors-sexe*, en dehors de l'inscription de la différence sexuelle, prend son sens. Dans ce même ordre d'idées, Erik Porge affirme : « Parler d'une identité sexuelle du transsexuel serait trop dire car l'accent est mis beaucoup plus sur l'identité que sur le sexuel ».¹⁶⁶

¹⁶⁵ J. Lacan, « Séance du 30 mai 1962 », dans *L'identification*, *op. cit.*

¹⁶⁶ E. Porge, « Entre tentative et tentation de guérir : À partir du transsexualisme », *op. cit.*, p. 100.

3.4. Forclusion lacanienne¹⁶⁷

La notion de *forclusion* est proposée au début de l'enseignement de Lacan, à la fin du séminaire de 1955-1956, comme le mécanisme propre de la psychose.¹⁶⁸

Avant sa formalisation, Lacan parle du terme trouvé dans Freud : *Verwerfung*, mécanisme supposé fondamental dans la paranoïa, qui implique déjà l'idée d'un *signifiant fondamental* rejeté, expulsé, manquant. Par la suite : « Il s'agit d'un processus primordial d'exclusion d'un dedans primitif, qui n'est pas le dedans du corps, mais celui d'un premier corps de signifiant ».¹⁶⁹ Le *Nom-du-Père*, –où la métaphore substitue le *Désir de la mère* par un signifiant représentant la *loi symbolique*–, est ce qui n'a pas eu lieu. La *forclusion* est alors conçue comme le « défaut qui donne à la psychose sa condition essentielle, avec la structure qui la sépare de la névrose ».¹⁷⁰

En ce qui concerne spécifiquement la *transsexualité*, Lacan –de nombreuses années après la proposition du terme–,¹⁷¹ en 1971, recommande la lecture du livre de Stoller,¹⁷² remarquant tout d'abord la richesse des cas qu'il affiche dans son travail et notant, d'autre part, que les difficultés que l'auteur présente dans le traitement auraient été évitées s'il avait connu la « forclusion lacanienne » :

¹⁶⁷ Dans cette section seront utilisées des références allant des années 1950 jusqu'aux années 1970, dans le cadre du travail de Lacan. Je soutiens que ces passages sont justifiés tandis que l'axe des arguments, à ces différents moments, entretient toujours une relation entre le *Nom-du-Père* et la forclusion.

¹⁶⁸ Cfr. J. Lacan, « Le phallus et le météore. Séance du 4 juillet 1956 », dans *Les psychoses, op. cit.*, p. 361.

¹⁶⁹ J. Lacan, « Du rejet d'un signifiant primordial. Séance du 15 février 1956 », dans *ibid.*, p. 171.

¹⁷⁰ J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » (1955-56), *op. cit.*, p. 575.

¹⁷¹ « En tout cas, il est impossible de méconnaître, dans la phénoménologie de la psychose, l'originalité du signifiant comme tel. Ce qu'il y a de tangible dans le phénomène de tout ce qui se déroule dans la psychose, c'est qu'il s'agit de l'abord par le sujet d'un signifiant comme tel, et de l'impossibilité de cet abord. Je ne reviens pas sur la notion de la *Verwerfung* dont je suis parti, et pour laquelle, tout bien réfléchi, je vous propose d'adopter définitivement cette traduction que je crois la meilleure — la forclusion ». Cfr. J. Lacan, « Le phallus et le météore. Séance du 4 juillet 1956 », dans *Les psychoses, op. cit.*, p. 361.

¹⁷² Cfr. R. Stoller, *Sex and gender : The development of masculinity and femininity, op. cit.*

Vous y apprendrez également le caractère complètement inopérant de l'appareil dialectique avec lequel l'auteur de ce livre [*Sex and Gender*] traite ces questions [transsexualisme], ce qui fait qu'il rencontre pour expliquer ses cas les plus grandes difficultés, qui surgissent directement devant lui. Une des choses les plus surprenantes, c'est que la face psychotique de ces cas est complètement éludée par l'auteur, faute de tout repère, la forclusion lacanienne ne lui étant jamais parvenue aux oreilles, qui explique tout de suite et très aisément la forme de ces cas.¹⁷³

La notion de *forclusion* n'apparaît pas dans les travaux de Stoller, tout simplement parce que, comme il a été dit, pour lui l'Œdipe n'a pas sa place dans la constitution de la *transsexualité*. En ce sens, la *forclusion lacanienne* ne pouvait pas apparaître alors que, dès le début, Stoller a ignoré l'insistance de Freud sur la constitution psychique qui a pour élément principal la démission libidinale envers la mère au cours du temps œdipien. Stoller pense, par exemple, que le fait que le *transsexuel* reconnaisse l'anatomie qu'il a –même s'il ne la reconnaît pas chez lui–, suffit pour exclure la considération d'une structure *psychotique*, et ce parallèlement à une autre considération basée sur la prédominance de la conscience. En outre, dans le cas des enfants avec qu'il travaille, Stoller exalte les qualités sociales et le charisme qu'ils ont, relativisant ainsi le fait que la méconnaissance du sexe serait quelque chose de vraiment important.¹⁷⁴ Pour cet auteur, la prédominance du *noyau de l'identité de genre* permet d'éviter cette difficulté. En revanche, avec Lacan, la *transsexualité* est considérée à partir de la notion de structure.

Voyons maintenant l'une des quelques déclarations manifestes de Lacan sur ce sujet, qui permet de localiser la question du *signifiant* et l'établissement du *Nom-du-Père* et le fait que son absence fait valoir que le corps est ce qui est faux :

C'est en tant que signifiant que le transsexualiste n'en veut plus, et non pas en tant qu'organe. En quoi il pâtit d'une erreur, qui est justement l'erreur commune. Sa passion, au transsexualiste, est la folie de vouloir se libérer de cette erreur, l'erreur commune qui ne voit pas que le signifiant, c'est la jouissance, et que le phallus n'en est que le signifié. Le transsexualiste ne veut

¹⁷³ J. Lacan, « L'homme et la femme. Séance du 20 janvier 1971 », dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, *op. cit.*, p. 31.

¹⁷⁴ Cfr. R. Stoller, *Recherches sur l'identité sexuelle*, *op. cit.*

plus être signifié phallus par le discours sexuel, qui, je l'énonce, est impossible. Il n'a qu'un tort, c'est de vouloir forcer par la chirurgie le discours sexuel qui, en tant qu'impossible, est le passage du réel.¹⁷⁵

La *forclusion* aurait ainsi provoqué le fait que le *signifiant* de la différence sexuelle, dénoué de la matérialité anatomique, conduise à aspirer à corriger dans le réel du corps ce qui n'a pas été signifié.

3.4.1. Au-delà de la pathologisation

Loin d'une vision pathologisante et déficitaire, depuis Freud, une certaine lecture distingue clairement la psychanalyse de la psychiatrie. Dans le cas du Président Schreber, par exemple, c'est la conformation du délire –basé sur la conviction que Dieu va créer avec lui une nouvelle humanité, en le faisant devenir femme–, qui lui donne une sorte de stabilisation qui lui permet de quitter l'hôpital où il se sent confiné. Précédé d'une critique à la psychiatrie de l'époque, qui comprenait le délire de grandeur comme un mécanisme de rationalisation qui explique le délire de persécution, Freud déclare :

Par quelles voies et avec quels moyens s'effectue l'ascension menant de Flechsig à Dieu ? D'où tire-t-il le délire des grandeurs *qui rend possible de si heureuse façon une réconciliation avec la persécution, et qui, analytiquement parlant, autorise l'acceptation de la fantaisie de souhait qu'il avait fallu refouler ?*¹⁷⁶

Il est remarquable que Freud parle d'une « réconciliation » comprise en termes strictement analytiques. Le délire, dans ce cas, est quelque chose qui soulage Schreber, en le réconciliant avec sa *fantaisie de souhait*.

¹⁷⁵ J. Lacan, « La petite différence. Séance du 8 décembre 1971 », dans *...ou pire*, op. cit., p. 17.

¹⁷⁶ S. Freud, *Remarques psychanalytiques sur un cas de paranoïa (Dementia paranoides) décrit sous forme autobiographique* (1911 [1910]), op. cit., pp. 271-272. [Mise en relief personnelle].

Bien que la psychanalyse soit née de l'espace médical et, en particulier dans le cas de la psychose, partage avec cette discipline des termes issus de la psychiatrie, la différenciation entre les deux champs est explicite depuis les premiers développements. Donc,

malgré certaines homonymies les structures cliniques relèvent pour la psychanalyse d'une autre approche que celle de la classification psychiatrique des entités cliniques. Les structures ne constituent pas des déviations pathologiques par rapport à une soi-disant normalité [...] Les structures disent la prééminence du désir sur la norme sociale. Ce qui norme les structures, le désir, est déjà une déviation par rapport à la norme du besoin.¹⁷⁷

Concevoir le délire comme une façon de se « réconcilier » n'a rien de pathologisant mais montre une lecture qui essaie de comprendre la fonction du symptôme, tout en la respectant, c'est-à-dire qu'elle ne cherche pas à l'éradiquer mais lui donne au contraire toute sa place. Sur la base de cette position, je reprends la lecture que Millot effectue lorsqu'elle déclare :

En ce qui concerne, au moins, au transsexuel masculin [des hommes qui passent à femme], j'avancerai l'hypothèse que le symptôme transsexuel, *stricto sensu* (conviction et demande de transformation), correspond à la tentative de pallier la carence du Nom-du-Père, c'est-à-dire de poser une limite, un point d'arrêt, de constituer un suspens à la fonction phallique.¹⁷⁸

J'insiste sur le fait que cette formulation est loin d'être pathologisante et déficitaire. Il s'agit plutôt d'une élucidation cohérente avec la pensée freudienne, qui pourrait être étayée par la tâche analytique.

¹⁷⁷ E. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, op. cit., pp. 46-47.

¹⁷⁸ C. Millot, *Horsexe. Essai sur le transsexualisme*, op. cit., p. 39. Millot estime à partir du développement chez Lacan dans le séminaire *R.S.I.* (1974-1975) que le symptôme transsexuel peut montrer une façon de suppléance du *Nom-du-Père*.

3.5. Les élèves de Lacan et la différenciation structurelle par rapport au transsexualisme

C'est dans les années 1970 que certains élèves de Lacan mettent la « main à la pâte » sur ce sujet. Hervé Hubert pense que Moustapha Safouan est le premier qui y travaille, en lisant le livre de Stoller recommandé par Lacan au début de l'année 1971 et en présentant ses idées quelque mois plus tard.¹⁷⁹ De son côté, Catherine Millot s'inspire, pour écrire son livre *Hors-sexe*, de la présentation de malades du 27 février 1976. Depuis cette époque et jusqu'aujourd'hui, comme il a été mentionné dans le premier chapitre, de nombreux travaux se sont développés sur ce sujet. Cependant, le propos ici n'est pas de faire une synthèse de chaque œuvre. Soulignons tout de même l'importance de l'élucidation de la structure, à partir de la question : dans le cas de la *transsexualité*, est-on, ou non, face à une « psychose » ? Question à laquelle il me semble nécessaire d'y rattacher une autre : pourquoi, de nos jours, cette précision est-elle importante ?

Par rapport à la première question, chez la plupart des auteurs, la réponse est affirmative. C'est le cas par exemple chez Henry Frignet, Marcel Czermak et Geneviève Morel. Cependant, il existe une nuance à cette affirmation. Catherine Millot ne réitère pas cette déclaration pour tous les cas et soutient que, parfois, le symptôme ne reflète pas la structure. Cette nuance rend non seulement la discussion plus complexe mais montre également que la pratique clinique est elle-même complexe.

L'on peut être devant des personnes qui, bien qu'elles puissent (pour elles-mêmes ou pour les autres) être considérées « transsexuelles », ne répondent pas nécessairement à une structure qui comporte le mécanisme de *forclusion*. Au sein de l'expérience clinique, il est possible d'en parler dans certains cas, mais pas dans d'autres. C'est qu'on n'est pas tout simplement face aux mêmes cas que ceux présentés par Kraft-Ebbing (Observation 129),¹⁸⁰

¹⁷⁹ H. Hubert, « La transformation radicale de la clinique comme produit de la transmission des rencontres cliniques avec des personnes transsexuelles », dans « La transmission des maladies mentales », *Psychiatrie, psychanalyse et sociétés*, Vol. 3(2), 2015. Cfr. <http://www.revue-pps.org/la-transformation-radical-de-la-clinique-comme-produit-de-la-transmission-des-rencontres-cliniques-avec-des-personnes-transsexuelles/>

¹⁸⁰ Cfr. R. Von Kraft-Ebbing, *Psychopathia sexualis. Étude médico-légale*, Georges Carré, Paris, 1895, pp. 409-414.

Stoller, Lacan ou Czermak. Tout d'abord, les cas qui arrivent à l'hôpital psychiatrique, normalement, sont différents que ceux qui arrivent aux services d'assistance pour obtenir des hormones et évaluer la possibilité de la chirurgie ; ils sont aussi différents de ceux qui arrivent chez un analyste, qui cherchent parler. Nonobstant, dans ces derniers cas, il est remarquable que, très souvent, leur première approche ne soit pas conditionnée par la remise en question de leur identité. En fait, la plupart du temps, leur arrivée au cabinet est précédée par la consommation d'hormones sans pour autant qu'il y ait nécessairement incompatibilité entre les deux « traitements ».¹⁸¹

Mon expérience clinique m'a fait remarquer qu'il existe une grande diversité parmi les personnes qui se présentent comme « *trans* », et la tâche à laquelle on est confronté est de différencier de quoi il s'agit, à quoi répond chez chacun/une l'aspiration de modifier son identité, son apparence et/ou son corps. Les vêtements, la consommation d'hormones, le changement de prénom et aussi le fait d'envisager la chirurgie, ne répond pas nécessairement au même mécanisme de base.

Voici maintenant la réponse à la deuxième question –pourquoi l'élucidation de la structure est-elle importante ? Une clinique différentielle permet de distinguer à quoi répond, dans chaque cas, la conviction d'appartenir à un autre sexe et les actions qui en résultent, en particulier lorsque nous recevons dans nos cabinets des personnes qui voulaient de se faire pratiquer la *Chirurgie de Réassignation Sexuelle*. Lors d'un stage dans l'IHP de Sainte-Anne, un analyste de cette institution avait immédiatement déclaré, après le départ d'un patient de son cabinet : « c'est une psychose ». Face à cette affirmation, que j'ai trouvée hâtive, j'ai demandé s'il n'était pas dangereux d'établir un diagnostic si vite. L'analyste en question a répondu : « il est aussi dangereux de ne pas savoir devant quoi nous sommes ». La CRS est d'autant plus digne d'intérêt qu'elle est exercée concrètement sur le corps, c'est un acte déterminant,

¹⁸¹ Aujourd'hui, en ce qui concerne les traitements médicaux à Mexico, la *Clínica Integral Transgénero*, de la *Clínica Especializada Condesa*, organisme gouvernemental, est responsable du traitement hormonal pour les personnes « trans » qui prouvent pendant deux ans leur préférence pour le genre avec lequel ils/elles s'identifient. En plus du traitement hormonal, cet espace offre des dépistages de maladies sexuellement transmissibles, l'accès aux traitements médicaux spécialisés et le suivi. Cfr. <http://www.condesadf.mx/personas-transgenero.html>. D'autre part, l'État, jusqu'à présent, ne prend pas en charge les opérations.

irréversible, et parfois le résultat ne répond pas aux attentes... À son époque, Harry Benjamin a montré une fracture dans l'évaluation du traitement, puisque, après la CRS, de nombreuses personnes se sont suicidées, montrant que, dans ces cas, l'opération n'a rien stabilisé.¹⁸² De là, l'accent a été mis sur l'importance de distinguer entre les *vrais* et les *faux* « transsexuels » – appelés un peu plus tard, *primaires* et *secondaires*—¹⁸³ afin de déterminer si le traitement était viable. Aujourd'hui les psychiatres et sexologues portent une grande attention aux cas où la demande de chirurgie vient accompagnée de troubles clairement psychotiques tels que la paranoïa et la schizophrénie. La CRS ne se pratique pas dans les cas où elle peut déclencher une décompensation psychique.

En plus de la problématique de pratiquer la chirurgie sur des personnes qui pourraient ensuite se suicider, dans mon travail clinique, je trouve qu'il y a lesquelles veulent se faire opérer, mais, parfois ils s'agissent des cas où la CRS ne va rien nouer de fondamental. On entend beaucoup parler de « reconnaissance » et, dans ces cas, il me semble qu'il faille donner du temps pour savoir de quoi il s'agit. Parce que si le sexe n'est pas si détestable, quand le corps ne représente pas une impasse, alors la parole pourrait éviter l'exécution d'un acte sans retour.

3.6. Suspendre les certitudes

Au-delà d'une pratique liée aux classifications stigmatisantes, la tâche de l'analyste est de « situer » les éléments qui sont en jeu chez chaque personne, en les différenciant.

¹⁸² On sait que cela se passe fréquemment, même s'il n'existe pas de statistiques formelles.

¹⁸³ Cette classification (« vrai » ou « faux »), qui comporte une sorte de préjugé, a été changée pour primaires (ceux qui, dès l'enfance, ont montré le refus de leur propre corps) et secondaires (ceux qui ont exprimé leur volonté de changer d'identité jusqu'à la jeunesse ou à l'âge adulte). Ethel Person et Lionel Oversey, psychiatres et psychanalystes américains, ont proposé, en 1974, la différenciation entre transsexuels primaires et transsexuels secondaires.

Rejeter l'idée de structures cliniques au nom des amalgames abusifs avec la psychiatrie, c'est rejeter le bébé avec l'eau du bain, c'est-à-dire rejeter aussi les repérages qu'apportent les termes d'Autre, de sujet, de désir, de signifiant, que la structure porte mais n'épuise pas.¹⁸⁴

C'est précisément grâce à ces éléments (*signifiant, Autre, désir...*) que dans la clinique on distingue un cas d'un autre, une distinction qui permet de conduire une analyse.

À partir de ce qui précède, je m'interroge sur ce que Colette Soler affirme : « Le propre de la psychanalyse, c'est qu'elle commence avec la *mise en question* de la conscience identitaire et par la question dite du sujet ». ¹⁸⁵ Subtilement différent, mais très important, c'est ce qu'on trouve dans *Fonction et champ de la parole et du langage...*, quand Lacan soutient que « l'art de l'analyste doit être de *suspendre* les certitudes du sujet, jusqu'à ce que s'en consomment les derniers mirages ». ¹⁸⁶ Dans le séminaire *L'identification*, Lacan rappelle que l'inconscient est ce qui est entre ¹⁸⁷ la perception et la conscience, ce qui permet de renforcer l'idée que dans l'expérience du miroir, on n'est pas tout simplement face à une image préformée. Les personnes *transsexuelles* nous montrent bien l'écart entre ce qui est reflété et ce qui est vu.

Donc, *mettre en question* et *suspendre*, ce n'est pas pareil. Il s'agit d'une différence à garder particulièrement en tête avec les personnes *trans*, tout d'abord parce que l'on ne sait jamais comment l'identité peut tenir le sujet et combien, en outre, elle peut être immobile, et ce, en dépit de l'« intention » de la remettre en question. En tout cas, la remise en question peut venir après un certain temps, lorsque l'analyste a estimé sa pertinence et son possible

¹⁸⁴ E. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, op. cit., p. 47.

¹⁸⁵ C. Soler, *Vers l'identité (Cours 2014-2015)*, op. cit., p. 12. [Mise en relief personnelle]. À noter que c'est une idée qu'on trouve chez Lacan dans le Séminaire *Problèmes cruciaux...* quand il travaille sur la bouteille de Klein. « Le but, l'objectif de l'évacuation de la signification est tout de même bien le premier aspect suggéré par la visée de notre expérience ». Cfr. J. Lacan, « Séance du 6 janvier 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, op. cit.

¹⁸⁶ J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse » (1953), op. cit., p. 251. [Mise en relief personnelle].

¹⁸⁷ Une conception radicalement différente du célèbre iceberg, une figure que Freud a jadis utilisée et qui souligne la profondeur de l'inconscient.

effet. C'est en ce sens que je reprends ce que dit Geneviève Morel : « Parfois des identifications suffisent à maintenir un équilibre [même] labile ».¹⁸⁸

3.7. « Je sais qui je suis » ≠ « Je voudrais l'être »

Ce que je repère dans la pratique clinique avec les personnes *trans*, c'est que leur façon de se référer à leur identité est très variée et donc différentielle, c'est pourquoi le « diagnostic » ne précède jamais le discours, quoique celui-ci soit aussi important. Dans leurs dires – par exemple dans le cas des hommes qui deviennent femmes– le « *je sais* que je suis une femme » et le « *je voudrais* être une femme... », avec toutes les variables que peuvent présenter ces déclarations, à l'évidence qu'on n'est jamais en face d'un seul et même cas. Bien que l'expression « *je suis dans le mauvais corps* » –la certitude d'une erreur de nature– soit considérée comme un stéréotype, il convient de noter qu'il fonctionne aussi comme un point de référence dans la clinique parce qu'il n'apparaît pas dans tous les cas, et c'est à partir de la forme énonciative dans son ensemble que l'analyste peut corroborer cette différence. C'est pourquoi, comme le dit Catherine Millot :

Du point de vue psychanalytique, la présence ou l'absence de symptômes situés du côté de la psychose par une classification psychiatrique ne saurait être décisive. Une définition structurale de la psychose relègue au second plan l'aspect symptomatique. Autrement dit, l'absence de symptôme psychotique n'exclut pas forcément l'existence d'une structure psychotique. Par ailleurs, la présence d'un symptôme donné ne fournit pas, en soi, d'indication structurale. L'indécision quant au sexe propre, par exemple, ou bien l'homosexualité, sont situables comme formations imaginaires, et correspondent, à ce titre, à des effets dérivés de positions structurales diverses. Aucun symptôme ne signe en soi une structure. Le sentiment d'être femme dans un corps d'homme (ou l'inverse) peut prendre un sens très différent suivant le contexte.¹⁸⁹

¹⁸⁸ G. Morel, *Ambiguïtés sexuelles. Sexuation et psychose*, op. cit., p. 47.

¹⁸⁹ C. Millot, *Horsexe. Essai sur le transsexualisme*, op. cit., p. 23.

Cette idée est déjà déclarée par Moustapha Safouan, « *Le seul recours à un mécanisme imaginaire n'explique rien. S'il en était autrement, le transsexualisme serait beaucoup plus fréquent qu'il ne l'est en fait* ». ¹⁹⁰

Face à l'« erreur commune », la solution n'est pas nécessairement de passer d'un sexe à l'autre mais, si c'est le cas, pour discerner sa pertinence, il faut considérer les éléments que donne la psychanalyse.

Une personne *trans*, qui est passée d'homme à femme, par exemple, parle des réactions que ses enfants ont eues quand elle leur a parlé de sa transformation. En ce qui concerne particulièrement sa fille, elle croyait qu'elle, en tant que femme –comme *elle* maintenant– exprimerait une meilleure acceptation face à son changement, parce que « nous sommes plus sensibles à ce types de situations ». ¹⁹¹ Cette déclaration nous fait remarquer la référence au *genre* comme un attribut culturel au *sexe* –dans ce cas, le féminin–, avec toute sa portée imaginaire d'identification au semblable. Mais, cet élément isolé ne peut pas répondre à la question de savoir si, en termes psychanalytiques, on est ou non devant un cas de *transsexualité*. À cet égard, remarquons que pour soutenir l'appartenance à l'autre *sexe* le sujet se base généralement sur l'allusion aux goûts qu'il partage avec le *genre* auquel il/elle se conforme : vêtements et accessoires, reproduction des rôles attribués au sexe avec lequel il/elle s'identifie, etc., des éléments qui renforcent l'identité. Or, ces éléments peuvent être communs dans de nombreux cas de *trans*, mais ne sont pas exclusifs de la *transsexualité*. Prenons l'histoire d'un homme transsexuel qui nous permettra de renforcer ce propos :

À 4 ou 5 [ans], j'ai demandé pourquoi, par rapport aux organes génitaux, je n'étais pas pareil que d'autres enfants. Je ne me suis jamais identifié avec le rôle social d'une femme ou avec presque rien des femmes. Parfois, je me sentais un peu confus à cause d'un manque d'information. Il y a des choses que j'aimerais changer, mais c'est une démarche longue et lourde. Je voulais enlever mes seins parce que j'aime être torse nu et je ne peux pas, par rapport aux parties génitales je

¹⁹⁰ M. Safouan, « Contribution à la psychanalyse du transsexualisme », en *Études sur l'Œdipe : Introduction à une théorie du sujet*, Seuil, Paris, 1974, p. 148.

¹⁹¹ A.P. Rodríguez Ortega, I.M. Valenzuela García & N. del C. Ortega Meza, *Rapport de recherche*, UAM-Xochimilco, México, 2016. Article non publié, dirigée par Dr. Hans Saettele Zund.

ne sais pas encore, j'ai peur. Mais maintenant, je suis mieux placé. Maintenant, je connais d'autres types d'orientations. Et je sais qu'il y a d'autres personnes comme moi... Mon orientation sexuelle est le goût pour les filles, en termes techniques, je serais comme un homme transsexuel et hétérosexuel. Pour les hommes, je ressens de l'admiration, quand je vois un garçon dont j'aime la façon de s'habiller ou de se coiffer, je voudrais lui ressembler, mais rien de plus.¹⁹²

Parfois les personnes n'expriment pas la certitude d'être dans le mauvais corps. C'est pourquoi, au-delà des vêtements, des transformations corporelles déjà faites et des déclarations d'identité, l'importance est de prêter attention non seulement dans ce qui est dit, mais dans la façon dont cela est dit. L'importance est dans l'écoute, par le transfert, où l'analyste reconnaît l'énonciation qui apparaît voilée dans l'intention de ce qui est dit :

[...] puisque ces structures sont celles du rapport au désir de l'Autre, elles ne sont repérables que dans le champ du langage et en fonction de la parole du sujet, et plus spécialement en fonction d'une parole adressée à l'analyste, qui entend l'énonciation derrière l'énoncé.¹⁹³

Il y a des cas où l'identité *trans* n'exclut pas la différence entre les sexes, ni par conséquent l'identification symbolique, bien qu'elle ne semble pas correspondre au sexe ni à l'identité de genre.

3.8. Méconnaître le sexe ≠ Refuser le genre

La différence structurelle est formulée par Henry Frignet dans son texte *Le transsexualisme*. Pour l'auteur, la spécificité est que, dans la *transsexualité*, le *phallus* n'aurait pas eu de place, forclusion du *Nom-du-Père* et, par conséquent, le *hors-sexe* serait prouvé. Tandis que pour le

¹⁹² S. Martínez Sandoval & G. Zúñiga Sánchez, *Conflicto psíquico, salud mental y sociedad. Ensayo sobre un caso de transgénero*, UAM-Xochimilco, México, 2016. Article non publié, dirigé par Dr. Hans Saettele Zund.

¹⁹³ E. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, op. cit., p. 47.

transsexualiste –notion que l'auteur reprend de Lacan¹⁹⁴ il y aurait eu l'inscription du *signifiant* premier et la reconnaissance du *phallus*, ce qui établirait une identité sexuelle qui le rattache soit à l'ensemble des hommes soit à l'ensemble des femmes ; il manifeste davantage son désaccord de *sexe/genre* dans le domaine social, un impasse au niveau de la *sexuation*, qui, selon Frignet, s'exprime dans l'expérience personnelle de s'attribuer à soi-même des rôles sociaux qui vont avec une forme de jouissance, indépendamment de l'anatomie.

[...] les transsexuels chez qui l'identité sexuelle est forclosée, et qui sont donc de fait 'hors-sexe', et d'autre part, les transsexualistes, chez lesquels l'identité sexuelle est assurée, mais qui restent dans une impasse pour ce qui est de la *sexuation*.¹⁹⁵

Aux premiers (*transsexuels*) Frignet attribue un *symptôme subjectif* ; aux deuxièmes (*transsexualistes*), un *symptôme social*.¹⁹⁶ Pour l'auteur, dans la *transsexualité*, il ne s'agit pas d'un *refus* –car, pour que quelque chose puisse être rejeté, il aurait dû être inscrit–, mais d'un premier défaut lié à la *Bejahung* –*affirmation primordiale, symbolique antérieure*–, liée à la première identification au père,¹⁹⁷ en tout cas, il s'agira d'un *refus primordial*. Ce premier *défaut*, selon l'auteur, serait l'antécédent de l'absence d'inscription de la différence sexuelle plus tard liée au *Nom-du-Père*.

Donc, pour ces cas on peut parler de « méconnaissance ». Méconnaissance, contraire, justement à la « connaissance » liée à l'identité.

¹⁹⁴ Notamment, Frignet reprend le concept en le différenciant de la forclusion. Dans ce travail, moi, je le reprends différemment. Il me semble que quand Lacan dit transsexualiste il parle de forclusion.

¹⁹⁵ H. Frignet, *Le transsexualisme, op. cit.*, p. 129.

¹⁹⁶ *Ibid.*, pp. 129-130.

¹⁹⁷ Ou, plus exactement, avec les parents. Dans le corps du texte *Le moi et le ça*, Freud parle d'identification « avec le père de la préhistoire personnelle ». Cependant, dans une note de bas de page, on trouve une nuance : « Peut-être serait-il plus prudent de dire : avec les parents, car père et mère, avant la connaissance sûre de la différence des sexes, du manque de pénis, ne se voient pas attribuer valeur distincte ». *Cfr.* S. Freud, *Le moi et le ça* (1923), *Œuvres Complètes*, Volume XVI, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, p. 275.

En revanche, chez le *transsexualiste* il s'agirait d'un *refus*¹⁹⁸ de quelque chose de déjà inscrit. Cette distinction permet de considérer, dans le champ de la clinique analytique, la possibilité qu'une personne *trans* reprenne à son compte la notion de *transgenre*, ce qui accentue son intérêt pour les réformes politiques, la reconnaissance des *Droits humains*, la lutte pour la dépathologisation, et plus précisément la critique contre les *transsexuels* qui veulent modifier leur corps (particulièrement par la CRS), en les dénonçant comme complices de la naturalisation et normalisation des corps.

*

En résumé, les éléments qui soutiennent l'identité –tels que les vêtements, le maquillage, les accessoires, l'identité générique... et qui appartiennent aux registres *imaginaire et symbolique*– ne sont pas décisifs. Déterminer analytiquement si on est face à une *transsexualité* n'est possible qu'en considérant la possible forclusion du *Nom-du-Père*, dans la considération du registre du *réel*.

Pour abonder dans ce sens, il me semble pertinent de reprendre ce que Moustapha Safouan souligne en soutenant que la différence entre le névrosé et le transsexuel, en plus de sa relation différentielle avec l'organe sexuel, est la différence, dans les deux cas, de « *l'appréhension de l'Autre* ». ¹⁹⁹

En plus de *l'identification symbolique*, à partir du trait de l'Autre, dans l'enseignement de Lacan il existe trois autres façons de concevoir *l'identification*, lesquelles ont chacune une relation spécifique avec l'Autre tout étant liées entre elles : *l'imaginaire du miroir*, déjà évoqué, et que nous développerons par la suite ; *l'imaginaire du fantasme*, à la suite de l'établissement du signifiant et de la division de l'Autre dans la tentative de combler le manque de ce dernier ; et, enfin, une plus fondamentale, *l'identification à l'Autre*, un *Autre absolu*, qui se réfère au *symbolique antérieur* –lié à la *Bejahung*– et qui exige également un certain approfondissement.

¹⁹⁸ H. Frignet, *Le transsexualisme*, *op. cit.*, p. 124.

¹⁹⁹ M. Safouan, « Contribution à la psychanalyse du transsexualisme », *op. cit.*, pp. 146-147.

Sachant que tout ce qui est nommé « *transsexualité* » ne répond pas à la même chose, ce qui suit permettra une élucidation plus fine de cette différenciation.

L'Autre dans diverses identifications

Jusqu'à présent, la conception que nous avons utilisée de l'Autre a été celle qui réfère à la langue par rapport à la constitution du sujet du désir. Nonobstant, l'Autre peut aussi représenter quelque chose de plus fondamental, qui ne laisse pas de place au désir mais à une aliénation qui semble absolue.

À cet égard, les divers types d'identification et la manière dont elles sont entrelacées, chez Lacan, apparaissent essentiels : bien que le choix du sexe aille au-delà des identifications symboliques et imaginaires, celles-ci procurent les coordonnées nécessaires à la localisation des éléments qui permettent de distinguer la différence structurelle et la sexuation, en remarquant ces différences et la façon dont le sujet se situe par rapport à elles.

Le propos de ce chapitre est donc de développer ces types d'identification en lien avec la *trans-sexualité*.

4.1. L'identification par le miroir, l'imaginaire et le symbolique

Dans le premier développement que Lacan fait de l'*identification* –celui qui apparaît dans l'écrit sur le *stade du miroir* (1949) –²⁰⁰, d'après Henri Wallon, celle-ci est décrite dans son côté *imaginaire*, référant à l'image, la *Gestalt* de ce premier moment dans lequel l'enfant, entre six et dix-huit mois, trouvera dans le miroir plat l'image de son corps, qu'il prendra comme la sienne. Il s'agit de la formation du *moi*. Cette image fait référence à une unité en termes de

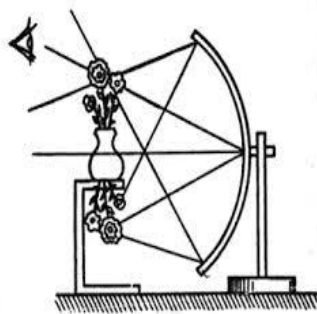
²⁰⁰ Cfr. J. Lacan, « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique » (1949 [1936]), dans *Écrits, op. cit.*

complétude, le *moi idéal*, dans lequel est considéré comme un élément de base, le semblable $[a - i(a)]$, dont est tirée l'image propre. Cela indique que la première conséquence de l'identification est précisément l'aliénation. S'il y a quelque chose que Lacan fait valoir dès le début de son enseignement, c'est que « *Je est un autre* ». ²⁰¹

Or, s'il est vrai que l'*identification imaginaire* est la première à répondre au manque du *sujet*, son établissement dépend de l'*identification* faite dans le registre *symbolique*, et ce parce que même si l'*identification imaginaire* prend le semblable (l'autre) comme référence, l'intervention de l'Autre sert à l'ancrer. ²⁰²

Bien que l'on puisse entrevoir l'Autre depuis 1949 avec l'exercice du miroir plat, dans le *stade du miroir*, ce n'est que dans le *schéma optique* qu'il se représente clairement, schéma que Lacan utilise pour la première fois dans le séminaire *Les écrits techniques de Freud* (1953-1954). Apparu dans les traités de physique à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, ²⁰³ ce schéma a été repris par Lacan pendant plus de dix ans, lui permettant de complexifier ses contributions autour de la constitution du moi et la réalité subjective.

Au départ, il est composé d'un miroir concave (chaudron), une boîte, un bouquet de fleurs, une vase et l'œil.



L'expérience du bouquet renversé ²⁰⁴

²⁰¹ J. Lacan, « L'agressivité en psychanalyse » (1948), dans *ibid.*, p. 118. Maxime qui à l'origine est de Arthur Rimbaud. Cfr. A. Rimbaud, *Les lettres du voyant*, Ellipses, Paris, 1998.

²⁰² À cet égard, bien que Lacan, dans son essai sur le stade du miroir (1949 [1936]), ait déjà introduit l'élément du symbolique, celui-ci n'est clairement qu'en 1954, dans le schéma optique.

²⁰³ H. Bouasse, *Optique et photométrie dites géométriques*, Delagrave, Paris, 1934.

²⁰⁴ J. Lacan, « La topique de l'imaginaire. Séance du 24 février 1954 » dans *Les Écrits techniques de Freud, op. cit.*, p. 92.

L'œil face au miroir doit être dans une position spécifique pour arriver à appréhender par le regard l'assemblage entre le vase –*objet réel*– et l'image réelle du bouquet. Cette représentation permet à Lacan d'illustrer le résultat de l'imbrication du monde imaginaire et du monde réel dans l'économie psychique.

Dans la deuxième présentation du schéma, au cours du même séminaire, Lacan inverse les objets, plaçant le vase en haut et les fleurs en bas, et il ajoute un dernier objet, le miroir plat. Chacun évoque des éléments qui sont en jeu dans la constitution de la réalité psychique. Le vase représente le corps ; le bouquet, le désir, la pulsion ; le chaudron, le cortex ; l'œil, le sujet ; et ce qui intéresse ici, le miroir plat, qui plus tard –en 1960– explicitement va représenter l'Autre. Le miroir plat va déterminer, par son inclinaison –qui permet la capture de l'image virtuelle–, l'identification avec l'image du corps, accompagnant ainsi la gestation à la fois du *moi idéal* –qui vient du côté *imaginaire*–, et de l'*idéal du moi* –qui vient du côté du *symbolique*.

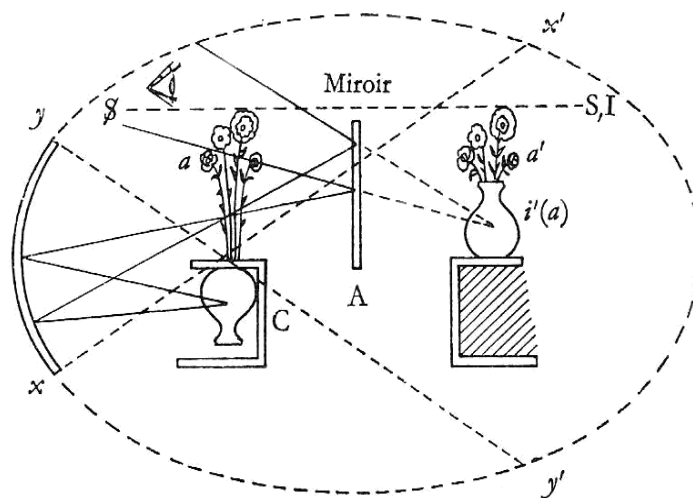


Schéma optique²⁰⁵

²⁰⁵ Cfr. J. Lacan, « Analyse et vérité ou la fermeture de l'inconscient. Séance du 22 avril 1964 », dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, op. cit. p. 132. Cfr. son précédent dans J. Lacan, « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache : "Psychanalyse et structure de la personnalité" » (1960), op. cit., p. 674.

Faisant allusion au *schéma* cité dans la *Remarque sur le rapport de Daniel Lagache...*, Lacan rappelle comment le *moi idéal (imaginaire)* se règle à partir de cet Autre, dans le registre symbolique :

Ce schéma rend clair –je le souligne à propos des derniers éléments que j’ai apportés autour de la pulsion scopique– que là où le sujet se voit, à savoir où se forge cette image réelle et inversée de son propre corps qui est donné dans le schéma du moi, ce n’est pas là d’où il se regarde.

Mais, certes, c’est dans l’espace de l’Autre qu’il se voit, et le point d’où il se regarde est lui aussi dans cet espace. Or, c’est bien ici aussi le point d’où il parle, puisqu’en tant qu’il parle, c’est au lieu de l’Autre qu’il commence à constituer ce mensonge véridique par où s’amorce ce qui participe du désir au niveau de l’inconscient.²⁰⁶

Cette citation éclaire la dépendance de l’identification du sujet grâce à l’Autre, élément symbolique. Mais il faut alors se demander : de quelle *symbolique* parle-t-on ?

*

Il existe deux types (quoiqu’entrelacés) d’identification symbolique : le symbolique de la *loi signifiante*, et le *symbolique antérieur*. Chacun possède des caractéristiques et des relations très spécifiques dans la constitution du sujet.

Dans la citation précédente, il me semble qu’on peut les différencier lorsque Lacan parle en deux temps de l’Autre :

1. Comme *espace qui permettra* la constitution du sujet ;
2. Vers l’*établissement accompli* de l’inconscient.

²⁰⁶ J. Lacan, « Analyse et vérité ou la fermeture de l’inconscient. Séance du 22 avril 1964 », dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse, op. cit.*, p. 132.

S'il est vrai que la constitution du sujet se fait dans le registre *symbolique*, la *loi signifiante*, on voit qu'elle a un antécédent qui se situe justement dans le *symbolique antérieur*.

4.2. L'image qui était déjà là. Identification symbolique antérieure

Dans le stade du miroir, l'enfant est présenté par quelqu'un face à son image dans le miroir plat, celui qui lui dit : *C'est toi*, ce qui permet que l'enfant puisse, après un moment de perplexité et de rivalité, se reconnaître : *C'est moi*.

En suivant le parcours de celui qui tient l'enfant devant le miroir, Lacan effectue un virage déterminant. Bien que, dans un premier temps (1936), Lacan se réfère à lui comme à un obstacle lorsque la jubilation chez l'enfant apparaît, après avoir compris que l'image est propre,²⁰⁷ en 1960 cette perspective va changer de façon significative. À noter que celui qui tient l'enfant incarne un grand Autre : « dans le geste par quoi l'enfant au miroir, se retournant vers celui qui le porte, en appelle du regard au témoin qui décante, de la vérifier, la reconnaissance de l'image, de l'assomption jubilante, où certes *elle était déjà* ».²⁰⁸ L'enfant, à travers le *regard* et la *voix* de celui qui le tient devant le miroir, est introduit dans le champ de la langue, *symbolique antérieur*, qui servira de base pour que la *loi symbolique* puisse être inscrite. On voit alors que à ce temps on parle d'un élément du langage, certes, mais précédent celui du *Nom-du-Père*. L'identification *symbolique antérieure* fonctionne comme un antécédent fondamental qui permet non seulement d'assumer le *c'est moi*, mais jette les bases pour la formation du *sujet*.

S'il est vrai que Lacan –à la suite de Freud–, affirme constamment que le *trait unaire* a une relation directe avec le deuxième type d'identification (régressive) et, plus tard, avec la troisième (de l'hystérie et de la masse) –dans les névroses–, il tisse également un pont avec la première, avec le père ou plutôt les parents. On retrouve en effet cela chez Freud, en

²⁰⁷ J. Lacan, « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique » (1949 [1936]), *op. cit.*, p. 94.

²⁰⁸ J. Lacan, « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache : "Psychanalyse et structure de la personnalité" » (1960), *op. cit.*, p. 678.

particulier lorsque, après avoir assuré que l'identification correspond à la première manifestation de liens affectifs, il écrit qu'elle « joue un rôle dans la préhistoire du complexe d'Œdipe ».²⁰⁹ L'enfant, dit Freud, prend le père comme idéal, ce qui n'implique pas une attitude passive ou féminine envers lui ; au contraire, c'est masculin « par excellence »²¹⁰ – indépendamment du sexe –, et cela sert plutôt d'antichambre au complexe d'Œdipe.

En ce sens, je récupère la question que pose Soler, à savoir si l'identification aux parents chez Freud peut être équivalente à cette lecture de l'Autre chez Lacan,²¹¹ dans le sens où, à ce moment-là, il n'y a pas encore pas de différence sexuelle. Il ne s'agit pas d'une identification par amour, parce que Freud « se situe là clairement au niveau d'une structure universelle ».²¹²

*

Suivant cette ligne qui est certes mince mais n'en est pas moins importante, la formalisation du *trait unaire* apparaît dans *Subversion du sujet et dialectique du désir...*²¹³ avec des caractéristiques bien spécifiques.

4.2.1. L'Autre primordial

Dans cet écrit, Lacan montre le lien entre l'*identification symbolique* et l'*imaginaire* à travers le *trait*, qui est étayé sur le *symbolique antérieur*. Le *graphe du désir* permet une approche de cette formulation.

²⁰⁹ S. Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi* (1921), *op. cit.*, p. 42.

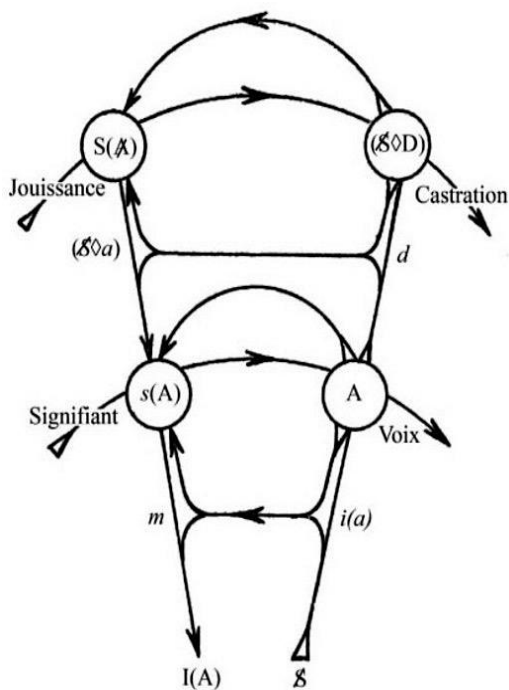
²¹⁰ Différence substantielle avec Stoller qui soutenait une identité féminine.

²¹¹ C. Soler, *Vers l'identité* (Cours 2014-2015), *op. cit.*, p. 96.

²¹² *Ibid.*, p. 96. Soler, en ce sens, fait référence au *schéma R*, et affirme que ce père qui est homologue à l'Autre est différent du père totémique de la jouissance, qui diffère également de l'Autre des parents. Elle met également en garde sur le fait qu'il ne faille pas homologuer le père chez le Freud de 1913 et celui de 1921. Tout ceci varie dans la lecture de Izcovich, qui soutient qu'il s'agit du père totémique. *Cfr.* L. Izcovich, *Les marques d'une psychanalyse*, Stilus, Paris, 2015, pp. 184-185.

²¹³ *Cfr.* J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), *op. cit.*, p. 787.

Le *graphe du désir* a été construit tout au long du séminaire *Les formations de l'inconscient* (1957-1958) et sa configuration finale se présente en 1960, justement dans *Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien*. Dans cet écrit, Lacan place le « désir par rapport à un sujet défini de son articulation par le signifiant ».²¹⁴



*Grappe du désir*²¹⁵

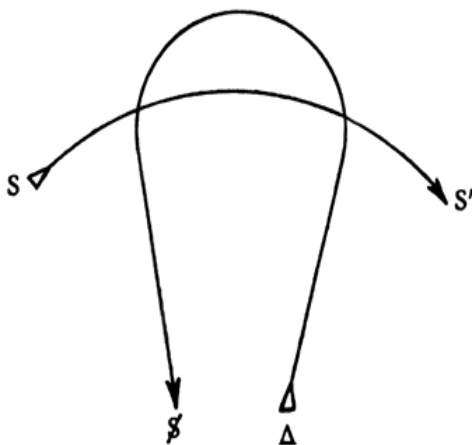
Le *graphe* est composé de deux étages. Le premier (en bas) montre que le sujet parle mais que ce qu'il dit n'est pas autonome parce qu'il est régi par les lois du langage, cet étage est celui de l'énoncé. Le deuxième (en haut) est celui de l'énonciation, de l'inconscient, qui montre la façon dont le sujet se situe face à ce premier étage, c'est-à-dire avec la parole qui vient de l'Autre, ce qui l'empêche de savoir pourquoi il en dit plus que ce qu'il veut dire. Le *graphe* montre alors la place que le sujet prend non pas dans la « réalité » concrète et objective, mais la façon dont cette réalité a été construite chez lui. Il faut noter que le passage

²¹⁴ Cfr. *ibid.*, p. 805.

²¹⁵ Cfr. *ibid.*, p. 817.

du premier étage au deuxième, c'est-à-dire vers celui de l'inconscient, n'est pas automatique, parce qu'il faudrait que l'Autre se montre divisé.

Ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est l'articulation entre le *trait unaire* et l'*identification symbolique antérieure* qui s'explique par le premier étage, là où est introduit le *réel* dans le sens où l'enfant a un besoin vital qui le fait dépendre de celui qui incarne l'Autre (habituellement la mère).



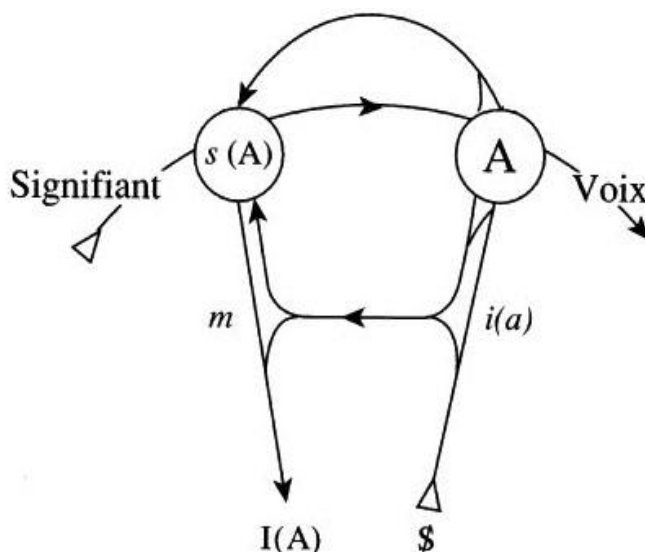
Grappe du désir. Premier étage. Grappe 1²¹⁶

La ligne qui va de S à S' montre la *chaîne signifiante* qui, grâce au point de capiton, arrête une signification qui pourrait être infinie –représenté par l'intersection de la ligne rétrograde qui va de Δ à \$. Le S est présenté, d'abord, comme un cri, façon dont, à ce moment-là, la langue se manifeste, déjà traduite en une demande. Les premières identifications de l'idéal, chez l'enfant, vont dépendre de la façon dont répond la personne qui le garde, satisfaisant ou non ses besoins premiers. Cette identification réfère donc à un Autre primordial qui est articulé en termes d'oralité et d'analité.

La deuxième représentation du graphe, toujours au premier étage, rend plus clairs les éléments en jeu. Là, le graphe montre un *parlêtre* qui reproduit le discours de l'Autre (message), duquel il reçoit son signifié $s(A)$ (*signifié de l'Autre*) sous la forme inversée. Face à

²¹⁶ *Ibid.*, p. 805.

cela, le *sujet* va « s'approprier » ce message, en écho avec son corps. Et c'est dans la ligne courbe que se démarque *le futur antérieur*, dans lequel le discours trouve sa consistance après-coup. « Effet de rétroversion par quoi le sujet à chaque étape devient ce qu'il était comme d'avant et ne s'annonce : il aura été, – qu'au futur antérieur ». ²¹⁷ C'est là que le $\$$ et le Δ deviennent $\$$ (*sujet*) et $I(A)$ (*idéal du moi*), une ligne qui, comme le montre ce deuxième schéma, relie dans ce trajet les éléments de l'identification imaginaire (m [*moi*] à $i(a)$ [*image de l'autre*]).



Grappe du désir. Premier étage. Grappe 2²¹⁸

$I(A)$, par conséquent, est conditionné par l'état prématuré du corps de l'enfant qui a besoin du soin de l'Autre –compte tenu de la condition *réelle*–, en lien avec la langue. « En ce sens le symbolique lui-même est conditionné par un réel. $I(A)$ c'est la première identification symbolique du sujet, conditionnant même sa première identification imaginaire ». ²¹⁹ Dans cette identification qui relie le réel du corps au *symbolique*, on voit qu'il s'agit de l'identification primordiale au phallus. ²²⁰ Donc, cette identification –qui soutient

²¹⁷ *Ibid.*, p. 808.

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ C. Soler, *Vers l'identité (Cours 2014-2015)*, op. cit., p. 41.

²²⁰ *Ibid.*, p. 97.

l'identification imaginaire avec le semblable [i(a) et m]–, c'est ce qui se produit devant la *toute-puissance maternelle*, sa parole, ses dires. « Le dit premier décrète, légifère, aphorise, est oracle, il confère à l'autre réel son obscure autorité ».²²¹

Lacan, dans ce contexte, va faire un lien entre ce premier dit de toute-puissance maternelle et le *trait unaire* ; c'est la première fois qu'il mentionne ce terme dans son enseignement, et on y trouve des différences substantielles avec ce qu'il proposera dans *L'identification*. Ceci dans le sens où l'Autre auquel il fait référence n'est pas celui de l'Œdipe mais un autre plus fondamental. Ici, le *trait unaire* est présenté d'une manière beaucoup plus archaïque : « Le trait unaire est l'insigne de la puissance du dit de l'Autre qui aliène le sujet à dans l'identification première de l'idéal du moi noté I(A) sur le graphe ».²²² Il s'agit donc de « l'Autre comme site préalable du pur sujet du signifiant [qui] tient la position maîtresse, avant même d'y venir à l'existence [...] Maître absolu [...] c'est de l'Autre que le sujet reçoit même le message qu'il émet ».²²³ À cette époque l'Autre est reconnu comme le lieu de la Parole et aussi de la Vérité, mais il faudrait atteindre qu'il devienne barré :

Prenez seulement un signifiant pour insigne de cette toute puissance, ce qui veut dire de ce pouvoir tout en puissance, de cette naissance de la possibilité, et vous avez le trait unaire qui, de combler la marque invisible que le sujet tient du signifiant, aliène ce sujet dans l'identification première qui forme l'idéal du moi.²²⁴

²²¹ J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), *op. cit.*, p. 808.

²²² E. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, *op. cit.*, p. 92.

²²³ J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), *op. cit.*, p. 807. Pour Colette Soler, cela implique qu'il s'agit d'une identification différente de celle première chez Freud, qui se produit avec le père primordial. « Lacan ne convoque ni père ni mère, mais la subordination à la chaîne du langage et le dit premier ». *Cfr. C. Soler, Vers l'identité (Cours 2014-2015)*, *op. cit.*, p. 41. Pour elle, cette identification a à voir avec un trait partiel qui n'est pas considéré par Freud.

²²⁴ J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), *op. cit.*, p. 808.

En rappelant qu'il existe une interrelation entre les divers types d'identification, on peut expliquer comment l'identification sexuelle, en psychanalyse, est établie grâce à l'instauration du *Nom-du-Père* mais devient possible à partir de ce qui passe dans l'affirmation primordiale. Il me semble que c'est justement ce qu'évoque Frignet, par rapport à la transexualité, quand il parle d'un défaut au *Bejahung*. L'identification *symbolique antérieure* a une prépondérance telle qu'elle rend possible, ou non, l'établissement de l'autre, ce qui instaure la *loi signifiante*.

*

Si l'on situe le développement du graphe du désir par rapport à l'expérience du miroir, quand Lacan affirme que l'enfant cherche à se reconnaître à travers l'Autre dans l'image où « *elle était déjà* », ²²⁵ le défaut dans la *Bejahung* finit par empêcher que l'Autre se montre dans sa division, et le sujet n'arrive pas à se distinguer de sa demande. Il reste dans cette identification avec l'Autre primordial, avant la mise en place de la constitution du sujet du désir, celle de l'*a*, lequel permettrait la *séparation*. Le sujet reste alors coincé dans l'identification imaginaire, celle du miroir, mais sans coupure. Par rapport aux femmes *transsexuelles*, on trouve cette déclaration : « cette identification très particulière à partir justement du défaut primitif, identification à l'image, à une image idéalisée, celle que nous essayons de cerner, cette image de la femme ». ²²⁶

Cela permet d'expliquer d'une autre manière ce que Stoller a compris à travers la notion d'un *noyau de l'identité de genre*. Depuis tout petit, l'enfant a la conviction que son corps ne correspond pas à son identité, mais en psychanalyse, il ne s'agit pas d'une conscience identitaire mais d'une impossibilité de coupure. Ceci ne correspond pas à une identification de genre, avec un sexe ou un autre, car à cette époque il n'existe pas encore de telle différenciation, étant donné que même si la mère peut incarner cette figure fondamentale,

²²⁵ Cfr. J. Lacan, « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache : "Psychanalyse et structure de la personnalité" » (1960), *op. cit.*, p. 678.

²²⁶ S. Sesé-Léger, « Table de discussion avec Henry Frignet, Marc Darmon et Marcel Czermak », dans Association Freudienne Internationale, *Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme I*, *op. cit.*, p. 333.

elle est asexuée. Dire que la femme transsexuelle, par exemple, veut être comme sa mère, c'est situer dans le registre imaginaire une structuration identitaire qui se caractérise plutôt par l'impossibilité de la division.

4.2.2. Au-delà de ce qu'il y a là. *Ce n'est pas moi*

Dans la séance intitulée *Tu es celui qui me suivras* du séminaire *Les psychoses*, Lacan parle de Schreber et reconnaît que, dans ce cas-là, on considère un « Autre absolu, un Autre tout à fait radical, un Autre qui n'est ni une place, ni un schéma, un Autre dont il nous affirme que c'est un être vivant à sa façon ».²²⁷

Alors, l'identité à l'image peut devenir mortifiante. Par rapport à la *transsexualité*, Catherine Millot souligne comment le *phallus* se joue dans le terrain de l'*imaginaire*, où le corps peut se prendre comme un *Un*, et ne relève pas de la différence mais de l'unification. « L'image narcissique est ainsi un équivalent du phallus imaginaire de la mère ».²²⁸ En face du miroir, dire : « *ce n'est pas moi* » peut signifier rester face à l'image d'un maître absolu :

Cette image du maître, qui est ce qu'il voit sous la forme de l'image spéculaire, se confond chez lui avec l'image de la mort. L'homme peut être en présence du maître absolu. Il y est originellement, qu'on le lui ait enseigné ou pas, pour autant qu'il est soumis à cette image.²²⁹

Ainsi, dans l'expérience clinique avec les personnes *trans*, on peut arriver à un point de basculement où l'analyse et le traitement médical peuvent se manifester incompatibles. La place de l'analyste comme *sujet supposé savoir* se fonde, précisément, sur l'hypothèse qu'il existe quelqu'un qui sait ce qui lui arrive à lui, sujet de l'analyse, et sait comment y faire. Le transfert est établi, justement, par l'indétermination de la *connaissance* du *sujet*, ce qui

²²⁷ J. Lacan, « "Tu es celui qui me suivras". Séance du 13 juin 1956 », dans *Les psychoses*, *op. cit.*, p. 310.

²²⁸ C. Millot, *Horsexe. Essai sur le transsexualisme*, *op. cit.*, p. 34.

²²⁹ J. Lacan, « Zeitlich - Entwicklungsgeschichte. Séance du 7 avril 1954 », dans *Les écrits techniques de Freud*, *op. cit.*, p. 172.

contraste avec la détermination inébranlable (de quelques-uns) de savoir *qui on est*. Passer l'expérience au champ de la parole peut atteindre une limite lorsque la fixité de l'identité s'impose. Le cas le plus clair apparaît lorsque l'on cherche la perfection et la matérialisation d'un idéal impossible –tel que Oppenheimer le souligne en référence aux femmes transsexuelles– dans l'aspiration d'être une femme, comme avoir un cycle menstruel, avoir des enfants,²³⁰ ou tout simplement quand il/elle décide de consacrer toutes ses ressources au *passing*.²³¹ À la lumière du *schéma optique*, dans ces cas, il/elle ne se reconnaît pas en « ce qui est là », dans le sens de la réalité corporelle, anatomique, et on peut supposer que l'intermédiation du symbolique a échoué depuis les premiers temps. Mais ceci est différent quand la division de l'Autre s'accomplit.

4.3. L'Autre barré → l'objet *a* ← le sujet

Au cours de la même séance du séminaire *Les psychoses* citée plus haut, en référence à la névrose, Lacan soutient que « l'Autre est donc le lieu où se constitue le je qui parle avec celui qui entend ». ²³² L'accent de cette phrase est mis sur le fait que *le toi* ne répond pas en termes de symétrie, *alter ego*, donc il ne s'agit pas de réciprocité intersubjective. ²³³

Le *toi* et le *je* ne sont pas immédiatement acquis par les jeunes enfants. Afin que l'enfant puisse passer de la prononciation par quelqu'un qui s'adresse à lui en lui disant *toi*, à son appropriation où il puisse se référer à lui-même en disant *je*, il est nécessaire qu'un virage survienne, lequel exige la présence d'un tiers : « Ce *tu es ceci*, quand je le reçois, me fait dans

²³⁰ Cfr. A. Faure-Oppenheimer, « L'identité de genre inversée : Le transsexualisme », dans *Le choix du sexe. A propos des théories de R. J. Stoller, op. cit.*

²³¹ Passing se réfère à l'effort constant qui se matérialise dans les interventions sur le corps, les vêtements, les gestes, qui permettent d'être perçu dans les espaces publics en fonction du sexe auquel on est identifié, effaçant autant que possible les caractéristiques du sexe de naissance.

²³² J. Lacan, « "Tu es celui qui me suivras". Séance du 13 juin 1956 », dans *Les psychoses, op. cit.*, p. 309.

²³³ En fait, le *toi* assimilé est relié, dans ce temps, à l'instauration du *surmoi* –en termes de névrose, donc à l'instauration de la *Loi symbolique*.

la parole autre que je ne suis ». ²³⁴ Lacan soutient que celui qui demande, ce tiers impliqué, c'est l'Autre de la langue, d'où le fait que le sujet puisse à son tour poser la question : « *Que suis-je, pour être celle que vous dites ?* ». ²³⁵ Si cette question peut se poser c'est parce s'est établie la chaîne de l'inconscient, qui signifiera que le jeune enfant est passé du cri à sa propre demande. Alors, la chaîne primordiale, celle du premier étage, serait surdéterminée par la deuxième chaîne, représentée dans le second étage du graphe, l'inconscient.

C'est à partir du manque de cet Autre, reconnu désirant, que devient possible l'instauration de la castration dans sa relation avec le *phallus*, qui aura comme conséquence la constitution de *l'objet a*, dont la fonction est, à cette époque, corrélée à l'établissement du *Nom-du-Père* :

la fonction de cet objet [a] est liée au rapport par où le sujet se constitue dans la relation au lieu de l'Autre, grand A, qui est le lieu où s'ordonne la réalité du signifiant. C'est au point où toute signifiante fait défaut, s'abolit, au point nodal dit « le désir de l'Autre », au point dit phallique, pour autant qu'il signifie l'abolition comme telle de toute signifiante, que l'objet petit (a), objet de la castration, vient prendre sa place. ²³⁶

Dans le séminaire *L'angoisse*, Lacan se souvient qu'auparavant, par rapport au *stade du miroir*, il avait parlé d'une première *identification* au niveau de l'image spéculaire, caractérisée par la « méconnaissance originelle du sujet dans sa totalité ». ²³⁷ Il mentionne aussi la référence transitive dans la relation avec le *semblable* qui introduit la concurrence, la rivalité : *le tien ou le mien*. Ceci met en évidence le fait que, dans le domaine de la « possession », il y a deux types d'objets : ceux qui peuvent être partagés et ceux qui ne peuvent pas l'être. Parmi ces derniers, le mamelon et le sybale, qui sont à ce moment-là des représentants du *phallus*, « sont en effet des objets antérieurs à la constitution du statut de

²³⁴ *Ibid.*, p. 315.

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ J. Lacan, « Séance du 27 juin 1962 », dans *L'identification*, *op. cit.*

²³⁷ J. Lacan, « Il n'est pas sans l'avoir. Séance du 9 janvier 1963 », dans *L'angoisse*, Le Séminaire (1962-1963), Livre 10, Seuil, Paris, 2004, p. 107.

l'objet commun, communicable, socialisé. Voilà ce dont il s'agit dans le a ». ²³⁸ C'est ainsi que, dans la dernière partie de la séance, Lacan va du vase qui représentait la Gestalt, au ruban de Möbius, ²³⁹ pour passer de *l'objet commun spéculaire* (gant - gant retourné) à *l'objet a*, celui du désir, non spécularisable. ²⁴⁰

Le a est hébergé là où l'Autre montre qu'il est barré, mettant en évidence que la demande de celui-ci et le sujet s'accordent sur un point : le manque. La jonction entre les deux demandes montre que le désir « se définit comme l'intersection de ce qui dans les deux demandes est à ne pas dire ». ²⁴¹

4.3.1. Besoin, demande, désir

Lacan fait la distinction entre *besoin*, *demande* et *désir*. Le premier fait référence aux questions vitales qui permettent à l'enfant de survivre, lequel est traversé très tôt par la demande de l'Autre. Une fois la castration établie, le désir, par rapport à l'objet qui le cause, sera caractérisé par un au-delà de la demande, qui montre sa condition d'insatisfaction. L'objet duquel il s'agit est déjà perdu.

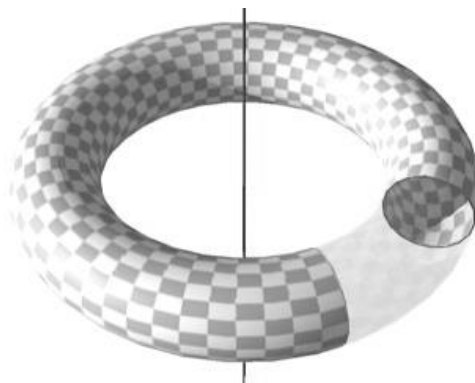
Le *tore*, outil topologique construit par l'union des deux extrémités d'un cylindre et qui produit un vide à l'intérieur et au centre de celui-ci, permet de montrer les relations entre les éléments en jeu à partir de la séance du 7 mars 1962. Tout d'abord il représente, avec l'orifice central, l'articulation de la castration, du manque et du désir dans la névrose.

²³⁸ *Ibid.*, p. 108.

²³⁹ Le ruban du Möbius, figure non-orientable, est une surface compacte qui possède une seule face. Elle est composée d'une longue bande dont les deux extrêmes se rejoignent après torsion, demi-tour, ce qui crée un ruban infini n'ayant ni extérieur ni intérieur. Il s'agit d'une figure topologique qui sert à Lacan pour représenter l'imbrication entre le sujet et l'Autre, soit la constitution de l'inconscient, car elle permet en plus de s'éloigner des différenciations binaires.

²⁴⁰ Qui concerne le troisième type d'identification de Freud, « celui dont il trouve l'exemple majeur dans l'hystérie ». *Cfr. ibid.*, p. 113.

²⁴¹ J. Lacan, « Séance du 21 mars 1962 », dans *L'identification*, *op. cit.*



242

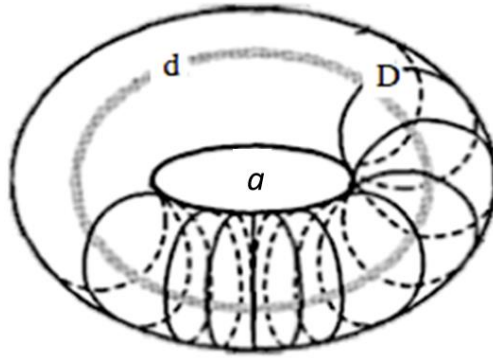
Contrairement à une sphère qui, réduite à son expression minimale, résulterait en un point, le *tore*, s'il subissait le même exercice, conserverait toujours le trou central. Il montre alors, en principe, que le manque le constitue et qu'aucun artifice imaginaire ne pourrait l'effacer.

Lacan décrit deux routes pour illustrer d'une part le désir né de la coupure, que le sujet va essayer de remplir avec l'objet, et d'autre part la demande qui s'entrelace au premier, et qui reste toujours insatisfaite : « ce que montre ce schéma, c'est avec évidence *la carence de l'harmonie idéale qui pourrait être exigée de l'objet à la demande, de la demande à l'objet* ». ²⁴³

La route qui passe par le bord du tore et se dirige vers son centre illustre la demande (D) qui, poussée par la pulsion, tend vers l'objet, le *a*, que Lacan va mettre dans le centre du tore ; c'est l'objet qui est sensé satisfaire la demande. Mais la relance de la demande, visible à partir de la deuxième boucle, est la preuve de son échec : s'il faut la relancer c'est que l'objet n'était pas l'objet qui la remplit. Dans la réalisation de la relance, dans la répétition du trait, Lacan soutient que c'est après un premier tour complet, au cours du deuxième tour du tore, que se révèle le désir (d), toujours insatisfait. Ce deuxième élément s'illustre avec un circuit qui traverse l'ensemble du tore et entoure le trou central.

²⁴² J. Lacan, « Séance du 7 mars 1962 », dans *ibid.*

²⁴³ J. Lacan, « Séance du 14 mars 1962 », dans *ibid.*

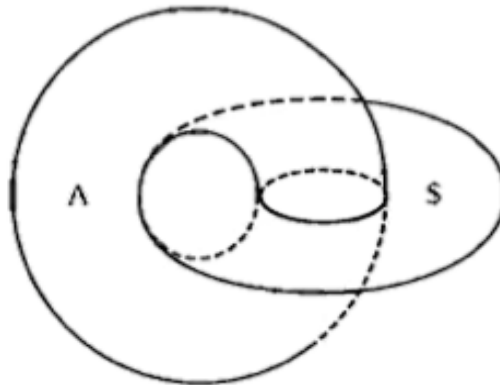


Tore (Cercles de la demande [D] et le désir [d]) autour de a

Quant au sujet qui nous concerne, il est utile d'aller vers la complexification du modèle qui sert à Lacan dans le but d'articuler la Demande et le désir entre le S et l'Autre. Cette articulation peut se produire dans la mesure où l'on parle de la représentation de l'Autre qui est incarné par quelqu'un mais qui est également traversé par le signifiant.

En utilisant la figure de deux tores croisés, Lacan montre l'impossibilité de la rencontre, parce que la demande de l'un rencontrera le désir jamais comblé de l'autre, et vice versa.

Voici ce que l'on trouve dans l'intersection de deux tores :

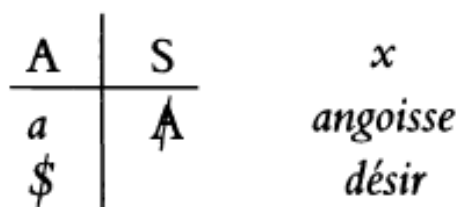


Intersection de deux tores

Cette représentation prouve l'incapacité de l'Autre à répondre et par conséquent les possibilités s'ouvrent du côté du sujet : « C'est seulement à partir de là que se libèrent les

demande formulables partout ailleurs que dans le champ du désir. Le désir ainsi se constitue d'abord, de sa nature, comme ce qui est caché à l'Autre par structure ».²⁴⁴

Cela permet le passage de la jouissance (dans le sens mortifère) au désir, lequel passe par l'angoisse devant le désir de l'Autre, ce qui est représenté dans ce schéma :



*L'angoisse entre x et le désir*²⁴⁵

C'est ainsi que la notion de *sujet*, le sujet divisé (\$), acquiert toute sa pertinence. Le *sujet* divisé se constitue entre l'*aliénation* et la *séparation*, entre la dépendance et la distance à l'Autre. Conformément à cela, en 1964, l'inconscient sera conçu comme la *coupure en acte* entre l'Autre et le sujet, « le tracé de la coupure de l'inconscient est la double boucle des deux opérations dites d'aliénation et de séparation ».²⁴⁶

*

Cependant, la *séparation* n'est pas un fait accompli. Le *sujet*, même constitué comme un *sujet du désir*, continue d'être aliéné, car le sujet peut s'identifier à l'objet manquant qu'il suppose chez l'Autre. Ainsi, le *a* s'avère essentiel pour considérer un second type d'*identification imaginaire*, mis en service dans le *fantasme*. Le *fantasme*, qui est propre au *sujet* et pas à l'Autre, conserve une composante imaginaire, parce c'est avec lui que l'on essaie de répondre à l'énigme de ce dernier.

²⁴⁴ J. Lacan, « Séance du 21 mars 1962 », dans *ibid.*

²⁴⁵ J. Lacan, « L'angoisse, signal du réel. Séance du 6 mars 1963 », dans *L'angoisse, op. cit.*, p. 190.

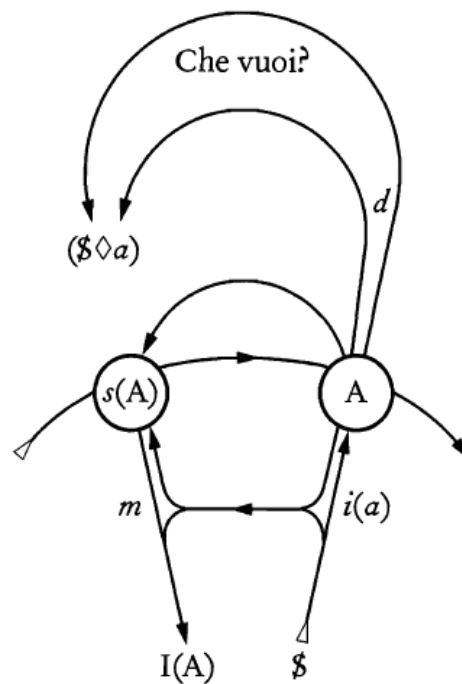
²⁴⁶ E. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement, op. cit.* p. 101.

4.4. Du moi au fantasme, deuxième type d'identification imaginaire

La notion de fantasme apparaît chez Freud, mais c'est chez Lacan, à partir de 1957, précisément avec le graphe du désir, qu'elle se présente particulièrement comme une forme de défense contre la castration, le manque de l'Autre.

Ce développement est clair dans la formulation du troisième essai que Lacan fait autour du *graphe* et qui inclut déjà la chaîne inconsciente. La formule du fantasme ($\$ \diamond a$) représente la (non) relation entre le sujet divisé et l'objet qui cause son désir.

Dans cette représentation, les deux flèches non fermées, qui contiennent le *d* du désir, se dirigent vers le fantasme et conduisent à la question : *Che vuoi ?*

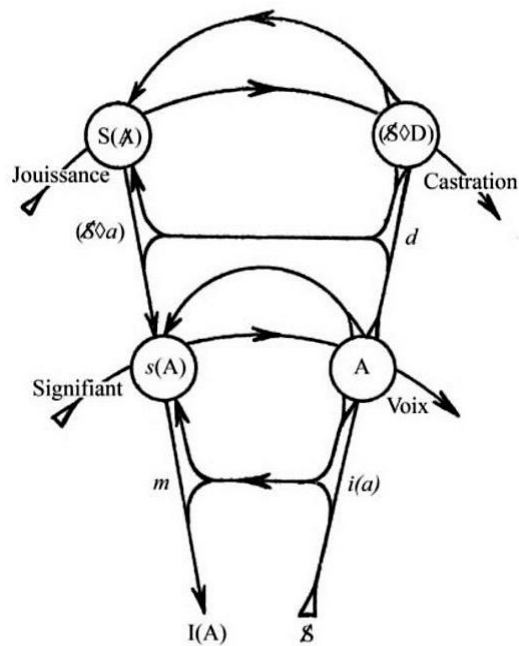


Grappe 3²⁴⁷

²⁴⁷ Cfr. J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), *op. cit.*, p. 815.

Dans le chapitre deux, on disait que la question ontologique : *qui suis-je ?* est intimement liée à : *qui suis-je pour l'Autre ?*²⁴⁸ Le deuxième type d'*identification imaginaire* se produit là où la question du *sujet* par rapport au désir de l'Autre est résolue d'une façon fantasmatique, en se proposant lui-même comme l'objet supposé du manque.

Or, bien que Lacan ne pense jamais le *fantasme* dans le registre du *réel*, il est également vrai qu'il viendra « à la place » du *réel*, qu'on le trouve dans la dernière formalisation du graphe, avec le $S(\mathcal{A})$, écriture où se montre le manque de l'Autre. D'où la flèche du *fantasme* dirigé vers $S(\mathcal{A})$, qui indique la manière dont il fixe l'objet, là où manque le *signifiant*, réponse à la Demande ($\$ \diamond D$), compris dans le mathème de la pulsion.²⁴⁹



Graphe du désir²⁵⁰

²⁴⁸ On remarque que ce type d'identification a une importance telle, dans l'enseignement de Lacan, qu'en 1965, il l'estimera plus importante que celle qui se produit avec l'idéal du moi : « Autour disons du a caché dans la référence à l'Autre, autour du a –tout autant et plus qu'autour de l'idéal du moi– se joue le drame des identifications du sujet ». Cfr. J. Lacan, « Séance du 3 février 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, op. cit.

²⁴⁹ Cfr. C. Soler, *Vers l'identité (Cours 2014-2015)*, op. cit., p. 46.

²⁵⁰ Cfr. J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), op. cit., p. 817.

Cette forme d'*identification* montre clairement son côté aliénant. C'est là où le sujet peut se perdre, dans le chemin de la tentative de combler par son être le manque de l'Autre, s'identifiant avec le *phallus* imaginaire. Mais il faut noter qu'il ne s'agit pas d'une aliénation absolue.

*

Ceci est fondamental, parce que si l'Autre montre son manque, la détermination de passer d'un *sexe/genre* à un autre ne correspond donc pas à une aliénation sans fracture, mais à quelque chose au-delà de la *toute-puissance maternelle*. Par exemple, à une façon de contredire les normes sociales, pour les remettre en question, ce qui selon les termes de Frignet ferait référence au *transsexueliste*. Dans ces cas, il s'agirait d'une confrontation avec les canons sociaux et l'essentialisme des corps, mais je pense que cette confrontation, aussi contradictoire qu'elle puisse paraître, peut aussi conduire à mener à terme les changements corporels, démontrant ainsi que le genre et le corps peuvent être modelés comme chacun l'entend.

4.5. Le « je pense que je suis » est inconscient

Lacan se réfère à un sujet –qu'il reconnaît dans l'œuvre de Descartes– qui est remis en question non pas dans le rapport à ce qui existe ou pas –« la réalité et l'apparence »–, mais selon la consistance, ou pas, de l'Autre. Cette interrogation traverse le *sujet* : « [...] savoir si on peut se fier à l'Autre, si comme tel ce que le sujet reçoit de l'extérieur est un signe fiable ». ²⁵¹

Un aspect remarquable de la lecture que fait Lacan à partir de l'œuvre de ce philosophe réside dans la formulation du *je pense donc je suis* ; pour la psychanalyse, le *je pense* est inconscient, ce qui permet de s'interroger face aux énonciations composées par « je suis » et, de plus, « je sais que je suis... ». « L'impuissance de l'Autre à répondre tient à une impasse, et

²⁵¹ J. Lacan, « Séance du 10 janvier 1962 », dans *L'identification*, *op. cit.*

cette impasse, nous la connaissons, s'appelle *la limitation de son savoir* », ²⁵² un savoir limité face à la vérité du sujet.

Sans être un cas de *transsexualité*, le film *Les garçons et Guillaume, à table !* ²⁵³ me permet d'illustrer ce propos. Le personnage principal est un garçon qui semble être identifié avec le féminin ; la mère lui sert de modèle, même si c'est une mère plutôt dominante. Le « féminin », c'est lui : il danse comme les filles, n'aime pas les sports « virils », croit qu'il est homosexuel... Le film, qui montre en détail ces éléments, se termine par un détachement de Guillaume par rapport à ce qu'il a attribué au désir de sa propre mère : qu'il soit comme elle. À la fin du film, Guillaume s'adresse à elle et lui annonce qu'il va épouser une fille. Au-delà d'une résolution « *normative – hétérosexuelle* » de son identité sexuelle, le spectateur est plutôt témoin du passage d'une grande détresse et de la perplexité de Guillaume à une résolution qui l'apaise.

On peut dire que cette résolution équivaut à mettre l'Autre à distance, à sortir de cet endroit où le sujet s'identifierait avec l'objet qui manque à l'Autre, et à reconnaître son propre désir. Ça constitue une autre voie, que celle de *l'ainée* du film *Canine*, cité au début du deuxième chapitre...

*

Pour plusieurs *trans*, la modification du corps est une étape déterminante et décisive où l'on voit que, dans de nombreux cas, la résolution ne dépend pas du domaine de la langue. Tout cela n'est pas inconnu de l'analyste, quel que soit le cas qu'il reçoive, qu'il s'agisse ou pas d'une personne *trans*. Toutefois, particulièrement dans ces cas, il est important de se demander quel est le rôle de l'analyste devant la détermination de l'analysant de réaliser une intervention sur son corps lorsque cette possibilité est entrevue au cours de l'analyse.

²⁵² J. Lacan, « Séance du 21 mars 1962 », dans *ibid.*

²⁵³ Cfr. G. Gallienne, *Les garçons et Guillaume, à table !* Don't be shy Productions, Paris, 2013.

4.6. Des psychanalystes face à la CRS

La position des analystes lacaniens face à la CRS est variée. Geneviève Morel estime que l'analyste ne devrait pas encourager ces interventions, qui se jouent du côté du pousse-à-la-femme, la pulsion de mort.²⁵⁴ De son côté, Czermak considère que les médecins qui réalisent la CRS finissent par se joindre à la folie du patient :

Que les médecins eux-mêmes soient pris de cette espèce de folie de confondre les affaires anatomiques avec les affaires du signifiant, cela indique à quel point les médecins sont devenus eux-mêmes « marteau ». Il y a une folie de la médecine, qui indique bien à quel point la médecine n'est plus du tout à sa place légitime [...] la médecine est devenue un délire.²⁵⁵

Frignet, quant à lui, considère que le traitement médical est un assemblage pervers. En ce sens, il déclare : « Le médecin ou le chirurgien, en y répondant par un acte, procure certes immédiatement au patient l'objet censé le satisfaire, mais accepte par là-même d'être réduit au seul rôle d'instrument de celui qui l'a sollicité ».²⁵⁶

Par contre, Catherine Millot,²⁵⁷ Erik Porge²⁵⁸ et Jean Allouch,²⁵⁹ à leur manière, se rejoignent sur l'idée de que la CRS puisse être parfois résolutoire. Par exemple, Millot soutient que dans certains cas, elle permet une sorte de stabilisation où « la femme comme Nom-du-Père vient, précisément, apporter une limite à cette exigence mortifiante de l'Autre, comme il est lisible dans les témoignages des transsexuels adultes ».²⁶⁰

Sans se référer à la transsexualité mais dans la même veine, on retrouve ce que Luis Izcovich a écrit :

²⁵⁴ Cfr. Cas Elsa, dans G. Morel, *Ambiguïtés sexuelles : Sexuation et psychose*, op. cit., pp. 258-262.

²⁵⁵ M. Czermak, « Entretien avec Nicolas P. », dans Association Freudienne Internationale, *Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme II*, Actes des journées du 30 novembre et 1er décembre 1996 au Centre Hospitalier Sainte-Anne, AFI, Paris, 1996, pp. 393-394.

²⁵⁶ H. Frignet, *Le transsexualisme*, op. cit., p. 141.

²⁵⁷ C. Millot, *Horsexe. Essai sur le transsexualisme*, op. cit., 1983.

²⁵⁸ Cfr. E. Porge, « Entre tentative et tentation de guérir : À partir du transsexualisme », op. cit.

²⁵⁹ Cfr. J. Allouch, « Avergonzados », op. cit.

²⁶⁰ C. Millot, *Horsexe. Essai sur le transsexualisme*, op. cit., p. 56.

Comment ne pas s'apercevoir qu'un symptôme réussi peut comporter une identification à cet Autre, maître du sujet, identification au surmoi au point que le sujet se croît maître de son destin ? Ce serait l'aliénation réussie avec un effet d'identité qui exclut le rapport à l'inconscient.²⁶¹

Au Mexique, les CRS se pratiquent depuis les années 1950. Il s'avère qu'aux Etats-Unis la demande d'opérations émanant de transsexuels avait dépassé la capacité de Harry Benjamin. C'est alors qu'il dérive des patients hors du pays ; les docteurs Mario González Ulloa et José de Jesús Barbosa commencèrent à pratiquer les CRS au Mexique. Les chirurgies furent surtout effectuées dans des hôpitaux publics : G. A. González et Xoco. On ne connaît pas le nombre d'opérations qui y ont été réalisées à cette époque, parce qu'elles étaient enregistrées comme chirurgies esthétiques.²⁶² De nos jours, ce sont des cliniques privées qui prennent charge ce processus et pour l'instant, officiellement, les opérations ne s'effectuent pas dans les cliniques publiques. De plus, contrairement au changement de prénom et de sexe dans l'acte de naissance, les Chirurgies de Réassignation Sexuelle ne sont pas interdites mais pas non plus régulées par l'État. Toute personne qui décide de se la faire pratiquer doit prendre en charge les dépenses et chercher le chirurgien qui a plus ou moins de prestige et d'expérience. Le critère pour les réaliser dépend alors du médecin, qui détermine s'il faut faire une expertise psy ou pas. Si c'est le cas, le psychanalyste est rarement convoqué, il s'agit d'une tâche qui est surtout déléguée aux psychiatres et aux sexologues.

En ce qui me concerne, j'ai révisé mon point de vue initial, qui n'était pas favorable aux opérations, car je considérais qu'il s'agissait d'une intervention brutale qui ne me semblait pas nécessaire. Mais en écoutant des personnes *trans* dans mon cabinet, je me suis rendue compte premièrement que la décision n'était pas de mon côté, et deuxièmement j'ai compris que pour certaines personnes le changement du corps est une question de vie ou de mort, et

²⁶¹ L. Izcovich, *Les marques d'une psychanalyse*, op. cit., p. 174.

²⁶² Cfr. C.A. Serra Barragán, *Relaciones de poder y formas de subjetivación en el proceso de reasignación sexo-genérica en la Ciudad de México*, op. cit., p. 50.

qu'on ne peut pas s'y opposer –ça ne veut pas dire qu'on est pour–,²⁶³ sachant que parfois la chirurgie peut rendre la vie vivable.

De sa part, Frignet soutient que « nous devons proposer un autre type de réponse aux demandes du transsexualisme, qui examine leur au-delà, autrement dit ce qui révèle la structure du sujet qui les avance ».²⁶⁴ Il me semble que l'espace analytique existe depuis longtemps et que c'est la décision de chacun d'y avoir recours. Lorsque c'est le cas, il vaudrait mieux commencer par reconnaître dans quels cas l'opération peut être utile, dans quels autres elle peut déclencher une décompensation psychique, et aussi se prononcer dans les cas où la CRS n'apparaît pas nécessaire. Le résultat de l'intervention de l'analyste, de toute façon, dépendra de l'établissement du transfert.

*

La division de l'Autre apparaît dans de nombreux cas, permettant que sa demande ne s'impose pas comme un impératif sans béance. C'est ce qui permet que l'enfant puisse prendre l'image comme propre et s'identifie dans la division. Si l'on reprend l'expérience du schéma optique, cela s'illustre par l'impossibilité, pour le sujet (\$), de saisir clairement l'assemblage entre l'objet réel représenté par le bouquet et l'image réelle du vase qui se reflète via le miroir concave. Si c'est le cas, il y a une place pour s'interroger sur soi-même.

²⁶³ E. Porge, « Entre tentative et tentation de guérir : À partir du transsexualisme », *op. cit.*

²⁶⁴ H. Frignet, *Le transsexualisme, op. cit.*, pp. 141-142.

LE CHOIX DU PRÉNOM
CHEZ LE *TRANS*

Le nom propre, la loi en termes juridiques et le malaise dans la culture²⁶⁵

Dès lors que le sexe est compris en termes d'analyse sociale et de cohérence historique, une politique du sexe plus réaliste devient possible.

Gayle S. Rubin²⁶⁶

Ce chapitre est divisé en deux parties. Dans la première, je raconte le parcours des lois qui, au Mexique, ont permis la reconnaissance juridique de l'identité de genre, en mettant en évidence l'importance de leur application. Cette nouveauté juridique évoque un passage de la reconnaissance imaginaire par le semblable vers la reconnaissance officielle, symbolique, dont on attendrait qu'elle implique une diminution des actes de discrimination et de violence qui motivent, en grande partie, les modifications législatives. Malgré cela, on observe toutefois que, en dépit de ces changements, la violence ne cesse pas. Cela justifie la deuxième partie de ce chapitre, consacrée à reprendre Freud sur deux points qui se rejoignent, l'un étant le malaise dans la culture, et l'autre la pulsion de mort. Dans cette partie du travail, je réitère

²⁶⁵ Le mot allemand chez Freud est Kultur, et la traduction vers le français a fait l'objet de discussions, avec d'une part « culture » et d'autre part « civilisation ». Etant donné que l'édition que j'utilise de l'œuvre de S. Freud est celle des Presses Universitaires de France (PUF), j'utiliserai le mot « culture ».

²⁶⁶ G.S. Rubin, « Penser le sexe : Pour une théorie radical de la politique de la sexualité », en G.S. Rubin & J. Butler, *Marché au sexe*, Paris, EPEL, 2001, p. 81.

l'importance de la parole, considérant qu'au nom des droits humains, parfois la pulsion de mort peut avoir le feu vert.

5.1. Les Droits Humains et la législation sur le prénom au Mexique

5.1.1. Droit à l'identité de genre

Les documents exposés ne sont pas suffisants pour justifier la rectification de l'acte de naissance en termes de nom et de sexe, puisqu'il a été démontré que tout au long de sa vie C... s'est affiché avec le nom de... qui a été légalement donné par ses parents, il n'a donc pas le droit aux prestations qu'il réclame. Et par rapport au changement de sexe, il ne procède pas parce que des 23 paires de chromosomes humains qui sont dans chaque cellule normale, vingt-deux d'entre eux sont similaires. Les membres de la vingt-troisième paire de chromosomes sexuels peuvent ou non être similaires. Les femmes ont des chromosomes « x » équivalents, tandis que les hommes n'ont qu'un chromosome « x » et un chromosome « y », définissant ainsi le sexe de l'être humain, de sorte que la réassignation intégrale du sexe-genre auquel il a été soumis ne définit pas le sexe comme l'acteur prétend le faire croire, puisque le sexe d'un individu n'est pas déterminé par le goût ultérieur, mais par la forme génétique et biologique de sa naissance, puisque **la naissance est un fait biologique et naturel qui ne peut être changé** en un simple caprice [...] par conséquent, accéder à telle demande **serait aller contre la nature et contre les dispositions de l'ordre public.**²⁶⁷

Ceci est un fragment d'une réponse qui pouvait être commune à Mexico, entre 2004 et 2008, lorsqu'une personne voulait effectuer un changement légal d'identité de sexe et de prénom, ce qui impliquait un procès juridique long, coûteux et souvent infructueux.

²⁶⁷ Extrait de la réponse à une demande déposée auprès du Registre Civil dans un procès de rectification, extrait de V.H. Flores, « Historia jurídica de la transexualidad », dans E.Y. Peña Sánchez, L. Hernández Albarrán & F. Ortiz Pedraza (comps.), *La construcción de las sexualidades. Memorias de la IV Semana Cultural de la Diversidad Sexual*, INAH, México, 2009, pris à son tour de C.A. Serra Barragán, *Relaciones de poder y formas de subjetivación en el proceso de reasignación sexo-genérica en la Ciudad de México*, op. cit., p. 79. [Traduction personnelle].

Jeremy Cruz-Islas, psychiatre de la *Clinique Intégrale Transgenre* de la *Clinique Spécialisée Condesa* –qui affirme être le spécialiste qui reçoit actuellement le plus grand nombre de personnes *trans* au Mexique–, soutient qu’à Mexico il y aurait environ 42,500 personnes *trans*, dont 1,800 qui ont recours à la *Clinique*.²⁶⁸ La section de la Clinique dédiée au traitement de cette population a été créée en 2009, sur la base des réformes juridiques menées en 2008 autour de la reconnaissance officielle de l'identité sexo-générique, et en réponse à l’obligation de la prise en charge du traitement par l’État. Avant 2008, les *trans* pouvaient prendre des hormones et même se faire pratiquer la CRS dans la sphère privée mais, en termes de reconnaissance officielle, ils ne bénéficiaient pas des garanties que l’État leur donne aujourd'hui. Pour arriver à cette alliance entre la médecine et le Droit, il aura fallu un troisième acteur fondamental : les Droits Humains.

5.1.2. Droits humains et législation sur l’identité *trans*

La *Déclaration Universelle des Droits de l’Homme*,²⁶⁹ apparue après la Seconde Guerre Mondiale, a été adoptée par l’Assemblée Générale des Nations Unies (ONU) le 10 décembre 1948, et sert de base au progrès dans les domaines politique et social pour l’ensemble des êtres humains. L’article premier de cette Déclaration stipule que : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* ». ²⁷⁰

En Amérique, c’est le *Système Interaméricain de Protection des Droits Humains*²⁷¹, composé de la *Commission Interaméricaine* et de la *Cour Interaméricaine des Droits Humains*,²⁷² qui protège et assure la promotion de ces *Droits Universels* sur le continent.

²⁶⁸ Communication personnelle, mars 2018.

²⁶⁹ Déclaration Universelle issue de la *Déclaration des droits de l’homme et du citoyen* formulée dans la Révolution française.

²⁷⁰ *Cfr. Déclaration universelle des droits de l’homme*. Disponible sur le site : <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

²⁷¹ *Sistema Interamericano de Protección a los Derechos Humanos*.

²⁷² *Comisión Interamericana* et de la *Corte Interamericana de Derechos Humanos*.

Il est étonnant de constater que, depuis 1948, il a été nécessaire de créer d'autres organismes pour des groupes dits « spécifiques ». ²⁷³ En ce qui concerne notre sujet, en 2001 s'est tenue en Afrique du Sud la *Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*, où il a été souligné que le *genre* faisait partie de cette dernière.

En ce qui concerne spécifiquement l'orientation et l'identité sexuelle, à échelle internationale, l'émission des *Principes de Jogjakarta* représentent un tournant décisif pour les soins, la promotion et le respect des Droits de ceux qu'on appelle aujourd'hui les « minorités sexuelles ». Ces principes sont fondamentaux pour sensibiliser l'opinion publique à la situation des personnes *trans* et promouvoir des réformes juridiques en leur faveur.

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Tous les droits humains sont universels, interdépendants, indivisibles et intimement liés. L'orientation sexuelle et l'identité de genre font partie intégrante de la dignité et de l'humanité de toute personne et ne doivent pas être à l'origine de discriminations ou d'abus. ²⁷⁴

Motivés par le taux élevé de meurtres, de torture, de discrimination, de viols, d'agressions, de non-respect de la vie privée, de détentions arbitraires, de difficultés à obtenir ou à conserver un emploi et/ou une éducation, ces principes ont été créés grâce au travail de 29 spécialistes de 25 pays différents, qui ont établi un ensemble de normes, au niveau international, pour protéger cette population. C'est ainsi que les *Principes sur l'application du droit international des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre* émergent d'un intensif travail réalisé en 2006 ; ils furent présentés en 2007 à Genève devant le *Conseil des Droits Humains* de l'ONU, votés à l'unanimité et ratifiés peu après par la *Commission Internationale de Juristes*.

²⁷³ Tel est le cas par exemple des femmes, pour traiter le sujet de la violence contre elles.

²⁷⁴ Cfr. Les *Principes de Jogjakarta. Principes sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre*, *op. cit.*, p. 6. Disponible sur le site : http://yogyakartaprinciples.org/wp-content/uploads/2016/08/principles_fr.pdf

5.1.3. Droits humains au Mexique et législation sur l'identité *trans*

Au Mexique, la *Commission Nationale des Droits Humains* (CNDH)²⁷⁵ a été créée en février 1990 et devint autonome en 1999. Les normes qu'elle promeut sont liées aux traités internationaux ainsi qu'à la *Constitution Politique des États Unis Mexicains*²⁷⁶, établie le 5 février 1917, laquelle stipule :

Aux États Unis Mexicains, toutes les personnes jouissent des Droits Humains reconnus dans la présente Constitution et dans les traités internationaux dont l'État mexicain fait partie, ainsi que des garanties pour assurer leur protection, dont l'exercice ne peut pas être restreint, ni suspendu, sauf dans les cas et sous les conditions visées dans la présente Constitution.²⁷⁷

Dans le cas particulier de Mexico, en 1993 fut créée la *Commission des Droits Humains du District Fédéral*²⁷⁸ (CDHDF),²⁷⁹ instance qui promeut un programme permanent pour la non-discrimination et la promotion d'activités spécifiques en faveur des groupes les plus vulnérables. Par la suite, le 29 avril 2003, la *Loi Fédérale pour Prévenir et Éliminer la Discrimination* (LFPED)²⁸⁰ a été approuvée au niveau national. Grâce à cette loi, au cours de la même année fut créé le *Conseil National pour Prévenir la Discrimination* (CONAPRED).²⁸¹ Le CONAPRED est un organisme phare pour la promotion de politiques et de mesures qui visent à améliorer le développement culturel et social, promouvoir l'inclusion, garantir le droit à l'égalité et à la non-discrimination. En outre, le CONAPRED reçoit et résout des plaintes en matière de discrimination. Cette entité est un organisme doté d'une personnalité juridique,

²⁷⁵ *Comisión Nacional de los Derechos Humanos.*

²⁷⁶ *Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos.*

²⁷⁷ *Article 1*, appartenant au *Premier Chapitre du Premier Titre de Droits Humaines et de leurs Garanties* dans la *Constitution des États Unis Mexicains*. Cfr. <http://www.sct.gob.mx/JURE/doc/cpeum.pdf>. [Traduction personnelle].

²⁷⁸ Depuis 2016, le Distrito Federal (DF) est devenue Ciudad de México (CDMX).

²⁷⁹ *Comisión de Derechos Humanos del Distrito Federal.*

²⁸⁰ *Ley Federal para Prevenir y Eliminar la Discriminación.*

²⁸¹ *Consejo Nacional para Prevenir la Discriminación*. Cfr. <http://www.conapred.org.mx/>

qui dispose de ses propres actifs et d'une autonomie technique, ce qui lui permet de prendre ses propres décisions, sans être conditionnée par le gouvernement.²⁸²

Par rapport à notre sujet, c'est en 2008 que la communauté *trans* (*travestis, transgenre, transsexuels*) commence à être prise en charge par les institutions ; on met l'accent sur l'exclusion, la discrimination et la stigmatisation, et lutte pour la reconnaissance sociale et juridique qui permettrait, entre autres, de vivre sans violence, une violence exercée non seulement par les citoyens mais également par les représentants des organismes gouvernementaux.²⁸³

En décembre 2008, la *Direction Générale Adjointe des Études, Législation et Politiques Publiques*²⁸⁴ du CONAPRED a publié deux documents de travail liés au sujet : *La transgénéricité et la transsexualité au Mexique : À la recherche de la reconnaissance de l'identité de genre et la lutte contre la discrimination*, une étude socio-anthropologique qui décrit et analyse la lutte contre la discrimination et la reconnaissance de l'identité de genre ;²⁸⁵ et *La situation de la transgénéricité et de la transsexualité dans la législation mexicaine, à la lumière des instruments juridiques internationaux*, travail construit à partir du point de vue juridique, qui cherche à promouvoir des réformes législatives en faveur de ce groupe.²⁸⁶ En ce qui concerne l'acte de naissance, Victor Flores, auteur de ce dernier document, souligne :

²⁸² En 2011 à Mexico, est créé le COPRED, le *Consejo para Prevenir y Eliminar la Discriminación de la Ciudad de México*.

²⁸³ Ce fut notamment le cas dans les années 1980, lorsque des personnes trans furent persécutées, emprisonnées et assassinées par des policiers. Cfr. E.M. Sandoval Rebollo, *La transgeneridad y la transexualidad en México : En búsqueda del reconocimiento de la identidad de género y la lucha contra la discriminación*, op. cit., p. 65.

²⁸⁴ *Dirección General Adjunta de Estudios, Legislación y Políticas Públicas*.

²⁸⁵ Cfr. E.M. Sandoval Rebollo, *La transgeneridad y la transexualidad en México : En búsqueda del reconocimiento de la identidad de género y la lucha contra la discriminación*, op. cit. Cette étude a impliqué la compilation des principales plaintes, succès et aspects non résolus à l'époque, concernant les droits à la sécurité sociale, au travail, à l'éducation, à la justice et aussi lorsqu'il s'agissait de reconnaissance légale de l'identité de genre.

²⁸⁶ Cfr. V.H. Flores Ramírez, *La situación de la transgeneridad y la transexualidad en la legislación mexicana a la luz de los instrumentos jurídicos internacionales*, CONAPRED, México, 2009. Ce document fait une révision du cadre juridique national et international et des événements liés au sujet

L'intégralité du droit à l'identité sexe-générique transcende les limites de la simple rectification de l'acte de naissance original en termes de sexe et de nom, puisque, d'une part, la rectification conséquente des pièces d'identité de la personne est dérivée de ce document original ; d'autre part, la reconnaissance légale du changement de prénom et de sexe implique l'imposition de diverses obligations, mais elle génère aussi de nouveaux droits, comme l'accès aux services de santé publique, dans ce cas, pour les procédures de réassignation de concordance sexe-générique.²⁸⁷

5.1.3.1. La *Loi Trans*, 2008

Aujourd'hui, cette lutte idéologique et politique pour la reconnaissance et les droits se déroule dans la sphère publique. Ces identités font du bruit dans une société comme la nôtre, qui fonde la sexualité sur le modèle occidental, c'est-à-dire, hétérosexuel, binaire et reproductif. Il y a longtemps que la sexualité a cessé d'être considérée comme un aspect de la vie privée et est devenue une question publique –et donc politique– pour laquelle la participation de groupes civils et militants a été décisive.

Au Mexique, comme dans le reste du monde, le progrès est graduel... La communauté *trans*, qui faisait initialement partie du mouvement homosexuel dans les années 1970, est devenue de plus en plus autonome.

En termes légaux, avec la réforme de l'article 135 du *Code Civil* du District Fédéral (DF) – Mexique– réalisée le 13 janvier 2004, les personnes pouvaient changer de nom et sexe après un processus long et coûteux, ayant à subir la forte stigmatisation de certains juges, même si ceux-ci étaient censés être neutres. C'est l'exemple donné au début de ce chapitre.

dans notre pays, particulièrement à Mexico, dans l'intention de proposer des réformes légales pour garantir le respect aux droits et obligations de la population trans du Mexique, et faire en outre des propositions générales en matière de politique publique pour sensibiliser les jurés locaux et fédéraux, et par conséquent combattre la discrimination.

²⁸⁷ *Cfr. ibid.*, pp. 17-18. [Traduction personnelle].

En 2006, une initiative de réforme intitulée « *Identité de Genre* » fut lancée au niveau national par le *Parti de la Révolution Démocratique (PRD)*²⁸⁸ et visait à rectifier l'acte de naissance à travers une autorisation judiciaire. Précédée par la *Loi des Sociétés de la Coexistence* de 2006,²⁸⁹ le 6 mars 2007, le PRD,²⁹⁰ soutenu par le *Front Citoyen Pour les Droits des Transsexuels et des Transgenres*,²⁹¹ proposa à la *Chambre des Députés* un projet de réformes et d'ajouts au *Code Civil Fédéral*, à la *Loi Fédérale pour Prévenir et Éliminer la Discrimination* et à la *Loi Générale de la Santé* pour faire reconnaître le statut juridique de cette population. La proposition était d'« *adapter l'acte de naissance devant le Juge de l'État Civil et, en outre, recevoir des soins médicaux dans les institutions gouvernementales* ». ²⁹²

Toujours au District Fédéral, le 31 janvier 2008, la *Coalition Parlementaire Sociale-démocrate*²⁹³ proposa des réformes et des ajouts au *Code Civil*, au *Code de Procédures Civiles*, au *Code Pénal* et à la *Loi du Santé* du DF afin de faire reconnaître la personnalité juridique de l'identité de genre, par un processus de rectification de l'acte de naissance, et afin de promouvoir l'accès aux services de santé publique pour rendre possible la réassignation pour la concordance sexe-générique. Elle propose en outre la criminalisation des actes de discrimination et de violence dus à l'identité et l'expression de genre, une initiative améliorée grâce à la participation de personnes et de groupes *trans* et LGB,²⁹⁴ spécialistes de la santé et

²⁸⁸ Représenté par le Député Inti Muñoz.

²⁸⁹ *Ley de Sociedades de Convivencia*. Loi à partir de laquelle deux personnes du même sexe ou pas, adultes et avec capacité juridique, qui veulent vivre ensemble, définitivement et avec aide mutuelle, signaient cet accord. C'est l'antécédent du mariage gay. Cfr. Gobierno del Distrito Federal, *Gaceta Oficial del Distrito Federal*, N° 136, México, 16 de noviembre de 2006.

²⁹⁰ Représenté à cette occasion par le Député David Sánchez Camacho.

²⁹¹ *Frente Ciudadano por los Derechos de Transexuales y Transgéneros*. Cfr. <http://www3.diputados.gob.mx/camara/content/download/142601/359346/fi>

²⁹² E.M. Sandoval Rebollo, *La transgeneridad y la transexualidad en México: En búsqueda del reconocimiento de la identidad de género y la lucha contra la discriminación*, op. cit., p. 102. [Traduction personnelle].

²⁹³ *Coalición Parlamentaria Socialdemocrática*, qui s'appelait à l'époque *Coalición Parlamentaria Alternativa* et était représentée par les conseillers provinciaux Jorge Carlos Díaz Cuervo, Enrique Pérez Correa et Juan Ricardo García Hernández.

²⁹⁴ Lesbiennes-Gay-Bisexuels.

des sciences sociales (dont des avocats, entre autres) qui conforment le *Réseau de Travail Trans* (RTT),²⁹⁵ Une proposition similaire a été soumise par le PRD le 2 mai 2008.²⁹⁶

Enfin, à Mexico, la *Loi Trans* a été approuvée par la *Commission de l'Administration et de la Procuration de la Justice*²⁹⁷ le 25 août 2008, puis par la plénière de l'*Assemblée Législative du District Fédéral* (ALDF). Le 29 août de la même année furent approuvées d'autres réformes²⁹⁸ grâce auxquelles devint possible l'émission d'un nouvel acte de naissance pour la « réassignation de la concordance sexe-générique ».²⁹⁹

En octobre 2008, l'*Assemblée Législative du District Fédéral* réforma les règlements et les procédures civiles en créant le *Jugement spécial de levée d'acte par réassignation pour la concordance sexe-générique*. Celui-ci est conçu comme

le processus d'intervention professionnelle au moyen duquel la personne obtient une concordance entre les aspects corporels et son identité de genre qu'elle peut inclure partiellement ou totalement : un entraînement à l'expression du rôle de genre, une administration d'hormones, une psychothérapie de soutien ou les interventions chirurgicales qu'il/elle requiert dans son processus ; et qui aura pour conséquence, par le biais d'une résolution judiciaire, une identité juridique d'homme ou de femme, selon chaque cas.³⁰⁰

Pour cela, il fallait un représentant légal (avocat) ainsi qu'un spécialiste de la santé qui réalise une expertise et approuve le changement quand il constatait qu'il s'avérait d'une « véritable » identité trans. Cela dépendait en grande partie du fait de suivre un traitement hormonal et de faire « preuve de vie réelle ». Une interprétation possible est que « le spécialiste clinique et le représentant légal sont donc convoqués comme garants de l'ordre

²⁹⁵ *Red de Trabajo Trans*.

²⁹⁶ Fait par la Conseillère Provinciale Leticia Quezada.

²⁹⁷ *Comisión de Administración y Procuración de Justicia*.

²⁹⁸ Des articles 2, 35, 98 et 135 du *Code Civil*, ainsi que l'ajout de l'article 4 Bis du *Titre Septième* du *Code de Procédures Civiles*, et une *fraction V* à l'article 239 du *Code Financier*.

²⁹⁹ Cfr. E.M. Sandoval Rebollo, *La transgeneridad y la transexualidad en México : En búsqueda del reconocimiento de la identidad de género y la lucha contra la discriminación*, op. cit., pp. 80-81.

³⁰⁰ Gobierno del Distrito Federal, *Gaceta Oficial del Distrito Federal*, N° 439, México, 10 de octobre de 2008. [Traduction personnelle].

public, du maintien de certaines normes sociales ». ³⁰¹ Cette procédure prenait la forme d'un jugement confessionnel, dans lequel la personne concernée devait investir toutes ses ressources matérielles et explicatives pour prouver que sa demande était légitime. ³⁰²

En outre, cette procédure, qui signifiait que la personne concernée devait payer les services de spécialistes, empêchait l'application du droit à l'identité pour un grand nombre de personnes qui n'en avaient pas les moyens. La réforme qui promettait l'égalité avait fini par devenir le « marché de la transsexualité », le coût de chaque procédure variant entre 15,000 et 50,000 pesos mexicains. ³⁰³ Cette lacune est attribuée, en grande mesure, au fait que les politiciens qui représentaient les groupes *trans* devant la Chambre des Députés ne se soient pas suffisamment battus pour rendre cette réforme accessible à tous, favorisant ainsi les spécialistes qui offraient ces services depuis la sphère privée. ³⁰⁴ Par rapport aux 700 ou 800 changements d'identité attendus alors, selon les chiffres fournis par le Registre Civil du DF, « en février 2014, seules 164 personnes ont réussi à exercer ce droit ». ³⁰⁵

5.1.3.2. Le genre à la place du sexe. La réforme de 2014

Avec les réformes de 2008 s'est produite une rupture dans ces conceptions du système sexe/genre en tant que dimension naturelle immuable, le sexe pouvait désormais être légalement « choisi » et donc susceptible d'être changé [...] L'acte de naissance, en tant que document fondateur pour le sujet juridique, était d'autant plus important qu'il ouvrait aussi la

³⁰¹ C.A. Serra Barragán, *Relaciones de poder y formas de subjetivación en el proceso de reasignación sexo-genérica en la Ciudad de México*, op. cit., p. 89. [Traduction personnelle].

³⁰² Cfr. *ibid.*, p. 88.

³⁰³ Soit environ 750 et 2,500 euros.

³⁰⁴ Cfr. *ibid.*, pp. 144-145.

³⁰⁵ Dictamen de la *Comisión de Atención a Grupos Vulnerables* de la *Asamblea Legislativa del Distrito Federal*, VI Legislatura, p. 4. [Traduction personnelle].

dimension matérielle d'une autre forme de naissance qui n'était pas nécessairement soumise à la logique du fait biologique.³⁰⁶

En ce qui concerne spécifiquement l'obligation de démontrer les modifications corporelles du sexe vers lequel l'on transitait, certains groupes nationaux et internationaux font pression pour un changement légal qui permette d'affirmer l'identité de genre et non le sexe biologique, c'est-à-dire pour que la reconnaissance légale ne soit pas conditionnée par des caractéristiques sexuelles primaires et/ou secondaires. Suivant les *Principes de Jogjakarta*, le *Commissaire aux droits de l'homme des États membres du Conseil de l'Europe*, dans son texte *Droit de l'homme et identité de genre* (2009), a fortement insisté sur ce point, réaffirmant que si la notion d'identité de genre, comprise comme « *la conscience personnelle du corps et les différentes formes d'expressions du genre* »,³⁰⁷ n'est pas incluse dans le cadre juridique, cela qui signifie que l'identité correspondrait avant tout à sa définition juridique : *homme* ou *femme* en termes de sexe biologique.³⁰⁸ Les changements de nom et de sexe, dans un premier temps, exigeaient des modifications du corps qui obligeaient à faire coïncider la matérialité corporelle avec le genre.³⁰⁹

Le *Commissaire aux Droits de l'Homme* se prononce contre toutes conditions faisant dépendre d'interventions médicales ou d'expertises psychologiques le droit à l'identité juridique, car il considère que la concordance entre la vie et l'identité est cruciale pour garantir l'accès à la sécurité sociale, résidence, passeport, permis de conduire, droit de vote, diplômes, accès à l'emploi, etc., et ces conditions empêchent cet accès.³¹⁰

À Mexico, fin 2013, des groupes *trans*, des membres de la société civile et des militants pour la diversité sexuelle ont commencé à se réunir pour travailler sur la réforme de la loi

³⁰⁶ C.A. Serra Barragán, *Relaciones de poder y formas de subjetivación en el proceso de reasignación sexo-genérica en la Ciudad de México*, op. cit., p. 80. [Traduction personnelle]. Cfr. aussi, le *Principe 3* des *Principes de Jogjakarta*, intitulé « Le droit à la reconnaissance devant la loi ».

³⁰⁷ T. Hammarberg, *Human Rights and gender identity*, Commissaire aux Droits de l'Homme-Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2009, p. 7.

³⁰⁸ Les *Principes de Jogjakarta* se prononcent aussi pour la reconnaissance du genre.

³⁰⁹ Cfr. T. Hammarberg, *Human Rights and gender identity*, op. cit.

³¹⁰ Cfr. *ibid.*, pp. 17-21.

pour la reconnaissance de l'identité de genre, en se basant sur les différentes initiatives internationales –y compris celles mentionnées ci-dessus.³¹¹ Ces groupes se réunirent avec les responsables des institutions des Droits Humains du District Fédéral ainsi que des représentants de partis politiques pro-droits de la communauté LGBTTTIQ³¹² qui siégeaient à l'Assemblée Législative du DF.³¹³ Dans le même ordre d'idées, en 2014 se tinrent des *Conversations* entre les groupes militants et les représentants du gouvernement. Cette initiative avait pour objectif de supprimer le processus judiciaire et de dépathologiser la démarche de changement d'identité, à partir de témoignages qui montraient la grande difficulté rencontrée pour mettre en œuvre la loi de 2008, et arguant que les conditions décrites ci-dessus empêchaient le *Droit à l'identité* et ne permettaient pas le respect du droit à une vie digne et sans violence. En mars 2014, une proposition a été faite³¹⁴ pour reformuler les articles 35 et 135 bis du *Code Civil* et abroger certaines parties du *Code des Procédures Civiles* afin de garantir le Droit de toutes les personnes à être reconnues sous leur identité de genre, et ce par une procédure administrative au *Registre Civil* qui tienne compte de la volonté de la personne qui le demande, certifiant son droit à choisir son identité et à exercer et s'adhérer à un droit déjà reconnu par la législation civile. La Coalition T47,³¹⁵ créée à cette fin, réclame que la nouvelle loi impose :

³¹¹ Ils s'inspirent notamment des *Principes de Jogjakarta*, du *Commissaire aux droits de l'homme*, de la Loi 3/2007 en Espagne et la Loi 26743 de Droits Très Personnels d'Identité de Genre (*Derechos Personalísimos de Identidad de Género*) en Argentine, entre autres.

³¹² Lesbienne-Gay-Bisexuel-Travestis-Transgenre-Transsexuels-Intersex-Queer.

³¹³ Ils organisèrent également des événements culturels et/ou artistiques, des grèves, des fêtes et des colloques pour rendre public le mouvement et ses demandes socio-politiques. « A cette époque, le CONAPRED a promu une campagne de sensibilisation à la population trans au sein du Système de Transport Public du Métro par le biais d'images qui présentaient une personne trans en train de travailler ou bien en compagnie de sa famille et qui affirmait être heureuse ». C.A. Serra Barragán, *Relaciones de poder y formas de subjetivación en el proceso de reasignación sexo-genérica en la Ciudad de México*, *op. cit.*, p. 171. [Traduction personnelle].

³¹⁴ Proposition émise par le *Conseil Consultatif des Droits Humains et des Politiques Publiques*, conformé par plusieurs organisations de la société civile et du milieu universitaire, et la CNDH.

³¹⁵ Conformée par la *CDHDF*, *Opción Bi*, *Piaf*, *Femees*, *Familias por la Diversidad Sexual*, *Fundación Arcoíris*, *Pro Diana*, *El Clóset de Sor Juana*, des universitaires de la *Universidad Autónoma de la Ciudad de México* (UACM) et de la *Universidad Autónoma Metropolitana* (UAM), *Programa de estudios sobre*

Le passage d'un procès spécial à une procédure administrative pour la reconnaissance légale de l'identité de genre des personnes ; la mise à jour de la terminologie sur l'identité de genre contenue dans l'article 135 bis du Code civil du District Fédéral ; l'accès universel pour garantir la reconnaissance de tous les individus à ce droit, sans avoir à être enregistrés à Mexico ; et l'élimination de l'expertise médicale et psychologique pour la reconnaissance légale de l'identité de genre.³¹⁶

Finalement, la proposition fut officiellement présentée en juin 2014 par le chef du gouvernement du DF, Miguel Ángel Mancera, puis approuvée le 6 novembre et enfin publiée au Journal officiel en février 2015.³¹⁷

Les points les plus significatifs de ces réformes sont les suivants : la procédure d'obtention d'un nouvel acte de naissance devient un processus administratif et n'est plus judiciairisé. Cela signifie que la personne concernée doit simplement se présenter aux bureaux de l'État civil, apporter les documents requis et demander le changement sans donner d'explication. Elle obtient ainsi un nouvel acte sans jugement, expertise psychologique ni preuve de traitement médical. De plus, ces réformes stipulent que c'est le genre et non le sexe qui doit être pris en compte pour la reconnaissance de l'identité, et conçoit celle-ci comme

la conviction personnelle et interne, tel que chaque personne se perçoit elle-même, qui peut correspondre ou non au sexe assigné dans l'acte originel. En aucun cas une intervention chirurgicale, une thérapie ou tout autre diagnostic et/ou procédure ne sera nécessaire pour la reconnaissance de l'identité de genre (135 bis).³¹⁸

disidencia sexual, Am Comunicación e Información, Las Reinas Chulas et Acción Ciudadana de Construcción Nacional.

³¹⁶ Justification de la Coalition T47, 2014, cité dans C. A. Serra Barragán, *Relaciones de poder y formas de subjetivación en el proceso de reasignación sexo-genérica en la Ciudad de México, op. cit.*, p. 170. [Traduction personnelle].

³¹⁷ On y annonce les modifications des *articles* 35, 134, 135, 135 Bis, 137, 138, 138, 138 Bis et l'ajout des *articles* 135 *Ter*, 135 *Quater* et 135 *Quintus* au *Code Civil* du *District Fédéral* en vigueur, ainsi que la modification de l'*article* 24 du *Code de Procédures Civiles* du *District Fédéral*.

³¹⁸ Gobierno del Distrito Federal, *Gaceta Oficial del Distrito Federal*, N° 24, México, 5 de febrero de 2015. Entrée en vigueur 30 jours plus tard. [Traduction personnelle]

Aujourd'hui, la formalité coûte 40 pesos.³¹⁹ Selon les données fournies par l'*Institut National Electoral* (INE)³²⁰, à la fin de l'année 2017, 5789 cartes d'électeur avaient été émises selon le sexe et/ou le prénom choisi par des personnes *trans*, le passage d'homme à femme étant le plus fréquent. À cet égard, cette institution a annoncé la mise en place d'un protocole qui garantira que, lors des élections nationales de 2018, ces personnes pourraient faire valoir leurs droits civils sans discrimination.³²¹

5.1.4. Passer de l'Imaginaire au Symbolique

La reconnaissance officielle de l'identité est une avancée fondamentale qui accomplit le passage de l'ombre à la reconnaissance, du camouflage à l'authentification, du pseudonyme au nom officiel. D'où l'importance de la lutte pour la reconnaissance légale, qui n'est certes pas une garantie mais est nécessaire pour beaucoup, pour cesser de vivre comme « illégaux »³²² dans leur propre pays.

Dans ce contexte, je reviens à la question du *passing*, cet effort constant pour être reconnu comme appartenant au sexe que reflète le genre élu. On sait que cela dépend en grande partie de la modification du corps par l'utilisation d'hormones, la chirurgie esthétique et la CRS. Cependant, les résultats de ces modifications dépendent aussi de la malléabilité physique de chaque corps. Dans le cas des personnes nées avec corps masculin qui deviennent femmes, il est souvent difficile de « cacher » le sexe d'origine. La morphologie, la voix, la pomme d'Adam, sont des caractéristiques que les hormones ne changent pas. Pour modifier la voix, par exemple, il faut réaliser une opération sur les cordes vocales qui, en plus d'être coûteuse, est très risquée. Or, ce que je veux souligner, c'est que le *passing* a lieu la plupart du temps dans les espaces publics, il appelle une reconnaissance à partir de l'image,

³¹⁹ Moins de 2 euros.

³²⁰ *Instituto Nacional Electoral*. Au Mexique, la carte d'électeur fait office de carte d'identité.

³²¹ Cfr. http://www.milenio.com/elecciones-mexico-2018/voto-trans-elecciones-2018-protocolo-transexuales-ine-travestis_0_0_1089491300.html

³²² Cfr. R. Alcaráz, dans A. Rueda Castillo, « *Hola, yo soy Angie* » : *Testimonio de una mujer transexual*, Arroba Editores, Guadalajara, 2011.

qui se mêle à la pulsion de mort, l'agressivité.³²³ Là, la confrontation s'effectue avec le semblable, même lorsqu'il s'agit d'un fonctionnaire public.

Ainsi, la reconnaissance officielle de l'identité est d'une importance fondamentale, dans le sens où l'État entre en scène à la place de l'Autre. La régulation des papiers d'identité constitue une formalisation de cette reconnaissance qui fait « passer » du terrain *imaginaire* au terrain *symbolique*. C'est là que réside la pertinence des succès des groupes civils et politiques, qui permettent aux personnes *trans* d'avoir une place. Voyons ce qu'en dit une lecture effectuée depuis les sciences sociales :

C'est pour ça que le désir de « passer » chez ces personnes n'est pas ancré dans un caprice ou un symptôme de leur « condition dysphorique », mais dans une tentative de trouver la reconnaissance qu'en tant qu'humains leur permettant de s'insérer dans un espace social commun.³²⁴

Cet acte de reconnaissance prend toute son importance dans la mesure où la personne est « comptée » pour et par l'Autre, ce qui nous fait penser que, si l'on peut être *hors-sexe*, cela ne signifie pas que l'on est *hors-loi*. La personne *trans* compte pour l'État au même titre que n'importe quel autre citoyen.

5.1.5. Violence et discrimination

Cependant, malgré les progrès en termes juridiques, la communauté *trans* continue d'être la cible d'attaques. En dépit des papiers d'identité et de la reconnaissance officielle, le « marchandage »³²⁵ continue. En outre, au Mexique, de nombreuses personnes *trans* vivent dans des conditions économiques très précaires, occupent des emplois à hauts risques

³²³ Cfr., par exemple, le film *Crónica de un desayuno*, réalisé par B. Cann, IMCINE-Tabasco Films-Argos Cine-Titán Producciones, México, 2000.

³²⁴ C.A. Serra Barragán, *Relaciones de poder y formas de subjetivación en el proceso de reasignación sexo-genérica en la Ciudad de México*, op. cit., p. 90. [Traduction personnelle].

³²⁵ C'est une expression que j'ai entendue dans la bouche d'une femme *trans*.

comme le travail sexuel (exposées chaque jour aux maladies vénériennes, aux agressions et homicides), reçoivent peu ou pas de soutien de leur famille et disposent d'un niveau éducatif très bas ; des conditions qui font que le changement de nom et de sexe dans la loi n'a qu'un impact minimal, voire nul, sur leur vie quotidienne. L'urgence au jour le jour rend extrêmement difficile l'accès à un droit qui exige d'autres éléments pour être applicable.³²⁶ De même, les personnes qui disposent de davantage de ressources éducatives, professionnelles, économiques et sociales, doivent affronter l'exercice du pouvoir qui se manifeste constamment dans les espaces publics.

À cet égard, en 2014, la *Commission Interaméricaine des Droits Humains (CIDH)* s'est jointe à la *Journée Internationale du Souvenir Trans*, une commémoration instituée en 1998 par Gwendolyn Ann Smith –femme transgenre et activiste– qui a lieu le 20 novembre de chaque année en mémoire du meurtre de Rita Hester, assassinée dans le Massachusetts, victime de ce que l'on appelle la *transphobie*. Celle-ci est définie comme

l'agression obsessionnelle, le rejet, la haine et la violence à l'égard des personnes qui assument une identité de genre autre que le mandat social hégémonique et en rupture avec les schémas des dichotomies entre le sexe et le genre assignés à la naissance.³²⁷

En 2016, la ville de Mexico, entité disposant des plus grandes garanties juridiques pour le groupe dans le pays,³²⁸ a été ébranlée par un nombre considérable de meurtres de personnes *trans*, comme Paola Ledesma –le 30 septembre 2016– et Alessa Flores –le 13

³²⁶ Conversation personnelle avec Rocío Suárez, *trans*, militante, co-fondatrice du *Centre pour le Soutien des Identités Trans, A. C.*, avril 2018. Cfr. <http://centroapoyoidentidadestrans.blogspot.mx/>

³²⁷ D'après Manuel Herrera, membre du *Groupe 44 d'Amnistie Internationale*, Section Mexique, cité par E.M. Sandoval Rebollo, *La transgeneridad y la transexualidad en México: En búsqueda del reconocimiento de la identidad de género y la lucha contra la discriminación*, op. cit., p. 99. [Traduction personnelle].

³²⁸ Dans les États de Nayarit et Michoacán, le changement d'identité est aussi un droit qui n'implique plus qu'une procédure administrative. En plus, depuis 2018, l'État de Morelos prend en charge le traitement, comme à Mexico.

octobre 2016—,³²⁹ homicides qui ont suscité une grande mobilisation des groupes militants, des Droits Humains et des Droits civils. Entre 2008 et avril 2016, 247 meurtres de membres de cette communauté ont été enregistrés dans notre pays, sans parler de l'énorme quantité de cas qui ne sont ni déclarés ni documentés. En 2018, ces chiffres n'ont pas diminué. Derrière le Brésil et devant les États-Unis d'Amérique, notre pays occupe la deuxième place mondiale en matière d'assassinats contre cette population. Des crimes qui, généralement, restent impunis.³³⁰

*

La migration d'une énorme quantité de groupes minoritaires, tels que les *trans*, nous font sentir qu'il fait meilleur vivre dans d'autres endroits. Cela signifie qu'ailleurs les conditions sociales peuvent se configurer de façon plus favorable pour cette population. D'où l'importance des dénonciations publiques pour faire en sorte que ces corps comptent,³³¹ d'enregistrer leurs noms dans la mémoire collective, de faire appel à l'État, et d'utiliser la possibilité de faire entendre ces voix dans d'autres entités.³³² Même si cela rate, le *symbolique*, l'Autre, est une ressource pour encercler l'agressivité.

³²⁹ Cfr. <https://aristeguinoticias.com/1410/mexico/asesinan-en-la-cdmx-a-alessa-flores-activista-trans-de-la-comunidad-lgbttti/>

³³⁰ Cfr. <http://www.sinembargo.mx/06-10-2016/3101213>

³³¹ Cfr. J. Butler, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Amsterdam, Paris, 2009.

³³² Cfr. <https://aristeguinoticias.com/2604/mexico/audiencia-sobre-desaparicionforzada-de-familia-alvarado-ante-la-corte-idh-en-vivo/>

5.2. La psychanalyse et le Droit

Une bonne part de la lutte de l'humanité se concentre sur une seule tâche, trouver un équilibre approprié, c'est-à-dire porteur de bonheur, entre ces revendications individuelles et les revendications culturelles de la masse ; l'un des problèmes qui engagent le destin de l'humanité est de savoir si cet équilibre peut être atteint par une configuration déterminée de la culture ou si le conflit exclut toute réconciliation.

*Sigmund Freud*³³³

Au Mexique, on trouve chez les psychiatres une intention de dépathologisation du *trans*, comme nous avons dit dans une note en bas du chapitre un, celui-ci étant catégorisé comme n'importe quel autre état de santé, tel que la grossesse. Cette initiative soutient l'effort d'éradication de la stigmatisation qui pèse sur cette condition, une stigmatisation qui, renforce le rejet social et la violence ; un problème fondamental dont la résolution, à partir de la pratique clinique et de modifications législatives, permettrait une amélioration de la qualité de vie :

Il est important de mentionner que la définition des troubles mentaux du *trans* est en plein processus de remise en question et d'éradication, un processus auquel participent résolument des membres et des groupes de la société civile, de la psychiatrie, de la psychologie et des institutions [...] Ceux qui vivent cette expérience ont besoin de services médicaux spécialisés et d'un environnement amical. Un point important réside dans les innovations de la législation au

³³³ S. Freud, *Le malaise dans la culture* (1930 [1929]), Œuvres Complètes, Volume XVIII, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, p. 283.

Mexique. Une autre étape cruciale est que nous, les travailleurs de la santé mentale, nous proposons de fournir l'accès aux services précédemment refusés à cette population. Des services complets dans une perspective de genre sont nécessaires, ce qui est l'une des principales étapes à suivre, parce que la validation de l'existence de ce groupe nous rend plus humains et plus conscients que la variété enrichit la société.³³⁴

Pour leur part, les sexologues, qui s'appuient sur une psychologie humaniste, adhèrent également aux réformes juridiques et soulignent l'importance d'une société inclusive. En ce sens, les initiatives militantes qui ont propulsé les réformes législatives de 2008 à Mexico, ont été incorporées comme *idéologie sociale, éthique et politique* au sein des institutions de la sexologie, parmi lesquelles figure la *Fédération Mexicaine d'Éducation Sexuelle et de Sexologie* (FEMESS), A.C.³³⁵ « C'est-à-dire que ces principes, gérés essentiellement à partir de la lutte revendicative du mouvement LGBTTTIQ, ont été rapidement articulés à la discipline sexologique dont la pratique repose, dans une large mesure, sur un modèle médicalisé ».³³⁶

En 2017, David Barrios, membre de la FEMESS, psychiatre et sexologue mexicain, dans un reportage sur la question des enfants *trans* pour la télévision publique (TNT), argumente l'importance qu'a le groupe social, familial, scolaire, etc., pour accompagner cette *condition humaine*. S'adressant à la présentatrice, il affirme : « Le problème principal, Paola, ce n'est pas la transsexualité, ce n'est pas la transgénéricité, c'est la transphobie ». La présentatrice rebondit en disant : « S'il y a de la transphobie, c'est parce qu'il y a de l'ignorance, donc ce qu'il faut faire, c'est diffuser de l'information à ce sujet ».³³⁷

Après toutes ces considérations, il est maintenant nécessaire de nous positionner depuis la psychanalyse.

³³⁴ J.B. Cruz-Islas, A.H. Hirata-Hernandez, J.A. Ruiz-Rosas Jesús & E.H. Vega-Ramírez, *Guía clínica. Personas transgénero*, op. cit., s/p. [Traduction personnelle]

³³⁵ Cfr. *Federación Mexicana de Educación Sexual y Sexología*. Cfr. D. Barrios Martínez & M.A. García Ramos, *Transexualidad : La paradoja del cambio*, op. cit., p. 57.

³³⁶ C.A. Serra Barragán, *Relaciones de poder y formas de subjetivación en el proceso de reasignación sexo-genérica en la Ciudad de México*, op. cit., p. 58. [Traduction personnelle]

³³⁷ Cfr. <https://noticieros.televisa.com/ultimas-noticias/realizan-primer-foro-infancia-transgenero-cdmx/> [Traduction personnelle].

5.2.1. La psychanalyse et le champ social

Ayant vécu la Première Guerre mondiale et le début de la Seconde, vivant dans sa propre chair la ségrégation de par sa condition juive –qui le pousse à s'exiler peu avant sa mort–, Freud n'a jamais manqué de reconnaître les injustices auxquelles les individus d'un groupe sont soumis. Cependant, dans *La morale sexuelle « culturelle » et la nervosité moderne*, le créateur de la psychanalyse déclare :

On peut bien se demander si notre morale sexuelle « culturelle » vaut bien le sacrifice qu'elle nous impose, surtout si on ne s'est pas suffisamment libéré de l'hédonisme pour ne pas inclure une certaine dose de satisfaction individuelle porteuse de bonheur parmi les buts de notre développement culturel. *Ce n'est assurément pas l'affaire du médecin d'avancer lui-même des projets de réforme.*³³⁸

Que signifie donc qu'il ne serait pas *l'affaire du médecin d'avancer lui-même des projets de réforme* ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de rappeler les élaborations freudiennes concernant la constitution de la culture et le malaise qui y est inhérent.

5.2.2. Fondements du Droit et de la culture, selon Freud

Freud formule un mythe sur l'acte qui aurait constitué la culture, que l'on retrouve décrit en 1912 dans son texte *Totem et tabou*.³³⁹ Ainsi, le mythe du meurtre du père originel (*Urvater*) permet à Freud de recréer cet acte et les normes qui en émanent. Les enfants du père totémique, fatigués de témoigner qu'il est le seul à avoir accès aux femmes –avec une jouissance illimitée– se mettent d'accord pour le tuer. Après cela, ils font le grand repas et

³³⁸ S. Freud, *La morale sexuelle « culturelle » et la nervosité moderne* (1908), Œuvres Complètes, Volume VIII, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, pp. 218-219. [Mise en relief personnelle].

³³⁹ Cfr. S. Freud, *Totem et tabou, Quelques concordances dans la vie d'âme des sauvages et des névrosés* (1913 [1912-13]), *op. cit.*

mangent son corps afin d'incorporer sa force. Le père mort devient une figure symbolique de la Loi (*totem*), constituée par ces frères qui s'accordent pour qu'aucun entre eux ne tente de prendre la place du Père. Cet accord permet d'organiser les groupes et la distribution des biens. Les frères peuvent avoir accès à la jouissance, mais elle est désormais réglementée et des restrictions sont imposées. Le droit permet alors de « répartir, distribuer, rétribuer ce qu'il en est de la jouissance ».³⁴⁰ L'organisation des groupes (*clans*) et l'interdiction de certains actes (*tabous*) permettent une telle réglementation. Les deux interdictions qui en résultent sont le meurtre et l'inceste ; interdictions que l'anthropologie corroborera plus tard dans toutes les cultures, chacune avec ses propres variations.

Plus tard, en 1930, si pour Freud la culture est définie comme la « somme totale des réalisations et dispositifs par lesquels notre vie s'éloigne de celle de nos ancêtres animaux et qui servent à deux fins : la protection de l'homme contre la nature et la réglementation des relations des hommes entre eux »,³⁴¹ nous ne pouvons que constater l'échec de cette régulation. Il y a quelque chose qui nous dépasse... Freud soutient justement que l'une des trois causes de notre malheur est « la déficience des dispositifs qui règlent les relations des hommes entre eux dans la famille, l'État et la société ».³⁴²

La psychanalyse reconnaît l'impasse. D'une part, les normes servent à réglementer les relations entre les personnes ; d'autre part, cela échoue. À mon avis, c'est à partir de ce point que la position de l'analyste, comme le soutient Freud, peut être critique, tout en se gardant de supposer que les réformes apprivoiseront l'indomptable. Quel besoin y aurait-il de réglementer la sexualité et la violence si elles pouvaient être tuées ? La Loi est une *loi* avec une lettre minuscule, elle a besoin d'être constamment renouvelée pour intégrer ce qui a été laissé de côté. On était déjà étonné de voir que la Déclaration Universelle des Droits Humains n'avait pas été efficace une fois pour toutes ; il faut créer, au fil du temps, des organes spécifiques pour protéger les groupes les plus vulnérables. Ainsi, le mythe totémique

³⁴⁰ J. Lacan, « De la jouissance. Séance du 21 novembre 1972 », dans *Encore, op. cit.*, p. 10.

³⁴¹ S. Freud, *Le malaise dans la culture* (1930 [1929]), *op. cit.*, pp. 276-277.

³⁴² Les deux autres sont la surpuissance de la nature et la caducité de notre propre corps. *Cfr. ibid.*, p. 273.

considère non seulement la manière dont sont constitués les liens de fraternité, de droit et de justice, mais n'ignore pas le fait qu'au départ il y a eu un acte violent et que celui-ci demeure :

L'homme n'est pas un être doux, en besoin d'amour, qui serait tout au plus en mesure de se défendre quand il est attaqué, mais qu'au contraire il compte aussi à juste titre parmi ses aptitudes pulsionnelles une très forte part de penchant à l'agression. En conséquence de quoi, le prochain n'est pas seulement pour lui une aide et un objet sexuel possibles, mais aussi une tentation, celle de satisfaire sur lui son agression, d'exploiter sans dédommagement sa force de travail, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprié ce qu'il possède, de l'humilier, de lui causer des douleurs, de le martyriser et de le tuer.³⁴³

5.2.3. L'impasse face au droit naturel et à la différence sexuelle

Il est possible de proposer une lecture de la différenciation entre le *Droit naturel* et le *Droit positif* depuis la psychanalyse. Les *Droits Universels Humains* sont fondés sur le Droit naturel, c'est-à-dire le droit plus fondamental et qui est défini comme les valeurs et les principes propres à la conscience de l'homme et de la nature, qui sont universels et éternels. Cette forme de droit prime sur la seconde, le Droit Positif, qui s'entend comme les normes juridiques établies dans les États et qui permettent de réglementer le lien des personnes au sein des groupes. Ces normes peuvent être modifiées, ce qui montre leur caractère temporaire et donc progressif, au service d'une communauté donnée, c'est-à-dire que chaque État propose et valide les règles qu'il suit, ce qui signifie qu'elles ne sont pas « universelles ».³⁴⁴ La description donnée auparavant de la législation de l'identité de genre illustre le *Droit positif*, en s'efforçant de réaffirmer le *Droit naturel*.

De notre point de vue, le mythe de la horde primitive de Freud est sensé déduire la manière dont le Droit positif a été établi, celui qui régule les groupes et qui est constamment

³⁴³ *Ibid.*, pp. 297-298.

³⁴⁴ *Cfr.* <http://www.encyclopedia-juridica.biz14.com/d/derecho-natural-y-derecho-positivo/derecho-natural-y-derecho-positivo.htm>

renouvelé ; dans ce cadre, la qualité temporelle du Droit positif pourrait être comprise comme l'impossibilité d'appréhender l'essentiel : la sexualité et la violence. De ce point de vue, on ne peut pas parler de « naturel », parce que le « naturel » est créé à partir de la constitution de la loi. S'il y a quelque chose qui revient, si on continue à promulguer des réformes, c'est qu'il y a quelque chose d'insaisissable.

Le mythe du père totémique, à lire dans des termes métapsychologiques, trouve sa cohérence pour Freud dans la clinique et les avatars de l'individu devant les parents, l'Œdipe.³⁴⁵ Dans ce contexte, ces avatars ont reçu le nom de symptôme, ce qui peut être causé par l'impossibilité de satisfaire la pulsion de l'individu inséré dans une famille qui lui refuse une telle satisfaction. Mais si elle ne le lui restreignait pas, on reviendrait à un état de *non-droit*, de *non-loi*, de *non-lien*. La condition pour faire communauté se trouve chez Freud lorsqu'il affirme que l'enfant doit renoncer aux inclinations incestueuses envers la mère et limiter l'envie d'éliminer le père, devenant ainsi un membre de la famille, situé sur l'échelle qui lui correspond –en tant que fils, et non en tant que père. Ceci lui permet de faire partie de la communauté, le pousse à quitter le foyer familial pour *aimer* et *travailler*, ce qui implique d'avoir traversé non seulement le complexe d'Œdipe mais aussi celui de la castration – renonciation pulsionnelle, prise en charge du manque– qui inclut, par conséquent et dans ce cadre, la reconnaissance de la différence sexuelle.

La relation entre le mythe totémique et l'Œdipe, qui se rejoignent sur le point de la régulation et de la démission pulsionnelle, permet d'esquisser une réponse à la question que pose Alain Didier-Weill lorsqu'il se demande comment une personne peut être consciente de la transgression d'une loi (*Droit positif*) mais inconsciente lorsqu'elle désobéit au Droit Naturel, en utilisant comme exemple le cas du racisme.³⁴⁶ Avec Freud, on peut supposer que ce qui se passe dans la sphère sociale entre les *trans* et les autres membres du groupe, c'est que le désaccord a lieu dans le domaine de quelque chose de plus fondamental, qui a instauré la loi chez l'individu, je parle en termes d'Œdipe. On a d'une part quelqu'un, le *trans*, qui

³⁴⁵ Le *complexe d'Œdipe* dans l'œuvre de Freud a été créé en tant que tel seulement deux ans avant *Totem et tabou*, en 1910.

³⁴⁶ Cfr. A. Didier-Weill, *Qu'est-ce que le surmoi ? Recherche clinique et théorique*, Points Hors Ligne-ères, Toulouse, 2016, p. 121.

« transgresse », dans la mesure où la différence sexuelle est méconnue ; et on a d'autre part quelqu'un, –chez qui on suppose que la différence a été établie–, la personne qui discrimine, qui se permet d'agresser. Le paradoxe c'est que la violence est aussi interdite et donc la loi aussi transgressée. Dans le séminaire *L'éthique de la psychanalyse*, Lacan rappelle que à partir du *das Ding* de Freud, lié à la pulsion de mort, existent à la fois des bonnes et des mauvaises intentions, qui selon lui, nous permettent de sortir de la « pure et simple antinomie société-individu, où l'individu est d'ores et déjà posé comme le lieu éventuel du désordre ». ³⁴⁷ L'échec du refoulement devient alors évident pour les deux parties. Mais, bien que nous ne puissions pas ignorer que la sexualité et la violence soient très liées, c'est l'agressivité excessive et irrationnelle qui ressort le plus parce que, *stricto sensu*, l'identité sexuelle en soi ne porte aucune atteinte à autrui, tandis que la violence elle, le fait.

À partir de cela, il semble évident que ce qui provoque le problème dans la modification de l'acte de naissance, ce n'est simplement pas le prénom mais sa relation avec la différence sexuelle en termes de refoulement. La sexualité et la violence passent au deuxième niveau de la loi (*Droit positif*) pour être régulées, ce qui permet de rendre « conscient » l'inconscient, même si cela ne fonctionne pas forcément.

*

Pour clore ce chapitre, je reprendrai la notion de pulsion de mort chez Freud, parce qu'à la violence exercée par un membre de la société s'ajoute celle qui vient du propre sujet. Les risques ne proviennent uniquement pas de l'environnement mais des actions qu'exerce le sujet sur lui-même.

³⁴⁷ J. Lacan, « L'objet et la chose. Séance du 20 janvier 1960 », dans *L'éthique de la psychanalyse*, Le Séminaire (1959-1960), Livre 7, Seuil, Paris, 1986, p. 126.

5.2.4. Pulsion de mort et Droits Humains

Les statistiques démontrent que la communauté *trans* a plus de risques de contracter des maladies vénériennes, de consommer des substances toxiques (alcool, drogues) et est plus encline au suicide, entre autres. En d'autres termes, ce n'est pas seulement une population très vulnérable aux actes criminels venant de l'extérieur, mais il y existe aussi chez elle une forte prévalence de comportements à risques et d'auto-agressions. Une fois de plus, des psychiatres et sexologues affirment que cela est dû, dans une large mesure, à la ségrégation dont ces personnes sont victimes. Rendre les *trans* plus visibles et les inclure dans la loi permettraient de diminuer ce phénomène.

Diverses études sur les minorités sexuelles révèlent des prévalences de troubles mentaux plus élevées dans ce groupe que parmi la population générale, mais elles suggèrent que les disparités en matière de santé mentale peuvent émerger ou exister toute la vie, et sont étroitement liées à la condition sociale d'exclusion et de stigmatisation que ces minorités peuvent souffrir.³⁴⁸

D'après mon expérience clinique avec des personnes *trans*, je ne trouve pas de différence considérable entre elles et d'autres analysants pour ce qui est de la consommation de substances toxiques. Cependant, il est vrai que les mentions aux difficultés vécues dans les espaces publics sont récurrentes et que revient régulièrement la question de savoir comment les affronter. La question devient plus complexe quand on voit que les risques ne viennent uniquement pas d'ailleurs. Le texte sur *Le malaise dans la culture* (1930), ainsi que les formulations proposées dans *Au-delà du principe de plaisir* (1920), permettent de retirer une accusation à sens unique contre la société, thèse à laquelle Freud a adhéré dans *La morale sexuelle « culturelle » et la nervosité moderne* (1908).

En 1930, il fait une lecture particulière et proprement psychanalytique, soulignant l'implication du *Surmoi* dans tout cela, lecture qui se détache de la dyade société-individu, que

³⁴⁸ J.B. Cruz-Islas, *Salud mental y minorías sexuales*, article non publié. [Traduction personnelle].

la sociologie, l'anthropologie, mais aussi la psychiatrie et la sexologie, maintiennent comme base de leur interprétation.

Du point de vue de la psychanalyse, il est vrai que le surmoi peut être un autre « ennemi » des droits humains.³⁴⁹ Le *Surmoi*, dans l'œuvre de Freud, est conçu comme l'héritier du complexe d'Œdipe et part du principe que si au départ l'autorité venait de l'extérieur (les parents), après l'établissement de la loi, il s'intériorise. Cette instance, pour Freud, a deux fonctions ; d'une part la régulation des liens ; d'autre part, le maintien de l'individu dans un état constant de malaise,³⁵⁰ dont la base est la culpabilité.

Son antécédent a déjà été décrit précédemment. D'une part, la culpabilité de tuer le père primitif laisse une empreinte phylogénétique ; d'autre part, l'inclination incestueuse et mortuaire dans le complexe d'Œdipe occasionne un sentiment de culpabilité, constituant une partie du symptôme. « Nous ne pouvons pas échapper à l'hypothèse que le sentiment de culpabilité de l'humanité est issu du complexe d'Œdipe et fut acquis lors de la mise à mort du père par l'union des frères ». ³⁵¹ L'entrelacement entre l'individu et la société est évident pour Freud, et donc, malgré la reconnaissance de l'injustice à laquelle nous sommes soumis au sein des groupes, la psychanalyse ne peut pas ignorer la forme particulière et subjective sous laquelle chaque personne vit ce carrefour.

Au-delà du principe de plaisir est un texte fondamental dans lequel Freud confirme franchement que le malaise vient de l'individu lui-même et que, loin de ce que propose la pensée humaniste, celui-ci ne cherche ni le bien-être, ni l'équilibre, ni l'homéostasie. Dans cet ouvrage de 1920, Freud propose une reformulation de sa théorie des pulsions en remplaçant la dualité des pulsions moïques et sexuelles par celles des pulsions de vie et de mort. Cette dernière, opposée en permanence à celle de la vie et parfois plus forte qu'elle, se situe dans la constitution psychique de chaque personne et pousse à revenir à un état inanimé.³⁵²

³⁴⁹ Cfr. A. Didier-Weill, *Qu'est-ce que le surmoi ? Recherche clinique et théorique*, op. cit., p. 116.

³⁵⁰ Cfr. S. Freud, *Le moi et le ça* (1923), op. cit.

³⁵¹ S. Freud, *Le malaise dans la culture* (1930 [1929]), op. cit., p. 318.

³⁵² Cfr. S. Freud, *Au-delà du principe de plaisir* (1920), Œuvres Complètes, Volume XV, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.

Ainsi, supposer que le malaise vient de l'extérieur et que c'est la société qui asphyxie le sujet, c'est ignorer cet avertissement que Freud incorpore il y a presque 100 ans. La pulsion de mort se révèle dans l'interaction avec l'autre ; je reprends cela de Lacan au titre d'exemple : « ce n'est jamais, en quelque façon que ce soit, par l'excès de quelqu'un d'autre que l'on se montre, au moins apparemment, excédé. C'est toujours parce que cet excès vient coïncider avec un excès à vous ». ³⁵³

Sur la base de l'inévitable manque que souligne Freud, Lacan soutient que les sujets, pour gagner, ne peuvent éviter de perdre, et que, bien que forcés, ils ont toujours la possibilité de choisir. L'exemple classique est celui de « La bourse ou la vie ! ». ³⁵⁴ Face à ce dilemme, l'on sait que nous sommes enclins à choisir la bourse, ce qui n'est évidemment pas réservé à la personne *trans*. La pulsion de mort demeure dans chaque sujet, en termes lacaniens on parle d'« un réel humain indéterminé et universel ». ³⁵⁵ À ce titre, on trouve des récits très particuliers de la manière dont, au cours de la transition et surtout dans les espaces publics, le *trans* ressent un mélange d'excitation et d'angoisse.

Si Lacan met le Droit du côté de l'utile, de ce dont on peut jouir mais avec modération, de l'autre côté il place la jouissance, dans ce contexte, comme ce qui ne sert à rien, et il la différencie du Droit pour la remplacer par le devoir, l'impératif : « Je pointe là la réserve qu'implique le champ du droit-à-la-jouissance. Le droit n'est pas le devoir. Rien ne force personne à jouir, sauf le surmoi. Le surmoi, c'est l'impératif de la jouissance - *Jouis !* » ³⁵⁶ Avec Lacan, il s'agit d'une jouissance qui n'est pas liée à la seule « résolution » du complexe d'Œdipe –le surmoi– de Freud, mais qui est inhérente à la condition humaine elle-même, en tant qu'un *réel*.

*

³⁵³ J. Lacan, « Production des quatre discours. Séance du 26 novembre 1969 », dans *L'envers de la psychanalyse*, Le Séminaire (1969-1970), Livre 17, Seuil, Paris, 1975, p. 10.

³⁵⁴ Cfr. J. Lacan, « Le sujet et l'autre : L'aliénation. Séance du 27 mai 1964 », dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, *op. cit.*, pp. 192-193.

³⁵⁵ A. Didier-Weill, *Qu'est-ce que le surmoi ? Recherche clinique et théorique*, *op. cit.*, p. 118.

³⁵⁶ J. Lacan, « De la jouissance. Séance du 21 novembre 1972 », dans *Encore*, *op. cit.*, p. 10.

En fin, au cours de l'analyse, il peut arriver un moment d'inflexion où la société cesse d'être accusée, et se pose alors la question de savoir comment et pourquoi cet « extérieur » est si problématique pour chacun. Bien que les plaintes soient courantes et justifiées, lorsqu'il s'agit d'une analyse, les fils sont très fins et mènent à des chemins et des résolutions différentes pour chaque personne. A la lumière de l'analyse, cette cause personnelle cesse d'être imputée à la société, ce qui fait diminuer la souffrance, l'impuissance et, dans de nombreux cas, l'exposition au risque. Les personnes *trans* doivent faire face non seulement au tissu d'une société qui ne veut rien savoir du refoulé –qui les ignore ou les agresse–, mais aussi à leur propre condition subjective.

5.2.5. Le droit de la parole

S'il est vrai que le *Surmoi* est l'un des obstacles possibles à la réalisation des Droits humains, il faut reconnaître que, parfois, les Droits Humains eux-mêmes sont au service du *Surmoi*.

Ceci me permet de réitérer que, si l'Autre a été divisé, l'exécution de la CRS –même soutenue par les Droits humains– obéit plutôt à un mandat qui pourrait être remis en question. Nous parlons donc d'une personne *trans* –pas *transsexuelle*– qui, nous l'assurons, a déjà une matrice, celle du langage, qui l'amène à supposer que la solution réside dans l'opération, mais, alors que quelque chose de l'ordre du désir a été configuré dans ce sujet, il verra tôt ou tard que c'est insaisissable, qu'il échoue, et à un coût très élevé.

Cela me ramène à ce que Lacan dit dans le séminaire *Encore* sur le fait que le changement apporté par Copernic n'est pas du tout une révolution, puisque ce qui se produit après sa découverte est simplement le changement du centre sur lequel le monde tourne, allant de la terre au soleil. En revanche, s'appuyant sur Newton³⁵⁷ –qui bouleverse la notion de centre, en soutenant que ce qui tourne ne tourne jamais de la même manière, car il tourne en ellipse–, Lacan soutient son invention : « La subversion, si elle a existé quelque part et à un

³⁵⁷ Dans l'établissement du Séminaire *Encore*, publié chez Seuil, J.A Miller écrit « Kepler », mais il s'agit d'une erreur. On peut par contre consulter la version de l'*Association Lacanienne Internationale* (ALI). [Note d'Emmanuel Korner].

moment, n'est pas d'avoir changé le point de virée de ce qui tourne, c'est d'avoir substitué au *ça tourne un ça tombe* », on parle du *a*.³⁵⁸ Le pari, comme on peut le voir, continue d'être sur la parole, qui freine et apaise la jouissance.

C'est parce qu'un psychanalyste est amené, par sa pratique, à apprendre que la conquête par un sujet du droit à exister ne saurait advenir que comme une question sidérante, qu'il veut interroger la perte de questionnement devenue contemporaine. Ce droit unique, récapitulant tous les droits de la Déclaration universelle, est le droit de tout sujet porté par la dimension universelle du langage à devenir un parlant : porté et porteur de parole.³⁵⁹

Suivant Didier-Weill, nous reconnaissons que, dans la pratique de la psychanalyse, la parole est mobilisée à partir de deux facettes indissociables : d'une part, la dette et, de l'autre, la liberté. L'auteur souligne ce Droit du mot comme le plus subversif, qui n'est écrit dans aucune loi commune mais dans un *réel* qui ne cesse de ne pas s'écrire, un *réel* qui ne peut pas être réglementé, grâce auquel le sujet est confronté à la possibilité de l'invention. Le plus grand défi, dit l'auteur, n'est donc pas d'endurer l'angoisse de mort, mais celle qui provoque la vie.³⁶⁰ Face à cela, de nombreuses personnes *trans* nous montrent leur manière de faire, de créer une vie sociale, politique, militante, artistique, de couple...

D'où l'importance dans la clinique de mettre l'accent sur ce *a*, et non pas sur un supposé Maître, qui est plutôt inconsistant ; et l'importance d'un espace analytique qui s'abstient de croire en un pouvoir hégémonique imposé au sujet. Au contraire, le *a* de Lacan montre que les possibilités sont situées du côté de *celui* qui parle.³⁶¹ Il est remarquable qu'à la fin de la séance du 17 juin 1964, Lacan soutienne que c'est grâce au *a* du désir que le *sujet* sera séparé

³⁵⁸ J. Lacan, « L'amour et le signifiant. Séance du 16 janvier 1973 », dans *Encore, op. cit.*, pp. 42-43. Cfr. également, en ce qui concerne l'ellipse, J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), *op. cit.*

³⁵⁹ A. Didier-Weill, *Qu'est-ce que le surmoi ? Recherche clinique et théorique, op. cit.*, p. 119.

³⁶⁰ Cfr. *ibid.*, p. 123.

³⁶¹ J. Lacan, « Séance du 21 mars 1962 », dans *L'identification, op. cit.*

de la *vacillation de l'être*, qualité de base de l'aliénation.³⁶² Tant qu'il est noté $S(A)$, alors l'analysant peut passer du « *ce n'est pas moi* » à se demander : « *qui suis-je ?* ».³⁶³

³⁶² J. Lacan, « De l'interprétation au transfert. Séance du 17 juin 1964 », dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 232.

³⁶³ J. Lacan, « Séance du 14 décembre 1966 », dans *La logique du fantasme*, *op. cit.*

De la métaphore à la suture : Le nom propre

6.1. Des trous

C'est à partir de l'oubli du nom *Signorelli* chez Freud que ce chapitre tente de retracer la conception du nom propre à partir de la formule de la métaphore, dans les années 1950 chez Lacan, plus précisément en 1957, dans *Les formations de l'inconscient*; et plus tard, en 1965, dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, à partir de la bouteille de Klein.

En 1957, l'interprétation de l'oubli chez Freud est reprise avec les codes œdipiens –la sexualité et la mort–, mais à partir de ses propres termes –ceux de la linguistique–. Oubli qui est conçu comme un trou dans la métaphore. Au milieu des années 1960, l'interprétation devient significative parce que le trou ne se place plus dans la métaphore, mais est reconnu comme propre du sujet. Cette dernière lecture trouve son antécédent dans l'annonce de Lacan d'une mise à distance par rapport à la théorie œdipienne de Freud, avec la pluralisation des *noms du père*.

Du cas *Signorelli* chez Freud en 1901 –apparu dans *Psychopathologie de la vie quotidienne*– jusqu'à Lacan en 1965, nous retracerons les étapes de ce développement pour faire le lien avec notre thème, où il n'est pas question de l'oubli d'un nom propre échappant à la volonté du sujet, mais d'un changement qui a lieu en vertu de son intentionnalité. Les questions auxquelles j'essaie de répondre sont les suivantes : Comment concevoir le changement du *nom propre* quand il est lié au *Nom-du-Père* ? Comment le faire, plus tard, lorsque le *nom propre* est conçu comme une fausse suture du trou caractéristique du sujet ? Quelles sont les conséquences de ce changement ? Comment tout cela est-il lié à l'identité sexuelle ?

6.2. *Signor-elli* chez Freud

Il s'agit d'un exemple de l'oubli temporaire d'un *nom* avec lequel Freud inaugure sa *Psychopathologie de la vie quotidienne* 1901 [1898]. L'oublié c'est le prénom du peintre des fresques « des choses dernières »³⁶⁴ dans la cathédrale d'Orvieto.³⁶⁵



Freud met en garde sur le fait que la cause de l'oubli n'est pas à chercher dans la particularité du nom, ni dans un contenu psychologique. Il cherche à montrer que cet oubli répond à la loi de l'inconscient.

Un détail attire l'attention de Freud et mérite une analyse approfondie : dans plusieurs cas, l'oubli est accompagné d'une remémoration fautive, provenant de noms substitutifs et non pas du nom recherché. Au lieu de *Signorelli*, surgissent ceux de deux autres peintres, *Botticelli* et *Boltraffio*, que Freud ne confond pas, car il a immédiatement su qu'aucun d'entre eux n'était celui qu'il cherchait. Ainsi, Freud trouve que, parmi les deux mécanismes psychiques fondamentaux –condensation et déplacement–, c'est le second qui se met en

³⁶⁴ Entre autres artistes, à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, Luca Signorelli a participé à ces fresques avec ses célèbres tableaux apocalyptiques : *Predica e morte dell'Anticristo* et *L'Apocalisse* entre autres.

³⁶⁵ Orvieto est situé dans la province de Terni, Ombrie, Italie.

marche : « Le processus qui doit conduire à la reproduction du nom recherché s'est en quelque sorte déplacé et a ainsi conduit à un substitut inexact ».³⁶⁶

Le contexte de l'oubli a son importance : Freud se déplace en voiture avec un inconnu, de Raguse, en Dalmatie, à une station d'Herzégovine. Au cours du voyage, parlant de l'Italie, Freud demande à son compagnon avocat s'il a visité Orvieto et si, par conséquent, il a vu dans la cathédrale les célèbres fresques de... « X ».

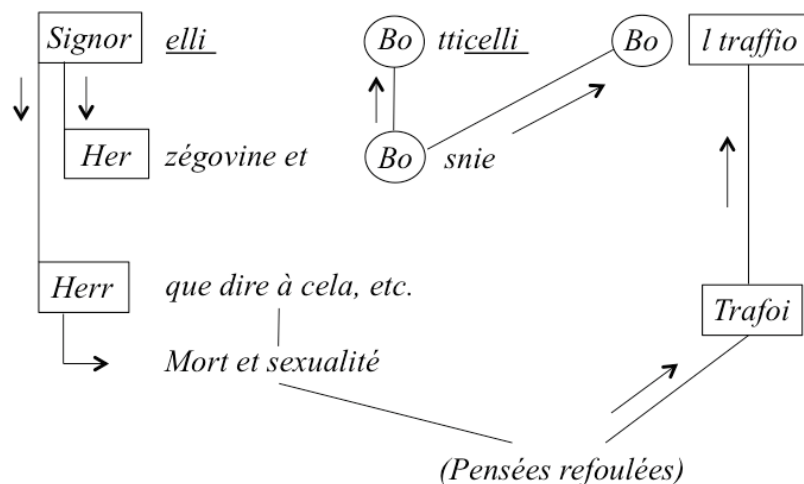
L'oubli du nom est précédé par le souvenir de deux anecdotes, Freud partage l'une d'elles avec son compagnon de voyage, l'autre pas. Avant de parler des célèbres fresques, Freud a raconté quelque chose qu'un collègue lui avait dit sur les Turcs vivant en Bosnie-Herzégovine : ils montrent une démission totale face à la mort et accordent une confiance absolue au médecin traitant qui leur annonce que l'être aimé n'a aucune chance de survivre. Les Turcs prononcent alors la phrase : « Herr, que dire à cela ? Je sais que s'il pouvait être sauvé, tu l'aurais sauvé ! ».³⁶⁷ Ce commentaire, associé aux fresques d'Orvieto, rappelle à Freud une deuxième anecdote, relative aux mêmes Turcs, mais qu'il ne raconte pas à son compagnon, car il ne lui semblait pas approprié de parler à un étranger de quelque chose qui fait directement référence à la sexualité. Il songe au fait que les Turcs estiment à tel point le plaisir sexuel que, quand le sexe ne fonctionne plus, la vie elle-même perd son sens. Freud se souvient qu'une fois, un des patients de son camarade lui avait dit ceci : « Tu sais bien, Herr, si cela ne marche plus, alors la vie n'a pas de valeur ».³⁶⁸ Ce souvenir est lié à une nouvelle que Freud a reçue peu de temps avant, tandis qu'il était à Trafoi (village du Tyrol), et qu'on lui annonça qu'un de ses patients, qui souffrait d'impuissance sexuelle, s'était suicidé pour ce motif. Ce triste souvenir, qui ne lui est pas apparu pendant le voyage, apparaît alors à Freud comme un lien évident entre Trafoi et Boltraffio, deuxième nom substitutif qui est venu à l'endroit de l'oublié. Freud comprend que l'étouffement du récit de cette deuxième histoire a provoqué le détournement de sa pensée qui le conduirait au thème de « mort et sexualité ».

Pour l'analyse, Freud a proposé un schéma dans lequel on trouve tous ces éléments :

³⁶⁶ S. Freud, *Sur la psychopathologie de la vie quotidienne* (1901), *op. cit.* p. 80.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 81.

³⁶⁸ *Ibid.*



369

Signorelli, le nom oublié, est divisé en deux : Le refoulement se trouve dans *Signor* qui est en rapport avec les « dernières choses ». En tant que refoulé, il ne peut revenir qu'à travers la traduction de l'italien *Signor* à l'allemand *Herr*, qui fait plusieurs liens avec la mort et la sexualité, donc il se perd dans la reproduction. La deuxième partie du nom revient littéralement au travers d'un autre nom, *elli* (Botticelli).

L'importance de ces éléments (*Herr*, *elli*) révèle qu'ils constituent le chemin pour récupérer, non seulement l'oublié, mais pour découvrir la logique du refoulement. L'article de Freud se termine, à juste titre, de la façon suivante : « À côté du simple oubli de noms propres se rencontre aussi un oubli qui est motivé par le refoulement ».³⁷⁰

C'est donc que l'oubli du nom Signorelli, résume Freud, est dû à une disposition à l'oublier, à un processus antérieur d'étouffement et à la possibilité de créer une association extérieure entre le nom et l'élément étouffé. Cet oubli est considéré comme un symptôme dans la mesure où il provoque une *perturbation fonctionnelle* car, s'il y avait eu une répression efficace, il aurait pu se rappeler du nom qu'il cherchait : « D'autres fois, la répression réussit sans trouble fonctionnel ou, comme nous sommes en droit de le dire, sans symptômes ».³⁷¹

³⁶⁹ Cfr. *ibid.*, p. 83.

³⁷⁰ *Ibid.*, p. 85.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 84.

La conclusion, pour Freud, réside dans la reconnaissance que tel oubli n'est pas un simple hasard, et il différencie clairement l'oublié et le refoulé :

Je voulais donc oublier quelque chose, j'avais refoulé quelque chose. Je voulais à vrai dire oublier quelque chose d'autre que le nom du maître d'Orvieto ; mais cet autre chose parvint à se mettre dans une liaison associative avec son nom, si bien que mon acte de volonté manqua son but et que j'oubliai l'une des choses involontairement alors que je voulais intentionnellement oublier l'autre chose. La répugnance à me remémorer se dirigea contre un des contenus ; l'incapacité à remémorer se manifesta par rapport à un autre. Ce serait évidemment un cas plus simple si répugnance et incapacité à remémorer concernaient le même contenu.³⁷²

6.3. Lecture de Lacan de l'oubli du nom *Signorelli*

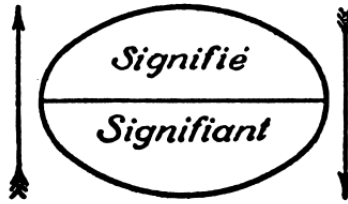
6.3.1. Le contexte de 1957

La lecture faite en 1957 se base sur la formule de la métaphore. Bien que dans les chapitres deux et trois j'aie développé le signifiant dans sa relation à la métaphore paternelle, je vais maintenant reprendre ces notions en développant une explication plus ponctuelle sur la façon dont se produit la métaphore, et son pendant, la métonymie.

Le *signe linguistique* est conçu comme une unité de base qui représente le montant minimum des axiomes et des concepts premiers d'où est conformée la langue, qui rattache un concept –ce que Saussure a nommé *signifié* (une idée)– à une image acoustique –renommée *signifiant*.³⁷³

³⁷² *Ibid.*, p. 82.

³⁷³ Signifié et signifiant sont des concepts qui viennent des stoïciens et du Moyen-Age (*signans* et *signatum*). Cfr. E. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, op. cit., p. 80.



De plus, pour Saussure, le *signe* a deux qualités :

1. Il est *arbitraire* car *signifié* et *signifiant* ne gardent pas eux-mêmes un lien « naturel » ;
2. Il est caractérisé par la *nature linéaire du signifiant*, qui se réfère à la temporalité nécessaire pour prononcer les mots, d'où son attribut synchronique.

Lacan inverse les éléments, retire le cercle qui les entoure et maintient la barre, fournissant ainsi sa propre formule pour soutenir que le *signifiant* détermine non seulement le champ du langage, mais la constitution du sujet, un sujet divisé. En inversant les termes, le *Signifiant* (avec majuscule) est placé comme celui qui exerce son action dans la constitution d'un *signifié*. Dans *L'instance de la lettre...*, de 1957, Lacan souligne, dans une lecture scientifique, l'influence du premier sur le second : « C'est là ce qui rendra possible une étude exacte des liaisons propres au signifiant et de l'ampleur de leur fonction dans la genèse du signifié ». ³⁷⁴ De plus, il fait valoir que le *signifiant* ne produit pas n'importe quelle signification. ³⁷⁵ La fonction du *signifiant*, F(S) 1/s, est donc créatrice potentielle de signification, mais pas de n'importe laquelle.

*

A partir des bases linguistiques fournies à la clinique, revenons aux deux conditions que Jakobson situait dans le *signifiant* :

³⁷⁴ J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957), dans *Écrits*, *op. cit.*, p. 497.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 498.

1. Les phonèmes qui le composent –eux-mêmes conçus comme les éléments minimums différenciés–.
2. On trouve, dans la composition de celui-ci et selon les lois d'un ordre fermé, la métaphore et la métonymie.

La métaphore est d'une grande importance puisque la formule S/s ne se fait pas toute seule. Ainsi, c'est grâce au remplacement d'un *signifiant* par un autre que deux choses se produisent : d'une part, le développement du *signifiant* ; d'autre part, l'émergence du sens nouveau, « allant toujours à raffiner, compliquer, approfondir, donner son sens de profondeur, à ce qui, dans le réel, n'est que pure opacité ».³⁷⁶

C'est particulièrement sur l'émergence du nouveau sens que porte la première partie de ce chapitre.

6.3.1.1. Métaphore

Sans être synonyme, la métaphore peut être comparée à la notion de condensation (*Verdichtung*) chez Freud : « La métaphore produit la condensation quand elle opère au service du refoulement ».³⁷⁷ La métaphore s'appuie sur quatre éléments que nous allons décrire ci-après. Ce que je veux d'abord souligner c'est la position de ces éléments, qui n'est pas sans conséquences : « Mettez-vous bien dans la tête que le langage est un système de cohérence positionnelle », dit Lacan.³⁷⁸ D'où l'importance de la linguistique comme science, qui se transfère aux formulations lacaniennes de l'époque, lesquelles sont régies par une logique mathématique. Dans *L'instance de la lettre...* la formule de la métaphore s'écrit ainsi :

³⁷⁶ J. Lacan, « Le fat-millionnaire. Séance du 13 novembre 1957 », dans *Les formations de l'inconscient*, *op. cit.*, p. 32.

³⁷⁷ E. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, *op. cit.*, p. 86.

³⁷⁸ J. Lacan, « Métaphore et métonymie (II) : Articulation signifiante et transfert de signifié. Séance du 9 mai 1956 », dans *Les psychoses*, *op. cit.*, p. 258.

$$f\left(\frac{S'}{S}\right) S \cong S(+)\mathfrak{s}$$

379

C'est dans la substitution que gît la force créatrice de la métaphore. Sa fonction (f), par substitution de signifiants (S'/S), est de donner un sens là où il y aurait absence. « On voit que la métaphore se place au point précis où le sens se produit dans le non-sens ».³⁸⁰ Ainsi, pour atteindre le résultat S(+) \mathfrak{s} , la métaphore doit se produire de telle manière que, comme le note Lacan, elle n'« injecte » pas le sens, mais le produit. C'est dans cette production que se génère sa propre vérité.³⁸¹ Dans cette formule, \cong désigne la congruence et + signifie le passage de la barre qui, cependant, ne disparaît pas ; la détermination du *signifié* par le *Signifiant* reflète la division du sujet.

À cette époque, Lacan conçoit le symptôme comme métaphore, soutenant, en même temps, que ce que le sujet *crie* par le biais de son symptôme relève de l'ordre de la *vérité*.³⁸²

Pour le séminaire *Les formations de l'inconscient* (1957-1958) –où Lacan travaillera en détail l'oublié du nom *Signorelli*–, la formule est exprimée selon la répartition suivante :

$$\frac{S}{S'} \cdot \frac{S'}{\mathfrak{x}} \rightarrow S\left(\frac{I}{s}\right)$$

La formule peut être lue en trois temps :³⁸³

1. Un *signifiant* S' fixe un *signifié* \mathfrak{x} :

³⁷⁹ J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957), *op. cit.*, p. 515.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 508.

³⁸¹ C'est justement cette relation entre les termes dans lesquels se produit un signifié particulier, qui permet à Lacan de dire qu'il n'y a pas de métalangage.

³⁸² *Cfr. ibid.*, p. 518.

³⁸³ *Cfr. E. Porge, Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement, op. cit.*, pp. 86-87.

$$\frac{\$'}{x}$$

2. Ce signifiant \$' est éliminé, supprimé, *unterdrückt*, et passe vers le bas, tout en restant caché :

$$\frac{_}{\$'} \cdot \frac{\$'}{x}$$

3. Un autre signifiant remplace \$' :

$$\frac{S}{\$'} \cdot \frac{\$'}{x}$$

Cette opération produit un nouveau signifié du signifiant S :

$$S \left(\frac{1}{s} \right)$$

D'où la formule :

$$\frac{S}{\$'} \cdot \frac{\$'}{x} \rightarrow S \left(\frac{1}{s} \right)$$

Cette nouvelle écriture remplace celle que l'on retrouve dans *L'instance de la lettre...* mais elle se lit de la même manière. Ainsi, S (+)s est remplacé par S (1/s), le 1 représente dorénavant le franchissement de la barre, le passage du *Signifiant* au *signifié*, la création de la nouvelle signification, ce qui a pour effet la *Spaltung*. Alors, la formule peut se résumer par S/s :

Signifiant signifié

Ce développement permet de démontrer la détermination du *signifié* produit à partir de deux *signifiants* qui entrent en relation, et montre l'impossibilité qu'un *signifiant* en lui-même puisse produire une signification. « Ce qui compte est donc non pas le signifiant unique lié à un signifié unique mais l'opposition binaire de deux signifiants ». ³⁸⁴ Le rapport entre *signifiant* et *signifié* apparaît donc dans un second temps, provoqué par un premier rapport parmi deux *signifiants*. Ainsi, grâce à la substitution de *signifiants*, on peut faire une lecture verticale synchronique, différence substantielle entre Lacan et Saussure, ce dernier ne considérant que la qualité diachronique, horizontale.

Pour illustrer la métaphore et la production de sens qu'elle caractérise, Lacan utilise le signifiant *atterré* qui n'a pas toujours le sens de *frappé de terreur*, mais *mis-à-terre*, mais dans un rapport avec *abattu (à terre)*, il est capable de produire un nouveau sens. Ce qui est intéressant c'est que chaque élément en jeu dans la métaphore ne signifie pas la même chose : être atterré n'est pas la même chose qu'être abattu. D'où la capacité à générer une nouvelle signification, produisant « une nuance supplémentaire ». ³⁸⁵

Erik Porge écrit ces éléments impliqués dans la formule de la métaphore, en les plaçant comme suit :

<u>à terre</u>	.	<u>abattu (à terre)</u>	→	atterré (1)
(à terre)	abattu	x		terreur ³⁸⁶

On voit ainsi comment le *signifié* a qualité de glissement, de transposition (*Entstellung* chez Freud).

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 82.

³⁸⁵ J. Lacan, « Le fat-millionnaire. Séance du 13 novembre 1957 », dans *Les formations de l'inconscient*, *op. cit.*, p. 33.

³⁸⁶ Cfr. E. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, *op. cit.*, p. 88.

[...] l'on peut dire que c'est dans la chaîne du signifiant que le sens *insiste*, mais qu'aucun des éléments de la chaîne ne *consiste* dans la signification dont il est capable au moment même. La notion d'un glissement incessant du signifié sous le signifiant s'impose donc.³⁸⁷

On remarque que la capacité de produire un nouveau sens dépend de la substitution de signifiants, mais c'est le signifié qui glisse, c'est-à-dire que c'est là qu'un signifiant peut changer de signification.

Nonobstant, et nous y reviendrons, parler du *prénom* chez le *trans* nous permettra de différencier signification et sens. Parce que le sens produit de la métaphore n'est pas la même chose que la signification. Alors, pour le glissement du signifié, il faudra que la métaphore ait eu lieu, c'est-à-dire qu'elle ait produit du sens. Le sens n'est alors pas un concept mais le résultat de l'opération complète de la formule, avec tous les éléments en jeu.

6.3.1.2. Métonymie

En 1957, si la métaphore est liée au symptôme, la métonymie est liée au désir.³⁸⁸ La métonymie est comparée au déplacement selon Freud (*Verschiebung*). En termes linguistiques, elle représente le lien entre *signifiants*, chaîne horizontale qui montre leur qualité diachronique. La formule que Lacan écrit dans *L'instance de la lettre...* est la suivante :

$$f(S...S) S = S(-)s$$

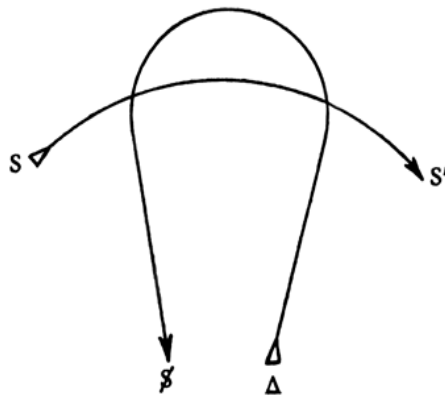
Fonction d'une chaîne des *signifiants*, qui permet l'élision, grâce à laquelle le *signifiant* signale l'absence, le manque de *l'être* dans sa relation à l'objet, un objet toujours échoué, « en se servant de la valeur de renvoi de la signification pour l'investir du désir visant ce manque qu'il

³⁸⁷ J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957), *op. cit.*, p. 502.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 528.

supporte ». ³⁸⁹ Formule dans laquelle (-) représente le manque qui éveille le désir, ainsi que le maintien de la barre.

À noter que la métonymie est le premier élément, celui qui permet l'apparition de la métaphore. Il peut être lu au premier étage du *graphe*, où l'on trouve d'abord une chaîne de *signifiants* (métonymie) qui est représentée par la flèche qui va de gauche à droite, et dans laquelle se trouve un point d'arrêt qui permet à la métaphore de se produire, en évitant que la chaîne soit infinie. Le signifié se produit dans un après-coup, grâce à la métaphore, courbe qui va de droite à gauche.



Grappe du désir. Premier étage. Grappe 1 ³⁹⁰

A partir de ces éléments, nous allons voir comment Lacan lit l'oubli du nom *Signorelli*, qu'il situe comme un symptôme, un trou dans la métaphore.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 515.

³⁹⁰ *Cfr.* J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), *op. cit.*, p. 805.

6.3.2. Signorelli, 1957. Trou dans la métaphore

Dans le séminaire *Les formations de l'inconscient*, Lacan poursuit son travail sur le *signifiant* propre de la langue, la clé de la pensée de l'inconscient, s'appuyant essentiellement sur deux textes de Freud : *Blagues et leur relation à l'inconscient* –où il reprend le mot d'esprit *Famillionnaire*– et *Psychopathologie de la vie quotidienne* à partir duquel il travaille *in extenso*³⁹¹ l'oubli du nom propre *Signorelli*, en le concevant comme le « lapsus originel » par lequel Freud inaugure son œuvre de 1901.³⁹²

L'oubli fait appel à ce qui manque. La question *Qui est le peintre des fresques d'Orvieto ?* est une question, dit Lacan, posée à l'Autre et à lui-même.³⁹³ Dans ce cadre, l'analyse de l'oubli ne cherche pas à se résoudre par la voie du *moi* mais du sujet divisé, lequel, comme la métaphore, obéit à « ses lois propres [d'une] structure particulière ». ³⁹⁴

Donc, Lacan lit l'oubli à partir de la formule de la métaphore, mais en tant que métaphore échouée. Dans la séance du 20 Novembre 1957, il l'écrit comme ceci :

$$\frac{X}{\text{Signor}} \cdot \frac{\text{Signor}}{\text{Herr}}$$

Dans « X », ce qui est attesté c'est l'absence d'un second *signifiant*, qui permettrait la production d'un nouveau sens, de sorte que $S(1/s)$ ne se produit pas. Cela montre le « trou de

³⁹¹ Au milieu des années 1950, Lacan fait déjà certaines mentions à l'oubli du nom propre *Signorelli*, relatives à l'être-pour-la-mort (*Écrits techniques...* 1954) et, plus précisément, avec la mort (*D'un Dasein...* 1955), époque où il met l'accent sur la parole pleine, qui révèle la vérité du sujet. L'oubli du nom propre est déjà conçu comme un trou métaphorique, avec ce *Herr (Signor)* qui représente le maître absolu. Le 23 Février 1957, dans *Psychanalyse et son enseignement*, Lacan reprend *Signorelli* pour rappeler que dans le symptôme, la fonction du signifiant perdure parce qu'il a des effets au niveau du jeu de mots (calembour), et il reprend la série de remplacement *Signor - Herr* qui aboutit au maître absolu.

³⁹² J. Lacan, « Le fat-millionnaire. Séance du 13 novembre 1957 », dans *Les formations de l'inconscient*, *op. cit.*, p. 36.

³⁹³ Cfr. J. Lacan, « Le miglionnaire. Séance du 20 novembre 1957 », dans *ibid.*, p. 57.

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 48.

la métaphore » qui provoque l'oubli, un oubli qui est conçu comme le « symptôme de la langue », ³⁹⁵ tel qu'il est décrit quelques mois auparavant de ce même séminaire :

C'est dire que nous retrouvons là la condition constituante que Freud impose au symptôme pour qu'il mérite ce nom au sens analytique, c'est qu'un élément mnésique d'une situation antérieure privilégiée soit repris pour articuler la situation actuelle, c'est-à-dire qu'il y soit employé inconsciemment comme élément signifiant avec l'effet de modeler l'indétermination du vécu en une signification tendancieuse. ³⁹⁶

Il ne s'agit pas d'un oubli absolu mais plutôt d'une béance. *Signor* est refoulé, *verdrängt*, mais apparaît deux fois, à différents niveaux, plus clairement opposés, ce qui soutient le refoulement. De plus, face à ce qui manque, des fragments métonymiques permettent de suivre le refoulé, *elli* comme *Herr* –qui est étouffé, *unterdrückt*–, étant des éléments répertoriés sans réserve. Suivant Freud, « c'est en effet le discours précédent qui a capté le *Herr*, et ce qui vous met sur les traces du signifiant perdu, ce sont les ruines métonymiques de l'objet. » ³⁹⁷ L'accent est mis particulièrement sur *Herr*, parce qu'il montre la limite de la parole, peut-être son origine, là où Freud est impliqué : « c'est le *Herr* absolu, qui est la mort ». ³⁹⁸ Entre l'*unterdrückt* et le *verdrängt*, des mécanismes qui partagent la même économie *signifiante*, Lacan considère nonobstant que l'important c'est qu'il s'agit d'une *Verdrängung*.

Par ailleurs, il est remarquable que l'accent soit mis plutôt sur ce qui manque que sur ce qui est oublié. « *Signor* est le déchet signifiant refoulé de quelque chose qui se passe à la place où l'on ne retrouve pas *Signorelli* ». ³⁹⁹ *Signor* est séparé du *Signorelli*, comme action de

³⁹⁵ J. Lacan, « Le fat-millionnaire. Séance du 13 novembre 1957 », dans *ibid.*, p. 36.

³⁹⁶ J. Lacan, « La psychanalyse et son enseignement » (1957), dans *Écrits, op. cit.*, p. 447.

³⁹⁷ J. Lacan, « Le fat-millionnaire. Séance du 13 novembre 1957 », dans *Les formations de l'inconscient, ibid.*, p. 42.

³⁹⁸ *Ibid.*, p. 38.

³⁹⁹ J. Lacan, « Le miglionnaire. Séance du 20 novembre 1957 », dans *ibid.*, p. 57.

décomposition de la métaphore, situé parmi les déchets métaphoriques, refoulé mais pas oublié. Il ne peut pas être oublié, pour la simple raison que *Signor* n'existait pas auparavant.⁴⁰⁰

De plus, Lacan soutient que Freud ne trouve rien, non seulement parce que *Signorelli* a disparu, mais parce qu'à ce niveau, il aurait fallu qu'il crée quelque chose qui réponde à ce qui pour lui est l'enjeu, c'est « les choses dernières ». Ce « X » ne se résout pas en se rappelant simplement du nom oublié :

Ce dont il s'agit, ce n'est pas d'une perte du nom de *Signorelli*, c'est d'un X que je vous introduis ici parce que nous allons apprendre à le reconnaître et à nous en servir. Cet X est l'appel de la création significative.⁴⁰¹

Même si Freud récupère le nom oublié, grâce à quelqu'un qui le lui rappelle, la béance demeure comme une interrogation. Freud reconnaît être dans une impasse qui ne se résout pas avec la remémoration du nom oublié parce que ce qui importe c'est le motif du refoulement, lié à autre chose de plus fondamental.

*

La question qui se pose à nous maintenant est la suivante : comment penser, à partir de ces éléments et en ce qui concerne l'identité sexuelle, la non-reconnaissance du prénom comme faisant partie du nom propre et la conséquente élection d'un nouveau prénom ? Le changement du prénom et du genre ne correspond pas à un oubli par refoulement car il peut être compris comme une autre façon d'échouer de la métaphore.

Si l'on poursuit avec la formule de Lacan, on peut se demander quelle place a la nouvelle création significative face à l'« X », quand le nom propre en tant que signifiant ne représente pas le sujet sexué.

⁴⁰⁰ Etant donné que *Signorelli* est un mot étranger, il est beaucoup plus facile que *Signor* en soit détaché. Le brisement qui conduit à la métonymie est produit par cet effet de la métaphore, dans ce cas, dans son défaut.

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 60. Et il se trouve, comme dans le rêve, au niveau du désir.

6.3.3. L'importance de la signification du prénom et l'impossibilité du sens dans la transsexualité

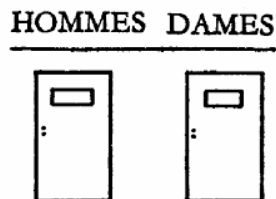
Bien qu'ils ne soient pas équivalents, à cette époque, la conception du *nom propre* a un rapport très étroit avec la *métaphore paternelle*, c'est-à-dire avec le *Nom-du-Père*, lequel intervient, comme il est décrit dans le chapitre trois, dans l'établissement de la différence sexuelle, en correspondance avec l'inscription de la loi *signifiante*.

Je reviens ici sur la question de la métaphore pour mieux situer mon développement. On a dit que, pour écrire *S/s*, deux *signifiants opposés* doivent entrer en jeu afin de produire un nouveau sens. Les deux signifiants qu'utilise Lacan pour l'illustrer dans *L'instance de la lettre...* sont « Hommes » et « Dames », ce qui n'est pas sans importance pour notre sujet.

Lacan, à cet égard, remplace l'illustration classique attribuée aux élèves de Saussure, et qui a déjà les termes inversés :



Par une représentation qui lui semble plus correcte, ce qui implique, précisément, ces deux *signifiants* en jeu :



Cet exemple sert à démontrer deux choses. La première, la plus évidente, et sur laquelle Lacan met l'accent, c'est que « la surprise se produit d'une précipitation du sens

inattendue ». ⁴⁰² La seconde, qui nous intéresse davantage ici, c'est qu'il montre l'impératif auquel le sujet est subordonné, « qui soumet sa vie publique aux lois de la ségrégation urinaire ». ⁴⁰³ Cela permet de réfléchir à la façon dont le *signifiant*, qui détermine le *signifié*, se noue avec la réalité, « à savoir sous une forme qui, pour n'être pas immatérielle, pose la question de sa place dans la réalité », ⁴⁰⁴ on parlerait de réalité psychique, différence corporelle.

En outre, les deux éléments réitèrent la qualité négative du *signifiant*, que nous avons déjà évoquée au sujet de l'identité sexuelle, et qui se soutient à partir de ce qu'on *n'est pas* : *Je sais que je suis une femme, parce que je ne suis pas un homme* et vice versa. Deux *signifiants* qui représentent la différence sexuelle et qui d'ailleurs, souligne Lacan, se retrouvent dans la dissidence dont nous sommes témoins dans « la guerre idéologique ». ⁴⁰⁵

Cela nous renvoie à la formule de la métaphore paternelle dans la mesure où c'est là que l'on trouve la première occurrence métaphorique qui donne lieu à l'établissement de l'inconscient.

La formule citée dans le chapitre trois et reproduite ci-dessous met l'accent sur le phallus comme élément représentant la castration :

$$\frac{\text{Nom-du-Père}}{\text{Désir de la Mère}} \cdot \frac{\text{Désir de la Mère}}{\text{Signifié du sujet}} \rightarrow \text{Nom-du-Père} \left[\begin{array}{c} \text{A} \\ \text{Phallus} \end{array} \right]$$

406

⁴⁰² J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957), *op. cit.*, p. 500.

⁴⁰³ *Ibid.*

⁴⁰⁴ *Ibid.*

⁴⁰⁵ Prenant l'exemple de deux enfants - un homme et une femme, frère et sœur - dans une gare où chacun d'eux fait face aux toilettes d'un sexe différent, il dit : « Hommes et Dames seront dès lors pour ces enfants deux patries vers quoi leurs âmes chacune tireront d'une aile divergente, et sur lesquelles il leur sera d'autant plus impossible de pactiser qu'étant en vérité la même, aucun ne saurait céder sur la précellence de l'une sans attenter à la gloire de l'autre ». *Cfr. ibid.*, p. 501.

⁴⁰⁶ *Cfr.* J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » (1955-56), *op. cit.*, p. 557.

En ce qui concerne notre sujet, rappelons que c'est grâce au *Nom-du-Père* que la différence (sexuelle) est introduite, les signifiants en jeu —tel que le prénom— ayant une relation avec la matérialité du corps. S'il s'agit de la forclusion du *Nom-du-Père*, alors le *nom propre* ne représente pas le sujet en question, dans le sens où le signifiant n'arrive pas à signifier l'anatomie. Dans ces cas, on constate qu'il ne s'agit pas, bien sûr, d'un oubli produit par le refoulement, mais de ce que Lacan dira des années plus tard, en référence à Joyce : le nom propre est quelque chose d'*étrange*, à l'égard de la *Verwerfung de fait*.⁴⁰⁷

Si la thèse selon laquelle la personne *trans* prend la place de *La femme* ou de *Le homme* a été développée à partir des formules de la sexualité du début des années 1970, elle peut être expliquée à partir de ce que l'on vient de voir sur la métaphore. La forclusion du *Nom-du-Père* aurait pour conséquence l'impossibilité de faire propre le prénom reçu, lequel reflète le sexe de naissance.

Cela permet de situer la temporalité des faits. Le prénom est contemporain au stade du miroir, mais à ce moment-là il ne fonctionne pas comme signifiant, parce qu'il n'y a pas encore de différence. Le défaut dans la *Bejahung* devient un fait accompli dans le temps œdipien.

X	Pierre
Pierre	Homme

Dans cet exemple hypothétique, la métaphore paternelle n'aurait pas eu lieu et, par conséquent, le *signifiant* « Pierre » n'aurait pas d'impact sur la signification de la réalité de ce corps qui lierait ce prénom à la corporalité mâle, représenté par le mot « Homme ».

Éludé le prénom reçu, ce qui se produit est un « X » qui, selon la logique de Freud, force la production d'une nouvelle création significative. Mais c'est là qu'on se retrouve dans une impasse...

Le *nom propre*, considéré dans le registre symbolique, dépend de la même logique que celle du mot d'esprit (*Witz*), à savoir l'importance de l'Autre comme celui qui le sanctionne :

⁴⁰⁷ Cfr. J. Lacan, « Joyce était-il fou ? Séance du 10 février 1976 », dans *Le sinthome*, op. cit., p. 89.

« C'est l'Autre qui donne à la création signifiante valeur de signifiant en elle-même, valeur de signifiant par rapport au phénomène de la création signifiante ». ⁴⁰⁸ Alors, la difficulté de reconnaître la nouvelle identité comme « vraie » s'explique par le fait que les noms propres prennent appui dans le réseau de la langue et sont soutenus par la production de la métaphore.

À cet égard, on voit chez beaucoup de *trans* qui changent de prénom, l'importance qu'ils donnent à la signification du nouveau. Mais là, spécifiquement dans ce cas, le décalage qui se présente c'est que cette signification (concept) ne se relie pas au sens qui aurait été produit par la relation entre deux signifiants opposés, qui aurait une incidence sur la réalité (corporelle), une réalité qui n'est pas sans le symbolique, c'est-à-dire en rapport à la castration.

Il résulte que la signification d'un prénom est partagée, en termes conventionnels, dans la mesure où elle s'appuie sur le sens, produit de la métaphore. Dans ce cas, la signification échoue quand elle se propose sans passer par la formule de la différence clairement sexuelle. Il est à considérer que, bien qu'un mot puisse évoquer la signification d'un autre (*terre - atterré*), cela ne veut pas dire qu'on est face à la production d'un nouveau sens.

À ce propos, je reprends les propos de Lacan sur la qualité *étrangère* du nom oublié. Freud le sait, *Signorelli* est plus facilement oublié parce qu'il vient d'une autre langue (l'italien).

Si Freud le signale [que le nom était étranger], c'est que nous sommes là dans une autre dimension que celle du nom propre comme tel, qui est toujours plus ou moins rattaché à des signes cabalistiques. Si le nom était absolument propre et particulier, il n'aurait pas de patrie. ⁴⁰⁹

Donc, depuis ce point de vue le *nom propre* a effectivement une patrie, car l'Autre est celui qui le donne et le valide.

À ce propos, ajoutons que le mot *étranger* à la même racine étymologique que le mot *étrange*, que Lacan utilise pour parler du non-rapport de Joyce à son *nom propre*. De sorte

⁴⁰⁸ J. Lacan, « Le fat-millionnaire. Séance du 13 novembre 1957 », dans *Les formations de l'inconscient*, *op. cit.*, p. 45.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 37.

que, si l'étrangeté devant le *nom propre* était due à la forclusion du premier *signifiant*, ce nouveau prénom serait érigé comme *absolument propre et particulier*, sans patrie. Cette idée, bien sûr, n'a rien à voir avec les aspects de l'identité du citoyen, en termes civils conventionnels.

Cela peut être mieux compris à partir de la notion de *pousse-à-la-femme*,⁴¹⁰ déjà mentionnée dans le premier chapitre, laquelle renvoie à une féminité sans passer par la jouissance phallique, la castration. Incarner *La femme* est ce qu'on trouve chez de nombreuses *transsexuelles*, parmi lesquelles les prénoms choisis ont des significations pompeuses, spectaculaires ou réfèrent à des artistes du moment.⁴¹¹

Je reprends l'écriture antérieure :

X	Pierre
-----	-----
Pierre	Homme

Face à l'« X », on essaie de produire un autre sens, mais l'accent est plutôt mis sur la signification. C'est le cas par exemple pour le prénom *Brigitte*, d'origine celtique, dont la racine « *briga* » signifie « élevée » ou encore « force » —de « *brigh* » :⁴¹²

<u>Brigitte</u>	<u>Pierre</u>	→	Brigitte / <i>une femme</i> ? ou <i>La femme</i>
Pierre	Homme		

Au-delà de l'analyse de l'oubli du nom (*Signorelli*), attachée à la logique du refoulement, ici le développement fait référence à la forclusion, qui nous invite à penser autrement l'échec de la métaphore. En suivant l'idée exposée dans le chapitre trois, on peut relier la *méconnaissance* à l'étrangeté de ce nom propre, et par conséquent à la forclusion.

⁴¹⁰ Cfr. J. Lacan, « L'étourdit » (1972), *op. cit.*

⁴¹¹ L'action de choisir un prénom, prise de manière isolée, ne peut certainement pas nous indiquer la structure.

⁴¹² Cfr. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Brigitte>

Par ailleurs, d'après Frignet, *refuser* ce nom propre répondrait plutôt à la volonté de s'en débarrasser. Cela nous amène à considérer que, dans de nombreux cas, on est confronté au mécanisme de démenti (*Verleugnung*), qui chez Lacan correspond à la perversion. La réalité est reconnue comme telle, mais niée.⁴¹³ Ainsi démentie, on est face à un autre échec de la métaphore.

Nonobstant, la question revient de savoir dans quel cas on parle de structure et dans quel cas on parle du symptôme dans la névrose. Certaines personnes se nomment « trans », et même s'ils/elles changent son apparence, son prénom, le manque et le désir sont manifestes, dans ces cas *transiter* par le *trans* peut être une façon de subjectiver ce manque.

*

Enfin, si l'on considère que l'importance de la différenciation structurale est préservée, il ne suffit pas d'élucider s'il y a eu ou non incidence du *Nom-du-Père*, parce que son inscription, sa forclusion ou son démenti, ne sont pas un but à atteindre mais un cadre pour l'écoute et la conduite de chaque cure.

le réductionnisme clinique dans lequel sont tombés certains élèves de Lacan en prenant comme axe l'examen de la présence ou l'absence du Nom-du-Père pour le sujet n'est pas déductible des propositions de Lacan. A partir du moment où il pose que, structurellement, l'Autre est barré, il s'agira plutôt, pour Lacan, d'explorer les solutions singulières qui peuvent donner une légitimité au sujet.⁴¹⁴

Ceci nous pousse à ne pas rester dans la simple différenciation clinique qui, dans de nombreux cas, est plutôt soutenue comme une hypothèse et qui peut éventuellement être remise en question.

⁴¹³ L'exploration du sujet dans cette perspective a été suggérée il y a quelque temps par Jean-Marc Alby.

⁴¹⁴ L. Izcovich, *Les marques d'une psychanalyse, op. cit.*, p. 186.

Bien que Luis Izcovich met l'accent sur le Autre barré. De plus, nous trouvons aussi que c'est dans la pluralisation des *noms du père* –qui met en évidence un trou dans le *Nom-du-Père*– que la différenciation structurelle ne peut pas se réduire simplement à une distinction. Cette pluralisation, annoncée en 1963, a été formalisée quelque dix ans plus tard dans le séminaire *R.S.I.* (1974-1975), lorsque Lacan, à partir du nœud borroméen, a considéré l'Œdipe (Nom-du-Père) comme un élément, quoique pas l'unique, qui pourrait lier les registres *Réel*, *Symbolique* et *Imaginaire*. Cela montre que Lacan ne se débarrasse pas complètement de ses formulations précédentes, mais ce qui importe –et c'est là la tâche de l'analyste– c'est d'élucider les formes de croisement, de liaison, de tension, de rupture, des ficelles qui composent le nœud dans chaque cas particulier.

*

Pour revenir aux années 1960, c'est justement avec les éléments topologiques déjà en usage que Lacan fait la relecture de l'oubli *Signorelli*, dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, où il met l'accent sur la tentative de suturer avec le nom propre le trou qui constitue le sujet. Cette relecture, qui a eu lieu en 1965, vient justement après la pluralisation des *noms du père*.

6.4. *Signorelli*, 1965. Un trou propre du sujet

En 1965, Lacan change son interprétation de l'oubli du *Signorelli*, en marquant une distance avec la lecture de Freud (œdipien). Il propose alors que, ce dont il s'agit, c'est toujours d'un trou, non plus dans la métaphore mais propre au sujet, en soulignant que l'intérêt se situe au-delà de l'oubli dans sa relation avec le refoulement ; « alors, il vaut mieux se défier de mots comme *oubli*, *Vergessen*. Disons, un trou ». ⁴¹⁵

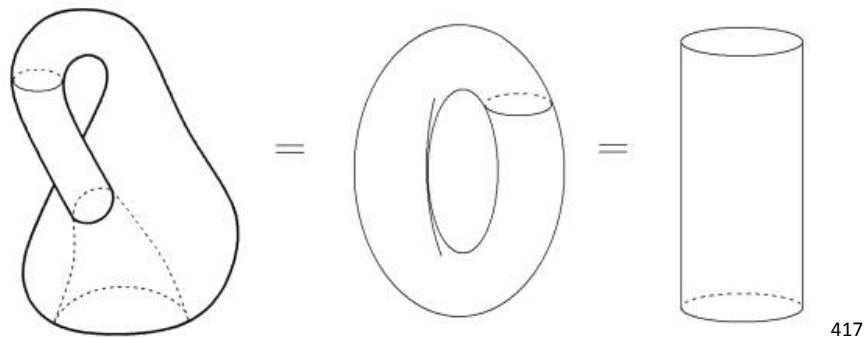
⁴¹⁵ J. Lacan, « Séance du 6 janvier 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, *op. cit.*

Ce qui échappe, c'est encore *Signor* mais dans, cette nouvelle lecture, selon Lacan, Freud ne refoule rien, parce qu'il sait toujours de quoi il s'agit (*sexualité* et *mort*). Le trou du sujet est un fait accompli et le *nom propre* est une tentative de le suturer, mais qui montre sa condition volante. En ce sens, le nom propre, est irremplaçable :

[...] c'est-à-dire qu'il peut manquer, qu'il suggère *le niveau du manque, le niveau du trou*, et que ce n'est pas en tant qu'individu que je m'appelle Jacques LACAN mais en tant que quelque chose qui peut manquer, moyennant quoi, ce nom ira vers quoi ? Recouvrir un autre manque.

Le nom propre c'est une fonction volante, si l'on peut dire, comme on dit qu'il y a une partie du personnel, du personnel de la langue dans l'occasion, qui est volante, il est fait pour aller combler le trou, pour lui donner son obturation, pour lui donner sa fermeture, pour lui donner une fausse apparence de suture.⁴¹⁶

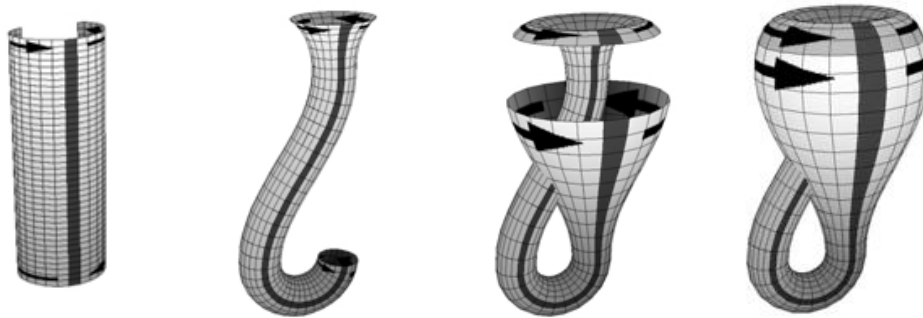
Lacan illustre cette fausse apparence de suture avec la couture des deux extrémités qui forment une *bouteille de Klein*, une figure topologique non orientable qui, conçue dans la perspective d'une troisième dimension, est construite à partir d'un cylindre qui sert à faire un *tore*. Ce qui distingue la *bouteille* du *tore*, cependant, c'est la façon dont les extrémités se rejoignent. La *bouteille de Klein* est le résultat du transpercement du mur près d'une extrémité du cylindre, par l'autre extrémité qui passe à travers lui, joignant les deux trous sans les sceller, sans fermer le cylindre, parce que la découpe circulaire reste ouverte.



⁴¹⁶ *Ibid.*

⁴¹⁷ *Cfr. ibid.*

La suture est faite en joignant ces deux extrémités ouvertes, ce qui fait que l'extérieur de la base rejoint –continue–l'intérieur de l'autre partie de la base. Un « entre-deux, lieu étrange, lieu du rêve et de l'*Unheimlichkeit* ». ⁴¹⁸



419

C'est à partir de ces éléments qu'un virage s'effectue, annonçant une interprétation nouvelle et distincte de celle de Freud, parce que, selon Lacan, il ne l'avait pas encore formulée, car ce qui est en jeu dans cet oubli concerne *essentiellement l'identification*. Le *Herr* représente Freud identifié avec le médecin qui ne peut pas sauver son patient, interpellé devant l'avocat, son compagnon de voyage. Ce que Freud y perd, tout comme son ombre, dit Lacan, c'est son double, qui n'est pas le *Signor*, comme il le répéta jusqu'en 1957. Dans cette nouvelle lecture, il remarque que le *o* n'est pas perdu mais qu'en fait il est redoublé (*Boltraffio, Botticelli*). Donc, les lettres vraiment impliquées sont *sig - sig(n-m)* :

[...] « *sig* », qui est aussi bien le *signans* que le *Sigmund FREUD*.

C'est la place de son désir, à proprement parler, en tant qu'elle est la vraie place de son identification, qui ici se trouve placée au point de scotome, au point en quelque sorte aveugle de l'œil. ⁴²⁰

Dans ce cas, il s'agit d'un échec d'identification, que Lacan localise à partir du schéma optique, mettant l'accent sur l'élément du regard, tel comme il a travaillé l'année

⁴¹⁸ *Ibid.*

⁴¹⁹ *Cfr. ibid.*

⁴²⁰ *Ibid.*

précédente.⁴²¹ Quelque chose échoue à l'emplacement du S, lieu où se constitue l'identification primordiale, celle du trait unaire, du I (*idéal du moi*), lieu où pour le sujet tout se repère.

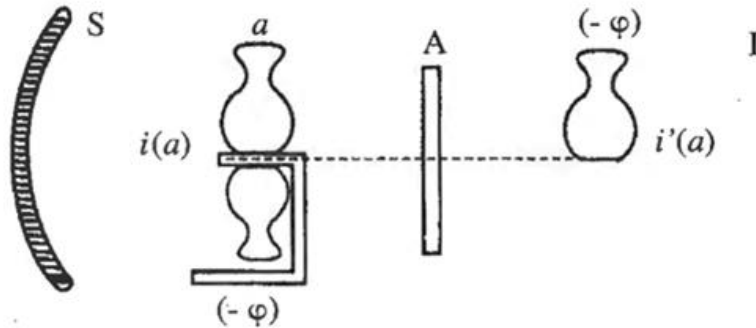


Schéma optique simplifié⁴²²

À rappeler que, au moment de l'oubli, face à la persistance d'essayer de se souvenir du nom *Signorelli*, ce qui apparaît, avec force et *brillance*, c'est l'image du peintre des fresques. C'est ainsi que se conçoit la nouvelle interprétation, en soutenant que, dans l'oubli du nom *Signorelli*, le résultat est une *fausse identification*, un *recouplement fallacieux*, de la surface d'où « FREUD se cramponne, se tient, et se refuse à donner tout son discours, ce qu'il perd là de cette identifiée cernée, de ce trou du nom perdu et de ce "sign", de ce "sign..." ». ⁴²³

C'est ainsi que le *nom propre* est irremplaçable dans la mesure où il peut manquer, et quand il manque, ce qu'il fait c'est dévoiler le trou, qui est reconnu comme celui qui donne la structure de la carence, qui vient du *trait unaire*.

*

⁴²¹ Cfr. J. Lacan « Séances du 5 février, 26 février, 4 mars, 11 mars, 22 avril, 29 avril et 24 juin 1964 », dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, op. cit.

⁴²² Cfr. J. Lacan, « Du cosmos à l'Unheimlichkeit. Séance du 28 novembre 1962 », dans *L'angoisse*, op. cit., p. 50.

⁴²³ J. Lacan, « Séance du 6 janvier 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, op. cit.

A ce moment-là, il ne s'agit donc plus de la métaphore⁴²⁴ et, par conséquent, du *Nom-du-Père* –bien que le *signifiant* et les phonèmes soient en jeu–, mais d'une partie du *nom propre* de Freud. Ainsi, l'interprétation passe de la conception d'une chaîne *signifiante* qui a subi une fracture à un trou constitutif où la suture, faite avec le nom propre, est tentée et échoue.

6.4.1. Le fil et la couture

En plus de l'oubli, c'est justement le changement du nom propre (comme c'est le cas du prénom chez le *trans*) qui montre sa qualité volante. Alors, maintenant, il s'agit de la fonction que représente le nom propre, qui est en lien avec d'autres éléments psychiques, ce qui aura pour conséquence qu'il sera plus ou moins significatif pour chaque sujet.

Dans le cas de certaines personnes *trans*, si le *nom propre* est remplacé par un autre, on peut supposer que le premier ne l'aurait jamais représenté. C'est le cas lorsque l'idée d'un « vrai prénom » est associée à l'idée d'un « vrai sexe », en relation avec la notion de *La femme*. Cependant, il n'est pas possible de généraliser.

Entre les *trans*, il existe des discussions autour du fait de savoir si, après la transformation, ils ont une « nouvelle vie » ou pas, laissant « l'autre » derrière eux. Certains revendiquent cette idée mais d'autres la nient, arguant qu'il y a un continuum dans leur vie, que certains éléments de leur identité précédente sont toujours présents d'une manière ou d'une autre. Par exemple, une femme *trans* raconte que lorsqu'elle reçut les documents officiels relatifs à sa nouvelle identité, elle a demandé s'il était possible de les signer comme avant : « *c'est parce que j'aime ma signature* ». Ce qui s'est passé alors, c'est qu'elle a légalement changé de nom et de sexe, tout en conservant la signature qui avait été créée bien avant la modification.

On peut se demander si le nouveau prénom est un prénom sur le *prénom*, si l'ancien *prénom* apparaît comme limité pour représenter le sujet partiellement, ou bien si le nouveau est érigé comme une sorte de pseudonyme, qui essaie raccommoder ce qui est déchiré.

⁴²⁴ Ou bien, il s'agit d'une métaphore mais « à l'inverse » comme le dit Lacan dans cette séance du 6 janvier. *Cfr. ibid.*

L'action de suture du nom propre, même s'il s'agit d'une fonction volante, ne demeure pas mais elle souligne en revanche l'importance du soutien que représente le fil qui coud, lequel suit chez chacun/une un trajet singulier à partir de la coupure. À propos d'un cas de névrose obsessionnel, que Serge Leclaire avait exposé lors de réunions fermées et qui se caractérise par le fait que le patient se soit présenté avec insistance sous le pseudonyme « *POOR (d) J'e-LI* », Lacan commente dans son Séminaire :

C'est à partir de là que peut se saisir, se comprendre cette fonction de suture factice, qui devrait nous permettre, avec suffisamment d'attention, avec une méthode qui est justement celle que nous essayons ici de créer, de vous suggérer tout au moins, nous permettrait de saisir, de différencier même, dans cette image une sorte de support primitif à propos de quoi pourrait se distinguer la façon dont se font les sutures chez tel ou tel. Je veux dire par là que ça ne se fait pas au même point ni avec le même but, chez le névrosé, le psychotique, ni chez le pervers.⁴²⁵

Au-delà de la différence structurelle, quoiqu'il en soit, le *nom propre* conserve sa qualité d'inquiétante étrangeté, qui interroge le sujet et le pousse à se prononcer, à prendre place.

*

Or, si le *nom propre* est irremplaçable dans la mesure où il peut manquer, on se demande comment et dans quelle mesure ce changement peut être lu, car cet effort d'obturation révèle le trou constitutionnel du sujet, certes, mais également celui de l'Autre.

6.5. L'*après-coup* de la métaphore

A partir des travaux de la fin des années 1950, tout en tenant compte de ce dernier développement, je reviens sur la force qui caractérise le *signifiant*, celui qui permet de signifier les choses d'une autre façon.

⁴²⁵ J. Lacan, « Séance du 7 avril 1965 », dans *ibid.*

Ce que cette structure de la chaîne signifiante découvre, c'est la possibilité que j'ai, justement dans la mesure où sa langue m'est commune avec d'autres sujets, c'est-à-dire où cette langue existe, de m'en servir pour signifier *tout autre chose* que ce qu'elle dit.⁴²⁶

Le *trans* teste la force créatrice du *signifiant*, en remettant en question les références de l'Autre et faisant le pari que si ce dernier est divisé, différents paramètres peuvent être modélisés. Il me semble que c'est ainsi que la lutte sociale de nombreux groupes militants est revendiquée... Cependant, reste à voir si cela peut traverser la différence sexuelle qui est encore sous-tendue par la différence anatomique.

En outre, je pense que l'attention portée aux éléments métonymiques qui émergent de l'oubli de *Signorelli* établit toujours une ligne directrice pour l'écoute analytique. Cependant, à la lumière de la *bouteille de Klein*, l'attention se porte sur les fils qui tissent et se cassent dans la tentative de suture, bien que le recours à la parole, aux mots, aux signifiants, demeure. Dans le cas du *trans-sexualisme*, le nouveau *prénom*, par sa structure phonétique et sa signification, est pris en compte comme un élément d'identification qu'il faut retenir, tout en prêtant attention à ce qui a été éliminé, ignoré, remplacé. Les éléments en jeu qui apparaissent ou disparaissent, dans leur ensemble, établiront le modèle pour suivre les traces, le chemin de cette suture.⁴²⁷

Au sein de la pratique analytique avec des personnes *trans*, certaines questions reviennent : à quoi répond, dans chaque cas, la tentative de suture et de son échec ? Comment revient le prénom qui a été donné auparavant ? Comment l'analyste fait-il face à l'aspiration de la personne *trans* à être reconnue, le *prénom étant* un élément central ? Est-il/elle nommé par son prénom choisi ? En espagnol et en français, comment est-ce qu'on utilise le genre dans la langue pour s'adresser à lui/elle ? Peut-on envisager la neutralité dans l'utilisation de la langue (genre) face à eux/elles ?

⁴²⁶ J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957), *op. cit.*, p. 505.

⁴²⁷ Se réservant pour un travail ultérieur, le développement du nœud borroméen, ce que nous venons de mentionner, est en accord avec ce qui sera lu plus tard dans la distribution et le nouage des ficelles du nœud.

Malgré la remarquable différence entre la lecture de l'oubli de Signorelli, à partir de la métaphore, et celle de la bouteille de Klein, un élément persiste : c'est le *trait unaire*, lequel réfère au manque dans les deux cas, mais cependant avec certaines nuances. Dans le premier temps, celui de la métaphore, il est pris comme le signifiant qui repère le sujet ; dans le deuxième temps il est ce qui donne la structure de carence.

Dès lors, la lecture réalisée à partir de la topologie permet de noter que, bien que l'identification, dans l'enseignement de Lacan, soit conçue dans le registre *Symbolique*, le dévoilement du *nom propre* en tant que fonction volante révèle l'incommensurabilité de la vie psychique, hors du langage.

*

A partir de l'étroite relation entre la *lettre* et le *trait unaire*, conçus depuis le registre Symbolique dans les années 1960, puis comme bords entre le registre *Symbolique* et *Réel* dans les années 1970, le chapitre suivant sera consacré à une lecture du changement de *prénom* chez la personne *trans* en vertu de ce second registre, qui nous permet d'ouvrir la voie au-delà du registre de la parole.

La lettre qui a été inscrite

Au début des années 1960, Lacan reprend la notion de *lettre* et sa relation avec le *nom propre* d'après ce qui a été élaboré auparavant dans les domaines de la logique, la philosophie et la linguistique, pour proposer une lecture à partir de la clinique analytique. À cette époque, tout comme Bertrand Russell⁴²⁸ et John Stuart Mill,⁴²⁹ Lacan pense que le nom propre n'a pas de signification. Mais comme Alan Gardiner,⁴³⁰ Lacan considère que le nom propre sert comme distinctif, il aurait une fonction de marque. La différence étant que si pour le linguiste ce distinctif a à voir avec le son, pour Lacan il est en rapport avec la lettre et l'écriture.

Au début de la décennie, la lettre et le *signifiant* ont un rapport très étroit –plutôt que différentiel– dans le registre *symbolique*, mais en 1971, la *lettre* se situe clairement au-delà du *signifiant*, comme un littoral entre le *symbolique* et le *réel*. Le préambule de ce dernier développement se trouve, nonobstant, à la fin du séminaire *L'identification*, en 1962. C'est la raison pour laquelle on pourra revenir sur la condition d'intraduisible du nom propre, due à sa propriété d'écriture, pour considérer sa condition d'« incompatible », quand le nom propre lié toujours au trait unaire contourne l'impossible, l'incommunicable de la jouissance.

⁴²⁸ Philosophe, logicien et mathématicien anglais (1872-1970). Considéré, avec Gottlob Frege, comme l'un des plus importants précurseurs de la philosophie analytique.

⁴²⁹ Philosophe, politicien et économiste anglais (1806-1873), connu grâce à son travail sur l'exercice de la liberté au niveau social.

⁴³⁰ Égyptologue et linguiste d'origine anglaise dont les contributions aux deux disciplines lui valurent le titre de *Sir* en 1948. Son texte *La théorie des noms propres* est une réponse à la philosophie de Bertrand Russell sur l'*atomisme logique*. Cfr. B. Russell, « The philosophy of logical atomism » (1918), dans *Logic and knowledge. Essays 1901-1950*, George Allen & Unwin, London, 1956. Gardiner s'appuie, non sans un positionnement critique, sur les formulations de John Stuart Mill et sur la grammaire grecque de Dionysius Thrax.

L'intention de ce chapitre est de montrer comment ce bord qui représente la *lettre* chez Lacan, permet de comprendre que le *nom propre*, au-delà de l'identification, essaie d'exprimer le choix du sexe, la *sexuation*.

7.1. Le nom propre n'a pas de signification

A partir de la logique, Russell définit le nom propre comme « *a word for particular* », c'est-à-dire un mot qui désigne les choses particulières, sans faire usage de la description, le premier *nom propre* étant : *this*, un élément démonstratif. Pour l'illustrer, l'auteur propose qu'un point sur un tableau n'a de nom propre qu'à partir du moment où on le signale : *this*. Selon Russell, l'*analyse*⁴³¹ (contraire à la description) dépend de la *connaissance directe des objets* et non pas de leur définition, parce que, selon lui, cette définition n'exprime pas « la signification authentique de ce mot ; celui-ci est limité à fournir, tout simplement, une vraie description ». ⁴³² Par conséquent, le mathématicien comprend les *noms propres* comme « les seuls mots qui, en théorie, sont aptes pour se référer à un particulier ». ⁴³³ Connaissance directe qui laisse de côté la signification.

Avant le travail de Russell, le philosophe John Stuart Mill avait soutenu la même idée. Pour Mill, qui s'appuie sur les scolastiques, le *nom propre* est conçu comme un « catégorème » qui se caractérise par le fait qu'il n'a pas besoin d'autres mots pour se signifier (le contraire des syncatégorèmes). Pour lui, le plus représentatif des noms propres ce ne sont pas les idées qui leur sont associées mais les *choses* qu'ils représentent.

⁴³¹ Dans ce contexte, le mot « analyse » conserve le sens qu'il a dans la philosophie analytique de Russell relative à l'atomisme logique. Il promeut l'étude des phénomènes d'une manière systématique et métaphysique, en prenant l'empirisme et l'expérience directe comme sources principales.

⁴³² B. Russell, « La filosofía del atomismo lógico » (1918), dans *Lógica y conocimiento*, Taurus, Madrid, 1966, p. 273. [Traduction personnelle].

⁴³³ *Ibid.*, p. 280. [Traduction personnelle].

Le philosophe considère plusieurs caractéristiques des noms propres, parmi lesquelles on trouve : la différence entre les noms généraux et les noms individuels (singuliers),⁴³⁴ la différence entre les choses concrètes et les choses abstraites, et la différence entre les noms connotatifs et dénotatifs (non-connotatifs). La *connotation* et la *dénotation* [du latin *denotāre*] se différencient car la connotation est l'ensemble de significations secondes provoquées par l'utilisation d'un matériau linguistique particulier et qui viennent s'ajouter au sens conceptuel, fondamental et stable, qui constitue la *dénotation*. Pour Mill, les noms propres gardent la caractéristique non-connotative, c'est-à-dire, sans signification ; le nom propre *dénote*, selon Mill, directement une chose, singulière et concrète.⁴³⁵

Pour l'illustrer, Mill reprend l'apologue de Morgiana du conte d'Ali Baba dans les *Mille et une nuits*. Dans ce récit, pour confondre les voleurs de la ville qui marquent à la craie les portes des maisons à cambrioler, la sorcière Morgiana fait la même marque sur toutes les portes, empêchant les voleurs de savoir quelles maisons peuvent être cambriolées. Morgiana, en marquant toutes les maisons de la même manière, rompt le schéma, empêchant qu'une maison puisse être distinguée de l'autre, « La marque de craie était toujours là, mais elle n'était plus une marque distinctive ».⁴³⁶

A partir de cette légende, Mill assimile le *nom propre* à la marque de craie –écriture–, ce qui lui permet d'illustrer sa propriété matérielle et, de surcroît, le caractère insensé du nom propre.

7.2. Le caractère distinctif du nom propre

Pour sa part, Gardiner remet en question le fait que Mill souligne plutôt le manque de sens du *nom propre* que la valeur de la *marque*. « Il est étrange que Mill ait pris si peu en compte le

⁴³⁴ Pour Mill, les premiers font référence à un nombre indéfini d'objets, en revanche les seconds (les noms individuels, nommés aussi singuliers) dénotent une seule chose.

⁴³⁵ Cfr. J.S. Mill, *A system of logic, ratiocinative and inductive, being a connected view of the principles of evidence, and the methods of scientific investigation*, Book I (Of names and propositions), Longmans, Green & Co., London, 1889.

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 22. [Traduction personnelle de la version espagnole réalisée par Javier Jiménez León].

pouvoir indicatif des sons distinctifs des noms propres, et qu'il ait insisté presque exclusivement sur le critère négatif de son manque de sens. »⁴³⁷

Pour Gardiner, l'analogie que fait Mill n'est pas adéquate parce que c'est uniquement si Morgiana avait inscrit des marques différentes sur les portes de chaque maison, –ce qui serait par ailleurs contraire à son objectif–, que cette marque pourrait illustrer les noms propres, car alors chacun d'entre eux serait différent. Donc la stratégie de Morgiana est certainement utile pour confondre les voleurs, mais ne sert pas à illustrer le nom propre.

Lacan reprend Gardiner qui a remarqué la méconnaissance de Mill, lequel ignore que cette marque ne sert pas seulement à identifier : « ça n'est pas seulement du caractère d'*identification* de la marque qu'il aurait dû faire –dans sa propre forgerie– état, c'est aussi du caractère *distinctif* ». ⁴³⁸

7.3. Du son à l'écriture, et la conception du sujet

Par ailleurs, pour Gardiner, le caractère distinctif est lié au son : « Les plus purs parmi les *noms propres* sont ceux dont, les sons, apparaissent devant nous comme totalement arbitraires, mais parfaitement distinctifs ». ⁴³⁹ En plus, la non-signification du nom propre est étayée, précisément, dans la matérialité sonore, « quand je mets l'accent sur le « son » des noms propres, je me réfère uniquement à l'attention prépondérante accordée à leurs éléments extérieurs, sensibles, distinctifs en opposition aux significations associées ». ⁴⁴⁰

De son côté, Lacan reconnaît que le nom propre se situe dans la structure sonore, mais pour lui c'est la marque collée sur l'objet qui lui confère sa propriété distinctive et lui soustrait toute signification, lui donnant sa propriété d'intraduisible. ⁴⁴¹

⁴³⁷ A. Gardiner, *The theory of proper names. A controversial essay*, Oxford University Press, London, 1940, p. 38. [Traduction personnelle de la version espagnole réalisée par Javier Jiménez León].

⁴³⁸ J. Lacan, « Séance du 20 décembre 1961 », dans *L'identification, op. cit.*

⁴³⁹ A. Gardiner, *The theory of proper names. A controversial essay, op. cit.*, p. 40. [Traduction personnelle de la version espagnole réalisée par Javier Jiménez León].

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 41. [Traduction personnelle de la version espagnole réalisée par Javier Jiménez León].

⁴⁴¹ J. Lacan, « Séance du 20 décembre 1961 », dans *L'identification, op. cit.*

Ce qui distingue un nom propre, malgré de petites apparences d'amodiations –on appelle Köln, Cologne– c'est que d'une langue à l'autre ça se conserve dans sa structure. Sa *structure sonore* sans doute, mais cette *structure sonore* se distingue par le fait que justement celle-là, parmi toutes les autres, nous devons la respecter, et ce en raison de l'affinité, justement du nom propre à la marque, à l'accolement direct du *signifiant* à un *certain objet*.⁴⁴²

Donc, l'attribut que Gardiner confère au son est reconsidéré par Lacan qui mettra plutôt l'accent sur la trace. De plus, Gardiner attribue aussi un rôle à l'attention –notion subjective– que le sujet porte à la dimension *signifiante* qui apparaît dans le matériel sonore. En revanche, Lacan soutient l'affirmation suivante : « Est-ce qu'il est si vrai que cela que chaque fois que nous prononçons un *nom propre* nous soyons psychologiquement avertis de cet accent mis sur *le matériel sonore* comme tel ? Ce n'est absolument pas vrai ». ⁴⁴³ Selon Lacan, la thèse de Gardiner échoue quand le linguiste tente d'articuler la fonction du *sujet*. Ce dont il s'agit, dit Lacan, c'est d'un mot qui laisse de côté l'aspect psychologique. Le trait est ce qui soutient la conception analytique du nom propre, étant donné qu'il est lié à la notion d'inconscient.

La différence avec la théorie de Gardiner s'affirme, donc, dans la prépondérance de l'écriture sur le son : « La caractéristique du nom propre est toujours plus ou moins liée à ce trait de sa liaison, non pas au son, mais à l'écriture ». ⁴⁴⁴ Lacan insiste sur le fait que ce qui nous intéresse, c'est la conception du *sujet* dans son sens structurel, né de la première marque, fonction du trait unaire lié à la *lettre*.

Nous arrivons maintenant, avec ce départ que nous avons pris dans *la fonction du trait unaire*, à quelque chose qui va nous permettre d'aller plus loin. Je pose qu'il ne peut y avoir de définition du *nom propre* que dans la mesure où nous nous apercevons *du rapport de l'émission nommant avec quelque chose qui, dans sa nature radicale, est de l'ordre de la lettre*. ⁴⁴⁵

⁴⁴² *Ibid.*

⁴⁴³ *Ibid.*

⁴⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁴⁵ *Ibid.*

7.4. Le nom propre, un signifiant isolé

En 1957, la *lettre* est justement comprise comme « ce support matériel que le discours concret emprunte au langage ». ⁴⁴⁶ En plus du langage, elle est « la structure essentiellement localisée du signifiant ». ⁴⁴⁷ En 1961, Lacan discerne en elle « l'essence du signifiant ». ⁴⁴⁸ Il est à noter que c'est aussi la caractéristique attribuée au *trait unaire* : « *ce qui fait l'essence du signifiant* et dont ce n'est pas pour rien que je l'illustrerai le mieux de *sa forme la plus simple* qui est ce que nous désignons depuis quelque temps comme *l'inziger Zug* ». ⁴⁴⁹

Donc, dans ce cadre, le *nom propre* peut être considéré comme un *signifiant*, cependant, il n'est pas un *signifiant* parmi d'autres. ⁴⁵⁰ Cette qualité est particulièrement importante du fait que le *trait unaire* –bien qu'il ne soit pas synonyme du *nom propre*, mais lui serve de support–, à cause de sa structure *unaire*, est compté tout seul. Le *trait* est un *signifiant* isolé, qui n'entre pas dans la chaîne qu'il ouvre, le *trait* est tenu dans sa singularité, représentant le soutien de la différence. Alors, le *trait* dans sa relation avec l'écriture est soutenu précisément par sa caractéristique unaire, un *un* qui précède le compte, en même temps qu'il le rend possible.

L'os magdalénien que Lacan trouve dans le Musée de Saint-Germain-des-Prés lui permet d'illustrer d'une part comment le *trait unaire* se répète, sans être cependant jamais le même parce que, dans la répétition, il s'éloigne de l'original ; et d'autre part, sa fonction d'écriture :

[...] la fonction du *trait unaire*, en tant qu'elle fait apparaître la genèse de la différence dans une opération qu'on peut dire se situer dans la ligne d'une simplification toujours accrue : que c'est dans une visée qui est celle qui aboutit à la ligne de bâtons, c'est-à-dire à la répétition de l'apparemment identique, qu'est créé, dégagé ce que j'appelle, non pas *le symbole*, mais *l'entrée*

⁴⁴⁶ J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957), *op. cit.*, p. 495.

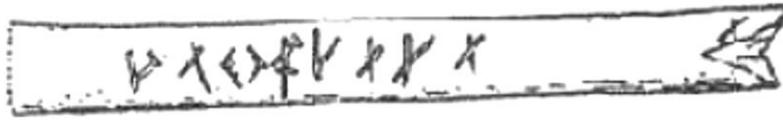
⁴⁴⁷ *Ibid.*, p. 501.

⁴⁴⁸ J. Lacan, « Séance du 6 décembre 1961 », dans *L'identification*, *op. cit.*

⁴⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁵⁰ Cfr. E. Porge, *Transmettre la clinique psychanalytique*, Érès, Toulouse, 2005.

dans le réel comme signifiant inscrit –et c’est là ce que veut dire le terme de primauté de l’écriture : l’entrée dans le réel, c’est la forme de ce trait répété par le chasseur primitif– de la différence absolue en tant qu’elle est là.⁴⁵¹



Idéogrammes incisés sur os. Magdalénien. Le Placard

452

Ainsi la lettre, à cette époque, a une relation avec le nom propre via le trait unaire lié au registre symbolique : « Je vous ai parlé du *nom propre*, pour autant que nous l’avons rencontré sur notre chemin de l’identification du sujet –second type d’identification, régressive– au trait unaire de l’Autre ». ⁴⁵³ Dans ces termes, alors, le nom propre réfère à la structure de la névrose.

*

Nonobstant, si l’on relit le développement fait à cette époque-là à la lumière des dernières conceptions de Lacan, celles-ci permettent de considérer le nom propre dans sa relation avec le trait unaire et la lettre au-delà du symbolique.

7.5. La lettre en tant que bord

Le trait unaire autant que la lettre éprouvent des réélaborations fondamentales, qui touchent conséquemment la conceptualisation du nom propre.

⁴⁵¹ J. Lacan, « Séance du 28 février 1962 », dans *L’identification*, op. cit.

⁴⁵² J. Lacan, « Séance du 6 décembre 1961 », dans *ibid.*

⁴⁵³ J. Lacan, « Séance du 10 janvier 1962 », dans *ibid.*

Dans la troisième séance du séminaire *L'envers de la psychanalyse* (1969-1970), le trait unaire, qui continue à avoir des rapports avec la répétition, sera associé au savoir et à la jouissance.

Ce savoir montre ici sa racine, en ceci que, dans la répétition, et sous la forme du trait unaire pour commencer, il se trouve être le moyen de la jouissance — de la jouissance précisément en tant qu'elle dépasse les limites imposées, sous le terme de plaisir, aux tensions usuelles de la vie.⁴⁵⁴

Si auparavant le trait unaire avait un lien avec le désir et le registre du symbolique, ce changement met l'accent sur la jouissance et le fait passer du côté du réel. On le trouve explicité dans la séance du 17 mars 1971 du séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant* :

J'y ai parlé du *trait unaire*, alors on se tracasse maintenant, et il semble que ce soit légitime, sur le point de savoir, ce trait unaire, où est-ce qu'il faut le mettre, du côté du symbolique ou de l'imaginaire ? Et pourquoi pas du réel ?⁴⁵⁵

Plus tard, dans le séminaire *Le sinthome* (1975-1976), à partir du nœud borroméen, Lacan relie l'écriture avec le trait unaire en les plaçant tous deux explicitement au-delà du symbolique.

L'écriture en question vient d'ailleurs que du signifiant. Ce n'est tout de même pas d'hier que je me suis intéressé à cette affaire de l'écriture, et que je l'ai promue la première fois que j'ai parlé du *trait unaire*, *einzigiger Zug* dans Freud.

Du fait du nœud borroméen, j'ai donné un autre support à ce trait unaire. Cet autre support, je ne vous l'ai pas encore sorti. Dans mes notes, je l'écris *DI*. Ce sont les initiales de *droite infinie*.⁴⁵⁶

⁴⁵⁴ J. Lacan, « Savoir, moyen de jouissance. Séance du 14 janvier 1970 », dans *L'envers de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁵⁵ J. Lacan, « D'une fonction à ne pas écrire. Séance du 17 mars 1971 », dans *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, *op. cit.*, p. 98.

La *droite infinie*, équivalente à un cercle, est la caractéristique essentielle du nœud borroméen. Mais, dans ce contexte, la *DI* illustre plutôt le support du trou, dans le cercle : « La droite infinie, elle, a pour vertu d'avoir le trou tout autour. C'est le support le plus simple du trou ». ⁴⁵⁷ Un trou où on ne sait pas ce qu'il y a, parce qu'aucun signifiant ne peut l'appréhender. La *DI*, qui fournit le support au trait unaire, le renvoie donc au registre du réel.

Quant à la lettre, dans *Lituraterre* de 1971, elle conservera une relation avec le signifiant dans sa fonction instrumentale qui sert à l'écriture du discours, mais en tant que littoral. « La lettre n'est-elle pas... littorale plus proprement, soit figurant qu'un domaine tout entier fait pour l'autre frontière, de ce qu'ils sont étrangers, jusqu'à n'être pas réciproques? » ⁴⁵⁸ Dans cet écrit, la lettre dessine le bord du trou dans le savoir, trou qu'invoque à la jouissance, dit Lacan, pour le recouvrir. La lettre n'est plus un simple signifiant, mais une frontière, un bord où le symbolique coexiste avec le réel.

Bien que dans les années 1970, le passage de la lettre comme purement symbolique à la lettre comme frontière avec le réel soit plus clair, si l'on revient à *L'identification*, on voit comment dans les dernières séances du séminaire, en 1962, la lettre va se différencier du signifiant. Vers la fin du séminaire, Lacan travaille les deux derniers types d'identification et illustre avec le huit intérieur la double fonction du trait unaire à partir de la double boucle : coupure ⁴⁵⁹ et re-coupure, trait comme signifiant, trait en tant que frontière. À noter que ce développement se fait dans la même séance (30 mai 1962) qu'on a citée dans le chapitre trois en évoquant la possibilité de la tautologie, si elle se déroulait dans le champ du réel. Dans cette séance, Lacan dit : « La coupure est un trait qui se recoupe. Ce n'est qu'après qu'il se ferme : sur le fondement que –se coupant– il a rencontré le *réel*, lequel seul permet de connoter comme *le même* ». ⁴⁶⁰ À partir de cette relecture, le *même*, ne serait exclusive d'aucune structure...

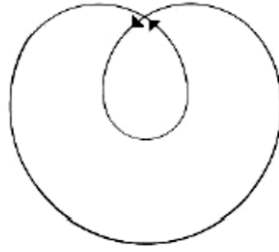
⁴⁵⁶ J. Lacan, « L'écriture de l'ego. Séance du 11 mai 1976 », dans *Le sinthome*, *op. cit.*, p. 145.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 145.

⁴⁵⁸ J. Lacan, « *Lituraterre* » (1971), *op. cit.*, p. 14.

⁴⁵⁹ Qui produit la surface.

⁴⁶⁰ J. Lacan, « Séance du 30 mai 1962 », dans *L'identification*, *op. cit.*



Huit intérieur

Selon la lecture de Erik Porge, « le réel de la coupure qui se recoupe (celle du *huit intérieur*) permet de distinguer le trait unaire comme signifiant non identique à soi-même du trait unaire comme lettre bord de réel ». ⁴⁶¹

7.6. La lettre et la différence sexuelle

Pour revenir à la question de la différence sexuelle, je propose deux exemples qui permettent faire la différenciation entre la lettre matérielle jouée uniquement sur le terrain du symbolique et un autre exemple qui sert à représenter la frontière entre le symbolique et le réel. Le premier s'appuie sur le débat féministe autour de la langue inclusive ; le deuxième se fera à partir de la clinique analytique, et est directement associé avec le prénom chez le *trans*.

7.6.1. Todes, Todxs, Tod@s

Une discussion récente, qui a eu lieu dans le champ linguistique, a été de décider si la *Real Academia Española* (RAE) –Équivalent de l'*Académie Française*– devait réformer ses paramètres pour formaliser une langue plus inclusive, en modifiant les références masculines quand il s'agit d'une expression qui inclut les femmes. La proposition a été de préciser la référence au masculin et au féminin quand on parle d'un ensemble constitué par les deux

⁴⁶¹ E. Porge, *Lettres du symptôme. Versions de l'identification*, Érès, Toulouse, 2010, p. 14.

sexes ; par exemple au lieu de dire « Niños » (« les enfants », qui en espagnol est dit et écrit au masculin), dire « Niños y Niñas » (garçons et filles, -le *o* est la marque du masculin et la *a* la marque du féminin-). Finalement, en juillet de cette année, la RAE a déclaré que les paramètres qui concernent le genre des mots ne seront pas changés quand ils s'utilisent pour faire référence à un ensemble, l'argument est que ce type d'expression ne réfère pas aux hommes (en termes de sexe et de genre) mais à un groupe où peut avoir des hommes et des femmes, raison pour laquelle une telle spécification serait inutile.⁴⁶² De leur côté, les activistes qui se prononcent contre cette généralisation considèrent que ce type d'expression reflète une idéologie masculine dominante qu'incarne la RAE.⁴⁶³

Malgré le refus de la RAE de changer les paramètres de manière officielle, dans le domaine populaire et dans certains groupes militants et féministes, on remarque une stratégie qui cherche à surmonter les différences entre les sexes dans le domaine de la langue, qui consiste à neutraliser (au moins en espagnol) le genre des mots dans la prononciation, en remplaçant *a/o* par *e* (voyelle neutre). Par exemple, au lieu de dire « todos » (tous), on dit « todes » ; d'autre part, à l'écrit, non seulement on utilise non seulement le « *e* », mais aussi le « *x* » ou le « @ » : todes, todxs, tod@s...

Malgré les motifs sur lesquels sont fondés cette stratégie : la lutte contre la violence, la hiérarchie des sexes et les normes génériques, la portée de cet effort se réduit à constituer une référence locale qui est remise en question par d'autres dans la mesure où elle montre un paradoxe car, dans cette tentative de neutralisation, la différence sexuelle est plus remarquée.

7.6.2. Les lettres conservées dans la modification du prénom chez le *trans*

La question de la lettre, en psychanalyse, ne se réduit pas à la langue commune, tout d'abord parce que, selon notre développement, elle est en rapport avec la constitution du sujet, avec

⁴⁶² Cfr. <http://www.rae.es/consultas/los-ciudadanos-y-las-ciudadanas-los-ninos-y-las-ninas>

⁴⁶³ Cfr. <http://www.theclinic.cl/2018/06/27/companeres-alumnos-algido-debate-lenguaje-inclusivo>

l'inconscient, c'est une marque qui n'est pas visible. De plus, on voit que, en tant que bord entre le symbolique et le réel, elle révèle la jouissance chez le sujet qui ne se délimite pas par la langue ; elle n'est donc pas quelque chose qui se partage dans les codes collectifs. Nonobstant, cela n'exclut pas que le nom propre se matérialise dans les caractères qui le conforment, c'est là qu'il montre son côté signifiant : « Le trait unaire est le support du nom propre et ses lettres en sont les représentants ». ⁴⁶⁴ Mais, de plus, l'identification du sujet peut être représentée uniquement par certaines lettres qui conforment le nom propre, ⁴⁶⁵ ce qui rend possible la segmentation des caractères, comme c'est le cas justement de *Signorelli*, *Sign*, *Sigmund*, ⁴⁶⁶ ou bien leur combinaison, comme un anagramme. La « sélection » faite par le sujet met en évidence, me semble-t-il, le bord qui fait frontière avec le réel, l'impossibilité de symboliser, la jouissance.

Pour exemplifier la segmentation (et le remplacement) dans notre sujet, on trouve une particularité liée au changement de prénom, à savoir que certaines personnes *trans* ne modifient que la lettre (matérielle) qui rend compte du *sexe/genre* (qui est écrit et prononcé), en ajoutant ou supprimant la voyelle qui fait référence à ces éléments : le nom donné à la naissance a pu être *Gabriel* et devient *Gabriela*, ou vice versa ; dans d'autres cas, certaines personnes remplacent la dernière lettre du prénom, *o*, par un *a* : on passe ainsi, par exemple, de *Alejandro* à *Alejandra*, ou vice versa.

En ce qui concerne à la combinaison de lettres, un *homme trans* raconte comment il a transformé le prénom féminin qu'il a reçu à la naissance en gardant ses lettres mais en changeant l'ordre et en y ajoutant un *h* ; aujourd'hui, il s'appelle *Thair*. De plus, la résonance du prénom est remarquable car son hobby est de « tailler » : il fait de la gravure à la cale. ⁴⁶⁷

⁴⁶⁴ E. Porge, *Transmettre la clinique psychanalytique*, op. cit., p. 169.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 170.

⁴⁶⁶ Cfr. J. Lacan, « Séance du 6 janvier 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, op. cit.

⁴⁶⁷ T. Martínez, commentaire sur le documentaire *Salir*, réalisé par Luis Villalobos et produit par Time Out México, présenté dans le contexte du *Trans-textual : Escrituras situadas sobre la cuestión trans*, Centro Universitario Emmanuel Kant et apalabra, Mexique, 4 et 5 août 2017. Cfr. <https://www.youtube.com/watch?v=oCuQl8xFx9o&t=2s>

Il y a donc les cas où l'inscription du nom propre exclut l'identité sexuelle dans sa rapport au réel du corps, ce qui révèle que l'appropriation du nom propre n'est pas exclusive du deuxième type d'identification. Par conséquent, le nom propre ne se limite pas uniquement au registre symbolique et aux codes partagés, et n'est pas distinctif de la névrose.

7.7. Tabac pour « femme » ?

Il est remarquable que certaines personnes *trans*, quand elles choisissent leur nouveau prénom, essaient de matérialiser leur *identité* liée aux codes du genre auxquels ils/elles se sentent appartenir. Outre la voyelle qui fait référence au genre, on trouve l'exemple du choix qu'a fait une femme *trans* qui a pris le prénom *Gaëlle*, lequel, en français, montre clairement le genre auquel elle s'identifie : Ga-*ëlle*.

On voit ainsi que, pour beaucoup de personnes *trans*, il est très important d'être reconnues non pas dans la *différence*, mais dans *l'égalité*, c'est-à-dire, non pas en tant que *trans*, mais en tant qu'homme ou femme, selon leur choix. « *Dites-moi femme* » est une demande qui semble se formuler en dehors des codes de la langue, mais qui cherche en même temps à s'y inclure.

L'inadéquation entre le *trans* et la population générale met en évidence, précisément, le trou dans le *symbolique*. On essaie de dire quelque chose et l'autre le comprend autrement. Croire que l'on parle la même langue est une erreur, la plus commune de la vie quotidienne.

Pour illustrer ce propos, je me souviens d'une anecdote racontée par quelqu'un à l'université. Un jour, alors que cette personne accompagnait une amie qui allait acheter des cigarettes, le commerçant a demandé si elle voulait des cigarettes « pour femme ». L'amie en question a répondu : *Comment savez-vous que je suis une femme ?* une réponse qui trouble cette sorte de *signe* entre l'anatomie perçue et le *genre* (langage). À cet égard, une réponse possible face à ce type de questionnement est celle que Pierre-Henri Castel propose, dans un ouvrage collectif sur le sujet de la *transsexualité*, en disant :

À la question, éventuellement pathétique, « Mais comment pouvez-vous savoir que je suis un homme et pas une femme ? », il ne faut jamais perdre de vue qu'une réponse, parfaitement adéquate, même si elle est réfrigérante, consistera toujours à dire : « Je parle français ». ⁴⁶⁸

Pour revenir à l'anecdote, tout d'abord, remarquons que le commerçant *pose* une question, peut-être parce qu'il ne sait pas, il « suppose », il « croit », il a besoin d'une confirmation. Néanmoins, si cette question pouvait être rhétorique, la réponse que Castel considère adéquate, et qui prend appui sur les codes symboliques, peut certes être adéquate dans le domaine social, dans les espaces publics, mais ce n'est pas celle que l'analyste évoquerait. En psychanalyse, on sait justement qu'il y a quelque chose de plus que les références communes. Les exemples auxquels nous avons eu recours dans ce chapitre ne servent pas uniquement à illustrer le fait que quelques lettres du nom propre sont plus porteuses de l'identité du sujet que d'autres, mais ils montrent aussi comment le nom propre comporte le choix du sexe, laissant de côté les références au sexe de naissance et la langue : c'est le côté réel du nom propre, insaisissable même s'il est matérialisé dans les phonèmes. Depuis 1961, le nom propre lié à la trace et à l'écriture est considéré intraduisible par Lacan, et dans le contexte de ce chapitre, je dirais qu'il est aussi *incommunicable*.

Jay est un homme *trans* qui, à un moment donné, doit dire à sa petite amie Elizabeth qu'il est né fille. Toutefois, suivant son identité, il vit comme un homme, mais il se retrouve confronté à la question qu'elle lui pose: « et alors... comment tu t'appelles ? ». ⁴⁶⁹ Face à cela, il n'y a pas de « bonne réponse ». Le nom propre comporte quelque chose d'incommunicable, parce qu'il ne passe pas complètement par les codes symboliques, dans ce cas, ceux de la différence sexuelle. Le *trans* nous l'enseigne de manière exemplaire.

⁴⁶⁸ P.-H. Castel, « La paradoxe de Tirésias, ou comment c'est, 'se savoir d'un autre sexe' », dans Association Freudienne Internationale, *Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme I*, Actes des journées du 30 novembre et 1^{er} décembre 1996 au Centre Hospitalier Sainte-Anne, *op. cit.*, p. 65.

⁴⁶⁹ M. Lamas Encabo, *Transexualidad : Identidad y cultura*, *op. cit.*, p. 82. [Traduction personnelle].

Le désir de l'Autre et la collectivité

Dans ce dernier chapitre, nous travaillerons sur une propriété du *prénom* que Lacan reprend de Lévi-Strauss et qui est liée au *donneur du nom*, référence extra-linguistique qui obéit à une logique distincte de celle de la division de classes.⁴⁷⁰ La fonction du *donneur de nom*, celui qui façonne la *signification*⁴⁷¹ du nom choisi, permet de montrer la relation entre le sujet et l'Autre sous le terme du désir. Le développement du chapitre fera valoir que le *nom propre*, dont on dit que *c'est le moins propre qu'on a, parce que quelqu'un nous le donne*, est en réalité bel et bien *propre*. Mais il l'est dans la mesure où celui qui le reçoit le certifie comme tel. Dans le cas des personnes *trans*, qui le refusent, on verra la relation complexe avec ceux qui l'imposent à la naissance. Cela nous fait mettre en évidence l'importance de la communauté et du lien social, l'établissement de réseaux communs qui attestent et même fournissent le nouveau *prénom*. Ainsi, la dernière partie de ce chapitre se base sur le schéma de Freud sur les masses, qui apparaît dans *Psychologie des masses et l'analyse du moi*, et met l'accent sur la reconfiguration faite par Lacan, qui différencie le *trait unaire* –caractéristique de l'*Idéal du moi*– de l'*Un* du père de l'exception. Cette relecture permet de comprendre, d'une part, que le sujet participe dès sa division à la constitution du collectif, et d'autre part que la différenciation conceptuelle entre individuel et collectif est inconsistante.

⁴⁷⁰ Les références au nom citées dans ce chapitre permettent d'analyser le prénom.

⁴⁷¹ Lacan dit sens mais selon la façon dont nous l'avons développé, je pense qu'il est plus approprié de penser dans ce contexte en termes de signification. Différent aussi de 1971, quand en citant à Gottlob Frege, Lacan reprendra la différence entre le *Sinn (sens)* et le *Bedeutung (signification)*. La signification du même nom, peut avoir deux sens distincts, non substituables entre eux, ce qui n'implique pas, cependant, que le sens et la signification cessent d'avoir la même valeur.

8.1. Le donneur du nom, son désir et le choix du sujet

Lors de la séance du 6 janvier 1965, évoquant la raison pour laquelle le *nom propre* n'a pas seulement une qualité dénotative, Lacan fait appel à Lévi-Strauss qui, dans son texte *La Pensée Sauvage*, fait un virage interprétatif devant un obstacle qui se présente à lui. Au premier abord, il fait valoir que le *nom propre* a à voir uniquement avec la classification qui se fait consciemment, ce qui permet de différencier certains éléments d'autres, le *nom propre* étant le dernier des termes. De cette façon, il localise l'individu comme un point spécifique de l'espèce.

Mais, l'ethnologue et philosophe explore un autre facteur déterminant en reconnaissant le rôle du *donneur* de ce *nom*. Le *nom*, bien qu'il soit choisi à partir de règles et de moments qui prennent en compte la structure sociale du groupe et leurs normes d'échange, est également déterminé par celui qui le choisit : « Le nom dérivé de l'appellation clanique identifie sans équivoque le porteur comme membre d'un clan, mais la manière de le choisir dans une liste dépend de conditions historiques complexes : noms actuellement vacants, personnalité et *intentions du donneur* ». ⁴⁷² Le *donneur de nom* représente donc une référence extra-linguistique :

Nous sommes donc en présence de deux types extrêmes de noms propres, entre lesquels existent toute une série d'intermédiaires. Dans un cas, le nom est une marque d'identification, qui confirme, par application d'une règle, l'appartenance de l'individu *qu'on nomme* à une classe préordonnée (un groupe social dans un système de groupes, un statut natal dans un système de statuts) ; dans l'autre cas, le nom est une libre création de l'individu *qui nomme* et qui exprime, au moyen de celui qu'il nomme, un état transitoire de sa propre subjectivité. ⁴⁷³

Il est à noter l'implication que Lévi-Strauss reconnaît chez le donneur, car si le nom est choisi à partir des attributs de celui qui le reçoit, on ne nomme pas, on le classe ; par contre, le *donneur du nom* se classe lui-même lorsqu'il crée « librement » le prénom qu'il donnera,

⁴⁷² C. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962, p. 248. [Mise en relief personnelle].

⁴⁷³ *Ibid.*, p. 240.

considérant plutôt ses propres attributs.⁴⁷⁴ La prise en compte de l'anatomie, par exemple, est une façon de considérer les attributs de celui à nommer ; sa signification, par contre, vise à subjectiver quelque chose de celui qui l'accorde. On voit donc que l'anthropologie soutient que les noms ont une signification, lesquels, en outre, comportent régulièrement l'intention d'influencer le destin et le caractère du nouveau-né.⁴⁷⁵ Tout cela permet de réaffirmer que le *nom propre* n'est pas seulement dénotatif ni indicatif.

La lecture analytique révèle quelques conséquences psychiques fondamentales : Lacan lie la qualité de *sens*⁴⁷⁶ du *nom propre* à la caractéristique d'être irremplaçable, et souligne que ce n'est pas simplement à cause de la signification qu'il porte, mais à cause de l'imbrication entre celui qui le donne et celui qui le reçoit. C'est à cause de cette imbrication avec le désir de l'Autre que le *nom propre* est irremplaçable et montre sa fonction volante, une fausse suture qui révèle le trou du sujet, comme nous l'avons montré dans le *Chapitre six*.

[...] le *nom propre* va toujours se colloquer au point où justement *la fonction classificatoire dans l'ordre de la ῥῆσις* [rhésis]⁴⁷⁷ achoppe, non pas devant une trop grande particularité, mais au contraire devant une déchirure, *le manque*, proprement *ce trou* du sujet et justement pour le suturer, pour le masquer, pour le *coller*.⁴⁷⁸

Je reviens maintenant à la première question qui a motivé cette recherche sur le choix du prénom chez les personnes qui passent d'un *sexe/genre* à autre. Comme je l'ai écrit dans l'introduction, à la mi-2012, alors que je lisais l'autobiographie d'une femme *trans*, un fragment du livre m'a semblé très énigmatique. Avant sa transition, elle avait eu deux enfants, une fille et un garçon ; ce dernier a reçu le même prénom qu'elle portait alors qu'elle vivait en tant qu'homme. Au moment de sa transition, alors qu'elle change aussi de *prénom*, elle

⁴⁷⁴ Cfr. *ibid.* Cela se produit, le plus souvent, en même temps.

⁴⁷⁵ C'est pourquoi je crois qu'on peut penser davantage à la signification et laisser le mot « sens » quand on parle de l'écart entre le désir de l'Autre et le choix du sujet. Les deux sont étroitement liés mais différents à la fois.

⁴⁷⁶ Il s'agit d'une différenciation liée à la signification mais qui n'est pas la même chose.

⁴⁷⁷ Discours ou locution.

⁴⁷⁸ J. Lacan, « Séance du 7 avril 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, *op. cit.*

demande à son fils s'il aime celui que lui-même et sa mère lui ont donné, et la réponse est affirmative. Elle lui dit alors qu'elle le lui offre, que maintenant il est complètement à lui.⁴⁷⁹

Un but que je me suis fixé à cette époque –et qui a fini par être le fil conducteur de ce travail– a été de déchiffrer la logique à partir de laquelle cet acte pouvait être exécuté, lorsque le prénom donné à la naissance pouvait être enlevé comme référence personnelle, en choisissant à sa place un autre, de l'autre genre. C'est à partir de l'étude faite jusqu'à présent que je reprends ce que Lacan mentionne dans *Problèmes cruciaux...* :

Conventionnel est le nom, pour qui reçoit la langue dans sa facticité actuelle, dans son résultat, mais au moment où le nom est donné, c'est là précisément qu'est le rôle et la fonction de choix de celui que –très génialement et d'une façon qui n'a en fin de compte jamais été reprise– que le *Cratyle* désigne comme un acteur nécessaire en cette histoire, à savoir ce qu'il appelle le *δημιουργὸς ὀνομάτων* [demiurgos onomaton], « *l'ouvrier en nom* ».

Il ne fait pas n'importe quoi, ni ce qu'il veut : il faut, pour que la dénomination soit *reçue*, quelque chose dont il ne suffit pas même de dire que ce soit le *consentement universel*, car ce *consentement universel*, dans le champ d'un langage, qui le représentera ? Cette dénomination, elle s'opère quelque part.⁴⁸⁰

Dans le *Cratyle*,⁴⁸¹ en référence à Socrate, Platon soutient que les *noms propres* établis par une norme (*nómos*) qui suivent la loi de la nature, sont créés par un législateur (*nomothêtês*), *l'ouvrier en nom* (*demiurgos onomaton*), qui a une faculté que personne d'autre n'a. Mais cette dénomination n'est pas définitive... parce qu'il faut qu'elle *s'opère quelque part*. Il s'avère que c'est celui qui reçoit le (pré)nom qui déterminera si le (pré)nom est bien ou mal établi. Son adéquation est confirmée par celui qui s'en servira, lequel possède l'art de questionner et de répondre, il vaut dire, le dialecticien.

Socrate —Qui est celui qui décidera si l'on a donné à un bois quelconque la forme propre d'un battant ? Sera-ce celui qui l'a fait, le menuisier, ou celui qui doit s'en servir, le tisserand ?

⁴⁷⁹ Cfr. A. Rueda Castillo, « *Hola, yo soy Angie* » : *Testimonio de una mujer transexual*, op. cit.

⁴⁸⁰ J. Lacan, « Séance du 7 avril 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, op. cit.

⁴⁸¹ Cfr. Platon, *Cratyle*, Flammarion, Paris, 1998.

Hermogène — Naturellement, Socrate ce sera celui qui doit s'en servir.

Socrate — Et comment appelles-tu celui qui doit se servir de l'ouvrage du fabricant de lyre ? N'est-ce pas celui-là qui saura le mieux présider au travail de cet ouvrier, et juger ensuite si l'ouvrage est bon ou mauvais ?

Hermogène — Sans doute.

Socrate — Quel est-il ?

Hermogène — Le joueur de lyre.

Socrate — Qui est-ce qui jugera de l'ouvrage du constructeur de navires ?

Hermogène — Le pilote.

Socrate — Et qui enfin devra diriger et juger ensuite l'ouvrage du législateur, soit chez nous, soit chez les Barbares ? N'est-ce pas celui qui devra s'en servir ?

Hermogène — Oui.

Socrate — Et celui-là ne sera-ce pas l'homme qui possède l'art d'interroger ?

Hermogène — Oui.

Socrate — Et de répondre à son tour ?

Hermogène — Oui.

Socrate — Et celui qui sait interroger et répondre, ne l'appelles-tu pas dialecticien ?

Hermogène — Sans contredit.⁴⁸²

Une telle détermination apparaît évidente dans les modifications⁴⁸³ ou le remplacement des (pré)noms, lorsque l'assigné est rejeté et qu'est mise en évidence une identification sans succès. Le choix du sujet est alors déterminant.

8.1.1. Re-signification de la transition par le nouveau prénom

Je remarque que si le *prénom* donné par quelqu'un d'autre tente d'influencer le destin et le caractère du nouveau-né — par le biais de la signification — en tendant vers l'avenir, dans le choix d'un nouveau *prénom* par la personne *trans*, il s'agit, à plusieurs reprises, d'une tentative de

⁴⁸² *Ibid.*, pp. 18-19.

⁴⁸³ Nous ne pouvons pas manquer de souligner le changement de Freud de Sigismund à Sigmund.

symboliser le passé qui, dans de nombreux cas, a été composé de résistance et de lutte. A cela s'ajoutent l'aspiration et les souhaits qui accompagnent la transition et qui sont à la base de l'avenir. Avec le nouveau prénom, donc, les personnes *trans* essaient de signifier à la fois ce qui a soutenu leur vie et ce qui soutiendra leur transition. Dans cette optique, on trouve la tentative de représenter l'idéal qu'a chaque personne du genre vers lequel s'effectue la transition, souvent plein de qualités positives, en opposition aux qualités négatives qui sont attribuées au sexe rejeté. Par exemple, il est courant d'entendre, chez les femmes *trans*, l'idée qu'être un homme est signe de violence, de nocivité, d'agressivité, de saleté... Par contre, être une femme est considéré comme synonyme d'intelligence, de sensibilité, d'élégance, de courage...

En 2013, j'ai écrit l'histoire suivante dans mon *Mémoire de Master 2 en Recherche en psychanalyse et champ social* :⁴⁸⁴

« Sur la conception de mon prénom, j'avais plusieurs options qui me plaisaient et que j'envisageais à cause d'anciennes amies, ou peut-être de célébrités de la télévision, de la radio ou du milieu artistique, et même de certains de mes parents proches [...] Mais je n'aimais pas les prénoms qui se transforment en diminutifs, par exemple : Carmelita, Bety ». Ce qui est bel et bien le cas de son prénom masculin : « Je n'ai jamais aimé qu'on m'appelle Chucho, ça me semblait très masculin, jusqu'à présent ça me trouble, c'est une chose que je n'ai pas encore surmontée ». Eva était une option parce que cela ressemblait à son prénom masculin, mais quand elle a essayé de se souvenir de son enfance, en se demandant comment elle voulait construire sa propre image et donc son prénom, finalement elle a choisi Fernanda, un prénom étranger provenant d'un dessin animé des années 1970 : « Je me suis toujours considérée moi-même comme une fille non soumise, une fille en dehors de l'image traditionnelle mexicaine – celle qui reste à la maison, fait le ménage, prépare les repas [...] Voilà pourquoi j'ai choisi le prénom Fernanda, parce c'était une fille qui aimait la mécanique, l'électricité, bien sûr elle était

⁴⁸⁴ E. Nuñez, *Le choix du prénom chez le transsexuel*, Mémoire présenté dans le cadre du Master 2 en Recherche en psychanalyse et champ social, Université Paris 7-Diderot, Paris, 2012-2013. [Tous les prénoms des personnes trans qui figurent dans le présent document ont été modifiés à des fins de confidentialité. Le remplacement s'est effectué à partir d'un prénom autre, mais qui signifiait la même chose]. Toutes les références à ce mémoire de Master ont été révisées pour le présent travail.

sentimentale mais aussi intrépide », intrépide parce qu'elle se rebellait contre les stéréotypes. Plus tard, à cause de la difficulté qu'avaient les autres pour prononcer ce prénom,⁴⁸⁵ elle en a ajouté un deuxième dont la signification est : 'femme courageuse', un prénom dans lequel elle trouve « *un complément qui s'approche de l'idée de quelqu'un qui sait bien ce qu'il veut et qui l'obtient* ». ⁴⁸⁶

C'est aussi le cas de Naomi :

« *Actuellement j'ajoute un deuxième prénom, Aya, qui signifie "tisser de la soie" [parce que] j'ai tissé ce fil social à l'intérieur de moi, ma construction comme individu [...] je suis en train de me construire comme je veux, c'est pour ça que je dis Aya parce que je me suis construite comme la femme que je veux être, comme la femme que j'ai voulu être et ça a été un processus très long et aussi je me suis construite comme la femme professionnelle que jadis j'ai imaginée et que j'ai laissé tomber quand j'ai commencé à exercer la prostitution parce que je me suis dit 'une femme transsexuelle ne peut pas avoir de poste universitaire' ».* ⁴⁸⁷

Toutefois, une autre variante montre les complexités de l'imbrication entre le désir de celui qui a donné le prénom et celui qui le reçoit, lorsque la personne *trans* demande à ses proches –souvent la mère– quel aurait été le *prénom* qu'on lui aurait donné s'il/elle était né/e avec le sexe désiré, et le reprend par la suite, pour s'auto-nommer. Ce fait nous plonge dans un paradoxe parce que, tout en laissant de côté le *prénom* qui a été donné –et par conséquent le désir de l'Autre–, il/elle cherche se re-signifier au travers des paramètres du donneur du nom.

8.2. L'attestation de l'Autre et des autres

La fonction de cet Autre se manifeste de façon exemplaire dans la nécessité d'être appelé par le nouveau prénom, ce qui, de plus, réitère que le *nom propre* est constitué en tant que tel

⁴⁸⁵ Le prénom « Fernanda » ne pose pas la même difficulté de prononciation que celui qu'il remplace.

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ *Ibid.*

grâce au fait que quelqu'un le prononce pour s'adresser à nous. Dans le chapitre cinq, j'ai fait référence à l'appel émis par des sexologues et des psychiatres qui cherchent à sensibiliser l'environnement social, en commençant par la famille, et les incitent à l'acceptation et au soutien pour éviter un processus de transition solitaire et empreint de stigmates. Ceci parce qu'« il a été observé que les réactions familiales défavorables ont un impact important sur le fonctionnement des personnes transgenres, car elles limitent l'expérience de la vie réelle ».⁴⁸⁸

Certaines histoires montrent que le soutien que la personne *trans* a reçu de ses proches a permis une transition plus facile, grâce à l'acceptation de la famille et des amis.⁴⁸⁹ Cela ne supprime pas les difficultés rencontrées dans des environnements moins amicaux, mais rend toutefois possible des formes d'existence plus inclusives, en commençant par les cercles les plus proches. Cependant, toutes les histoires ne passent pas ainsi. Dans certains cas, la famille et les amis refusent d'accepter la nouvelle identité, un rejet implicite qui se manifeste par le refus de nommer la personne *trans* selon le *genre* choisi, et dont le *prénom* est le représentant le plus important ; ils rendent alors manifeste une distance qui semble insurmontable.

Quant aux personnes *intersexe*, on trouve dans l'histoire de Brian un tissu complexe qui se manifeste dans la nomination.

Brian évoque la difficulté de ses parents à l'appeler par son prénom masculin, qu'ils lui ont donné lorsqu'il était tout petit. Peu après sa naissance, ils ont découvert qu'il avait un corps intersexué –il est né avec un pénis, des testicules, un utérus et des ovaires– raison pour laquelle les médecins ont décidé d'intervenir pour le définir anatomiquement en tant que femme. A 30 ans, ayant mené sa vie avec une identité féminine, il remarque que son acte de

⁴⁸⁸ J.B. Cruz-Islas, A.H. Hirata-Hernández, J.A. Ruíz-Rosas Jesús & E.H. Vega-Ramírez, *Guía clínica. Personas transgénero*, *op. cit.*, p. 10. En plus, dans l'étude réalisée par Erica Sandoval, on trouve des graphiques (13 à 16) qui montrent la fréquence avec laquelle les trans sont discriminées et les conséquences d'une telle discrimination au sein de l'environnement familial. Il y a d'autres graphiques aussi qui montrent la discrimination qui s'est produite dans d'autres domaines. *Cfr.* E.M. Sandoval Rebollo, *La transgeneridad y la transexualidad en México: En búsqueda del reconocimiento de la identidad de género y la lucha contra la discriminación*, *op. cit.*

⁴⁸⁹ *Cfr.*, S. Lelio, *Una mujer fantástica*, Fábula-Komplizen Film, Chile, 2017, un film qui montre un réseau familial qui soutient le personnage principal, Marina, femme trans, un personnage joué par l'actrice transgenre Daniela Vega.

naissance a une rature : son nom actuel apparaît au-dessus d'un autre qui semble avoir été effacé. Il appelle sa mère pour lui poser des questions à ce sujet. Après l'explication, qui coïncide avec le décalage qu'il avait ressenti tout au long de sa vie, il fait les changements nécessaires pour façonner son identité masculine et récupère, entre autres choses, son prénom : Brian. Pour l'instant, ses parents ne parviennent pas à l'appeler ainsi. *Ils m'appellent « D »*, la syllabe avec laquelle commence le prénom de femme qu'ils lui ont superposé conformément à l'intervention médicale subie à un très jeune âge.⁴⁹⁰

Chez le *trans*, il n'y a pas de telle ambiguïté dans le corps, ce qui rend plus évidente la difficulté d'accord entre ceux qui donnent le prénom et ceux qui le reçoivent. Dans ce cas, à l'inverse de l'exemple de Brian, quelque chose ne se produit pas dès le début, quelque chose résiste à ce qui a essayé de se transmettre, un fait qui, généralement, perturbe et dérange ceux qui ont donné le prénom.

Il y a quelques années, une publicité télévisée pour la boisson *Sprite* montrait des parents face à des versions de leur propre fils très différentes d'eux-mêmes, et qui se demandaient : *Où est-ce qu'on a échoué ?*⁴⁹¹ Dans la première scène de la publicité, un garçon se lève, sa chambre est sale et désordonnée et il semble également faire peu cas de l'ordre et de la propreté sur sa propre personne ; quand il sort et prend dans le frigo la boisson promue, les parents, assis dans la salle à manger au milieu d'un environnement propre et ordonné, et apaisants eux-mêmes comme le reflet de la pièce, le regardent avec une surprise qui semble quotidienne ; le garçon quitte la maison et les parents, déconcertés, se demandent : *Où est-ce qu'on a eu échoué ?* La scène suivante est la même, mais les éléments sont inversés : le garçon qui se lève se trouve dans une pièce propre et bien rangée, et son apparence est très ordonnée ; quand il quitte sa chambre et sort le soda du frigo , il trouve ses parents assis à table, dans une atmosphère désordonnée et sale, comme eux ; quand il quitte la maison, la même chose se produit, les parents se retournent l'un vers l'autre pour se demander : *Où est-ce qu'on a eu échoué ?*

⁴⁹⁰ Cfr. National Geographic, *Gender Revolution : A journey with Katie Couric*, World of Wonder Productions, USA, 2017.

⁴⁹¹ Cfr. <https://www.youtube.com/watch?v=WAgHRJOKiNY>

Cette mise en scène me permet d'illustrer la « désillusion » des parents qui souhaitent que l'enfant corresponde à quelque chose et qui finit par être différent de leur volonté consciente.

Chez le *trans*, ce décalage a autant de nuances que d'histoires. Par exemple, à de nombreuses occasions, il s'établit une sorte de « négociation » qui leur permet de maintenir des liens familiaux, professionnels et sociaux qui sont importants pour eux.

Dans la thèse de Marta Lamas, on trouve l'histoire d'Angélica, une femme *trans* qui rend visite à son oncle de 91 ans qui s'était occupait d'elle alors que, vivant encore en tant qu'homme, elle traversait une période de consommation excessive d'alcool. Dans une sorte de « pacte », elle accepte de rendre visite à son oncle sans s'habiller en femme, car cela dérange le vieil homme, cependant elle ne peut pas cacher les effets de la consommation d'hormones :

*Pacte de coexistence et, et comme un, un équilibre. Ok. 'Regarde, qu'est-ce qui te pose problème, mon oncle ? Non, eh bien, te voir en robe et avec tes nœuds et tout ça'. Ok, ça te pose problème, d'accord, pour que je sois moi-même, je n'ai pas besoin de nœuds, de robe, de chaussures à talons, ni de bas, ok. Euh, eh bien, je suis en conflit, non, de ne pas pouvoir m'exprimer et vivre, étant moi-même, en tant que telle, comme la femme que je suis, alors, je ne vais pas faire quelque chose qui te dérange, mais je ne peux pas empêcher les changements physiques qui surviennent. D'accord ? Mon mode de vie parce que je suis très casanier, eh, je suis, j'aime passer du temps avec lui, nous avons une très belle relation maintenant, nous n'abordons jamais le sujet. Pour lui, je suis toujours son neveu, c'est son droit et je dois le respecter. Je ne peux pas changer le jeu. Tout ce que je peux faire, je peux le faire avec moi-même, je ne peux pas le faire avec d'autres personnes.*⁴⁹²

Dans d'autres cas, la décision de passer d'un *sexe/genre* à un autre est si déterminante que les proches décident d'y participer. Katie, l'intervieweuse du documentaire *Gender Revolution*, demande à la mère d'Ally, une jeune *trans* de 12 ans, ce qu'elle dirait en réponse aux critiques des gens qui pourraient faire remarquer qu'en tant que mère, au lieu de

⁴⁹² Extrait de l'histoire d'Angelica (femme *trans*), dans M. Lamas Encabo, *Transexualidad : Identidad y cultura, op. cit.*, p. 95.

s'opposer à la transition, elle l'accompagne. Face à cela, la femme, nommé Cristina, répond : *En réalité, [je] n'avais pas le choix*. Vivant dans un état d'angoisse permanent, son enfant, vers l'âge de sept ans, a subi une « attaque de panique » qui semble avoir débouché sur une tentative de suicide. A cette occasion, Ally demande à sa mère si, après sa mort, elle pourrait être une fille. Cristina, répond affirmativement. Ally réagit –dit la mère– en soupirant de soulagement : *Et il a fallu... qu'elle me demande la permission de mourir pour que je puisse enfin comprendre*.⁴⁹³ Dans de nombreux cas, avoir le corps que l'on a est vraiment inassimilable, l'angoisse déborde. Dans de tels cas, la transformation du corps et de l'identité sont les ultimes ressources pour soutenir l'existence. L'accompagnement des parents, des amis, etc., bien qu'il n'annule pas le désaccord, contribuent au moins à chercher ce qui peut soulager la souffrance.⁴⁹⁴

Cela nous permet de rappeler que, dans le *choix du sexe* –et donc du *prénom*–, il s'agit davantage d'une question relative à la jouissance qu'à l'identification ; si l'identification du sujet dépend de son appartenance à l'Autre, la jouissance est un élément isolé.⁴⁹⁵

8.3. La mort du prénom

L'espérance de vie d'une personne *trans* au Mexique est de 35 ans.⁴⁹⁶ De nombreux facteurs sont déterminants, parmi lesquels se trouve le suicide. Les chiffres sont inexacts, mais on sait que la tentative, ainsi que le suicide consommé, est une constante chez cette population.

À cet égard, mais dans un autre sens, il est courant de parler d'une « mort symbolique » après le passage d'un *sexe/genre* à un autre, et ce en vertu de l'idée que la personne qu'on était « n'existe plus ». On est face à une sorte de division entre la personne qu'on était avant

⁴⁹³ Cfr. National Geographic, *Gender Revolution : A journey with Katie Couric*, cit.

⁴⁹⁴ Butler affirme que la souffrance est causée par l'espoir de satisfaire les exigences normatives. A mon avis, le récit de la mère d'Ally sert de contre-exemple.

⁴⁹⁵ Les formules de sexuaction, auxquelles nous nous référons dans le premier chapitre, nous permettent d'en rendre compte.

⁴⁹⁶ Cfr. <https://www.mexico.com/nuestras-causas/van-10-asesinatos-de-personas-trans-en-poco-mas-de-un-mes/>

la transition et celle que l'on est devenue. Le thème de la mort, donc, apparaît sous des formes diverses.

Du côté de la famille et des amis, on constate que la désillusion, la colère, la confusion, la remise en question de sa propre personne, conduit souvent à un rejet manifeste contre la personne *trans*, ce qui ne se reflète pas seulement dans le refus de s'adresser à elle sous sa nouvelle identité. Il est également courant d'entendre que la personne, en raison de sa transition, « est morte » : pour la mère, le père, les frères... Dans ces cas, la rupture semble définitive.

Parfois, on entend également que les proches croient que la personne, en raison de sa transition, a « tué » celle qu'elle était avant. Alors, après cet acte, ils devront d'abord lui pardonner pour ensuite s'approcher de la « nouvelle personne ». Le paradoxe se manifeste dans la structure grammaticale, quand ils se réfèrent à la personne « décédée » et à la « nouvelle personne », à la troisième personne du singulier (il/elle), mais s'adressent à elles à la seconde personne (tu). La sœur d'une femme *trans*, par exemple, lui a dit : « *Ne me demande pas de t'accepter du jour au lendemain. Tu as tué mon frère, je dois d'abord te pardonner !* ».⁴⁹⁷ La transition implique, dans de nombreux cas, une sorte de deuil par rapport à la personne que l'on « connaissait », pour céder la place, au fil du temps, non pas à la « nouvelle » identité mais au « nouvel être ». Cette étape permet parfois la reconnaissance du désir –pas évident auparavant– pour la personne qui l'avait d'abord rejeté. Le personnage de la mère de Laurence, dans le film *Laurence Anyways*, permet d'illustrer cette reconnaissance. Après un ferme rejet de la transition de son fils, vers la fin du film se tient le dialogue suivant :

Laurence.- Je n'ai jamais eu l'impression que tu étais ma mère.

Mère.- Et moi, je n'ai jamais eu l'impression que tu étais mon fils. Par contre, j'ai l'impression que tu es ma fille.⁴⁹⁸

Par ailleurs, l'idée que la personne qu'on était est décédée après la transition, est parfois soutenue par la personne *trans* elle-même : « Nicolas P. est mort, maintenant c'est

⁴⁹⁷ M. Lamas Encabo, *Transexualidad : Identidad y cultura*, op. cit., p. 76.

⁴⁹⁸ X. Dolan, *Laurence anyways*, Lyla Films-MK2, Canada, 2012.

Carol qui vit ».⁴⁹⁹ Il s'agit d'une déclaration que l'on entend régulièrement, avec toutefois certaines nuances.⁵⁰⁰ Souvent on entend des phrases telles que « dans mon autre vie », qui s'accompagnent de conjugaisons à la première personne qui laissent entendre une coupure entre une période et une autre : « j'étais un garçon » devient « je suis une femme ». Cependant, cette distinction disparaît parfois quand, en évoquant leur enfance, ils/elles se réfèrent à eux/elles-mêmes avec le genre choisi ; par exemple, certaines femmes *trans* disent « quand j'étais petite ». On remarque que parfois, quand ils/elles parlent, ils/elles portent une attention permanente à ne pas se tromper ; comme l'effort constant pour rendre leur voix plus aiguë, caractéristique des femmes *trans*.

D'autres fois, cependant, la certitude de l'identité choisie ne semble pas prêter à confusion. Allison a été interviewée quelques instants avant d'être opérée pour réassigner⁵⁰¹ son sexe. Le reporter la rencontre dans sa chambre d'hôpital et lui demande si elle peut lui dire le prénom qu'elle avait auparavant, comment on l'appelait par un prénom masculin. Allison refuse: *Je ne préférerais pas... Je n'aime pas penser à mon ancien prénom, parce que ce n'est pas moi et ça ne l'a jamais vraiment été.*⁵⁰² Faisant allusion à la *mort du prénom*, Allison déclare : *C'est l'idée que l'ancien être, qui était une personne déprimée, est réellement mort, et a donné naissance à une personne nouvelle et plus heureuse.*⁵⁰³

*

⁴⁹⁹ M. Czermak, « Entretien avec Nicolas P. », dans *Association Freudienne Internationale, Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme II*, Actes des journées du 30 novembre et 1^{er} décembre 1996 au Centre Hospitalier Sainte-Anne, *op. cit.*, p. 363.

⁵⁰⁰ Nous avons fait plus haut référence à la discussion entre les trans eux-mêmes autour du fait de savoir si quelque chose de ce qu'ils avaient été était préservé après la transition.

⁵⁰¹ Dans le documentaire *Gender revolution...*, il est proposé de laisser de côté le mot « réassignation » et d'utiliser à la place « affirmation » ou « confirmation » du sexe. Comme il s'agit d'une référence locale, j'utilise la forme la plus connue de l'expression qui est « réassignation ». *Cfr. National Geographic, Gender Revolution : A journey with Katie Couric, cit.*

⁵⁰² Dans le même documentaire, une femme trans, qui s'est déjà fait faire la CRS, en revendique l'importance, faisant allusion à son prénom en tant que femme : Après l'opération, ils ne peuvent plus m'arracher Kate. *Cfr. ibid.*

⁵⁰³ *Ibid.*

Cette « mort symbolique » s'accompagne invariablement de l'idée d'une nouvelle vie, que l'on repère dans la signification du nouveau prénom lorsqu'il se réfère à l'idée de « renaissance ».

8.3.1. Renaissance et communauté

Le nouveau *prénom* peut donc symboliser, littéralement, renaître. C'est le cas de Noelia :

Vers dix ou onze ans, elle jouait avec les filles, elle ne se sentait pas comme les garçons. La lecture était son refuge. À cette époque-là elle savait qu'elle voudrait avoir des enfants et se demandait « quel prénom donnerai-je à ma fille ? Et j'ai trouvé deux prénoms : Anabel et Noelia. Ma fille s'appelle Anabel, alors le premier a été pour elle et le deuxième pour moi ».

Plus âgée, elle a connu la signification de son prénom : « Noelia signifie *naissance*, et j'ai dit, c'est super ! Bien sûr c'est une naissance parce que je suis née de plusieurs façons, pas uniquement de manière naturelle comme tout le monde dit : 'ah tu es née femme' » mais aussi quand elle a reçu un diagnostic médical défavorable qui la condamnait –il y a quinze ans– « et une autre naissance ça a été quand j'ai commencé à accepter ma bisexualité [...] et maintenant je m'appelle Noelia parce que c'est le prénom que j'ai choisi. Il me plaît parce que c'est vrai que d'une certaine façon, je suis en train de renaître comme une sorte de phénix ».

Quant à la signification de son prénom, elle poursuit : « dès onze ans j'ai choisi ce prénom pour l'une de mes [futurs] filles, maintenant je suis ma propre fille et alors, quand je découvre que mon prénom signifie naissance, ça me plaît beaucoup, ça me va, parce qu'il donne du sens à ma vie, dans ces renaissances, dans mon érotisme, dans mon corps, avec ma compagne, avec mes enfants, parce que chaque fois que je « sors du placard » c'est une renaissance constante, un accouchement douloureux hein ! Parce que ce n'a pas été facile... ».⁵⁰⁴

En 2015, dans *I am Cait*, la télévision diffusa la cérémonie de baptême de Caitlyn Jenner, une ancienne sportive qui, après avoir vécu de nombreuses années comme un homme et être devenue une femme, réaffirme son identité à travers ce rituel, aux côtés de sa *nouvelle famille*

⁵⁰⁴ E. Nuñez, *Le choix du prénom chez le transsexuel*, op. cit.

transgenre, devenant alors *Caitlyn Marie Jenner*.⁵⁰⁵ La Pasteure Allyson Dylan Robinson, qui effectue la cérémonie, prend la parole :

Voici maintenant devant toi notre compagne Caitlyn Marie Jenner. Bénis sa nouvelle vie et bénis aussi le nouveau prénom qu'elle a choisi, et que ta grâce l'accompagne. Inscris-la de nouveau dans ton cœur et dans ta main. Donne-lui la force de se souvenir qu'elle est face aux tentatives de détournement ou de dissuasion. Donne-nous à tous la force, au nom du Christ qui est Amour, et en qui nous prions.⁵⁰⁶

Il est à noter que, dans ce rituel, Dieu est convoqué pour valider l'identité à travers le nouveau prénom,⁵⁰⁷ un Dieu, qui, depuis une lecture analytique, peut être ajouté à la liste des médecins et législateurs *–figures de l'Autre–* qui sont convoqués pour concrétiser cette identité et/ou l'attester, soit en le matérialisant par l'hormonisation et/ou la chirurgie, soit en le légalisant par le Registre Civil. Dans le cas du baptême, le nouveau prénom est confirmé par des moyens religieux, à travers un acte de communion avec Dieu. Cela met en évidence la manière dont de nombreuses personnes *trans* trouvent les moyens de se placer dans les coordonnées de l'*Autre*, ce qui montre, selon leurs propres termes, à quel point la fonction de l'*Autre* est cruciale. La portée de l'acte et de la parole de celui qui l'incarne permet de reconsidérer le moment où l'enfant, devant le miroir, se retourne pour constater, à travers cet *Autre*, ce qu'il trouve dans le miroir.

*

⁵⁰⁵ Cfr. <https://hollywoodlife.com/2015/09/14/caitlyn-jenner-renaming-ceremony-why-family-missed-i-am-cait/> A cet égard, il convient de noter qu'en espagnol, le prénom est communément appelé « nombre (prénom) de pila », une nomination liée aux fonts baptismaux, où le pasteur ou le prêtre, représentants de Dieu sur terre, sont ceux qui donnent le nom donné.

⁵⁰⁶ Cfr. <https://medium.com/@allysonrobinson/a-ceremony-of-renaming-for-caitlyn-jenner-68bc426d3a82>

⁵⁰⁷ Je n'ai pas connaissance de pratiques de ce genre de rituels religieux par cette communauté dans le cas du Mexique, bien qu'il soit courant que certaines de ces personnes aient une forte religiosité dans laquelle la figure de Dieu représente parfois la foi, et d'autres fois la punition et un support aux préjugés au sein d'une société majoritairement catholique.

Face à cela, je me demande : jusqu'où va cet acte, ce mot ? Quelle est sa portée ? La réponse ne peut être connue à l'avance, chacun aura des moments d'inflexion ainsi que des moments de rencontre. Ce qui est clair, cependant, c'est que ces appels des personnes *trans*, ainsi que la réponse qu'elles reçoivent, sont fondamentaux pour bon nombre d'entre elles. Un rituel formel de baptême n'est pas nécessaire, et parfois le changement légal des papiers d'identité non plus, pour que la validation entre en jeu et soutienne pas uniquement l'identité mais le sujet.

A partir de ce rite baptismal, je souhaite souligner le fait que cet acte est effectué grâce à la constitution d'une communauté, à l'importance du réseau social dont les membres choisissent et donnent parfois le prénom :

Vers l'âge de quinze ans, elle commence à travailler chez un coiffeur où elle trouve des personnes qui lui ressemblent. Elle commence à l'époque ses premières transformations physiques, elle se décolore les cheveux par exemple.

La première fois qu'elle s'habille entièrement en femme, c'est pour un bal populaire.⁵⁰⁸ Elle dit : « Je ne bois pas, je ne fume pas, mais mon vice c'est la danse, j'adore danser [...] alors là je rencontre quelques copines et je commence à voir : 'ah, elle a la même chose que moi', c'est-à-dire, je commence à identifier les filles trans qui sont parvenues au processus de transformation et je commence à comprendre que je veux être comme elles, n'est-ce pas ? ».

À propos de ce jour-là, elle se souvient : « je ne savais pas comment j'allais me nommer, j'ai eu beaucoup de prénoms en tête [...] Je me souviens que mon père avait offert à ma mère des chaussures à talon aiguille dont je me suis emparée, j'ai pris une jupe de ma sœur, un chemisier et je me suis changée chez le coiffeur. On m'a invitée à une soirée [...] j'étais fascinée parce que c'était ce que j'avais toujours voulu : être une femme [...] Alors pour la première fois on m'a dit 'on va t'appeler comment ?' Quelques-uns disaient Gabriela, d'autres Mónica, et bon, ils m'ont donné un prénom que j'ai trouvé en accord avec mes caractéristiques physiques : Naomi⁵⁰⁹ [...] Il m'a plu, à ce moment-là j'ai trouvé qu'il sortait de l'ordinaire ». ⁵¹⁰

⁵⁰⁸ Ce sont des fêtes populaires qui ont lieu en banlieue.

⁵⁰⁹ Le choix a été fait par un ami qui se faisait couper les cheveux chez ledit coiffeur et qui dansait très bien.

⁵¹⁰ E. Nuñez, *Le choix du prénom chez le transsexuel*, op. cit.

Ce récit me permet de me pencher sur la caractéristique que Lacan ajoute à la signification du *nom propre*, l'*avertissement*. Certaines coordonnées symboliques sont propres à un milieu social et non à un autre : Jacques Lacan n'est pas Jacques Lacan en tous lieux, le nom propre porte en soi *un certain nombre d'effets significatifs*.

Si je suis dans une société, c'est que je ne suis pas dans cette société un inconnu, d'autre part, du moment que je me présente à vous Jacques Lacan, ça élimine déjà que ce soit un Rockefeller, *par exemple*, ou le Comte de Paris. Il y a déjà un certain nombre de références qui viennent tout de suite avec un nom propre [...] Dire qu'un *nom propre*, pour tout dire, *est sans signification*, est quelque chose de grossièrement fautif. Il comporte au contraire avec soi beaucoup plus que des significations, toute une espèce de somme d'avertissements.⁵¹¹

En ce sens, je reprends ce qu'une femme *trans* racontait lors d'un entretien : lorsqu'elle a commencé sa transition dans les années 1980, le seul moyen d'avoir connaissance des mouvements des groupes de la diversité sexuelle était un magazine qui énumérait les activités artistiques et récréatives qui se dérouleraient dans sa ville. C'est là, dans une petite section consacrée à la communauté gay, qu'elle apprend l'existence d'un groupe de *travestis*.⁵¹² La première fois, elle y assiste habillée en homme, parce qu'elle ne savait pas qui la recevrait ni comment ; quand elle arrive, la première chose que lui demande la personne qui se trouve à la tête du groupe est son prénom de femme. À partir de ce moment-là, tous s'adressent à elle avec le prénom choisi.

Il me semble que cet épisode nous permet de repenser les termes sous lesquels le *nom propre* est considéré comme irremplaçable. « Le nom propre est insubstituable par son sens, et aussi, par l'avertissement qu'il contient, il est insubstituable par un autre nom propre ». ⁵¹³ Si l'on retient que le *sens* va au-delà de la signification, qu'il est lié au désir de l'Autre et au manque, le nom propre est certainement irremplaçable. Cependant, si l'*avertissement* fait appel à des références qui viennent immédiatement après la prononciation d'un *prénom*, on

⁵¹¹ J. Lacan, « Séance du 6 janvier 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, *op. cit.*

⁵¹² À l'époque, les mots transsexuel et transgenre n'étaient pas aussi connus et utilisés.

⁵¹³ E. Porge, *Transmettre la clinique psychanalytique*, *op. cit.*, p. 173.

voit comment, au sein des groupes *trans*, le nouveau prénom s'utilise invariablement pour s'adresser à une personne et pas à une autre.

*

Il est remarquable que les groupes auxquels les *trans* sont liés remplissent la fonction de soutien de l'identité, une *identité* qui n'a pas toujours besoin d'être suspendue ou remise en question.

8.4. Les groupes, une formation de l'inconscient

En ce qui concerne l'identité *trans*, nous avons mentionné les différentes formes de dénomination qui ont été données au fil du temps. Le terme *transsexuel* apparaît dans les années 1950 et *transgenre* en 1970. Ces dénominations dénotent différentes façons de concevoir le fait de ne pas reconnaître le *sexe* et/ou le *genre* comme étant propres.

En plus de ces deux dénominations –les plus connues–, il existe également la notion de *transidentité*.

La *transidentité* (*Transidentität*) est un terme proposé par la sociologue allemande Heike Boedeker durant l'hiver 1994-1995, dont l'intention est de remplacer le terme *Transsexualität*, et de mettre l'accent sur l'identité plutôt que sur le *sexuel* : « la transidentité [...] regroupe les identités dites 'trans' comme les transsexes –qui ne veulent pas du mot transsexualité les renvoyant à la sexualité et non à l'identité ». ⁵¹⁴ Ce terme, considéré plus inclusif, –tout comme *trans*–, remplace d'autres dénominations telles que *transsexuel*, *transgenre*, *travesti*... qui contribuent à la division des groupes : « Les termes *trans* ou *transidentité* effacent symboliquement les différences et permettent d'aller au-delà des divergences et de construire des revendications sur des valeurs et des nécessités

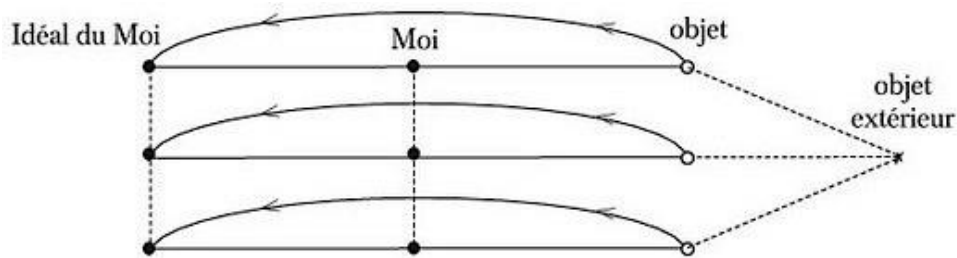
⁵¹⁴ K. Espineira, *La transidentité. De l'espace médiatique à l'espace public*, L'Harmattan, Paris, 2008, p. 12.

communes ». ⁵¹⁵ Il me semble très important de souligner qu'il s'agit d'un mot avec lequel on essaie de représenter l'ensemble de la diversité.

8.4.1. Psychologie des masses et l'impasse de Freud

Freud s'occupe très tôt dans son œuvre de l'analyse des groupes. Nous avons déjà évoqué *Totem et tabou*, le mythe construit par Freud qui lui permet de rendre compte de l'élément phylogénétique qui aurait conformé la culture. Entre autres publications, on trouve aussi *Psychologie de masse et l'analyse du moi*, de 1921, un texte qu'il est important de citer ici puisque Freud y fait une analyse de l'organisation et des phénomènes qui se produisent dans les masses que nous connaissons et auxquelles nous appartenons aujourd'hui. ⁵¹⁶

A la fin du chapitre VIII, *État amoureux et hypnose*, on trouve le fameux schéma reproduit ci-dessous :



517

Dans ce schéma, il y a quatre éléments : l'*Idéal du moi*, le *moi*, l'*objet* et l'*objet extérieur*. En somme, il y a deux ordres : la relation des membres de la masse entre eux et la relation qu'ils ont avec le meneur. Avant de présenter le schéma, Freud annonce : « Une telle masse

⁵¹⁵ *Ibid.*, p. 16. Comme je l'ai dit dans la Note au lecteur, je n'ai que très peu, voire jamais, entendu cette dénomination « *transidentité* ». Toutefois, je ne sous-entends pas qu'il faille minimiser l'importance de la conformation de groupes *trans*.

⁵¹⁶ Tout comme la différence entre culture et civilisation, dans ce chapitre nous dirons masses et non foule, conformément à la traduction des œuvres de Freud utilisées pour ce travail.

⁵¹⁷ S. Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi* (1921), *op. cit.*, p. 54.

primaire est un certain nombre d'individus qui ont mis un seul et même objet à la place de leur idéal du moi et se sont, en conséquence, identifiés les uns avec les autres dans leur moi ». ⁵¹⁸

Quant à Lacan, il va résoudre un problème dans la conceptualisation de Freud. ⁵¹⁹ En bref, si l'on considère que le mythe totémique maintient un croisement de sa ligne phylogénétique avec celle de l'Œdipe, qui est ontogénétique, dans la conception de Freud, ces deux lignes ne semblent pas différenciées lorsque, selon lui, la place du père de la horde (l'objet extérieur) est incarnée par le meneur, dans la mesure où la force suggestive de celui-ci s'explique par les qualités du père totémique. De plus, le meneur, de façon contradictoire, est placé à l'endroit de l'*Idéal du moi*, lorsque l'hypnotiseur et l'objet aimé y sont installés.

Ainsi, les éléments en jeu, bien que différenciés, ne nous empêchent pas de plonger dans une sorte de confusion qui, à son tour, provoque deux dérives : d'une part, en assimilant le meneur au père primitif, ce qui se passe dans les groupes d'aujourd'hui et ce qui se passe dans ceux du temps mythique dans lequel la culture aurait commencé, sont mis sur le même plan. D'autre part, en rangeant le meneur –situé à la place de l'*objet extérieur*– à la place de l'*idéal du moi*, deux extrêmes du schéma sont assimilés alors qu'ils devraient être différenciés, non seulement à cause de leurs positions dans le schéma (à gauche et droite) mais également en raison de leurs qualités.

Comme il a été mentionné dans le premier chapitre, et quoique partiellement, cette confusion est reproduite par Lacan dans le séminaire *L'identification*, lorsqu'il trouve une sorte de coïncidence entre la qualité d'exception, propre du père de la horde et du *trait unaire*. Néanmoins, sa lecture de 1964 dans *Les Quatre concepts fondamentaux de la Psychanalyse* et plus tard dans *...ou pire* en 1972, lui permet de distinguer clairement entre l'*Idéal du moi*, qui émerge du *trait unaire*, et celui qui correspond au père de la horde primitive, représentatif de la fonction de l'*Un* de l'exception.

Ce qui nous intéresse ici, c'est que cette différenciation aura des conséquences sur la conception des phénomènes de groupe.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 54.

⁵¹⁹ Cfr. E. Porge, « Une équivoque freudienne sur la foule », dans *Transmettre la clinique psychanalytique*, op. cit., pp. 145-148.

8.4.2. La libido et le désir : De Freud à Lacan

Le facteur le plus important à prendre en compte dans cette distinction est que, pour Freud, la libido est l'élément manquant chez les auteurs avec lesquels il discute en 1921 (Le Bon, McDougall, Trotter) pour comprendre le phénomène des groupes, tandis que pour Lacan, l'élément majeur est le désir.

Chez Freud, la libido lui permet d'expliquer deux choses fondamentales. D'une part, la composition du groupe est attribuée au pouvoir suggestif du meneur. La troisième forme d'identification selon Freud –« l'identification [qui] fait totalement abstraction du rapport d'objet à la personne copiée »–,⁵²⁰ est celle qui permet d'expliquer le phénomène des masses, toujours en lien direct avec le meneur :

l'identification [...] peut apparaître chaque fois qu'est perçue de nouveau une communauté avec une personne qui n'est pas objet des pulsions sexuelles. [...] Nous pressentons déjà que la liaison réciproque des individus de la masse est de la nature d'une telle identification due à une importante communauté affective, et nous pouvons supposer que cette communauté réside dans le mode de liaison au meneur.⁵²¹

D'autre part, la consolidation du lien entre les membres du groupe, lié à la contagion, est basée sur le fait que les buts sexuels (individuels) sont inhibés dans la masse. L'amour tend les liens entre ses membres et leur permet de mettre de côté l'égoïsme, cédant la place au bien commun, ce qui conduit à l'effacement des différences. « Et, comme chez l'individu, c'est, dans l'évolution de toute l'humanité, l'amour seul qui a agi comme facteur de culture, au sens d'un retournement de l'égoïsme en altruisme ».⁵²²

Même si Lacan ne récuse pas l'élément libidinal, il met davantage l'accent sur le désir, expliquant les deux derniers types d'identification à partir de celui-ci. C'est ce qui permet de

⁵²⁰ S. Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi* (1921), *op. cit.*, p. 45.

⁵²¹ *Ibid.*, pp. 45-46.

⁵²² *Ibid.*, p. 41. Ceci est répété dans le chapitre sur l'instinct grégaire, dans lequel l'hostilité se transforme en identification. Cette citation montre d'ailleurs l'homologation du mythe totémique avec la constitution actuelle des masses.

concevoir la collectivité à partir de la différence radicale, et pas exclusivement à partir de l'amour, puisque celui-ci conçoit l'identification entre les membres du groupe en termes d'homogénéisation et d'unification. Lacan met donc l'accent sur le singulier, la différence.

8.4.3. Reformulation du schéma par Lacan

Lacan intervient non seulement en tant que lecteur, mais aussi en tant que réformateur du schéma, lorsqu'il dilue les confusions de la proposition de Freud. Le 24 juin 1964, dans la dernière séance du séminaire *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Lacan introduit l'*objet a* dans le schéma et résout ainsi la difficulté de Freud.

A propos justement de l'*objet a*, Lacan reprend le thème de l'identification dans sa relation avec l'Autre, réitérant qu'elle ne se joue pas seulement au niveau de l'*Imaginaire* – dans ce cas, dans sa relation avec l'amour et la tromperie qu'il provoque– et soulignant également l'importance du *Symbolique*, lié à l'idéal du moi dans sa relation avec l'*Autre*.⁵²³ Clairement décrit en termes du désir, le schéma ne représente pas une configuration mythique, mais plutôt symbolique, ce qui le distingue de la supposée représentation du père de la horde.

La mise en relief de la différence que Freud fait dans *État amoureux et hypnose* distingue l'*objet narcissique* [i(a)] de l'*objet a*. L'hypnose, liée à ce dernier, permet, selon Lacan, de donner les « formules de la fascination collective ». ⁵²⁴ Dans cette appropriation du schéma, –qu'il élève à la catégorie d'algorithme–, Lacan remplace l'*objet externe* du schéma, qui représentait le meneur, par l'*objet a* :⁵²⁵

⁵²³ Cfr. J. Lacan, « En toi plus que toi. Séance du 24 juin 1964 », dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, op. cit., p. 241.

⁵²⁴ *Ibid.*, p. 244.

⁵²⁵ Selon la lecture de Erik Porge, a vient à la fois à la place de l'objet au singulier et à la place de l'objet au pluriel. Cfr. E. Porge, « Comment Lacan transforme le schéma de Freud », dans *Transmettre la clinique psychanalytique*, op. cit., pp. 149-156.

[Freud] y désigne ce qu'il appelle l'objet —où il faut que vous reconnaissiez ce que j'appelle le a — le moi, et l'idéal du moi. Quant aux courbes, elles sont faites pour marquer la conjonction du a avec l'idéal du moi. Freud donne ainsi son statut à l'hypnose en superposant à la même place l'objet a comme tel et ce repérage signifiant qui s'appelle l'idéal du moi.⁵²⁶

Le contexte de cette séance est important car, au-delà du fait de parler du meneur et de la masse, Lacan situe sa lecture dans le cadre de la clinique. Dans ce domaine, l'analyste, via le transfert, est convoqué par l'analysé comme celui qui sait (*sujet supposé savoir*) ce qu'on désire. L'exemple que Lacan utilise est celui du commensal qui entre dans un restaurant chinois ; devant le menu —qui est littéralement en chinois—, le client ne comprend rien et demande à la patronne de le conseiller, ce qui peut se traduire par : *Vous devez savoir ce que je désire*. Rappelant la dimension pulsionnelle par rapport aux objets partiels, Lacan profite de cet exemple pour dire que manger ne répond pas seulement au besoin de se nourrir, mais que l'objet, en tant qu'objet partiel, fonctionne comme un leurre au travers duquel on essaie de récupérer la satisfaction totale, mais qui révèle cependant le manque et dévoile la division inaugurale : « Le petit a ne franchit jamais cette béance [...] C'est en ce point de manque que le sujet a à se reconnaître ».⁵²⁷

Alors, en plaçant l'objet a , y compris la castration, à la place de l'objet extérieur, Lacan enlève la figure du meneur, et avec elle toutes celles qui voudraient l'incarner en prenant sa place —y compris l'analyste—. Selon lui, l'analyste doit être en quelque sorte hypnotisé, et non pas hypnotiseur. Personne ne pourrait matérialiser ce lieu. Quant à l'Idéal du moi, associé au trait unaire, il ne peut être représenté par aucun objet, puisque il s'agit de la marque du sujet divisé qui le constitue comme désirant. C'est pourquoi l'une des extrémités du schéma ne peut pas être homologuée avec l'autre. De plus, étant donné qu'autant l'Idéal du moi que l'objet a sont issus du temps œdipien, le schéma ne peut pas représenter le temps du mythe totémique.

⁵²⁶ J. Lacan, « En toi plus que toi. Séance du 24 juin 1964 », dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, op. cit., p. 244. Qui ? Reviens ici la relation entre le regard et l'objet a .

⁵²⁷ *Ibid.*, p. 243.

En 1972, à travers le terme *bifidité*, Lacan renforce cette distinction en différenciant alors *Unaire (trait – Idéal)* de *Unien (l'Un – père de la horde)*. Le premier est encore lié au symptôme, à la répétition et à la différence radicale ; le second est lié au *tous*, qui se construit à partir de l'*Un* de l'exception. A cette époque, les formules de sexuation sont d'usage, de sorte que Lacan a déjà fait la distinction entre le masculin universel (*tous*) et le féminin singulier (*pas-toute*), un fait important dans ce contexte étant donné que, dans ces termes, la collectivité ne se caractérise pas par l'homologation, le commun, l'unification, mais par la différence radicale, ce qui ne peut pas être classé et qui, par conséquent, empêche le sujet d'être circonscrit aux noms communs :

J'indique tout de suite que le trait unaire est ce dont se marque la répétition comme telle. La répétition ne fonde aucun *tous*, ni n'identifie rien, parce que tautologiquement, si je puis dire, il ne peut pas y en avoir de première.

Toute cette *psychologie* de quelque chose qu'on traduit par des foules loupe ce qu'il s'agirait d'y voir avec un peu plus de chance, la nature du pas tout qui la fonde, nature qui est justement celle de *la femme*, à mettre entre guillemets, laquelle, pour le père Freud, a constitué jusqu'à la fin le problème, problème de ce qu'elle veut.⁵²⁸

Les conséquences de cette restructuration du schéma sont importantes, parce qu'une fois ces distinctions effectuées, concevoir la collectivité comme l'union et l'éradication de la différence perd de sa consistance. Il est remarquable que, dans les termes de Lacan, tant la collectivité que le désir s'expliquent en termes de féminité, du pas-tout, c'est qui n'est pas universelle.

Depuis les manifestations de masses (selon Le Bon) –comme par exemple la célèbre Gay Pride– et jusqu'aux collectifs organisés et stables (comme les décrit McDougall) –des militants, par exemple–, la participation aux groupes, en psychanalyse, est toujours considérée à partir de la constitution psychique de chaque sujet, ce qui dissout par conséquent la séparation conceptuelle entre individu et collectif. En écoutant des personnes *trans*, j'ai été témoin de l'analyse qu'elles font lorsqu'elles identifient leur engagement subjectif dans les groupes dont

⁵²⁸ J. Lacan, « Le savoir sur la vérité. Séance du 24 juin 1964 », dans *...ou pire*, op. cit., p. 167.

elles font partie. En ce sens, je pense que si, pour Carol Hanish, *le personnel est politique*, pour la psychanalyse, *le politique est personnel*.

Le collectif, qui partage un nom commun (*féministes, trans, queer...*), est une formation de l'inconscient, chaque sujet y participe à partir de son trait différentiel, un fait qui ne minimise pas mais met en évidence l'importance de la conformation et de l'appartenance aux groupes.

Conclusions

Au moment de terminer ce document, je considère que l'attention portée à la différenciation structurelle a été fondamentale pour situer le travail analytique, en révélant que le mécanisme de base auquel répondent les personnes appelées *trans-sexuelles*, est divers et propre à chaque cas. Cela signifie, comme je l'ai montré, que toute personne *trans* n'obéit pas forcément à la logique de la forclusion du *Nom-du-Père*. Au contraire, dans de nombreux cas, une telle identité couvre un symptôme qui, en première instance, apparaît comme étant le propre du démenti, car il tente d'effacer la différence sexuelle, en termes de castration. Cependant, ceci demeure en suspension lorsque l'on corrobore que si en effet ce mécanisme apparaît, dans de nombreux cas on se trouve face à un sujet du désir qui, par le biais de la transexualisation, tente d'asseoir la manque qui le constitue. Dans de tels cas, il semble évident que les coordonnées subjectives ne s'axent pas sur la méconnaissance du sexe comme propre ; le *trans*, la transition ne constitue pas le recours par lequel se résout le mal-être du sujet.

En ce sens, il est commun d'expliquer le fait que le *trans* a été créé comme le recours qui permet de marquer une distance vis-à-vis d'un Autre dévoreur, qui s'impose, abusif... mais barré. C'est pourquoi la voie imaginaire de l'identification peut constituer un labyrinthe sans fin, ce qui amène l'analyste, une fois prévenu, à ne pas renforcer de fausses identités, lesquelles s'accompagnent le plus souvent d'une angoisse démesurée. Comme nous l'avons développé dans le chapitre quatre, la personne peut être tentée d'incarner l'objet qui manque à l'Autre, non seulement par le biais de la CRS qui est alors une fausse solution, mais aussi par l'identité *trans* en soi qui, n'étant pas résolutive, comporte une bonne dose d'égarement qui voile non seulement la castration mais aussi le désir du sujet.

S'il s'agit alors d'un sujet désirant, le rôle de l'analyste est fondamental pour rendre possible le fait que la personne puisse assumer sans trop de malaise sa place de sujet divisé. C'est à partir de là que je pense qu'il est important que l'analyste se situe loin du

renforcement des illusions identitaires, car le point central se trouve justement dans la séparation que l'on tente vis-à-vis de l'Autre ; si l'on gonfle alors l'identité du sujet, « sans le vouloir » on gonfle également le supposé pouvoir de celui qui incarne cet Autre. Si l'identité s'est construite comme la réponse à une exigence, lorsqu'on la met en suspens et quand on la remet éventuellement en question, s'ouvre une interrogation sur la supposée consistance de cet Autre et par là-même la possibilité de la révélation du désir du sujet.

Pour l'illustrer, si l'on pense à la clinique avec des personnes cisgenre qui n'ont établi de relations érotiques qu'avec l'autre sexe (celles qu'on appelle communément hétérosexuelles), il est commun de trouver des hésitations et des questionnements de leur identité *hétéro*. Or, le fait qu'un homme se questionne sur sa possible homosexualité ne se résout pas forcément par la confirmation de celle-ci, mais par la signification, dans ses propres termes, de ce que représentent en soit des idées telles que « agir comme un homme » ou « être très féminin », ce qui n'est pas synonyme d'attraction envers un autre homme. Dans de tels cas, il apparaît pertinent de reconnaître que derrière le voile de la possible homosexualité se trouve la question de la relation à l'Autre, la demande de ce dernier et comment celle-ci a été incorporée. L'idée d'être « passif » et par conséquent homosexuel, se décante lorsque l'on reconnaît que son propre désir parcourt un chemin différent de celui que l'on a effectué en ayant été un « bon fils », « un bon mari », « un bon travailleur »... En ce sens, c'est comme cela que je comprends l'affirmation de Laurie Laufer, « le genre est une question et non une réponse ». ⁵²⁹ La question du propre désir et de la relation à l'Autre va au-delà d'une identité générique. Parce que ce qu'on remarque justement c'est que « dans la progression de l'œuvre de Lacan on est témoin de la construction d'une théorie de l'identité sexuelle qui s'abstient totalement de l'idée d'attributs ». ⁵³⁰

Dans ce contexte, il est pertinent de reprendre la manière dont Lacan pense la fin de l'analyse au milieu de l'année 1964.

⁵²⁹ L. Laufer, « Ce que le genre fait à la psychanalyse », dans L. Laufer & F. Rochefort, *Qu'est-ce que le genre ? op. cit.*, p. 208.

⁵³⁰ H. Saettele, « Los dilemas del sexo : (a-)sexuación, (in-)diferencia, (des-)igualdad », *La ventana*, N° 33, 2011. [Traduction personnelle].

Comme je l'ai développé dans le *Dernier chapitre*, Lacan effectue une lecture et une appropriation du schéma des masses de Freud. Grâce à cela, en plus de retirer le père totémique comme référence pour penser les groupes d'aujourd'hui, Lacan distingue l'Idéal du moi et l'objet a . De plus, dans la distance et l'approche entre ces deux derniers éléments, il situe un au-delà de l'identification. « Il y a un au-delà à cette identification, et cet au-delà est défini par le rapport et la distance de l'objet petit a au grand I idéalisant de l'identification ». ⁵³¹ Cela lui permet de réitérer sa critique sur la conception de la fin de l'analyse comprise comme l'identification à l'analyste, que serait imprégnée de la tromperie de l'amour ou de l'agression. L'analyste amené à incarner le I doit se soustraire de celui-ci et ne pas demeurer, tel qu'on l'a dit, à la place de l'hypnotiseur, mais à celle de l'hypnotisé. Dans un tel cadre, on peut soutenir que la fonction du transfert peut se topologiser à partir du huit intérieur, comme l'établit Lacan dans *L'Identification*. L'opération analytique, trouve son ressort fondamental dans le maintien de « la distance entre le I et le a ». ⁵³²

Il me semble que cette conception de la fin de l'analyse, qui la démarque de l'identification à l'analyste, peut également être appliquée aux identifications propres au sujet. Et ce particulièrement quand il s'agit d'incarner une identité soutenue par une hésitation constante ou par la déception répétitive face à un idéal irréalisable, comme par exemple tenter de devenir une femme (*femmes trans*) ou devenir un homme (*homme trans*)... De l'effondrement des illusions identitaires, celles-là mêmes qui mortifient le sujet, ce qui surviendrait grâce au travail de l'analyste ce serait l'élucidation des parcours du sujet entre l'Idéal et l'objet du désir, par la reconnaissance du fait que la distance est irréductible.

Passer de l'identité à la question est crucial pour le dévoilement de la constitution désirante. Ainsi, en 1965, dans *Problèmes cruciaux...* le travail de l'analyste, convoqué comme *sujet supposé savoir*, se révèle dans la surprise du sujet lorsqu'il trouve quelque chose qu'il ne savait pas et/ou quand il reconnaît un signifiant qui l'a représenté :

⁵³¹ J. Lacan, « En toi plus que toi. Séance du 24 juin 1964 », dans *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, op. cit., p. 244.

⁵³² *Ibid.*, p. 245.

Ce qu'il a à savoir se définit par ce *niveau primordial* où il y a un *sujet* qui est amené, dans notre opération, à ce temps de surgissement, qui s'articule : *Je ne savais pas...* « *Je ne savais pas...* » – ou bien : « *que ce signifiant qui est là, que je reconnais maintenant, c'était là où j'étais comme sujet* » – ou bien : « *...que ce signifiant qui est là, que vous me désignez, que vous articulez pour moi, c'était pour me représenter - auprès de lui – que j'étais ceci ou cela* ». ⁵³³

Ce signifiant pourrait justement être le nom propre. Quant à la relation particulière à la névrose, Lacan dit que le sujet est un Sans-nom, dérangé par son nom propre. « La castration imaginaire, le névrosé l'a subie au départ, c'est elle qui soutient ce moi fort, qui est le sien, si fort, peut-on dire, que son nom propre l'importune, que le névrosé est au fond un Sans-Nom ». ⁵³⁴

Dans cette lignée, s'il s'agit d'un sujet divisé, le travail analytique par rapport au *nom propre* consiste à rendre possible son inclusion, la reconnaissance et l'assimilation de ce nom comme propre, et le fait d'assumer les éléments qui lui ont été associés. Si l'on considère que le prénom en fait partie, il me semble justifié que la citation suivante, relative au nom, puisse aussi s'appliquer au prénom : « Endosser son nom [...] [c'est] plutôt de relier ce nom à tout le tissu symbolique qui a présidé à sa transmission et qui le réintègre dans son histoire, ses résonances, associations et ses ramifications subjectives. » ⁵³⁵ C'est pourquoi la résolution analytique n'existe pas sans les autres. ⁵³⁶ C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une séparation radicale avec celui qui incarne l'Autre, ni d'une transformation en une « autre personne » -qui, du reste, est impossible-. Bien au contraire, il s'agit de se reconnaître comme partie prenante d'une histoire, en revenant aux éléments qui ont été cruciaux dans la conformation subjective, mais d'une autre manière. ⁵³⁷

⁵³³ J. Lacan, « Séance du 5 mai 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, *op. cit.*

⁵³⁴ J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), *op. cit.*, p. 826.

⁵³⁵ E. Porge, *Transmettre la clinique psychanalytique*, *op. cit.*, p. 178.

⁵³⁶ Il me semble qu'il s'agit là d'un des angles desquels on peut lire la phrase que Lacan formule en 1970 : « L'être sexué ne s'autorise que de lui-même [...] et de quelques autres [...] C'est en ce sens qu'il a le choix ». *Cfr.* J. Lacan, « Séance du 9 avril 1974 », dans *Les non-dupes errent (Les Noms-du-père)*, *op. cit.*

⁵³⁷ *Cfr.* E. Porge, *Transmettre la clinique psychanalytique*, *op. cit.*, p. 170.

Comme nous l'avons montré avec la bouteille de Klein, assimiler le nom comme propre ne relèverait pas tant du trou que des fils et du trait qui suit la couture qui tient lieu de suture.

Les lettres du nom propre, tout comme les surnoms qui viennent le remplacer, indiquent la forme de la coupure, la trajectoire de la couture, le support primitif, un « *'patron'* qui représente le fragment de tissu [...] qui servira à décomposer tel pointillé du vêtement ou telle manche... la fonction des *petites lettres* destinées à montrer avec quoi quelque chose doit être cousu ». ⁵³⁸ Voici une route pour la tâche de l'analyste, comme si c'était celle de la couturière...

Il ne me semble pas insensé de penser que cette formulation de Lacan, prononcée en 1965, soit le préambule de la clinique borroméenne.

La conception-même du symptôme est reformulée et la clinique démontre ses propres reconsidérations. En 1957, le symptôme est considéré à partir de la formule de la métaphore, l'un de ses échecs. En 1960, le symptôme a à voir avec la vérité du sujet, ce qui échappe à son savoir. On parle encore de symptôme dans sa relation avec l'inconscient, un inconscient structuré comme un langage, qui s'apparente beaucoup à celui de Freud, un mot non dit, à déchiffrer. Dans les années 1970, en revanche, cette conception prend un virage considérable. Le symptôme n'est plus conçu à partir de la métaphore, la pluralisation des noms du père se concrétise avec le quatrième nœud que Lacan ébauche au fil du séminaire *RSI*, en le reliant à la nomination. Les formes de nouer, les tensions, les ruptures, le ratage et la suppléance dont sont alors aussi divers qu'il y a de sujets.

Quant à la relation avec le nom propre, en 1965, il est distingué d'une logique binaire classique qui divise l'universel et le particulier, le nom propre est reconnu en tant que *singulier*, troisième élément, qui est irréductible à son fonctionnement. ⁵³⁹ Dans *RSI*, Lacan s'interroge sur la fonction du symptôme, il parle d'*identité de soi à soi* et la relie à la lettre et à l'inconscient : « C'est ce qui de l'*inconscient* peut se traduire par une *lettre*, en tant que *seulement dans la lettre, l'identité de soi à soi est isolée de toute qualité* ». ⁵⁴⁰ Une identité en

⁵³⁸ J. Lacan, « Séance du 7 avril 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse, op. cit.*

⁵³⁹ Cfr. J. Lacan, « Séance du 5 mai 1965 », dans *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse, op. cit.*

⁵⁴⁰ J. Lacan, « Séance du 21 janvier 1975 », dans *R.S.I., Le Séminaire (1974-1975), Livre 22, non publié.*

relation aussi au singulier du sujet et qui correspond à sa dernière conception du symptôme, *savoir y faire avec...*,⁵⁴¹ qui touche, me semble-t-il, le *nom propre*.

Finalement, en plus d'approfondir l'étude du *trans* à la lumière des dernières conceptions de Lacan, plusieurs interrogations demeurent.

Je m'interroge notamment sur les « faux noms », d'après l'idée des « fausses identifications ». Selon moi, parfois le prénom apparaît comme un élément de jouissance, lorsqu'il a été choisi à partir de coordonnées de souffrance qui ancrent le sujet à cet Autre, à partir de son côté aliénant.

Je m'interroge également sur la lecture que l'on pourrait faire, à partir de la psychanalyse, de la supposée « chute du père » qu'induiraient les modifications légales du changement d'identité de personnes nées hommes et qui ont eu des enfants avant leur transition. Par rapport à cela, il me semble énigmatique de constater que de nombreuses femmes *trans* puissent se sentir offensées lorsque quelqu'un s'adresse à elles en public en leur disant « monsieur », alors que cela ne leur arrive pas lorsque leur enfant les appelle « papa ».

Ces questions pourront faire l'objet de travaux ultérieurs.

Mexique, août 2018

⁵⁴¹ À la fin de son enseignement, la formulation de Lacan où il propose que la fin de l'analyse a à voir avec l'identification au symptôme, le moment où la lettre se situe clairement comme troisième élément qui s'ajoute à l'identification et au symptôme, est très connue : « savoir-faire avec ce symptôme, savoir le débrouiller, savoir le manipuler. Savoir [...] Savoir y faire avec son symptôme ». Cfr. J. Lacan, « Séance du 16 novembre 1976 », dans *L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre*, Le Séminaire (1976-1977), Livre 24, non publié.

RÉFÉRENCES

Bibliographiques

- ◇ Agnès Faure-Oppenheimer, *Le choix du sexe. A propos des théories de R. J. Stoller*, PUF, Paris, 1980.
- ◇ Alain Didier-Weill, *Qu'est-ce que le surmoi ? Recherche clinique et théorique*, Points Hors Ligne-érès, Toulouse, 2016.
- ◇ Alan Gardiner, *The theory of proper names. A controversial essay*, Oxford University Press, London, 1940.
- ◇ Alexandra Cerdan, *Transsexuelle et convertie à l'islam*, Editions Alphée, Paris, 2010.
- ◇ Ana Patricia Rodríguez Ortega, Ignacio Manuel Valenzuela García & Noelia del Carmen Ortega Meza, *Rapport de recherche*, UAM-Xochimilco, México, 2016. Article non publié, dirigée par Dr. Hans Saettele Zund.
- ◇ Angie Rueda Castillo, « *Hola, yo soy Angie* » : *Testimonio de una mujer transexual*, Arroba Editores, Guadalajara, 2011.
- ◇ Arthur Rimbaud, *Les lettres du voyant*, Ellipses, Paris, 1998.
- ◇ Beatriz Preciado, *Testo Yonqui*, Espasa-Fórum, Madrid, 2008.
- ◇ Ben White, « Ex-GI becomes blonde beauty. Bronx youth is a happy woman after medication, 6 operations », *New York Daily News*, Vol. 34, N° 136, 1952.
- ◇ Benjamín Cann, *Crónica de un desayuno*, IMCINE-Tabasco Films-Argos Cine-Titán Producciones, México, 2000.
- ◇ Bertrand Russell, « The philosophy of logical atomism » (1918), dans *Logic and knowledge. Essays 1901-1950*, George Allen & Unwin, London, 1956.
- ◇ _____, « La filosofía del atomismo lógico » (1918), dans *Lógica y conocimiento*, Taurus, Madrid, 1966.
- ◇ Catherine Millot, *Horsexe. Essai sur le transsexualisme*, Point Hors Ligne, Paris, 1983.

- ◇ Christian Flavigny, *Je veux papa ET maman – « Père-et-mère » congédiés par la loi*, Salvator, Paris, 2012.
- ◇ Claudia Angélica Serra Barragán, *Relaciones de poder y formas de subjetivación en el proceso de reasignación sexo-genérica en la Ciudad de México*, Thèse Doctorale non publiée, UAM, México, 2018.
- ◇ Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962.
- ◇ Colette Chiland, *Changer de sexe. Illusion et réalité*, Odile Jacob, Paris, 2011.
- ◇ Colette Soler, *Vers l'identité* (Cours 2014-2015), Éditions du Champ Lacanien, Paris, 2015.
- ◇ Cristina Fontana, « En busca del nombre perdido », dans Laura Vacarezza, Graciela Strada, Manuel Conde, Manuel Prado, M^a José de la Viña Guzmán & Cristina Fontana, *Reflexiones sobre el pase. Los efectos de un cártel*, Publidisa, Barcelona, 2007.
- ◇ David Barrios Martínez & María Antonieta García Ramos, *Transexualidad: La paradoja del cambio*, Alfil, México, 2008.
- ◇ Donna Haraway, *Simians, cyborgs and women : The reinvention of nature*, Routledge, New York, 1991.
- ◇ Élisabeth Roudinesco, « Psychanalyse et homosexualité : Réflexions sur le désir pervers, l'injure et la fonction paternelle », *Cliniques Méditerranéennes*, N° 65, 2002.
- ◇ Elizabeth Nuñez, *Le choix du prénom chez le transsexuel*, Mémoire présenté dans le cadre du Master 2 en *Recherche en psychanalyse et champ social*, Université Paris 7-Diderot, Paris, 2012-2013.
- ◇ Erica Marisol Sandoval Rebollo, *La transgeneridad y la transexualidad en México : En búsqueda del reconocimiento de la identidad de género y la lucha contra la discriminación*, CONAPRED, México, 2008.
- ◇ Erik Porge, « Entre tentative et tentation de guérir : À partir du transsexualisme », dans « Détours de la transmission », *Essaim*, N° 6, automne 2000.
- ◇ _____, *Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement*, Érès, Toulouse, 2004.
- ◇ _____, *Transmettre la clinique psychanalytique*, Érès, Toulouse, 2005.
- ◇ _____, *Lettres du symptôme. Versions de l'identification*, Érès, Toulouse, 2010.

- ◇ Ferdinand De Saussure, *Cours de linguistique générale* (1916), Arbre d'Or, Genève, 2005.
- ◇ Gayle Rubin, « The traffic in women : Notes on the "Political Economy" of sex », dans Rayna Reiter (Ed.), *Toward an anthropology of women*, Monthly Review Press, New York, 1975.
- ◇ _____ & Judith Butler, *Marché au sexe*, Paris, EPEL, 2001.
- ◇ Geneviève Morel, *Ambiguïtés sexuelles : Sexuation et psychose*, Anthropos, Paris, 2000.
- ◇ Gobierno del Distrito Federal, *Gaceta Oficial del Distrito Federal*, N° 136, México, 16 de noviembre de 2006.
- ◇ _____, *Gaceta Oficial del Distrito Federal*, N° 439, México, 10 de octubre de 2008.
- ◇ _____, *Gaceta Oficial del Distrito Federal*, N° 24, México, 5 de febrero de 2015.
- ◇ Guillaume Gallienne, *Les garçons et Guillaume, à table !* Don't be shy Productions, Paris, 2013.
- ◇ Hans Saettele, « Los dilemas del sexo : (a-)sexuación, (in-)diferencia, (des-)igualdad », *La ventana*, N° 33, 2011.
- ◇ Harry Benjamin, « Transsexualism and transvestism as psycho-somatic and somato-psychic syndromes » (1954), dans Susan Stryker et Stephen Whittle (Eds.), *The transgender studies reader*, Routledge Taylor & Francis Group, New York, 2006.
- ◇ Henri Bouasse, *Optique et photométrie dites géométriques*, Delagrave, Paris, 1934.
- ◇ Henry Frignet, *Le transsexualisme*, Desclée de Brouwer, Paris, 2000.
- ◇ Hervé Hubert, « La transformation radicale de la clinique comme produit de la transmission des rencontres cliniques avec des personnes transexuelles », dans « La transmission des maladies mentales », *Psychiatrie, psychanalyse et sociétés*, Vol. 3(2), 2015.
- ◇ Jacques Lacan, « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du *Je* telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience psychanalytique » (1949 [1936]), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966.
- ◇ _____, « L'agressivité en psychanalyse » (1948), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966.

- ◇ _____, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse » (1953), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966.
- ◇ _____, *Les Écrits techniques de Freud*, Le Séminaire (1953-1954), Livre 1, Seuil, Paris, 1975.
- ◇ _____, *Les psychoses*, Le Séminaire (1955-1956), Livre 3, Seuil, Paris, 1981.
- ◇ _____, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » (1955-56), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966.
- ◇ _____, « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud » (1957), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966.
- ◇ _____, « La psychanalyse et son enseignement » (1957), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966.
- ◇ _____, *Les formations de l'inconscient*, Le Séminaire (1957-1958), Livre 5, Seuil, Paris, 1998.
- ◇ _____, *L'éthique de la psychanalyse*, Le Séminaire (1959-1960), Livre 7, Seuil, Paris, 1986.
- ◇ _____, « Propos directifs pour un Congrès sur la sexualité féminine » (1960 [1958]), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966.
- ◇ _____, « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien » (1960), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966.
- ◇ _____, « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache : "Psychanalyse et structure de la personnalité" » (1960), dans *Écrits*, Seuil, Paris, 1966.
- ◇ _____, *Le transfert*, Le Séminaire (1960-1961), Livre 8, Seuil, Paris, 1991.
- ◇ _____, *L'identification*, Le Séminaire (1961-1962), Livre 9, non publié.
- ◇ _____, *L'angoisse*, Le Séminaire (1962-1963), Livre 10, Seuil, Paris, 2004.
- ◇ _____, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Le Séminaire (1964), Livre 11, Seuil, Paris, 1973.
- ◇ _____, *Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, Le Séminaire (1964-1965), Livre 12, non publié.
- ◇ _____, *L'objet de la psychanalyse*, Le Séminaire (1965-1966), Livre 13, non publié.

- ◇ _____, *La logique du fantasme*, Le Séminaire (1966-1967), Livre 14, non publié.
- ◇ _____, *L'envers de la psychanalyse*, Le Séminaire (1969-1970), Livre 17, Seuil, Paris, 1975.
- ◇ _____, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Le Séminaire (1971), Livre 18, Seuil, Paris, 2007.
- ◇ _____, « L'étourdit » (1972), dans *Autres Écrits*, Seuil, Paris, 2001.
- ◇ _____, *...ou pire*, Le Séminaire (1971-1972), Livre 19, Seuil, Paris, 2011.
- ◇ _____, *Encore*, Le Séminaire (1972-1973), Livre 20, Seuil, Paris, 1975.
- ◇ _____, *Les non-dupes errent (Les Noms-du-père)*, Le Séminaire (1973-1974), Livre 21, non publié.
- ◇ _____, *R.S.I.*, Le Séminaire (1974-1975), Livre 22, non publié.
- ◇ _____, *Le sinthome*, Le Séminaire (1975-1976), Livre 23, Seuil, Paris, 2005.
- ◇ _____, « Entretien avec Michel H. » (1976), dans Association Freudienne Internationale, *Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme I*, Actes des journées du 30 novembre et 1er décembre 1996 au Centre Hospitalier Sainte-Anne, AFI, Paris, 1996.
- ◇ _____, *L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre*, Le Séminaire (1976-1977), Livre 24, non publié.
- ◇ Jean Allouch, « Avergonzados », *Revista Imago Agenda #93*, Letra Viva, Buenos Aires, 2005.
- ◇ _____, « Perturbation dans Pernepsy », *Littoral*, N° 26, Érès, Toulouse, 1988.
- ◇ Jean-Marc Alby, *Contribution à l'étude du transsexualisme*, Thèse pour le Doctorat en Médecine, Faculté de Médecine de Paris, Paris, 1956.
- ◇ Jeremy Bernardo Cruz-Islas, A. Harumi Hirata-Hernández, Jesús A. Ruíz-Rosas & E. Hamid Vega-Ramírez, *Guía clínica. Personas transgénero*, Clínica especializada Condesa et Instituto Nacional de Psiquiatría, México, 2017.
- ◇ _____, *Salud mental y minorías sexuales*, article non publié.

- ◇ John Stuart Mill, *A system of logic, ratiocinative and inductive, being a connected view of the principles of evidence, and the methods of scientific investigation*, Book I (Of names and propositions), Longmans, Green & Co., London, 1889.
- ◇ Judith Butler, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, La Découverte, Paris, 2005.
- ◇ _____, *Deshacer el género*, Paidós, Barcelona, 2006.
- ◇ _____, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Amsterdam, Paris, 2009.
- ◇ Karine Espineira, *La transidentité. De l'espace médiatique à l'espace public*, L'Harmattan, Paris, 2008.
- ◇ Laurie Laufer, « Ce que le genre fait à la psychanalyse », dans Laurie Laufer & Florence Rochefort, *Qu'est-ce que le genre ?* Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2014.
- ◇ Luis Izcovich, *Les noms du sujet. Cours du Collège de clinique psychanalytique de Paris (2014-2015)*, Trèfle, Paris, 2015.
- ◇ _____, *Les marques d'une psychanalyse*, Stilus, Paris, 2015.
- ◇ Luis Villalobos, *Salir*, Time Out México, México, 2016.
- ◇ Marc Darmon, « Homme couleur de femme, femme couleur d'homme », dans Association Freudienne Internationale, *Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme I*, Actes des journées du 30 novembre et 1^{er} décembre 1996 au Centre Hospitalier Sainte-Anne, AFI, Paris, 1996.
- ◇ Marcel Czermak, « Entretien avec Nicolas P. », dans Association Freudienne Internationale, *Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme II*, Actes des journées du 30 novembre et 1^{er} décembre 1996 au Centre Hospitalier Sainte-Anne, AFI, Paris, 1996.
- ◇ Marta Lamas, « La antropología feminista y la categoría de "género" », *Nueva Antropología*, Vol. VIII, N° 30, 1986.
- ◇ _____, *Transexualidad : Identidad y cultura*, Thèse Doctorale non publiée, UNAM, México, 2012.

- ◇ Moustapha Safouan, *Études sur l'Œdipe : Introduction à une théorie du sujet*, Seuil, Paris, 1974.
- ◇ National Geographic, *Gender Revolution : A journey with Katie Couric*, World of Wonder Productions, USA, 2017.
- ◇ Norma Mejía, *Transgenerismos : Una experiencia transexual desde la perspectiva antropológica*, Ediciones Bellaterra, Barcelona, 2006.
- ◇ Norman Fisk, « Gender Dysphoria Syndrome. The conceptualization that liberalizes indications for total gender reorientation and implies a broadly based Multidimensional rehabilitative regimen », *Western Journal of Medicine*, 120 : 386-391, 1974.
- ◇ Pierre-Henri Castel, *La métamorphose impensable : Essai sur le transsexualisme et l'identité personnelle*, Gallimard, Paris, 2003.
- ◇ _____, « La paradoxe de Tirésias, ou comment c'est, 'se savoir d'un autre sexe' », dans Association Freudienne Internationale, *Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme I*, Actes des journées du 30 novembre et 1^{er} décembre 1996 au Centre Hospitalier Sainte-Anne, AFI, Paris, 1996.
- ◇ Platon, *Cratyle*, Flammarion, Paris, 1998.
- ◇ Richard Von Kraft-Ebbing, *Psychopathia sexualis. Étude médico-légale*, Georges Carré, Paris, 1895.
- ◇ Robert Stoller, *Sex and gender : The development of masculinity and femininity*, Karnac Books, London, 1968.
- ◇ _____, *Recherches sur l'identité sexuelle*, Gallimard, Paris, 1968.
- ◇ Sebastián Lelio, *Una mujer fantástica*, Fábula-Komplizen Film, Chile, 2017.
- ◇ Selene Martínez Sandoval & Gerardo Zúñiga Sánchez, *Conflicto psíquico, salud mental y sociedad. Ensayo sobre un caso de transgénero*, UAM-Xochimilco, México, 2016. Article non publié, dirigé par Dr. Hans Saettele Zund.
- ◇ Sigmund Freud, *Sur la psychopathologie de la vie quotidienne (1901)*, Œuvres Complètes, Volume V, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- ◇ _____, *Trois essais sur la théorie sexuelle (1905)*, Œuvres Complètes, Volume VI, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.

- ◇ _____, *Remarques sur un cas de névrose de contrainte* (1908), Œuvres Complètes, Volume IX, Presses Universitaires de France, Paris, 1998.
- ◇ _____, *La morale sexuelle «culturelle» et la nervosité moderne* (1908), Œuvres Complètes, Volume VIII, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- ◇ _____ & Ernest Jones, *Correspondance complète* (1908-1939), PUF, Paris, 1998.
- ◇ _____, *Remarques psychanalytiques sur un cas de paranoïa (Dementia paranoides) décrit sous forme autobiographique* (1911 [1910]), Œuvres Complètes, Volume X, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- ◇ _____, *Totem et tabou, Quelques concordances dans la vie d'âme des sauvages et des névrosés* (1913 [1912-13]), Œuvres Complètes, Volume XI, Presses Universitaires de France, Paris, 1998.
- ◇ _____, *La disposition à la névrose de contrainte. Une contribution au problème du choix de la névrose* (1913), Œuvres Complètes, Volume XII, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- ◇ _____, *Au-delà du principe de plaisir* (1920), Œuvres Complètes, Volume XV, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- ◇ _____, *Psychologie des masses et analyse du moi* (1921), Œuvres Complètes, Volume XVI, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- ◇ _____, *Le moi et le ça* (1923), Œuvres Complètes, Volume XVI, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- ◇ _____, *La disparition du complexe d'Œdipe* (1924), Œuvres Complètes, Volume XVII, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- ◇ _____, *Quelques conséquences psychiques de la différence des sexes au niveau anatomique* (1925), Œuvres Complètes, Volume XVII, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- ◇ _____, *Le malaise dans la culture* (1930 [1929]), Œuvres Complètes, Volume XVIII, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- ◇ _____, *Nouvelle suite des leçons d'introduction à la psychanalyse* (1933 [1932]), Œuvres Complètes, Volume XIX, Presses Universitaires de France, Paris, 2012.

- ◇ Sylvie Sesé-Léger, « Table de discussion avec Henry Frignet, Marc Darmon et Marcel Czermak », dans Association Freudienne Internationale, *Sur l'identité sexuelle : À propos du transsexualisme I*, Actes des journées du 30 novembre et 1^{er} décembre 1996 au Centre Hospitalier Sainte-Anne, AFI, Paris, 1996.
- ◇ Teresa De Lauretis, « Teoría queer, 20 años después. Sexualidad y política », Conférence présentée dans le cadre du *I^{er} Seminario Internacional sobre Diversidad Sexual e Igualdad Social*, MUAC, México, 21 mai 2010.
- ◇ Thamy Ayouch, « Genre, classe, “race” et subalternité : pour une psychanalyse mineure », dans Laurence Croix & Gérard Pommier, *Pour un regard neuf de la psychanalyse sur le genre et la parentalité*, Érès-Point Hors Ligne, Paris, 2017.
- ◇ Thomas Hammarberg, *Human Rights and gender identity*, Commissaire aux Droits de l'Homme-Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2009.
- ◇ Víctor Hugo Flores Ramírez, *La situación de la transgeneridad y la transexualidad en la legislación mexicana a la luz de los instrumentos jurídicos internacionales*, CONAPRED, México, 2009.
- ◇ _____, « Historia jurídica de la transexualidad », dans Edith Yesenia Peña Sánchez, Lilia Hernández Albarrán & Francisco Ortiz Pedraza (comps.), *La construcción de las sexualidades. Memorias de la IV Semana Cultural de la Diversidad Sexual*, INAH, México, 2009.
- ◇ Vincent Bourseul, *Le sexe réinventé par le genre. Une construction psychanalytique*, Érès, Toulouse, 2016.
- ◇ World Professional Association for Transgender Health, *Standards de soins pour la santé des personnes transsexuelles, transgenres et de genre non-conforme*, Association Mondiale des Professionnels pour la Santé Transgenre, plusieurs pays, 2012.
- ◇ Xavier Dolan, *Laurence anyways*, Lyla Films-MK2, Canada, 2012.
- ◇ Yórgos Lánthimos, *Canine*, Boo Productions, Grèce, 2009.

Électroniques

- ◇ <http://dle.rae.es/?id=KtmKMfe>
- ◇ http://yogyakartaprinciples.org/wp-content/uploads/2016/08/principles_fr.pdf
- ◇ <http://www.pastt.fr/>
- ◇ <https://www.youtube.com/watch?v=GdDWauNo2HU>
- ◇ <http://www.revue-pps.org/la-transformation-radicale-de-la-clinique-comme-produit-de-la-transmission-des-rencontres-cliniques-avec-des-personnes-transexuelles/>
- ◇ <http://www.condesadf.mx/personas-transgenero.html>
- ◇ <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>
- ◇ <http://www.sct.gob.mx/JURE/doc/cpeum.pdf>
- ◇ <http://www.conapred.org.mx/>
- ◇ <http://www3.diputados.gob.mx/camara/content/download/142601/359346/file>
- ◇ http://www.milenio.com/elecciones-mexico-2018/voto-trans-elecciones-2018-protocolo-transexuales-ine-travestis_0_0_1089491300.html
- ◇ <http://centroapoyoidentidadestrans.blogspot.mx/>
- ◇ <https://aristeguinoticias.com/1410/mexico/asesinan-en-la-cdmx-a-alessa-flores-activista-trans-de-la-comunidad-lgbttti/>
- ◇ <http://www.sinembargo.mx/06-10-2016/3101213>
- ◇ <https://aristeguinoticias.com/2604/mexico/audiencia-sobre-desaparicionforzada-de-familia-alvarado-ante-la-corte-idh-en-vivo/>
- ◇ <https://noticieros.televisa.com/ultimas-noticias/realizan-primer-foro-infancia-transgenero-cdmx/>
- ◇ <http://www.encyclopedia-juridica.biz14.com/d/derecho-natural-y-derecho-positivo/derecho-natural-y-derecho-positivo.htm>
- ◇ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Brigitte>
- ◇ <http://www.rae.es/consultas/los-ciudadanos-y-las-ciudadanas-los-ninos-y-las-ninas>
- ◇ <http://www.theclinic.cl/2018/06/27/companeres-alumnes-algido-debate-lenguaje-inclusivo>

- ◇ <https://www.youtube.com/watch?v=oCuQl8xFx9o&t=2s>
- ◇ <https://www.youtube.com/watch?v=WAgHRJOKiNY>
- ◇ <https://www.mexico.com/nuestras-causas/van-10-asesinatos-de-personas-trans-en-poco-mas-de-un-mes/>
- ◇ <https://hollywoodlife.com/2015/09/14/caitlyn-jenner-renaming-ceremony-why-family-missed-i-am-cait/>
- ◇ <https://medium.com/@allysonrobinson/a-ceremony-of-renaming-for-caitlyn-jenner-68bc426d3a82>

Titre en français : Le choix du prénom chez le trans

Résumé en français : *Le choix du prénom chez le trans*, s'agit d'une thèse qui fait des approches à la question trans à partir de la clinique psychanalytique proposée par Sigmund Freud et Jacques Lacan.

À la question principale sur laquelle repose cette recherche –comment une personne peut-elle changer de *prénom* (et de *sexe* ou de *genre*) ? –, s'y ajoute une autre, qui vise à se demander s'il est justifié ou non –et pourquoi– de continuer à faire une différenciation structurelle basée sur les critères de la psychanalyse.

Dans la tension entre ces deux questions réside tout l'effort de l'auteure pour parvenir à une réflexion qui se réfère à la théorie psychanalytique mais qui prend racine dans ce qui interroge la théorie, voire la conteste, c'est à dire la complexité des rencontres cliniques avec des personnes trans.

L'ensemble de la recherche s'appuie sur trois ensembles de travaux : la psychiatrie et la *théorie queer* des États-Unis ; la psychiatrie, la sexologie et le féminisme du Mexique, et la psychanalyse de France.

Spécifiquement par rapport à l'enseignement de Lacan, considérant que la caractéristique du travail fait appel à la question du choix du *prénom*, la période à laquelle se circonscrit la thèse va de 1961 –l'année où il a commencé son séminaire *L'identification*– à 1965 –celle consacrée aux *Problèmes cruciaux de la psychanalyse*–, période au cours de laquelle Lacan travaille davantage sur la question du *nom propre*. Cette délimitation n'exclut pas, cependant, lorsqu'il a été nécessaire, de faire des liens vers d'autres moments de son enseignement, en tenant compte de leur contexte et de leur pertinence pour le développement.

L'ensemble se compose de huit chapitres, divisés en deux sections : dans la première, du chapitre un au chapitre quatre, est développé le cadre théorique ; dans la deuxième, du chapitre cinq au chapitre huit, est développé le thème du *prénom* et son *choix* chez les *trans*.

Mots clefs en français : Choix, prénom, transsexualité, transgenre, psychanalyse, Freud, Lacan.

Titre en anglais : The choice of the first name in the trans

Résumé en anglais : The choice of the first name in the trans, is a thesis that makes approximations to the trans question from the psychoanalytic clinic proposed by Sigmund Freud and Jacques Lacan.

To the main question that gives rise to this investigation - how is it that a person can change their name (and sex / gender)? -, one more is added, which aims to ask whether it is justified or not -and why- continue making a structural differentiation based on the criteria of psychoanalysis.

In the tension between these two questions lies the author's effort to formulate a reflection that refers to psychoanalytic theory but that takes root in what interrogates the theory, and even discusses it based on the complexity of clinical encounters with transgender people.

The whole of the research is based on three working groups: psychiatry and queer theory of the United States; psychiatry, sexology and feminism of Mexico, and psychoanalysis of France.

Specifically in relation to the teaching of Lacan, considering that the specificity of the work appeals to the question of the choice of the first name, the period to which it is circumscribed goes from 1961 -Year in which his seminar begins, The identification- to 1965 -that dedicated to the crucial problems for psychoanalysis-, a period in which Lacan works with greater emphasis, the question of the proper name. This necessary delimitation does not exclude, however, when it was necessary, the presence of links to other moments of its teaching, taking into account the context of them and the pertinence within the development.

The structure of this research consists of eight chapters, which are divided into two sections: from the first to the fourth, the theoretical elements - theoretical framework -

that will support the second section, which goes from chapter five to eight, where it is specifically developed the theme of the first name and its choice in trans people.

Mots clefs équivalents en anglais : Choice, first name, transsexuality, transgender, psychoanalysis, Freud, Lacan.